This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

YPL RESEARCH LIBRARIES
433 00055916 5

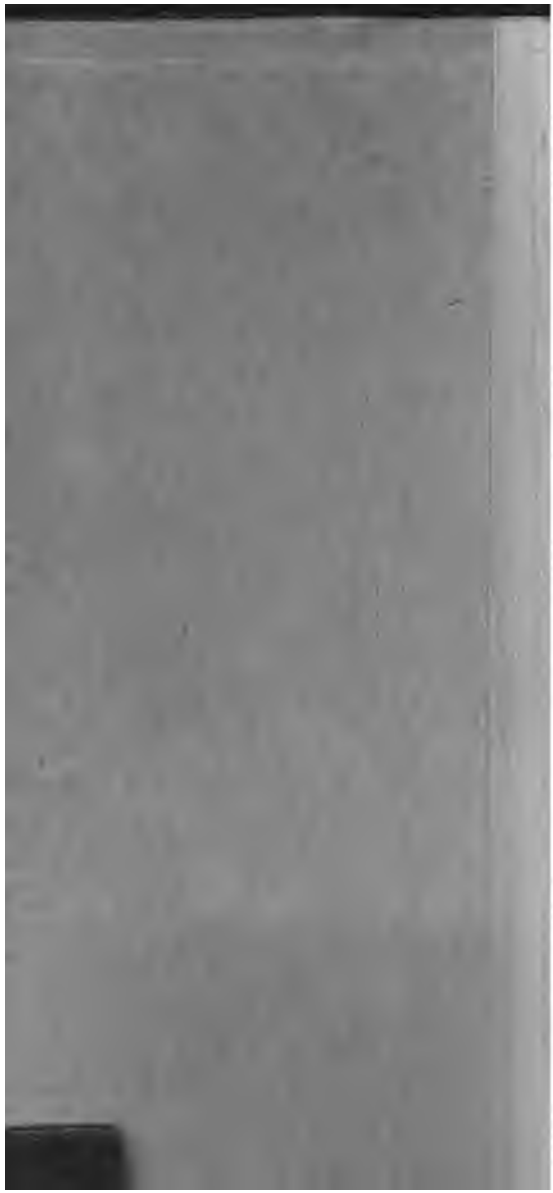

LE

VOYAGEUR FRANÇOIS.

LE

VOYAGEUR FRANÇOIS.

LE

VOYAGEUR FRANÇOIS,

OU

LA CONNOISSANCE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE,

Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

TOME IX.

NOUVELLE EDITION.

Prix 3 liv. relié.

A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine.

M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

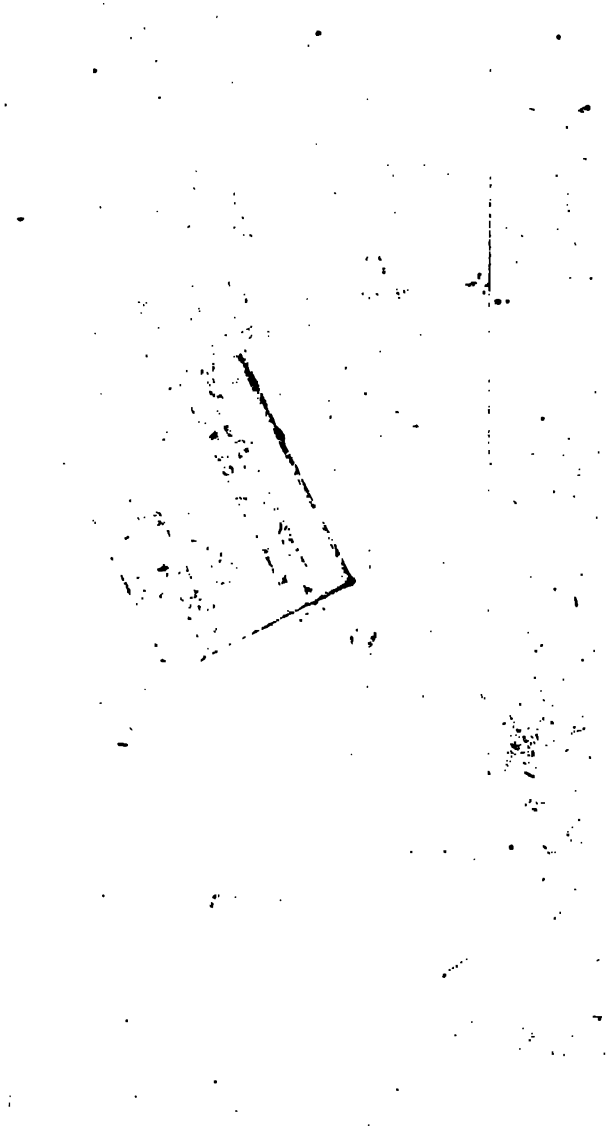

Septentrion
B. Ramée
Archipel
St Lazare
Baye
d'Hudson
MER
Fort
St German
Albany R
Lac
Supérieur
Orient
Pte de Mont
DU
ESPAGN
Nouv
Mexq

LE VOYAGEUR FRANÇOIS.

LETTRE CI.

Le Canada.

De Louisbourg à Quebec, en remontant le fleuve de Saint-Laurent, nous laiſſâmes à notre gauche un pays plein de rochers, de montagnes & de forêts, que quelques François ont appellé la Gaſpéſie. Il eſt habité par des ſauvages, qui n'ont point d'autres vêtemens que des peaux de bêtes, point d'autres logemens que des cabanes couvertes d'écorces ſi légeres, qu'on les roule comme du papier, & qu'on les porte où l'on veut. Comme ce peuple n'a ni

beſtiaux à nourrir, ni terres à cultiver, il eſt preſque toujours errant; & dès qu'un lieu ne lui fournit plus de quoi ſubſiſter, il paſſe dans un autre.

Avant l'arrivée des François dans ce pays, les Gaſpéſiens ne faiſoient aucun uſage ni de pain ni de vin; & ne vivoient que de leur pêche & de leur chaſſe. Ils ne connoiſſoient ni marmites ni chaudieres, & faiſoient cuire leurs alimens dans des vaſes de bois, remplis d'eau, où ils jettoient des cailloux ardens, juſqu'à ce que la viande fût à demi cuite. Ils ne font encore aujourd'hui aucune proviſion, & ſont quelquefois réduits, dit-on, à la cruelle extrêmité de manger leurs propres enfans.

Ce peuple n'adoroit jadis aucune divinité, & ne ſuivoit aucun culte. Il regardoit le ſoleil comme l'auteur de la nature, parce qu'il eſt eſt le principal ornement. Au lever de cet aſtre, les Gaſpéſiens ſortoient de leurs cabanes pour le ſaluer; & à ſon coucher, ils lui rendoient le même hommage. Dans leurs maladies, ils avoient recours à des impoſteurs; dans leurs différens, à des arbitres. Il n'y a parmi

eux ni priſons, ni loix pénales; s'il arrive qu'un coupable ſoit jugé digne de mort, le premier qui ſe préſente, lui caſſe la tête. Les chefs de la nation ne ſont diſtingués ni par l'habillement, ni par des marques extérieures de dignité. Le ſeul deſir de ces barbares eſt d'avoir de quoi vivre; leur unique ambition, d'être eſtimés habiles chaſſeurs & bons guerriers. S'ils livrent des combats, ce n'eſt point pour étendre leur domaine, mais pour venger leurs injures. Ils levent la peau de la tête & la chevelure des vaincus, l'emportent comme un monument de leur valeur, & l'attachent, comme un trophée, à la porte de leurs cabanes.

La chaſſe eſt, après la guerre, l'emploi le plus honorable; & ils n'acquierent pas moins de réputation par le nombre des bêtes qu'ils tuent, que par celui des hommes qu'ils maſſacrent, & des chevelures qu'ils arrachent.

Les mariages ſe font ſans cérémonie: un garçon demande une fille; s'il eſt agréé, il donne & reçoit des préſens. Il demeure un an chez ſon futur beaupere, & lui cede toutes les pelleteries qu'il rapporte de la chaſſe; la fille, de

ſon côté, s'applique au ménage; & les deux amans vivent enſemble avec aſſez de décence. Au bout de l'an on les marie; & s'ils paſſent quelques années ſans avoir d'enfans, ils ſe ſéparent, & cherchent ailleurs à ſe pourvoir.

Les deux côtés du fleuve de Saint-Laurent, depuis le pays des Gaſpéſiens juſqu'à Quebec, offrent d'agréables points de vue. Il ſe préſente des iſles de différente grandeur, dont les campagnes bien cultivées s'élevent en amphithéâtre, & forment une perſpective charmante. La ville de Quebec, quoiqu'à cent vingt lieues de la mer, a un port capable de contenir cent vaiſſeaux, & eſt placée ſur le fleuve le plus navigable de l'univers. Ce fleuve, qui n'a jamais moins de quatre à cinq lieues de largeur depuis ſon embouchure, ſe rétrécit tellement devant Quebec, que de-là eſt venu, dit-on, le nom de cette capitale, qui veut dire *rétréciſſement*. Les plus gros bâtimens y abordent ſans peine; & il y a même un chantier où l'on en conſtruit un grand nombre.

La ville eſt diviſée en haute & baſſe; & elles ſont toutes deux bien bâties

& assez bien fortifiées : il y a une fort belle cathédrale, un palais épiscopal, un magnifique college de Jésuites, trois couvens d'hommes & trois de femmes ; elle est défendue par une citadelle, dans laquelle le gouverneur fait sa résidence. L'hôtel de l'intendance porte le nom de palais, parce qu'il sert aux assemblées du conseil supérieur.

Quebec est peu considérable, pour la capitale d'un vaste pays. Elle ne contient tout au plus que sept à huit mille ames ; « mais dans ce petit nombre, » me disoit un Jésuite, on peut encore » se former une société agréable. Un » gouverneur général avec un état-» major, de la noblesse, des officiers » & des troupes, un intendant, un con-» seil supérieur & des justices subal-» ternes, un grand-voyer, un grand-» maître des eaux & forêts, dont la » juridiction est assurément la plus » étendue de l'univers, des marchands » aisés, ou qui vivent comme s'ils l'é-» toient, un évêque & un séminaire » nombreux, des cercles brillans chez » la gouvernante & chez l'intendante : » voilà, continuoit-il, de quoi passer » le tems sans ennui ; & chacun s'ef-

» force de contribuer à l'amuſement
» général. On joue; on fait des parties
» de promenades; l'été, en caleçon ou
» en canot; l'hiver, en traîneau ſur la
» neige, ou en patins ſur la glace. On
» chaſſe beaucoup: car ici, comme en
» France, quantité de gentils-hommes
» n'ont guere que cette reſſource. Les
» nouvelles courantes ſe réduiſent à
» peu de choſes; parce que le pays
» en fournit peu, & que celles d'Eu-
» rope arrivent toutes à la fois; mais
» elles font l'occupation d'une partie
» de l'année; on raiſonne ſur le paſſé;
» on conjecture ſur l'avenir. Les ſcien-
» ces, les arts ont leur tour; & la con-
» verſation ne languit point. Les Ca-
» nadiens, c'eſt-à-dire, les Créoles,
» reſpirent en naiſſant un air de liberté,
» qui les rend fort agréables dans le
» commerce de la vie; & nulle part on
» ne parle plus purement la langue
» françoiſe. Il eſt aſſez remarquable
» qu'il n'y ait ici aucun accent. On n'y
» voit point de particuliers riches,
» parce que chacun aime à ſe faire
» honneur de ſon bien, & que perſonne
» ne s'attache à théſauriſer. On fait
» bonne chere; on ſe met propre-

ent; & le ſang eſt aſſez beau dans
s deux ſexes. L'enjouement, la po-
eſſe & la douceur ſont auſſi des
'antages communs; & la groſſié-
té dans les manieres, comme dans
langage, n'eſt pas même connue à
campagne ».
: vis par moi-même, que rien n'é-
exagéré dans cette peinture. Je
ai l'hiver à Quebec, où je trouvai
ffet tous les agrémens d'une bonne
été. J'y vis ſur-tout des perſonnes
'uites, qui me firent l'hiſtoire de
premiers établiſſemens dans le
ada.
amuel de Champlain, gentilhomme
aintonge, & capitaine de vaiſſeau,
it arrivé des Indes occidentales,
il s'étoit fait de la réputation, ſe
à la tête d'une compagnie de com-
ce, formée à Dieppe, & partit ſur
flotte marchande, avec l'agrément
oi, pour fonder un comptoir ſur
euve de Saint Laurent. Apres avoir
examiné en quel lieu on pouvoit
r l'établiſſement que la Cour deſi-
, il ſe détermina pour celui où eſt
ourd'hui la ville de Quebec. Il y ar-
au mois de juillet de l'année 1608,

y conſtruiſit quelques barraques, fit défricher les terres, & jetta les premiers fondemens de cette capitale.

Toujours plus ardent pour le progrès de ſa nouvelle ville, Champlain y retourna deux ans après. La récolte du ſeigle & du froment avoit été heureuſe; mais la vigne n'ayant pas également réuſſi, ſes gens l'avoient arrachée. Les habitans s'étoient alliés avec les ſauvages des environs, qui les avoient ſoulagés dans leurs beſoins, & trouvoient eux-mêmes de l'avantage à ſe fortifier de leur ſecours contre d'autres ſauvages, nommés les Iroquois, les plus redoutables de cette contrée.

On donna le nom de Nouvelle France à cette partie de l'Amérique; & l'on bâtit le fort de Quebec. Le duc de Ventadour fut nommé viceroi du pays; & quand ce ſeigneur eut quitté la Cour pour embraſſer l'état eccléſiaſtique, il employa la meilleure partie de ſes revenus, à faire travailler à la converſion des ſauvages. Les jéſuites lui avoient inſpiré ce deſſein, & s'offrirent pour le xécuter. On les fit partir accompagnés d'artiſans & de manœuvres; leur zele, partagé entre le ſalut des Indiens

& le progrès de la colonie, s'occupa des deux côtés avec un égal ſuccès. Quebec, auquel on oſoit à peine donner le nom de bourgade, prit enfin la forme d'une ville.

Cependant les Anglois s'autoriſant du ſiege de la Rochelle, pour commettre des hoſtilités contre la France, quoique les deux couronnes fuſſent en paix, s'emparerent du nouvel établiſſement. On mit alors en délibération, ſi l'on avoit fait une perte réelle, & ſi Quebec valoit la peine qu'on en demandât la reſtitution. Les ſentimens furent partagés : les uns repréſentoient que le climat y étoit trop dur; que les avances excédoient les retours, & que la France ne pouvoit peupler un pays ſi vaſte, ſans s'affoiblir elle-même. D'autres répondoient qu'on devoit ne faire paſſer tous les ans en Amérique, qu'un petit nombre de familles; qu'on avoit l'expérience que les femmes Françoiſes y ſont fécondes; que les enfans s'y élevent ſans peine; que la ſeule pêche de la morue étoit capable d'enrichir le royaume; que les pelleteries pouvoient devenir un objet important; & qu'enfin, le ſeul motif d'empêcher que les

Anglois ne devinſſent trop puiſſans dans cette contrée, étoit plus que ſuffiſant, pour engager la Cour à demander cette reſtitution; ce qu'elle fit effectivement.

La France étant rentrée dans tous ſes droits, on s'attacha une partie des ſauvages par le lien de la religion; & l'on éloigna par les armes, ceux qui s'obſtinerent à rejetter l'évangile. Le college des jéſuites, fondé par la maiſon de Gamache, & d'autres inſtitutions religieuſes, qui s'y firent ſucceſſivement, ne contribuerent pas moins à l'ornement de la ville, qu'à l'affermiſſement de la foi dans les nations converties. On forma de nouveaux établiſſemens qui ſe peuplerent par degrés; & les bords du fleuve de Saint-Laurent furent enrichis de ſuperbes habitations.

La ſource de cette riviere eſt encore inconnue, quoiqu'on l'ait remontée à plus de ſept cens lieues. Elle paſſe par différens lacs, avant que d'arriver à Quebec. Le premier, au-delà duquel on n'a point encore pénétré, eſt celui de Lenemignon, qui ſe décharge dans le *lac ſupérieur*. Celui-ci porte ſes eaux

dans le lac des Hurons, de-là, dans le lac Erié, & enfin dans l'Ontario. C'eſt de ce dernier, que ſort le fleuve de Saint-Laurent, qui coule d'abord avec aſſez de tranquillité, & plus rapidement enſuite, juſqu'à la ville de Montréal. Là, il reçoit une autre grande riviere, avec laquelle il traverſe toute la belle partie de l'établiſſement François; & s'élargiſſant peu à peu, il ſe rend majeſtueuſement dans la mer.

On donne au lac ſupérieur environ cinq cens lieues de circuit. Cette petite mer d'eau douce eſt aſſez paiſible, depuis le commencement de mai, juſqu'à la fin de ſeptembre; & pendant l'hiver, qui n'y dure pas moins de ſept mois, le froid y eſt ſi vif, que l'eau s'y glace juſqu'à dix ou douze lieues de ſes bords. Ils ne ſont point habités par des ſauvages ſédentaires; mais, ſuivant l'uſage de ces peuples, il s'en trouve un grand nombre qui y vont chaſſer ou pêcher en été; car ce lac qui fournit beaucoup d'eſturgeons, de truites & d'autres poiſſons, eſt partagé par de grandes iſles, pleines d'élans & de caribous. Il a cela de particulier, qu'une tempête y eſt annoncée deux

jours avant qu'elle n'arrive : d'abord on apperçoit ſur la ſurface des eaux, un petit frémiſſement qui dure tout le jour, ſans augmentation ſenſible. Le lendemain, d'aſſez groſſes vagues couvrent le lac ; le troiſieme jour, on le voit tout en feu ; & l'agitation des flots devient ſi furieuſe, qu'on ne trouve de ſûreté, que dans des aſyles qui ſont ſur la côte du nord. Ce lac entre dans celui des Hurons par une caſcade de deux lieues de longueur, appellée le *ſaut de Sainte-Marie.*

Le lac Erié, qui porte auſſi le nom de Conti, paſſe pour un des plus beaux de l'univers. De toutes parts il offre des perſpectives riantes : ſes bords ſont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigniers, de pommiers, de pruniers & de vignes, qui portent leurs grappes juſqu'au ſommet des arbres, dans un terrein très-uni. On vante la multitude de bêtes fauves & de poules d'Inde, qui ſe trouvent dans les bois & les vaſtes prairies qu'on découvre du côté du ſud. Les iſles du lac ſont de vrais parcs de chevreuils, & comme autant de vergers, où la nature a pris ſoin de raſſembler toutes ſortes

d'arbres & de fruits. Si la navigation étoit libre, de Quebec juſqu'au lac Erié, on pourroit faire de ces lieux charmans, le plus fertile, le plus riche & le plus beau royaume du monde. Le nom d'Erié eſt celui d'une nation de la langue huronne, qui étoit établie ſur ſes bords, & que les Iroquois ont totalement détruite. Il ſignifie *chat*; & les Eriés étoient appellés le peuple des chats, parce qu'en effet on trouve, dans cette contrée, quantité de ces animaux, qui ſont plus gros que les nôtres, & dont la peau eſt fort eſtimée.

Entre Quebec & le lac Ontario, eſt ſituée la ville de Montréal, éloignée d'environ ſoixante lieues de la capitale du Canada. Le pays des deux côtés de la riviere, d'une ville à l'autre, eſt très-peuplé, & forme un coup-d'œil agréable. On y voit quantité de fermes & de maiſons de plaiſance. Montréal occupe une iſle du fleuve près du pays des Iroquois. Le nom de Ville-Marie, qu'elle reçut dans ſa fondation, n'a pu paſſer en uſage; il ne ſe conſerve que dans les actes publics, & dans la communauté des Prêtres Sulpiciens, qui

ſont les ſeigneurs de l'iſle. Comme toutes les terres en ſont très-bonnes, & que Montréal n'eſt guère moins peuplé que Quebec, cette ſeigneurie eſt d'un produit conſidérable. La ville offre un aſpect fort riant; l'agrément de ſes environs & de ſes vues inſpire une gaieté dont tous les habitans ſe reſſentent. Elle n'eſt pas régulierement fortifiée; une paliſſade baſtionnée, & fort mal entretenue, avec une mauvaiſe redoute, fait toute ſa défenſe. Sa forme eſt un quarré long, ſitué ſur le bord du fleuve. Le terrein s'élevant inſenſiblement, partage la ville dans toute ſa longueur, & la diviſe en haute & baſſe. La premiere contient la paroiſſe, le ſéminaire, les Jéſuites, & le logement du gouverneur; la ſeconde, l'hôtel-dieu, les magaſins du roi, la place d'armes & l'hôpital général. L'hôtel-dieu eſt deſſervi par des religieuſes; & le ſéminaire, qui eſt au centre de la ville, ſe fait reconnoître pour la maiſon ſeigneuriale.

Il ſe tient tous les ans, dans le mois de juin, une foire à Montréal, où quantité de gens ſe rendent de toutes parts. Elle s'ouvre avec beaucoup de céré-

monies: on établit des corps-de-garde; & le gouverneur même s'y rend pour prévenir les déſordres qui pourroient ſurvenir parmi tant de nations ſauvages.

Je ne parlerai point de quelques autres habitations qui occupent les bords de ce même fleuve: il eſt des objets plus remarquables, tels que la fameuſe caſcade de Niagara, la plus belle peut-être qui exiſte dans l'univers. Cette chûte d'eau a plus de cent cinquante pieds d'élévation. Le fleuve tombe perpendiculairement dans toute ſa largeur; & la riviere y reçoit une ſecouſſe ſi violente, qu'elle n'eſt navigable que trois lieues après ſa chûte. La figure de cette caſcade eſt en fer de cheval, & a près de quatre cens pas de circonférence. Elle eſt diviſée en deux, par une petite iſle qui rallentit un peu la rapidité du courant. C'eſt ſur un roc, que cette grande nappe d'eau eſt reçue. Elle y a creuſé, avec le tems, une caverne profonde, où, en tombant, elle fait un bruit ſourd, ſemblable à celui du tonnerre éloigné.

Vous deſirez, Madame, de connoître le caractere, les mœurs, les uſages

des différens peuples qui habitent ce vaſte pays. Les langues Algonquine & Hurone partagent preſque tous les ſauvages du Canada, qui ſont en commerce avec les François. Quand on connoît ces deux idiomes, on pourroit, ſans interprete, parcourir plus de quinze cens lieues de pays, & ſe faire entendre à plus de cent peuples, qui ont chacun un dialecte particulier. Voici ce qu'un miſſionnaire, qui a vécu long tems parmi les Hurons, & qui poſſede parfaitement ces deux langues, me diſoit de l'une & de l'autre.

« Le Huron n'a point de lettres la-
» biales, parle du goſier, & aſpire
» preſque toutes les ſyllabes : l'Algon-
» quin s'exprime plus naturellement.
» La langue du premier eſt d'une abon-
» dance, d'une force & d'une nobleſſe
» qui ne ſe trouvent peut-être dans au-
» cun de nos plus beaux idiomes. La
» langue algonquine eſt moins énergi-
» que; mais elle eſt plus douce, plus
» élégante. Elles ont toutes deux une
» richeſſe d'expreſſion, une variété de
» tours, une propriété de mots, une
» régularité qui étonnent; &, ce qu'il
y a de plus ſurprenant, c'eſt que

» parmi des barbares qui n'ont jamais
» connu d'études, qui ne font même
» aucun uſage de l'écriture, il ne s'in-
» troduit pas une conſtruction vicieuſe,
» pas un terme impropre : les enfans
» même, juſques dans le diſcours fami-
» lier, conſervent toute la pureté du
» langage;

» Dans le huron, un verbe ſe multi-
» plie autant de fois, qu'il y a de choſes
» différentes qui tombent ſous ſon ac-
» tion : par exemple, ſi on veut dire
» qu'un homme mange du pain, de la
» viande, des fruits, &c, on ne ſe ſert
» pas, comme nous, toujours du mê-
» me verbe; on en change à chaque
» ſorte d'alimens ; comme ſi l'on diſoit :
» *manger du pain, dévorer de la viande,*
» *ſe nourrir de fruits*, &c. Le mot de
» *manger* varie auſſi ſouvent, qu'il y a
» de choſes commeſtibles. La même
» action s'exprime différemment à l'é-
» gard d'une perſonne & d'une ſubſ-
» tance inanimée. On ne diroit pas : *j'ai*
» *vu un homme, j'ai vu un arbre.* Le mot
» de *voir* ſeroit impropre à l'égard de
» l'un ou de l'autre. Les tours de phraſe,
» uſités dans cette langue, ont une ſorte
» de nobleſſe que n'ont point la plupart

» & les Anglois. Les nations voiſines » ſont devenues ſes tributaires, & n'o- » ſent faire la paix ou la guerre que de » ſon conſentement.

» Les Iroquois, ſi célebres dans tou- » tes les relations de la Nouvelle Fran- » ce, occupent le côté méridional du » lac Ontario. Ce pays eſt très-fertile, » mais ſi dépourvu de bêtes fauves & » de poiſſon, que ſes habitans ſont » obligés d'aller faire leurs chaſſes au » loin, & de venir pêcher ſur les bords » du lac, d'où ils portent le poiſſon » boucané dans leur village. C'eſt appa- » remment la néceſſité de ſortir ainſi de » leur canton, pour ſe procurer des » vivres, qui les a rendus, par degrés, » une des plus belliqueuſes & des plus » redoutables nations de l'Amérique. » Ce fut pour oppoſer une barriere à » des peuples également inquiets & » guerriers, que les François firent bâ- » tir, à l'entrée du lac, le fort de Fron- » tenac, du nom de l'officier qui les » commandoit.

» Les Iroquois ont un chef qui juge » toutes les conteſtations. L'homme » qui ſe ſignale par des exploits & par » ſon zele pour le bien public, eſt

» toujours

» toujours le plus eſtimé, & ne man-
» que guère de parvenir à la premiere
» dignité. On reſpecte le fils en faveur
» des ſervices du pere; mais s'il n'a au-
» cun mérite perſonnel, ce qui arrive
» preſque auſſi ſouvent que parmi nous,
» il n'a jamais part au gouvernement.
» Ils doivent donc être bien étonnés,
» lorſqu'on leur dit qu'en Europe, un
» fils ignorant & fripon ſuccede ſou-
» vent aux emplois d'un pere éclairé &
» vertueux.

» Les chefs de ces ſauvages s'aſſem-
» blent pour délibérer ſur les affaires
» générales : ils peuvent agir ſéparé-
» ment dans les cas imprévus; la ligue
» n'a lieu qu'autant que tout le peuple
» y conſent. Il n'y a point de factions à
» craindre parmi des hommes qui n'ont
» ni richeſſes ni puiſſance à donner ou
» à partager : quoique ces chefs n'aient
» point d'officiers pour faire exécuter
» leurs ordres, on ne laiſſe pas que de
» leur obéir, de peur de s'attirer l'indi-
» gnation ou le mépris public.

» Les femmes préſident, comme les
» hommes, aux conſeils nationaux, &
» ne ſont pas moins courageuſes à la
» guerre. On accorde des titres d'hon-

» neur à celles qui ſe diſtinguent par
» de belles actions ; & ces titres les
» rendent ſi reſpectables, qu'elles ont
» le pouvoir de délivrer un criminel ou
» un priſonnier condamné à mort.
» Elles le font délier du poteau, en ſe
» préſentant & élevant un aile de cy-
» gne, qui eſt la maniere de faire grace.
» Les mœurs ſont auſſi ſimples que
» le gouvernement. Les maiſons ſont
» des pieux plantés en terre, & cou-
» verts d'écorce d'arbre. Au milieu eſt
» une ouverture pour la fumée. Par-
» tout où il y a un certain nombre de
» huttes, on bâtit une eſpece de fort
» quarré ſans baſtions, entouré de pa-
» liſſades, où les vieillards, les femmes
» & les enfans ſe retirent en tems de
» guerre. Les hommes vont à la chaſſe ;
» & les femmes cultivent un petit
» champ où elles ſement du grain.
» Seules elles ſuffiſent à toutes les opé-
» rations d'agriculture, qui ſe réduiſ-
» ſent à retourner la terre une fois
» avec un hoyau. Le ſol produit des
» pois, des feves, des choux, du bled
» de turquie, des melons, des pom-
» mes de terre & du tabac. Les prairies
» donnent d'excellens pâturages ; les

» forêts abondent en bois de charpen-
» te, & ſont peuplées de buffles, d'ours,
» de chevreuils, de pantheres, de loups,
» de renards, de lapins, &c. Il y a
» auſſi une étonnante quantité de ca-
» nards, de dindons, de perdrix, de
» faiſans, & de toute autre eſpece
» d'oiſeaux ſi peu farouches, que les
» enfans les prennent dans la campagne.

» Les Iroquois ont le teint baſanné,
» & la peau horriblement noircie, ou,
» comme ils diſent, agréablement pein-
» te & ornée de figures, tracées avec
» de la poudre à canon. Ils ont la tête
» raſe, à l'exception des pauvres; car
» chez eux, comme parmi nous, qui ne
» ſommes pourtant pas des ſauvages,
» il y a des pauvres & des riches, des
» nobles & des roturiers. Les dernie-
» res claſſes ſont diſtinguées par une
» touffe de cheveux qu'elles laiſſent
» croître ſur le ſommet de la tête, &
» qu'elles arment de plumes d'oiſeaux,
» de poil de chevreuil ou d'une queue
» de lapin. Les oreilles forment la plus
» brillante partie de leur parure. Ces
» peuples les font grandir à force de
» les tirer; enſuite ils les fendent, opé-
» ration très-douloureuſe, qui, pen-

» dant quarante jours, fait ſouffrir le
» martyre à celui qui la ſubit. Ils les
» chargent enſuite de lourds anneaux
» d'argent, de cuivre ou de plomb. Ils
» en attachent auſſi aux narines ; &
» rien n'eſt plus commun que des bra-
» celets & des colliers de coquille ou
» de métal, qui font la parure ordi-
» naire des plus diſtingués de la nation.
» Un morceau d'étoffe, noué au-deſſus
» de la ceinture, une chemiſe fort cour-
» te, des lambeaux de toile, liés au-
» tour des jambes en guiſe de guêtres,
» un grand manteau, ou, pour mieux
» dire, une groſſiere couverture jettée
» ſur leurs épaules, compoſent leur vê-
» tement. En hiver ils ont des bas de
» drap, & des chauſſons de peau. En
» été la plupart vont preſque nuds.
» Quelques femmes portent des jupons,
» laiſſent croître leurs cheveux juſqu'à
» mi-jambes, & quelques-autres juſqu'à
» terre. Elles les treſſent & les ornent
» de rubans ; d'autres les enferment
» dans une bourſe, pour imiter nos
» jeunes François du Canada, aux-
» quels elles ne ſeroient fâchées ni de
» reſſembler ni de plaire. Elles laiſſent
» croître auſſi leurs ſourcils ; mais c'eſt,
» avec la chevelure, le ſeul ornement

» de cette eſpece, qu'elles conſervent ; » elles s'épilent, avec un ſoin extrême, par-tout le corps. Une Iroquoiſe non épilée ne trouveroit ni amant » ni mari. Elles vous paroîtront en général aſſez bien faites, & d'une figure » agréable.

» Ces peuples ſont doux, civils, » affables avec leurs amis ; mais cruels, » ſcélérats, irréconciliables envers » leurs ennemis, qu'ils pourſuivent » juſqu'à ce qu'ils les aient exterminés, eux & toute leur race. Autrefois, les devoirs de l'hoſpitalité étoient ſacrés parmi eux ; ils accueilloient les étrangers, comme les » hoſpitaliers de l'antiquité recevoient » les voyageurs ; mais, grace aux inſtructions & à l'exemple des Européens, ils ſe ſont civiliſés, juſqu'à » devenir durs, avides & cruels.

» Accoutumés aux plus rudes fatigues, ils ſupportent, avec une égale » conſtance, le froid, le chaud, la » faim, la ſoif & les longues marches ; » & malgré cela, c'eſt la nation la plus » intempérante que je connoiſſe. L'uſage des liqueurs fortes les porte à » toutes ſortes d'excès ; & ils mettent

» ſur le compte de la liqueur même;
» toutes les violences auxquelles ils ſe
» livrent. Quoiqu'ils ſe nourriſſent pour
» l'ordinaire de gibier, ils mangent
» quelquefois des chiens, des chats,
» & juſqu'à des couleuvres. Pour rôtir
» leurs viandes, ils y paſſent un long
» bâton planté en terre, & panché du
» côté du feu.

» La paſſion, ou plutôt la fureur du
» jeu n'eſt, nulle part, portée plus loin
» que chez les Iroquois. Il eſt fort ordi-
» naire de les voir perdre tout ce qu'ils
» poſſedent, piece à piece, juſqu'à leur
» chemiſe, & aux lambeaux de toile
» qui leur ſervent de bas ou de ceinture.
» A cette qualité, qui tient plus des
» mœurs civiliſées de nos villes, que
» du déſintéreſſement naturel des ſau-
» vages, ceux-ci joignent encore
» l'amour du ſexe; autre trait de reſ-
» ſemblance qu'ils ont avec toutes les
» nations policées.

» Chaque homme a ſa propre femme
» qu'il prend, & qu'il renvoie quand il
» veut; mais ils ne connoiſſent point
» la polygamie. Chez eux le mariage
» n'eſt précédé ni ſuivi d'aucun contrat,
» d'aucune formalité. Les jeunes gens

» des deux ſexes ſe conviennent & s'u-
» niſſent ; & c'eſt, tout au plus, l'af-
» faire d'une demi-heure. Quoique les
» mariages ne ſubſiſtent qu'autant qu'ils
» le jugent à propos, on en trouve ce-
» pendant qui durent juſqu'à la mort,
» ſur-tout s'il y a des enfans. A l'inſtant
» même où une Iroquoiſe vient d'être
» mere, on plonge le nouveau né dans
» l'eau froide, quelque tems qu'il faſſe ;
» & ce bain eſt répété tous les jours
» pendant deux ans. A peine les fem-
» mes ſont-elles rétablies de leurs cou-
» ches, c'eſt-à-dire, vers la fin du troi-
» ſieme jour, qu'elles portent elles-
» mêmes à la riviere leurs enfans, pour
» les laver. J'en ai vu au bord d'un
» ruiſſeau, s'y baigner, y plonger l'en-
» fant, & s'en retourner chez elles, le
» portant ſur un bras, & de l'autre un
» ſeeau d'eau.

» Depuis que ces gens ont commer-
» ce avec les Européens, leurs armes
» conſiſtent en un mouſquet, un long
» couteau & une hache. Prendre la
» hache, chez eux, c'eſt déclarer la
» guerre ; l'enterrer, c'eſt faire la paix.
» Ils la manient avec tant d'adreſſe,
» que quoiqu'elle pirouette continuel-

» lement après qu'ils l'ont jettée, le » tranchant donne toujours au but. » Avant que de ſe mettre en campagne, » ils font un grand repas, qui eſt ſuivi » d'une danſe guerriere. Ils y aſſiſtent » le corps barbouillé de vermillon, qui » leur donne un air effroyable. Ils ſe » levent en chantant leurs exploits & » ceux de leurs ancêtres; ce qui allume » un enthouſiaſme militaire dans toute » l'aſſemblée. Le lendemain ils ſe met- » tent en marche à la file les uns des » autres, pendant quelques milles, en » gardant un profond ſilence.. Après » que la proceſſion eſt finie, ils dé- » pouillent un gros chêne de ſon écorce, » & repréſentent ſur ſon tronc l'expé- » dition qu'ils projettent. La figure » d'un canot marque la force de leur » parti, avec le nombre d'hommes » qu'il contient; & l'on connoît, par » l'animal qui eſt peint à la poupe, la » nation qu'ils ont deſſein d'attaquer.

» Il n'eſt rien qu'ils ne mettent en » uſage, pour animer le courage du » peuple; & rien n'y paroît plus pro- » pre, que la cérémonie dont le retour » d'un parti eſt accompagné. Avant » que de rentrer dans le village, deux

» hérauts s'avancent à portée de ſe faire
» entendre, & jettent un cri, dont la
» modulation annonce la bonne ou la
» mauvaiſe nouvelle. Dans le pre-
» mier cas, le peuple s'aſſemble ; &
» l'on prépare un feſtin aux vainqueurs.
» Ils ſont précédés par un homme qui
» porte, au bout d'une longue perche,
» un arc ſur lequel ſont étendus les
» crânes des ennemis qu'ils ont tués
» dans le combat. Les parens, les fem-
» mes, les enfans ſe préſentent aux hé-
» ros victorieux, & leur témoignent
» toutes ſortes de reſpects. Les com-
» plimens finis, un de ces guerriers
» fait le récit de ce qui s'eſt paſſé ; tous
» l'écoutent avec la plus grande atten-
» tion ; & l'on commence le feſtin & les
» danſes.

» Pour aguerrir les jeunes gens,
» ceux ſur-tout qui n'ont point encore
» vu l'ennemi, les anciens leur font
» toutes ſortes d'inſultes. Ils leur jet-
» tent ſur la tête des cendres chaudes ;
» ils leur font les plus ſanglans repro-
» ches ; ils les frappent, les accablent
» d'injures, & pouſſent cette comédie
» aux derniers excès. Il faut ſouffrir
» tout avec inſenſibilité : ſur la moin-

» dre marque d'impatience on ſeroit » jugé indigne de jamais porter les » armes.

» Comme l'eſpérance d'éviter la » mort, & de guérir de ſes bleſſures, » ſert beaucoup à ſoutenir le courage, » on prépare diverſes ſortes de dro- » gues: c'eſt le ſoin des jongleurs de » la nation, qui en ſont les médecins. » Un de ces impoſteurs déclare qu'il » va communiquer aux racines & aux » plantes dont il a fait proviſion, la » vertu de guérir les plaies, & de ren- » dre aux morts la vie & la ſanté. Il » chante enſuite; ſes collegues lui ré- » pondent; & l'on ſuppoſe que pen- » dant leur concert, la vertu médi- » cale ſe répand ſur toutes leurs dro- » gues. Le principal jongleur en fait » l'épreuve. Il commence par ſe faire » ſaigner les levres; il y applique ſon » remede; le ſang qu'il ſuce avec adreſ- » ſe, ceſſe de couler; & les ſpectateurs » applaudiſſent par des cris de joie. Ce » même charlatan prend un animal » mort, laiſſe aux curieux tout le tems » de s'aſſurer qu'il eſt effectivement ſans » vie; & lorſqu'il les voit bien per- » ſuadés, il lui ſouffle dans la gueule

» des poudres d'herbe ; &, par le
» moyen d'une canule qu'il lui inſere
» ſous la queue, il le fait remuer. Dans
» le fond cet artifice n'en impoſe à
» perſonne ; mais il amuſe l'aſſemblée.
» Ces Indiens ne combattent jamais
» que par eſcarmouches, par ſurpriſes
» & par petits corps, qui ſe retirent
» tous les ſoirs au lieu du rendez-vous.
» Ils connoiſſent ſi bien, à la diſpoſi-
» tion de l'herbe, les endroits où ont
» paſſé les ennemis, qu'ils les pour-
» ſuivent à la piſte. Pour ne point re-
» tarder la marche, ils tuent, ſans mi-
» ſéricorde, les femmes & les enfans
» qu'ils rencontrent, leur ôtent le crâ-
» ne, & emmenent les hommes pri-
» ſonniers. Si quelqu'un a perdu un pa-
» rent à la guerre, & qu'il choiſiſſe un
» de ces captifs pour lui en tenir lieu,
» celui-ci eſt non-ſeulement à l'abri
» des tourmens réſervés à ſes camara-
» des ; mais il jouit encore de tous les
» droits des autres ſauvages : la famille
» l'adopte ; ce ſeroit une infamie que
» de le renvoyer ; on paſſeroit pour
» avoir vendu le ſang du défunt.
» En entrant dans tous les droits de
» ceux dont ces priſonniers tiennent la

» place, ſouvent la reconnoiſſance ou » l'habitude leur fait prendre, de ſi » bonne foi, l'eſprit national, qu'ils ne » font plus de difficulté de porter les » armes contre leur patrie. Les Iroquois » ne ſe ſont ſoutenus que par cette » politique : leurs guerres continuelles » avec la plupart des autres nations, les » auroient preſque détruits, s'ils n'a- » voient naturaliſé une partie de leurs » captifs.

» Le particulier à qui l'on fait pré- » ſent de l'homme qu'il veut adopter, » l'envoie prendre par quelqu'un de ſa » famille ; & le conſeil, en le remettant » entre ſes mains, s'exprime dans ces » termes : « on te donne de quoi ré- » parer la perte d'un tel ; & nettoyer le » cœur de ſon pere, de ſa mere, de ſa » femme & de ſes enfans, ſoit que tu » veuilles leur faire boire du bouillon » de cette chair, ou que tu aimes mieux » remettre le mort ſur ſa natte, dans » la perſonne de cet eſclave, dont tu » peux diſpoſer à ton gré ». Un priſon- » nier que l'on adopte ainſi, eſt con- » duit à la [illegible]ne où il doit demeurer. » On commence par le délivrer de ſes » liens ; on fait enſuite chauffer de l'eau

» pour lui laver toutes les parties du
» corps; on panſe ſes plaies, s'il en a;
» on n'épargne rien pour lui faire ou-
» blier les maux qu'il a ſoufferts; on le
» nourrit bien; on l'habille propre-
» ment; en un mot, on ne traiteroit
» pas mieux celui qu'il *reſſuſcite*: c'eſt
» l'expreſſion dont ils ſe ſervent. Quel-
» ques jours après, on fait un feſtin,
» dans lequel on lui donne ſolemnel-
» lement le nom du mort qu'il rem-
» place, & dont il contracte toutes les
» obligations, comme il entre dans
» tous ſes droits. Si un captif adopté
» prend la fuite, & tombe une ſeconde
» fois entre les mains de ſes vainqueurs,
» on le regarde comme un enfant dé-
» naturé, un ingrat qui a pris parti
» contre ſes parens, ſes bienfaiteurs;
» & la vengeance alors n'a point de
» bornes.

» Lorſqu'un priſonnier eſt condamné
» à perdre la vie, on commence par
» invoquer l'ombre d'un guerrier qui
» a péri dans le combat, & dont on a
» deſſein de venger la mort. « Appro-
» che, dit-on au défunt; on va t'appai-
» ſer; on te prépare un feſtin; bois à
» longs traits de ce ſang que nous allons

» verſer pour toi; reçois le ſacrifice
» que nous te faiſons, par le ſupplice de
» cet eſclave. On lui enlevera la che-
» velure; on boira dans ſon crâne; on
» lui appliquera des haches ardentes;
» il ſera brûlé & mis dans la chaudiere.
» Tu ne feras donc plus de plaintes; tu
» ſeras pour jamais ſatisfait ». Un crieur
» fait ſortir le priſonnier de la cabane,
» & exhorte les jeunes gens à le bien
» tourmenter. Un autre s'adreſſe au pa-
» tient & lui dit: mon frere, prends
» courage; nous allons te brûler. Le
» captif répond froidement: » tu fais
» bien; je te remercie ». Il eſt enſuite
» conduit au lieu du ſupplice. L'uſage
» commun eſt de le lier à un poteau,
» de maniere qu'il puiſſe tourner tout
» autour. Alors il commence ſa chan-
» ſon de mort, fait le récit de ſes ex-
» ploits, inſulte & défie ſes bourreaux,
» les exhorte à ne pas l'épargner, &
» les prie ſeulement de ſe ſouvenir qu'il
» eſt Homme. « Je ſuis brave, leur dit-
» il; je ſuis intrépide; je ne crains ni
» la mort ni les tortures; ceux qui les
» redoutent ſont des lâches. La vie
» n'eſt rien pour un homme de courage.
» Que la rage & le déſeſpoir étouffent

» mes ennemis ; que ne puis-je les dé-
» vorer & boire leur ſang » ! Il ſemble
» que ſon but ſoit d'animer contre lui
» les arbitres de ſon ſort. En effet une
» pareille vanité, dans un tems & des
» circonſtances ſi peu propres à en inſ-
» pirer, lui coûte cher ; car cette bra-
» vade déplacée met en fureur tous
» ceux qui l'entendent. Auſſi ne tarde-
» t-il pas à en reſſentir les terribles
» effets. Tantôt on l'oblige, après l'a-
» voir délié, de courir entre deux rangs
» d'hommes armés de pierres & de bâ-
» tons, qui frappent ſur lui comme
» s'ils vouloient l'aſſommer ; mais on
» obſerve de ne pas donner de coups
» qui puiſſent mettre ſa vie en danger.
» Tantôt on lui arrache un ongle, un
» doigt, une oreille, &c. L'un lui dé-
» chire la chair ; l'autre le perce d'une
» haleine ; les femmes le fouettent im-
» pitoyablement. L'unique vengeance
» qu'elles ſe refuſent, la ſeule qui ſoit
» exceptée, à moins qu'elles n'en aient
» reçu la permiſſion, qu'on accorde
» rarement, qu'elles ne demandent
» même pas, ou ſi elles la demandent
» & qu'elles l'obtiennent, qu'elles n'é-
» xercent que le plus tard qu'elles peu-

» vent, c'eſt la mutilation. Ce n'eſt » qu'après avoir inhumainement arra- » ché toutes les parties du corps, » qu'elles immolent cette triſte & der- » niere victime, qui avoit été long-tems » l'objet de leur compaſſion & de leur » indulgence. Sans doute, c'eſt pour » éviter un affront de cette eſpece, que » le patient a ſoin de les faire ſouvenir » qu'il eſt Homme.

» Dans ces horribles exécutions, qui » n'ont d'autre regle que la férocité & » le caprice, on n'obſerve point de mé- » thode uniforme; ſouvent tous les ha- » bitans de la bourgade, hommes, fem- » mes & enfans, s'empreſſent de porter » les premiers coups. On commence » quelquefois par brûler les pieds, en- » ſuite les jambes, & ſucceſſivement » tout le corps, en remontant juſqu'à » la tête. Plus les cris, que la violence » de ces tourmens fait jetter aux pri- » ſonniers, ſont aigus & perçans, plus » le ſpectacle eſt divertiſſant & agréa- » ble pour cette barbare aſſemblée. Le » ſupplice dure pendant quatre ou cinq » heures, quelquefois même pendant » pluſieurs jours. Lorſque le patient n'eſt » pas lié, il lui eſt permis de ſe défen-

» dre. Ses tourmens redoublent alors ; » mais il accepte cette liberté, moins » dans l'eſpoir de ſauver ſa vie, que » pour venger ſa mort, & mourir en » guerrier ». Le miſſionnaire nous dit avoir été lui-même témoin d'un exemple ſingulier & incroyable, de la force & du courage que ces deux paſſions peuvent inſpirer. Je ne le rapporte que ſur la foi de cet homme de bien, qui aſſure l'avoir vu.

« Un capitaine Iroquois avoit mieux » aimé braver le péril, que de ſe déſ- » honorer par la fuite. Il ſe battit long- » tems en homme qui vouloit périr les » armes à la main ; mais les Hurons » qu'il avoit en tête, vouloient l'avoir » vif, & le prirent. Arrivé dans la bour- » gade, il fut condamné à mourir dans » les flammes. Comme il n'étoit pas » lié, il ſe crut en droit de faire à ſes » ennemis tout le mal dont il ſeroit » capable. On l'avoit fait monter ſur » une eſpece de théatre, où le feu lui » fut appliqué à toutes les parties du » corps. Il n'en parut pas ému ; & ſes » bourreaux étoient embarraſſés à lui » trouver quelque endroit ſenſible, lorſ- » qu'un d'eux s'aviſa de lui cerner la

» peau de la tête, & de la lui arracher
» avec violence. La douleur le fit tom-
» ber ſans aucune marque de connoiſ-
» ſance. On le crut mort; & chacun
» ſe retira. Un moment après il revint
» de cet évanouiſſement; & ne voyant
» plus perſonne autour de lui, il prit
« des deux mains, un gros tiſon, rap-
» pella ſes bourreaux, & les défia de
» s'approcher. Sa réſolution les ſurprit:
» ils pouſſerent d'affreux hurlemens,
» s'armerent les uns de tiſons ardens,
» les autres de fers rougis au feu, &
» fondirent ſur lui tous enſemble. Il
» les reçut avec une vigueur qui les fit
» reculer. Le feu lui ſervit de retran-
» chement d'un côté; il s'en fit un
» autre avec les échelles dont on s'étoit
» aidé pour monter ſur l'échafaud; &,
» cantonné dans ſon propre bûcher,
» il fut quelque tems la terreur d'une
» bourgade entiere. Un faux pas qu'il
» fit, en voulant éviter un tiſon qui lui
» fut lancé, le fit retomber au pouvoir
» de ſes ennemis. Ces furieux lui firent
» payer bien cher la douleur qu'il ve-
» noit de leur cauſer. Après avoir épui-
» ſé leurs propres forces à le tourmen-
» ter, ils le jetterent au milieu d'un

» grand braſier, & l'y laiſſerent, dans
» l'opinion qu'il ſeroit bientôt étouffé.
» Ils furent trompés : lorſqu'ils y pen-
» ſoient le moins, ils le virent deſcen-
» dre de l'échafaud, armé de tiſons, &
» courir vers le village, comme s'il eût
» voulu y mettre le feu. Tout le mon-
» de en fut glacé d'effroi ; & perſonne
» n'eut la hardieſſe de ſe préſenter à lui
» pour l'arrêter. Mais, à quelques pas
» des premieres cabanes, un bâton
» qu'on lui jetta de loin entre les jam-
» bes, le fit tomber ; & l'on fut ſur lui,
» avant qu'il pût ſe relever. On lui cou-
» pa d'abord les pieds & les mains ; on
» le roula ſur des charbons embraſés ;
» enfin on le mit ſous un tronc d'arbre
» tout en feu. Alors toute la bourgade
» fit un cercle autour de lui, pour goû-
» ter le plaiſir de le voir brûler. Cepen-
» dant le mourant fit un dernier effort
» qui renouvella le trouble. Il ſe traîna
» ſur les coudes & ſur les genoux, avec
» une vigueur & d'un air menaçant, qui
» écarterent les plus proches, moins
» de frayeur, à la vérité, que d'étonne-
» ment. Bientôt un Huron le prit par
» derriere, & lui coupa la tête.

» Si les ſauvages font la guerre en

» barbares, on peut dire que dans leurs
» traités de paix & dans toutes leurs
» négociations, ils ont autant de no-
» bleſſe que d'habileté. Ils envoient à
» l'ennemi un député avec une pipe;
» il fait ſes propoſitions; ſi elles ſont
» acceptées, il ratifie les préliminaires
» en fumant avec eux; & dès l'inſtant
» on ceſſe toute hoſtilité de part &
» d'autre. Nous autres François, nous
» appellons cette pipe un *Calumet;* c'eſt
» parmi ces Indiens quelque choſe de
» ſi ſacré, qu'une nation ayant violé
» les privileges qui y ſont attachés, ſes
» alliés furent pendant trente ans en
» guerre avec elle.

» L'éloquence eſt le ſeul, ou du
» moins le principal moyen de s'éle-
» ver chez les Iroquois, & de ſe diſ-
» tinguer dans les aſſemblées. Rien ne
» leur plaît autant que la méthode, &
» ne les choque plus qu'un diſcours ir-
» régulier, par la peine qu'on a de le
» retenir. Lorſqu'ils ont une réponſe à
» faire, ils la répetent, d'un bout à l'au-
» tre, avec le plus d'ordre qu'il leur eſt
» poſſible. Ils s'énoncent en peu de
» mots, & font un fréquent uſage des
» métaphores. Leurs orateurs s'expri-

» ment avec force, & accompagnent
» leurs paroles de geſtes très énergi-
» ques. Leur contenance féroce, leur
» manteau qui flotte ſur leurs épaules,
» leur ton de voix, l'aſſurance dans les
» diſcours qu'ils adreſſent, le bras nud,
» à un auditoire aſſis par terre en demi-
» cercle, & en plein air, tout cela rap-
» pelle dans l'eſprit une forte idée des
» anciens orateurs Grecs & Romains.
» A chaque point du diſcours, ſoit
» qu'ils ratifient un ancien traité, ſoit
» qu'ils en faſſent un nouveau, on
» donne un collier ou baudrier, pour
» perpétuer le ſouvenir de l'affaire
» dont il eſt queſtion. Ces colliers ont
» environ quatre pouces de largeur ſur
» trente de longueur. Ils conſiſtent en
» pluſieurs rangs de petits coquillages,
» enfilés les uns ſur les autres, par le
» moyen d'un cordon.

» Pour vous donner une idée de la
» maniere dont ces peuples traitent
» avec leurs alliés & leurs voiſins, je
» rapporterai quelques fragmens de
» leurs diſcours, & des réponſes. Entre
» pluſieurs traits de cette nature, j'en
» choiſis un qui repréſente à la fois le
» caractere d'éloquence des ſauvages,

» cœur de ton camp, ſi nos ſoldats
» les euſſent déſarmés & retenus.
» Nous n'avons pillé d'autres Fra
» çois, que ceux qui portoient des f
» fils, de la poudre & des balles à n
» ennemis; parce que ces armes no
» euſſent coûté la vie. Nous avo
» ſuivi, en cela, l'exemple des miſſio
» naires, qui défoncent tous les bar
» de liqueurs fortes qu'on apporte da
» nos habitations, de peur que nos gu
» riers ne s'enivrent, & ne leur caſſe
» la tête. Nous ne rendrons point l
» armes que nous avons priſes; & n
» anciens ne craignent point la guer
» Ce baudrier confirme mes paroles.
» Nous avons conduit les Angl
» ſur vos lacs pour commercer,
» même que les Illinois ont amené l
» François négocier ſur les nôtr
» Nous ſommes nés libres; nous
» dépendons ni de vous, ni des A
» glois. Nous pouvons aller où b
» nous ſemble, mener avec nous q
» nous voulons, acheter & vendre
» qu'il nous plaît. Si vos alliés ſont v
» eſclaves, traitez-les comme tels. C
» baudrier confirme mes paroles.
» Nous avons frappé les Illinois
»

» la tête, parce qu'ils ont coupé les ar-
» bres de paix, qui ſervoient de limites
» à notre pays. Ils ſont venus faire de
» grandes chaſſes de caſtors ſur nos
» terres, & n'ont laiſſé aucun de ces
» animaux en vie ; ils ont tué les mâles
» & les femelles, ce qui eſt, parmi
» nous, un crime impardonnable. Nous
» avons moins fait que les François,
» qui ont envahi les terres de pluſieurs
» nations Indiennes, & les ont chaſſées
» de leur pays. Ce baudrier eſt pour
» confirmer ce que je dis.

» Ecoute, François, prends garde
» que tes ſoldats n'étouffent l'arbre de
» paix, & ne l'empêchent de couvrir
» ton pays & le nôtre de ſes branches.
» Je t'aſſure, au nom des Cinq Nations,
» que nos guerriers danſeront ſous ſes
» feuilles la danſe du calumet, reſteront
» tranquilles ſur leurs nattes, & ne dé-
» terreront jamais la hache, juſqu'à ce
» que leurs freres, les François, atta-
» quent le pays où le Grand Eſprit a
» établi nos ancêtres. Ce collier con-
» firme mes paroles ; & cet autre, le
» pouvoir que les Cinq Nations m'ont
» donné ».

» Il arrive ſouvent, dans ces ſortes

» de traités, que la réponſe ne ſe fait
» pas ſur le champ, & qu'on la remet
» au lendemain. Ces Indiens répetent
» quelquefois, mot à mot, le diſcours
» de la veille; & voici l'expédient dont
» ils ſe ſervent pour aider leur mémoire.
» Le chef qui préſide à l'aſſemblée,
» a dans la main un paquet de petits
» bâtons; & à la fin de chaque prin-
» cipal article du diſcours, il en donne
» un à un chef, un à un autre, & les
» charge de s'en ſouvenir. Après avoir
» enſuite conféré avec eux, il eſt en
» état de répéter tous les articles, &
» d'y répondre. Ils obſervent conſ-
» tamment cette méthode dans leurs
» principales négociations.

» L'idée que ces ſauvages ſe forment
» des alliances qu'ils contractent avec
» nous, eſt celle d'une chaîne qui s'é-
» tend depuis un vaiſſeau juſqu'à un
» arbre; & toutes les fois qu'ils les re-
» nouvellent, ils appellent cela *polir la*
» *chaîne*. La partie du diſcours, dans
» laquelle ils ratifient leur traité, eſt
» conçue en ces termes: « Nous pro-
» mettons de conſerver la chaîne in-
» violablement, & ſouhaitons que le
» ſoleil luiſe toujours paiſiblement ſur

les têtes qui ſont compriſes
tte chaîne ».
roquois ne commercent qu'a-
Européens, auxquels ils don-
ıu poids, des fourrures, des
&c, pour toute autre mar-
e ; ils n'ont aucune idée de la
é des valeurs numéraires, re-
aux valeurs des effets com-
les. Auſſi vendent-ils ſouvent,
ıe prix, ce qui vaut un écu &
:n coûte trois ou quatre. Ils ne
ſſent pas mieux les différentes
s des marchandiſes ; & ils eſti-
ıutant un mauvais couteau,
utre de la meilleure trempe.
ient de ce qu'ils ont été ſou-
ɔmpés par les Européens ; auſſi
pris le parti de mettre, à cha-
icle, un prix fixe & invariable.
ique ſuperſtitieux, ces ſauva-
ſont, ni intolérans, ni perſé-
. Chacun eſt libre de penſer
il veut ; auſſi y a t il parmi
reſque autant de différens ſen-
, que de perſonnes. Ceux-ci
s reconnoiſſent un Etre ſu-
, qui les a créés, & qui gou-
ci bas toutes choſes. Quelque

» accident qui leur arrive, ils ne ſe
» livrent point à la douleur; *l'Homme*
» *d'en haut le veut ainſi.* Ce peu de mots
» les conſole & les encourage. Ils n'ont
» ni prêtres, ni temples, ni autels, ni
» ſacrifices: ſeulement ils rendent hom-
» mage à la divinité, ou à des êtres
» ſupérieurs à eux, par des danſes pu-
» bliques.

» L'évangile annoncé par les miſſion-
» naires Sulpiciens, a fait peu de pro-
» grès chez les Iroquois. Il y a cepen-
» dant deux villages chrétiens, qu'on
» regarde, en tems de guerre, comme
» la ſûreté de Montréal. Le premier,
» qui ſe nomme *Saut de Saint-Louis*,
» eſt ſitué du côté du ſud, à trois lieues
» au-deſſus de cette ville. Ses habitans
» ont toujours été une des plus fortes
» barrieres de la colonie, contre les
» Iroquois idolâtres, & contre les An-
» glois de la nouvelle Yorck. L'égliſe
» & la maiſon des miſſionnaires ſont
» deux des plus beaux édifices du pays.
» On appelle le ſecond village *la Mon-*
» *tagne*: ce ſont les Sulpiciens qui le
» gouvernent, ainſi que le premier.

» Telle eſt cette nation Iroquoiſe,
» ou plutôt cette combinaiſon de cinq

» nations unies par une ligue auſſi an-
» cienne qu'inviolable, & qui, par leur
» unanimité, leur fermeté, leur ſavoir
» militaire & leur police, ſe ſont ren-
» dues ſi formidables. Elles ont été
» long-tems les plus ſolides & les plus
» utiles alliés des Anglois; mais ayant
» admis, depuis peu, dans leur ligue,
» un autre peuple ennemi de la Gran-
» de-Bretagne, cette nouvelle confé-
» dération paroît être actuellement plus
» attachée aux intérêts de la France.
» Les Iroquois ont aſſujetti à leur do-
» mination d'immenſes pays; mais leurs
» ſujets n'ont pas augmenté à propor-
» tion. Comme ils ſont la guerre à
» toute outrance, & en vrais barbares,
» ils ne poſſedent qu'un vaſte déſert,
» habité par quelques tribus, répan-
» dues dans cette contrée, & qu'ils ne
» laiſſent vivre, que parce qu'ils les mé-
» priſent. Auſſi cette nation, autrefois
» ſi puiſſante, ſi célebre par ſes con-
» quêtes, malgré la précaution qu'elle
» a toujours eue, d'incorporer parmi
» ſes ſujets, une partie des priſonniers
» qu'elle faiſoit à la guerre, eſt aujour-
» d'hui ſur ſon déclin. Elle mettoit, au
» commencement de ce ſiecle, plus de

» dix mille hommes ſous les armes ; à » peine peut-elle actuellement en fournir » deux ou trois mille. Les guerres, les » maladies épidémiques, & l'union » monſtrueuſe des vices que leur ont » apportés les nations civiliſées, avec » les mœurs des ſauvages, l'ont réduite » à ce petit nombre. Elle fixe cependant » encore les regards de tous les peu- » ples qui l'environnent, tant par ſon » amour de la liberté, ſa paſſion pour » la gloire, ſon activité, ſa valeur, que » par l'opinion univerſellement établie, » de ſa ſupériorité ſur tous les Indiens » du Canada. Le peu de cas que ſes » chefs font des richeſſes, n'a point » d'exemple dans nos gouvernemens » policés. Les Iroquois, envoyés à » Paris en 1666, furent moins charmés » de la magnificence des maiſons roya- » les, que des volailles rôties, étalées » en abondance, dans les boutiques de » la rue de la Huchette.

» L'honneur & la honte ſont les pre- » miers mobiles de leurs actions : l'un » fait leur principale récompenſe, l'au- » tre, leur plus grand châtiment. La » maturité dans les conſeils, la promp- » titude dans l'exécution, la bonne foi

» dans les traités, la fidélité à les ob-
» ſerver, un courage à l'épreuve, une
» valeur intrépide, une conſtance hé-
» roïque dans les tourmens, une éga-
» lité d'ame, que l'adverſité, ou la
» proſpérité n'alterent jamais, telles
» ſont les bonnes qualités de ce peuple
» barbare, léger, fainéant, ingrat,
» ſoupçonneux, traître, vindicatif,
» & d'autant plus dangereux, qu'il ſait
» mieux couvrir ſon reſſentiment & ſa
» perfidie : il exerce envers ſes enne-
» mis, des cruautés inouies, & ſur-
» paſſe, dans l'invention des tourmens,
» tout ce que l'hiſtoire des anciens ty-
» rans peut offrir de plus inhumain ».

Mais ceci ne regarde pas ſeulement les Iroquois : il y a ſi peu de différence dans les coutumes, les mœurs, le caractere de tous les ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, qu'on peut attribuer à chacune de ces nations en particulier, ce que vous venez de lire d'une ſeule.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 15 Février 1749.

LETTRE CII.

SUITE DU CANADA.

L'HEUREUX pays, Madame, que celui que vous habitez; déjà vous jouiſſez de tous les charmes du printems, tandis qu'ici, quoiqu'auſſi près du ſoleil, que vos provinces méridionales, on ne peut encore mettre le nez à l'air, ſans être fourré comme un ours. Avant la fin de l'automne, les rivieres ſont glacées; & la terre, couverte de neige, nous cache, pendant ſix mois, les beautés de la nature. Nulle différence entre les rivieres & les campagnes; & par conſéquent nulle variété. Les arbres ſont chargés de frimats; des glaçons pendent à toutes les branches; & il ſeroit dangereux de s'y arrêter. Si le ciel eſt ſerein, il ſouffle, de la partie de l'Ou-Eſt, un vent qui vous coupe le viſage. Si le vent tourne au Sud, ou à l'Eſt, le tems s'adoucit; mais il tombe une neige ſi épaiſſe, qu'on ne voit point à dix pas de ſoi. S'il ſurvient un dégel, adieu le poiſſon, la volaille, le gibier,

toute la viande, en un mot, que, ſur la foi de la gelée, on tenoit en réſerve. On fait ces proviſions à la fin d'octobre, par la difficulté de nourrir les beſtiaux pendant l'hiver, de conſerver en vie les oiſeaux de baſſe-cour dans les grands froids, & de pêcher au travers de la glace.

Pluſieurs cauſes contribuent à rendre ici cette ſaiſon plus rigoureuſe qu'elle ne l'eſt en France ſous le même degré. Il n'y a point de pays où il y ait plus de bois, de lacs & de montagnes; il en eſt peu, dont le territoire ſoit plus mêlé de pierres & de ſable. Ce mêlange d'humide & de ſec, forme les glaces & les neiges, dont la quantité produit l'excès & la durée du froid que nous éprouvons. Il ne m'a cependant pas empêché de voyager chez les Hurons, qui regardent les miſſionnaires comme leurs peres, les François comme leurs freres, tous les étrangers comme leurs amis.

Ils étoient actuellement en guerre avec les Iroquois, pour qui ils ont une haine implacable, & contre leſquels ils venoient de remporter une victoire ſignalée. J'arrivai préciſément lorſqu'ils entroient en triomphe dans la bourgade.

Les Hurons marchoient deux à deux ; & entre les rangs étoient leurs priſonniers couronnés de fleurs, le viſage & les cheveux peints, le corps preſque nud, les bras liés au-deſſus du coude, avec une corde que tenoient les vainqueurs. Ces infortunés chantoient ſans ceſſe leurs chanſons de mort, d'un ton lugubre & fier, & n'avoient l'air ni humilié ni ſouffrant.

S'ils paſſent dans un village allié de la nation victorieuſe, les habitans viennent au-devant d'eux, & ſe préparent à ſe donner un divertiſſement cruel à leurs dépens. Dès qu'on les a joints, on les arrête ; & tandis qu'ils chantent l'hymne funebre, tout le village danſe autour d'eux ; & c'eſt à qui leur fera le plus de mal. On ne trouve pas mauvais qu'ils ſe défendent ; & l'on en rit ; mais liés comme ils ſont, & accablés par le nombre, cette défenſe leur devient inutile. Les vainqueurs, qui ont des droits ſur eux, s'en dépouillent en quelque ſorte, à l'entrée des bourgades, pour laiſſer à leurs alliés la ſatisfaction de s'en divertir. C'eſt une eſpece de triomphe, dont le peuple a tout le plaiſir, & les guerriers tout l'honneur.

Mais comme ces derniers n'abandonnent leurs droits que pour un tems, & qu'ils ont intérêt de ramener les priſonniers le moins diſgraciés qu'il eſt poſſible, il eſt établi que ceux qui ſe plaiſent à les mutiler, faſſent un préſent qui dédommage les perſonnes, auxquelles ces mêmes priſonniers devoient appartenir. Si ces perſonnes ſont de quelque conſidération, elles vont au-devant de ceux qu'elles ont envie de ſauver, les conduiſent elles-mêmes par la main, & épargnent, par ce moyen, à ces malheureux, les tourmens qui leur étoient deſtinés. Dès ce moment, le plaiſir ne conſiſte plus qu'à les voir danſer, à les entendre chanter des chanſons de leur pays, ou celles qu'ils ont appriſes de leurs vainqueurs pendant la route. D'une cabane on les conduit dans une autre; & on les promene ainſi, pendant quelques jours, juſqu'à ce qu'on ait enfin décidé de leur ſort.

Nos Hurons s'arrêterent à peu de diſtance de leur bourgade; & le chef fit prévenir le village de ſon retour. Le député s'avança à la portée de la voix, & pouſſa différens cris, qui donnerent

une idée générale du ſuccès, & des principaux événemens de la campagne. Il marqua d'abord le nombre d'hommes qu'on avoit perdus, par autant de cris de mort. Auſſi-tôt les jeunes gens du village ſe détacherent, pour aller prendre d'autres informations; & enſuite toute la bourgade y accourut. Mais un ſeul homme aborda le député, apprit de lui les nouvelles qu'il apportoit; & ſe tournant à chaque fois vers ceux qui l'accompagnoient, il les répétoit à voix haute, avec toutes leurs circonſtances; & on lui répondoit par des acclamations. Enſuite le député fut conduit dans une cabane, où les anciens recommencerent les mêmes queſtions; & lorſque la curioſité publique fut ſatisfaite, un crieur invita la jeuneſſe à marcher au devant des guerriers, & les femmes à leur porter des rafraîchiſſemens.

Les ſauvages ont ce reſpect les uns pour les autres, que quelque complette que ſoit leur victoire, & quelque avantage qu'ils aient remporté ſur l'ennemi, le premier ſentiment qu'ils font paroître, c'eſt celui de la douleur pour ceux qu'ils ont perdus parmi les leurs. Toute la bourgade doit y participer; on ne

prend part aux bonnes nouvelles, que lorſqu'on a donné aux morts tous les regrets qui leur ſont dus. Ce n'eſt qu'après s'être acquitté de ce premier devoir, que chacun ſe livre à la joie qu'inſpire le retour des vainqueurs; & cette joie ſe manifeſte principalement par des cruautés envers les vaincus.

Nos guerriers eurent à peine fait quelques pas, qu'ils s'arrêterent; & prenant un de leurs priſonniers, ils lui reprocherent toutes les fureurs qu'il avoit exercées contre les Hurons. Puis lui ayant déclaré qu'il devoit s'attendre aux mêmes traitemens, ce miſérable entonna ſon cantique funebre. Son ſupplice, accompagné de toutes les horreurs rapportées dans ma lettre précédente, me fit frémir. Ce que je pus obtenir de ces barbares, fut qu'ils abrégeroient la peine de leur victime. Un d'entre eux lui ôta la vie d'un coup d'arquebuſe; & les autres lui ouvrirent le ventre, jetterent ſes entrailles, lui coûperent la tête, les bras & les jambes qu'ils diſperſerent de côté & d'autre, & ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec quantité d'autres enlevées ſur le champ de bataille.

Le cœur fut coupé par morceaux; & on le fit manger aux autres captifs. Parmi eux étoit un frere du mort, qui fut forcé d'en recevoir dans ſa bouche ; mais il le rejetta auſſi-tôt.

Dès que les vainqueurs furent à la vue de leurs cabanes, ils couperent de longs bâtons, auxquels ils attacherent les chevelures qu'ils avoient enlevées, & les porterent comme en triomphe. Les femmes accoururent au-devant d'eux ſur des canots; & ſe jettant à la nage, elles prirent des mains de leurs maris, ces marques de leur victoire, qu'elles pendirent à leur cou.

La maniere dont les ſauvages dépouillent leurs ennemis vaincus, & quelquefois encore vivans, de ces chevelures, ne peut ſe lire ſans horreur. Ils cernent la peau qui couvre le crâne, la coupent au-deſſus du front & des oreilles, juſqu'au derriere de la tête, & l'arrachent, comme on écorche un veau ou un mouton. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt qu'on ne meurt pas toujours de cette cruelle opération : j'ai vu une femme, qu'un pareil accident avoit fait nommer la *tête pelée*, qui ſe portoit encore bien : ces ſortes d'exemples ne ſont pas rares.

Les ſauvages préparent cette peau, comme ils font celles des bêtes qu'ils tuent à la chaſſe. Ils l'étendent enſuite ſur un cercle, & la peignent de diverſes couleurs. Quelquefois ils tracent, du côté oppoſé aux cheveux, le portrait, ou la peinture hiéroglifique de celui à qui ils l'ont enlevée, & la portent en triomphe au bout d'une perche. Ceux qui reçoivent ces chevelures, les conſervent avec ſoin, en font un ornement dans les ſolemnités publiques, & les ſuſpendent enſuite à la porte de leurs cabanes, où le tems acheve de les conſumer, à peu près comme on voit nos chaſſeurs orner l'entrée de leurs maiſons, de têtes ou de pattes d'oiſeaux de proie ou de bêtes fauves. Il y a des nations de l'Amérique, qui écorchent le corps de leurs ennemis morts, & ſe ſervent de la peau des mains, pour en faire des poches à tabac.

Après les premiers tranſports de joie, cauſés par la nouvelle de la victoire, on fit le partage des priſonniers : ceux qu'on deſtinoit à l'adoption, furent mis à couvert par leurs parens futurs, qu'on avoit fait avertir, & qui les

allerent prendre par des chemins détournés, pour les conduire à leurs cabanes. Les autres, dont le ſort n'étoit pas encore décidé, furent abandonnés à la fureur des femmes; & j'admirois comment ces malheureux pouvoient réſiſter à tous les maux qu'une cruauté ingénieuſe leur faiſoit endurer. Deux de ces femmes, dont l'une avoit perdu ſon fils à la guerre & l'autre ſon mari, étoient comme deux furies qui s'attachoient à leurs victimes, avec une inhumanité incroyable. Je n'entreprendrai point de repréſenter juſqu'où la rage les emporta l'une & l'autre. Toutes les loix de l'humanité & de la pudeur furent oubliées; chaque coup qu'elles portoient, faiſoit craindre qu'il ne fût mortel, ſi l'on ne ſavoit combien, dans ces ſortes d'occaſions, elles ſont ingénieuſes à prolonger les ſupplices.

Dans la répartition des captifs, les femmes ſont toujours partagées les premieres. On ſatisfait enſuite aux engagemens que les chefs ont pris avant leur départ. Si le nombre des priſonniers excede celui des prétendans, on fait préſent du ſurplus aux alliés; &

lorſqu'il ne s'en trouve point aſſez, on y ſupplée par des chevelures.

C'eſt le conſeil de la nation qui regle la diſtribution des captifs, & qui décide de leur ſort, à moins que les meres de famille n'en diſpoſent différemment; car elles ſont toujours les maîtreſſes de donner la vie ou la mort, à ceux même qui ont déjà été jugés par le conſeil. Après la délibération des anciens, tout le monde eſt invité à ſe rendre dans une place, où le partage ſe fait ſans conteſtation & ſans bruit. Quelquefois, au lieu d'envoyer l'excédent des priſonniers aux autres villages, on en fait préſent à divers particuliers qui n'y ont aucun droit, mais qui, jouiſſant d'une certaine conſidération dans la bourgade, méritent ces égards, & diſpoſent, dès ce moment, du ſort de leur eſclave. La perte de ces captifs eſt comme aſſurée, s'ils tombent dans une cabane où l'on ait perdu beaucoup de guerriers, ou quelque autre perſonne que ce puiſſe être, ne fût-ce qu'un enfant à la mamelle, dont le deuil eſt encore récent. Ils ne courent pas moins de riſque, ſi leur âge, leur phiſionomie ou leur caractere ne plaiſent pas,

ſi l'on craint de n'en point tirer aſſez de ſervices, ou ſi on les applique à des cabanes pauvres, peu en état de les habiller & de les nourrir.

Quand un eſclave eſt deſtiné à mourir, on a ſoin de lui cacher ſon ſort; & juſqu'au tems de l'exécution, il eſt traité avec autant de ménagement, que s'il avoit le bonheur d'être adopté. On lui donne même des filles dont il peut jouir: on ne lui épargne ni la nourriture, ni les vêtemens; & comme il doit être immolé au dieu de la guerre, c'eſt une victime qu'on engraiſſe pour le ſacrifice. Lorſque le moment approche, ſi c'eſt à une mere, à une épouſe qu'il ait été livré, elle devient tout-à-coup une furie, qui paſſe des plus tendres careſſes aux derniers excès de cruauté.

Cette guerre des-Hurons, contre les Iroquois, dont je voyois de mes yeux des effets ſi cruels, duroit depuis environ dix huit mois. Le miſſionnaire, que j'avois l'honneur d'accompagner dans ſes travaux apoſtoliques, en avoit vu faire la déclaration, & m'en fit le récit de la maniere ſuivante. « J'étois alors, » me dit-il, dans un petit fort que les

» François venoient de bâtir. Vers le mi-
» lieu de la nuit, j'entendis un cris hor-
» rible, qu'on m'apprit être le cri de
» guerre. Bientôt je vis une troupe de
» ſauvages, amis de la France, entrer
» dans le fort en chantant. Trois ou qua-
» tre des plus braves, dans un équipage
» terrible, & ſuivis de preſque tous les
» Hurons qui demeuroient aux environs
» du fort, après avoir parcouru les caba-
» nes, vinrent ſe faire entendre au com-
» mandant. J'avoue, ajouta le miſ-
» ſionnaire, que cette cérémonie m'inſ-
» pira de l'horreur; & que juſqu'alors,
» je n'avois pas encore ſi bien ſenti que
» j'étois parmi des barbares. Leur chant
» a toujours quelque choſe de lugubre;
» mais ici je le trouvai effrayant. Il me
» parut que dans leurs chanſons, ils in-
» voquoient le Dieu de la guerre, qu'ils
» appellent *Areskoui*. Quoiqu'il ſoit
» tout à la fois le ſouverain des dieux,
» le créateur & le maître du monde,
» le génie qui gouverne tout, &, ſui-
» vant l'expreſſion de ces peuples, le
» Grand Eſprit, il eſt particuliérement
» invoqué pour les expéditions mili-
» taires. Son nom eſt le cri de guerre
» au fort du combat. Dans les marches

» même, on le répete ſouvent, pour » s'encourager, pour implorer ſon aſ- » ſiſtance.

» Nos braves Hurons (c'eſt toujours » le miſſionnaire qui parle) tenoient la » hache levée, & la chaudiere ſuſpen- » due. De ces deux façons de déclarer » la guerre, la derniere eſt la plus ſo- » lemnelle. On lui donne, pour origine, » l'uſage barbare de manger les priſon- » niers, après les avoir fait bouillir. Il » eſt une autre façon d'exprimer qu'on » ſe battra avec fureur : c'eſt de dire » qu'on mangera les ennemis; mais l'on » ne ſuſpend la chaudiere, que lorſqu'il » eſt queſtion d'une guerre entre plu- » ſieurs nations. On ſe contente de le- » ver la hache pour une ſimple que- » relle; & chaque particulier en a le » droit.

» On engage les alliés à prendre parti » dans une guerre, en leur envoyant le » *Vaſe d'Aſſociation* : c'eſt une grande » coquille pour les inviter à boire du » ſang, ou, ſuivant leur façon de parler, » le bouillon de la chair des vaincus. » Il eſt rare que ces barbares réſiſtent » à une pareille invitation. Souvent » même, ſans y être priés, le moindre

motif les détermine, ſur-tout celui de » la vengeance; car ils ont toujours » quelque injure ancienne ou nouvelle » à punir.

Le deſir de remplacer les morts, » d'appaiſer leurs ombres, le caprice » d'un particulier, un ſonge, ou d'au- » tres prétextes, font ſouvent partir » pour la guerre, une troupe d'aven- » turiers qui n'y penſoient pas le jour » précédent. Il eſt vrai que ces petites » expéditions, qui ſe font ſans l'aveu » du conſeil, ſont ordinairement ſans » conſéquence; mais, en général, on » n'eſt pas fâché de voir les jeunes gens » s'exercer par des exploits de cette » nature, & s'entretenir dans cet eſprit » guerrier, qui, en les rendant formi- » dables, fait la ſûreté de la nation. » On ne s'y oppoſe donc point ſans » de fortes raiſons: encore n'y em- » ploie-t-on pas l'autorité, parce que » chacun eſt le maître de ſes réſolu- » tions. Si l'on craint que le nombre » de ces partis n'affoibliſſe trop la bour- » gade, & qu'ils n'aillent inſulter quel- » que peuple qu'on veut encore mé- » nager; ou ſi l'on a beſoin d'eux pour » quelque deſſein ſecret, alors on fait

» agir ſous main, pour arrêter les chefs » de l'entrepriſe. On intimide les uns » par de faux bruits, on ſollicite adroi- » tement les autres ; on engage les plus » obſtinés, par des préſens ; à rompre » la partie ; ce qui n'eſt jamais fort diffi- » cile, puiſqu'il ne faut qu'un ſonge » vrai ou ſuppoſé, pour détruire toutes » les intentions de la veille. Mais on » n'emploie ni la force, ni le com- » mandement, pour ne faire ni vio- » lence à l'inclination, ni donner at- » teinte à cette liberté naturelle, dont » les ſauvages ſont ſi jaloux.

» Ces petits partis ne ſont compoſés » ordinairement, que de ſept ou huit » perſonnes d'un village ; & pour ne » point compromettre la nation par des » hoſtilités qui pourroient avoir des » ſuites fâcheuſes, ils vont porter la » guerre chez les peuples les plus recu- » lés. Ils demeurent quelquefois deux » ou trois ans en chemin, font deux ou » trois mille lieues, pour aller caſſer » une tête, enlever une chevelure, ou » faire eſclave un homme qu'ils ne con- » noiſſent pas ; & ils prennent cela » pour de l'héroïſme.

» On m'a raconté qu'un certain Iro-

» quois s'étant approché ſans bruit,
» de la paliſſade d'un village, où il
» entendoit chanter une chanſon de
» guerre, apperçut deux ſauvages ſur
» une eſpece de guérite. Il y monta ſe-
» crétement, déchargea un coup de
» maſſue ſur la tête de l'un, jetta l'autre
» par terre, ſe donna le tems de l'égor-
» ger, leur enleva la chevelure à tous
» deux, & ſe ſauva. Mais ces exemples
» de témérité ſont fort rares. Ils font
» leurs coups d'ordinaire, dans des
» lieux de chaſſe ou de pêche, & quel-
» quefois à l'entrée des bois, comme
» nos voleurs. Après s'être tenus cachés
» dans des broſſailles, pendant pluſieurs
» jours, le malheur de quelques paſ-
» ſans qui ne ſongent à rien moins qu'à
» ſe défendre, leur donne l'avantage de
» la ſurpriſe & de la victoire. Harcelés
» enſuite par la crainte d'être pourſui-
» vis, ils fuient plutôt qu'ils ne battent
» en retraite, caſſent la tête aux bleſſés,
» ou à ceux qui ne ſauroient les ſuivre,
» & ne menent avec eux, que les pri-
» ſonniers qu'ils veulent ou qu'ils peu-
» vent garder. Ils brûlent les autres; &
» s'ils ſont preſſés, ils les attachent à un
» arbre, & mettent le feu à l'arbre voi-

» ſin, pour les laiſſer ſouffrir plus long-
» tems. Ces miſérables, ainſi abandon-
» nés, meurent comme des forcenés,
» ou du feu lent qui les conſume, ou
» de la faim cruelle qui les dévore, ſi
» le feu n'a pu s'allumer aſſez bien, pour
» leur faire ſentir ſon activité.

» Une guerre qui intéreſſe toute la na-
» tion, ne ſe conclut pas ſi légérement:
» les inconvéniens & les avantages en
» ſont mûrement examinés, & long-tems
» balancés. Auſſi tôt que celle de nos
» Hurons fut réſolue, on penſa aux pro-
» viſions d'armes & de vivres, qui ne
» demanderent pas beaucoup de tems.
» Les cérémonies ſuperſtitieuſes entraî-
» nent plus de longueurs. Celui qui fut
» nommé pour commander, ne penſa
» à former ſon corps de troupes,
» qu'après un jeûne de pluſieurs jours,
» pendant leſquels il eut le viſage, les
» bras, les jambes & la poitrine bar-
» bouillés de noir, & ne communiqua
» avec perſonne. Son unique ſoin étoit
» d'invoquer, jour & nuit, ſon génie
» protecteur, & d'obſerver attentive-
» ment ſes propres ſonges, qui, comme
» vous jugez bien, étoient toujours tels
» qu'il les deſiroit.

» Ce

» Ce tems de prieres, de jeûnes & » de retraite étant paſſé, le Général aſ- » ſembla ſes guerriers; & un baudrier » à la main, il leur tint à peu près ce diſ- » cours: « Mes freres, mes camarades, » mes enfans, mes amis, le Grand Eſprit » autoriſe mes ſentimens & m'inſpire: » le ſang d'un tel n'eſt point eſſuyé; ſon » corps n'eſt point couvert; & je veux » m'acquitter de ce devoir ». Il continua » d'expoſer les motifs qui lui faiſoient » prendre les armes; & il ajouta: » ainſi, je ſuis réſolu d'aller dans le » pays des Cinq Nations, lever des che- » velures, & faire des priſonniers. Si » je péris dans cette glorieuſe entre- » priſe, ou ſi quelqu'un de ceux qui » voudront m'accompagner, y perd » la vie, ce collier ſera la récompenſe » de celui qui prendra ſoin d'enſevelir » les morts; & nous ne demeurerons » pas couchés dans la pouſſiere ». En » finiſſant, il mit à terre ſon baudrier; » & celui qui le prit, ſe déclara ſon » lieutenant, en le remerciant du zèle » qu'il faiſoit éclater pour la vengeance » de ſes freres, & l'honneur de la pa- » trie.

» Auſſi-tôt on fit chauffer de l'eau

» pour laver la face du Général, & lui » ôter ſon maſque. On accommoda ſes » cheveux qu'on graiſſa & qu'on pei- » gnit. On lui mit d'autres couleurs ſur » le viſage ; & on le couvrit de ſa plus » belle robe. Dans cette parure, il en- » tonna, d'une voix lugubre, ſa chan- » ſon de mort. Enſuite les Guerriers » qui s'étoient offerts de l'accompa- » gner, car on ne contraint perſonne, » chanterent auſſi, l'un après l'autre, » leur hymne militaire. Chacun a un » chant particulier pour ſoi ou pour ſa » famille, qu'il n'eſt pas permis aux » autres de s'approprier.

» Après ces préliminaires, le Chef » alla communiquer ſes vues au con- » ſeil de la nation, qui en délibéra. » L'entrepriſe fut approuvée de nou- » veau ; & le Général fit un feſtin, où » l'on ſervit un chien pour ſeul & uni- » que mets. Avant que de mettre l'ani- » mal dans la chaudiere, on l'offrit au » Dieu des combats ; & cette fête ſe » réitéra durant pluſieurs jours. Mais » c'étoit moins un eſprit de piété, » qu'un ſentiment de rage & de fu- » reur, qui les portoit à ce ſacrifice ; » car leur imagination s'échauffant à

» la vue de ce repas, ils ſe perſua-
» doient dévorer les chairs de leurs
» ennemis, & ne paroiſſoient pas avoir
» de plaiſir plus ſenſible, que de témoi-
» gner le mépris qu'ils en faiſoient, en
» les comparant à leurs chiens ; car
» ils ne donnent point d'autre nom
» à leurs eſclaves. Les Guerriers vin-
» rent à cette aſſemblée, peints d'une
» maniere affreuſe, bizarre, & pro-
» pre à inſpirer de la terreur.

» Il faut obſerver qu'à chaque feſ-
» tin, le Chef, ou premier capitaine,
» fit un diſcours, où il parla de lui
» avec aſſez de modeſtie ; mais il ne
» manqua jamais de faire l'éloge de
» ceux qui avoient eu le malheur de
» périr à la guerre, & dont il falloit
» venger la mort par celle des ennemis :
» C'étoient des hommes, diſoit-il ;
» comment avons-nous pu les oublier,
» & demeurer ſi long-tems tranquilles
» ſur nos nattes ? Jeuneſſe, redoublez
» de courage ; rafraîchiſſez vos che-
» veux ; peignez-vous le viſage ; pré-
» parez vos arcs ; rempliſſez vos car-
» quois ; faites retentir nos forêts de
» vos cris de guerre ; déſennuyons nos
» morts ; apprenons-leur qu'ils ſont

» vengés. Puis s'adreſſant au Dieu de » la guerre, je t'invoque, ajouta-t-» il, afin que tu me ſois favorable dans » mon entrepriſe; j'invoque auſſi tous » les Eſprits bons & mauvais, tous » ceux qui ſont dans les airs & ſur la » terre, afin qu'ils me conſervent, moi » & ceux de mon parti, & que nous puiſ-» ſions, à la ſuite d'une campagne heu-» reuſe, retourner victorieux dans nos » cabanes ».

» Après les applaudiſſemens que ce » diſcours ne manqua pas d'exciter, les » ſauvages commencerent leurs danſes » militaires. Le Chef frappa à l'un des » poteaux de ſa hutte avec ſon caſſe-» tête; & tous lui répondirent de la » même maniere: c'étoit une déclara-» tion publique de la réſolution qu'ils » prenoient de le ſuivre. Pluſieurs, » s'exerimant de leurs armes, firent » mine de frapper quelqu'un des aſſiſ-» tans, comme s'ils euſſent voulu dire, » par ce geſte, que c'étoit ainſi qu'ils » avoient tué ou aſſommé leurs enne-» mis. Il n'eſt permis qu'à ceux qui ſe » ſont déjà ſignalés par quelque belle » action, d'en uſer de la ſorte; encore » faut-il qu'ils faſſent, ſur le champ, un

» préſent à celui à qui s'adreſſe cette
» eſpece d'inſulte.

» Le Général s'avança au milieu de
» l'aſſemblée, ſon caſſe-tête à la main,
» & ſe remit à chanter. Ses ſoldats
» lui répondirent ſur le même ton,
» & jurerent de vaincre ou de périr.
» Mais cet engagement ne les aſſujettit
» à aucune dépendance : tout ſe réduit
» à promettre beaucoup d'union & de
» de courage. Ceux qui s'enrôlent,
» donnent au Chef un morceau de bois
» avec une marque particuliere ; &
» celui qui retireroit ſa parole, ſeroit
» à jamais déshonoré. Il fut un tems,
» où l'on faiſoit mourir ceux qui ne
» rempliſſoient pas leur engagement.
» Cet uſage n'a plus lieu, on ne s'ob-
» ſerve plus à la rigueur. Il y a cepen-
» dant encore des exemples de ſévé-
» rité ; & l'on a vu des Chefs caſſer
» la tête de ſang froid, à des particu-
» liers qui avoient abandonné le dra-
» peau, ſous lequel ils s'étoient enrôlés.

» Pour revenir à nos Hurons, cha-
» cun expoſa ſes prétentions ſur le nom-
» bre des priſonniers qu'il eſpéroit ob-
» tenir, pour lui ou pour les ſiens, au

« retour de la campagne. On fit des pré-
» ſens au Général, qui donna ſa parole,
» qu'au défaut de captifs, il accorderoit
» des chevelures à tous ceux qui étoient
» dans le cas de mériter cette faveur.
» Depuis ce moment, juſqu'au départ
» des Guerriers, on paſſa les nuits à
» chanter; & les jours on travailla aux
» préparatifs. Si la marche doit ſe faire
» par eau, on conſtruit, ou l'on répare
» les canots; & ſi c'eſt en hiver, on ſe
» fournit de raquettes pour aller ſur la
» neige, & de traineaux pour porter
» le bagage, les malades & les bleſſés.
» Un ſeul homme, à l'aide d'une longue
» bande de cuir, qui lui paſſe ſur la
» poitrine, ſuffit pour tirer une de ces
» voitures. Les femmes s'en ſervent
» pour porter leurs enfans; mais c'eſt
» ſur le front qu'elles appuient cette
» courroie. A quelques différences près,
» les raquettes de nos ſauvages reſſem-
» blent aſſez aux diverſes ſortes de pa-
» tins, que vous avez pu voir chez les
» Lapons & les Samoïedes. Leurs canots
» ne ſont autre choſe, que de groſſes
» tiges de chêne, creuſées & longues
» de trente à quarante pieds. Autre-
» fois ils employoient le feu pour

» creuſer ces arbres ; mais depuis quel-
» que tems, ils ſe ſervent, avec beau-
» coup d'adreſſe & d'intelligence, des
» inſtrumens que nous leur avons ap-
» portés d'Europe. Ces canots peuvent
» contenir quinze ou vingt perſonnes ;
» & les Hurons ſavent ſi bien les gou-
» verner, qu'on les voit remonter avec
» une légéreté incroyable, contre le
» courant de la riviere.

» Le jour du départ arriva ; & les
» adieux des Guerriers ſe firent avec
» tous les témoignages d'une vive ten-
» dreſſe. Chacun voulut avoir un gage
» de leur amitié, & conſerver quelque
» choſe qui eût été à leur uſage. On chan-
» gea avec eux, de robe, de couverture ;
» & tel, avant que de ſortir du village,
» fut dépouillé vingt ou trente fois,
» à proportion du degré d'eſtime où
» il étoit parmi les ſiens, ou du nombre
» d'amis qu'il avoit dans la bourgade.

» Tous les ſoldats s'étoient ren-
» dus chez le Général, qui n'avoit pas
» ceſſé d'être armé, depuis qu'il en
» portoit le titre. Il ſortit de ſa cabane
» en chantant ; & après une harangue
» courte, mais énergique, tous le ſui-
» virent dans un profond ſilence. A quel-

» que diſtance de l'habitation, ils firent » en l'air, une décharge de leur mouſ- » queterie ; & le Chef continua à chan- » ter, juſqu'à ce qu'il fût hors du vil- » lage. Cette même diſcipline s'obſer- » va tous les jours, dès qu'on ſe fut mis » en marche. Les femmes prirent les de- » vants avec les proviſions ; & auſſi- » tôt que leurs maris les joignirent, ils » leur remirent leurs habits, & demeu- » rerent preſque nuds, parce qu'on » étoit alors dans le fort de l'été.

» Depuis que les François leur ont » procuré des armes à feu, les Hurons » ont abandonné l'arc, la fleche, le » javelot, & ne ſe ſont réſervé que » le caſſe-tête. C'eſt une petite maſ- » ſue de bois très-dur, dont la tête » eſt ronde d'un côté, & tranchante » de l'autre. Pour ſe reconnoître & ſe » rallier, ils ont des eſpeces de dra- » peaux, faits d'une certaine écorce » d'arbre, ſur leſquels eſt tracée la » marque de leur nation, de leur bour- » gade, de leur famille, ou de leur gé- » néral. Ils portent ces enſeignes au » bout d'une perche ; & chacun eſt le » maître de prendre celle qu'il juge à » propos.

» Chaque guerrier ſe fait auſſi un » ſimbole, qui repréſente ſon génie tuté- » laire ; car ce peuple eſt perſuadé que » tout homme a le ſien, comme nous » autres, notre ange gardien. On le nom- » me *Okki*, chez les Hurons, & *Mani-* » *tou*, dans la langue algonquine. C'eſt » à lui qu'on a recours dans les entre- » priſes périlleuſes, ou pour obtenir » quelque faveur particuliere. Mais ces » gens-ci ne croient pas, comme nous, » que dès la naiſſance, ce Génie bien- » faiſant les prenne ſous ſa protection. » C'eſt une grace qu'il faut avoir mé- » ritée, & à laquelle on ſe diſpoſe par » différentes préparations. On com- » mence par noircir la tête du proſé- » lite ; enſuite on le fait jeûner pendant » pluſieurs jours, durant leſquels ſon » Génie futur doit ſe manifeſter à lui par » des ſonges. Son cerveau échauffé par » le jeûne, ne manque pas de lui en four- » nir de toute eſpece ; & c'eſt toujours » ſous quelque ſimbole, que le Mani- » tou ſe fait connoître. Tantôt c'eſt le » pied d'un animal ; tantôt un inſtru- » ment de guerre, un arbre, une pierre, » un morceau de bois, &c.

» Sous quelque figure que l'Eſprit ſe

» manifeſte, on la conſerve avec ſoin ;
» on la grave ſur ſon corps, ſur ſes
» armes, ſur ſes drapeaux, &c. On eſt
» perſuadé que chaque choſe, dans la
» nature, a ſon Okki ou ſon Manitou.
» Le nombre n'en eſt pas déterminé ;
» l'imagination en fait voir dans toutes
» les choſes naturelles, mais encore
» plus dans celles dont les reſſorts ſont
» inconnus. On en diſtingue de plu-
» ſieurs ordres, auxquels on attribue
» différentes vertus. Tout ce qui eſt au-
» deſſus de l'intelligence de ces bonnes
» gens, eſt ſuppoſé avoir un Génie pro-
» tecteur d'un rang éminent ; & l'ex-
» preſſion commune eſt de dire : *c'eſt*
» *un Eſprit.* Ils l'emploient auſſi pour
» ceux qui ſe ſignalent par des connoiſ-
» ſances, des talens, ou des actions
» extraordinaires : ce ſont des Eſprits ;
» c'eſt-à-dire, qu'ils ſont dirigés par un
» Manitou d'un ordre ſupérieur. Les
» prêtres, magiciens, ou jongleurs,
» car ici ces trois mots ſignifient la
» même choſe, ſe vantent de la préſéan-
» ce de leur Génie ſur ceux des autres
» hommes. Ils ſont venus à bout de
» perſuader aux ſauvages, qu'ils éprou-
» vent des tranſports extatiques, pen-
» dant leſquels l'Ange protecteur leur

» découvre l'avenir, & leur fait con-
» noître les choſes les plus éloignées.
» Les femmes ont auſſi leurs Manitous;
» mais elles y attachent moins d'im-
» portance que les hommes, contre
» l'ordinaire des autres pays, où le ſexe
» le plus foible eſt communément le
» plus ſuperſtitieux.

» La conſervation de ces ſimboles
» eſt le principal ſoin qui occupe nos
» ſauvages. On les met dans un ſac de
» jonc, peint de différentes couleurs;
» & on les fait marcher devant la
» troupe, ſous la garde des plus an-
» ciens & des plus braves de chaque
» famille. On attache une très-haute
» diſtinction à porter ce ſac; il donne
» droit de ſurvivance pour le com-
» mandement, ſi le Chef & ſon lieute-
» nant meurent pendant la guerre.
» L'Arche des Hébreux & l'Oriflamme
» des François étoient moins honorées
» dans leur camp, que ne l'eſt, de nos
» Hurons, un ſac de Manitous. L'u-
» ſage eſt de les dépoſer dans un petit
» retranchement environné de paliſ-
» ſades, & de les invoquer ſoir &
» matin. Cet acte de religion diſſipe
» toutes les craintes; & l'armée mar-

» che & dort tranquillement ſous la pro-
» tection de ces Eſprits protecteurs.

» Quoiqu'on leur donne en géné-
» ral, des noms qui leur ſont communs
» avec le Premier Être, on ne les con-
» fond cependant jamais avec lui. Ce
» ne ſont que des Génies ſubalternes,
» dans la plupart deſquels les ſauvages
» reconnoiſſent un caractere mauvais,
» plus porté à faire du mal que du bien.

» Nos Guerriers, dans leur route,
» ne marcherent qu'à petites journées.
» Ils ſe formoient des préſages de tout
» ce qu'ils rencontroient en chemin, &
» avoient, comme les Argonautes,
» leur Orphée & leur Mopſus, c'eſt-
» à-dire, leurs jongleurs, qui tirant
» ſelon leurs principes, des conſé-
» quences bonnes ou mauvaiſes, avan-
» çoient la marche, ou la retardoient
» à leur gré. Auſſi long-tems qu'on ne
» ſe crut point dans un pays ſuſpect,
» on négligea toutes ſortes de précau-
» tions; chacun chaſſoit de ſon côté;
» & rarement on ſe trouvoit pluſieurs
» enſemble. Mais à quelque diſtance
» qu'on ſe fût écarté, tout le monde
» ſe raſſembloit à l'heure & dans le lieu
» marqués par le Chef. Ces gens ont un

» talent admirable, & qui approche de
» l'inſtinct, pour s'orienter & trouver
» les chemins. Dans les forêts les plus
» épaiſſes, & dans les tems les plus
» ſombres, ils vont droit où ils veu-
» lent aller, & dirigent leur marche
» auſſi ſûrement qu'avec une bouſſole.

» Un autre talent, plus admirable en-
» core, & qu'ils poſſedent au ſouve-
» rain degré, c'eſt de connoître ſi l'on
» a paſſé dans quelque lieu. Sur les
» herbes les plus courtes, ſur la terre
» la plus dure, ſur la pierre même,
» ils découvrent des indices certains,
» & diſtinguent non-ſeulement les veſ-
» tiges des hommes de ceux des fem-
» mes, mais encore les traces des dif-
» férens peuples. Par la façon dont elles
» paroiſſent tournées, par la figure des
» pieds, par la maniere dont ils ſont
» écartés, du premier coup d'œil, ils
» diront, ſans ſe tromper, de quelle
» nation, de quel ſexe, de quel âge,
» & de quelle taille ſont les perſonnes
» dont ils voient les veſtiges, & com-
» bien il y a de tems qu'ils ſont im-
» primés. Si ces perſonnes ſont de leur
» connoiſſance, ils ne tarderont pas à
» dire, ce ſont les pas d'un tel, ou

» d'une telle. S'ils s'apperçoivent que » cet endroit ait été le lieu d'un rendez- » vous ſuſpect, ils ont la malice d'en » couper l'herbe, pour exprimer ce que » la bouche ne peut dire avec décence. » Ce langage eſt entendu de tout le » monde; il eſt rare que l'on s'y trompe.

» Dès qu'on fut arrivé ſur les terres » ennemies, on fit un grand feſtin, » après lequel chacun s'endormit. Au » réveil, ceux qui ſe reſſouvinrent de » leurs ſonges, voulurent ſe les faire » expliquer. Si l'on ne peut les deviner, » il eſt permis à ceux qui les ont eus, de » s'en retourner dans leur bourgade; » ce qui, comme vous voyez, n'eſt » pas d'une petite reſſource pour les » poltrons.

» Après de nouvelles informations, » on ſe remit en marche. Le campe- » ment, quand on arrivoit au lieu où » l'on devoit coucher, étoit bientôt » fait. Les uns renverſoient leurs ca- » nots ſur le côté, pour ſe garantir du » vent; d'autres plantoient quelques » branches de feuillages ſur la grêve, » ou les étendoient ſur leurs nattes. » Quelques-uns portoient avec eux, » des écorces de bouleau, roulées

» comme du papier, avec leſquelles ils
» avoient bientôt dreſſé une eſpece de
» tente. Les plus jeunes de la troupe,
» lorſqu'il n'y a point de femmes, allu-
» ment le feu, & ſont chargés du ſoin
» de faire bouillir la chaudiere.

» On ne manquoit jamais, à l'en-
» trée de la nuit, d'envoyer des cou-
» reurs, pour s'aſſurer ſi l'on étoit en-
» core éloigné des ennemis. Dès qu'on
» les eut découverts de fort loin, à l'o-
» deur de leur fumée, on tint conſeil;
» &, dans le deſſein de les ſurprendre
» pendant le ſommeil, il fut réſolu de
» les attaquer à la pointe du jour.
» Toute la nuit, on fut couché ſur le
» ventre, ſans changer de place. L'ap-
» proche ſe fit dans la même poſture,
» en ſe traînant ſur les pieds & ſur les
» mains, juſqu'à la portée du fuſil.
» Alors tous ſe leverent; le Chef donna
» le ſignal; & la troupe y répondit par
» d'horribles hurlemens. Elle fit en mê-
» me tems la premiere décharge; &,
» ſans laiſſer aux Iroquois le tems de
» ſe reconnoître, elle fondit ſur eux,
» le caſſe-tête à la main. La mêlée fut
» ſanglante; mais les Hurons reſterent
» vainqueurs.

» Après le combat, on leva les che-
» velures des morts ou des mourans ;
» & l'on ne penſa à faire des priſon-
» niers, que lorqu'on vit l'ennemi en
» pleine fuite. On courut après les
» fuyards ; & l'on en prit pluſieurs qui
» ſe rendirent d'aſſez bonne grace.
» D'autres ſe défendirent, & forme-
» rent de petits combats particuliers.
» Dans ces ſortes d'occaſions, leur pe-
» tit nombre leur permet de s'attacher,
» pour ainſi dire, corps à corps, & de
» ſe battre comme faiſoient les héros
» de l'Iliade & de l'Enéide. Souvent
» ils ſe connoiſſent, ſe parlent, ſe de-
» mandent des nouvelles, ſe haran-
» guent, & ne ſe tuent qu'après s'être
» fait quelques complimens, qui ren-
» dent vraiſemblables les dialogues mi-
» litaires d'Homere & de Virgile.

» Les captifs, que leurs bleſſures ne
» permirent pas de tranſporter, furent
» brûlés ſur le champ de bataille ; &
» cette exécution ſe fit dans la pre-
» miere chaleur de la victoire. Ils eu-
» rent par-là moins à ſouffrir, que ceux
» qu'on réſerva pour un ſupplice plus
» lent. On apporta une extrême atten-
» tion à conſerver ces derniers : peu-

it le jour ils furent liés par le cou
par les bras, à une des planches
n canot. Le tems le plus fâcheux
ır eux, fut celui de la nuit. On
étendit nuds ſur le dos, ſans autre
ue la terre, dans laquelle on plan-
uatre piquets pour chaque priſon-
r. On les y attacha par les bras &
les pieds étendus en forme de
ix; & l'on y ajouta un cinquieme
uet, avec un colier qui prenoit le
tif par le cou. Enfin on les cei-
t, par le milieu du corps, avec
ſangle, dont ceux qui en avoient
n, mirent les deux bouts ſous leur
e pendant qu'ils dormoient, afin
tre éveillés ſur le champ, ſi les
ſonniers faiſoient quelque mouve-
nt pour ſe ſauver. Cette poſture
ielle, durant toute une nuit, le de-
nt bien davantage dans la ſaiſon
s couſins. Il n'eſt pas poſſible d'ex-
mer juſqu'où va l'importunité de
s animaux qui volent par millions,
ne ceſſent d'enfoncer leur aiguil-
ı juſqu'au vif, laiſſant, dans cha-
e piqûre, un venin qui cauſe une
lammation & une démangeaiſon
ıpportables.

» Après s'être assurés de leurs pri-
» sonniers, nos Hurons apprirent par
» des coureurs, qu'une troupe nom-
» breuse d'Iroquois étoit retranchée &
» fortifiée dans un camp qu'ils résolu-
» rent d'aller forcer le lendemain. Il est
» difficile de rendre le triste spectacle
» que présentent, chez ces barbares,
» l'attaque & la prise d'une place. Les
» palissades n'étant que de bois, &
» les cabanes d'écorce d'arbre, on a
» beau repousser les assaillans par une
» grêle de traits; ceux-ci portent la
» désolation par des fleches enflam-
» mées, qui mettent en cendres tout le
» village. Ils s'approchent sans crainte,
» avec des espèces de boucliers de
» planche, à la faveur desquels ils
» vont jusqu'au pied de la palissade.
» C'est ainsi que j'ai vu nos Hurons
» franchir les retranchemens de leurs
» ennemis, & s'en rendre les maîtres,
» malgré les traits qui pleuvoient sur
» eux de toutes parts. Représentez-
» vous les vainqueurs, barbouillés de
» noir & de rouge, d'une maniere à
» faire peur, & fiers de leur victoire,
» courir par-tout en forcenés, chan-
» tant leur triomphe, & insultant aux

» vaincus par d'horribles cris. Tout ce
» qui tomba ſous leurs mains, fut im-
» immolé à leur fureur. Ils mirent tout
» à feu & à ſang, dans la premiere
» chaleur du carnage. Les Iroquois, de
» leur côté, n'ignorant pas ce qu'ils
» avoient à attendre de la férocité des
» vainqueurs, & aimant mieux périr,
» que d'être expoſés à d'affreux tour-
» mens, firent des prodiges de valeur.
» Egalement animés par la vengeance
» & le déſeſpoir, ils chercherent la
» mort dans celle de leurs ennemis,
» & ne céderent enfin, que lorſque ac-
» cablés par le nombre & la fatigue, ils
» ſe trouverent dans l'impoſſibilité
» d'une plus longue réſiſtance.

» Ne pouvant conſerver cette mul-
» titude de priſonniers, les Hurons les
» ſéparerent en deux troupes. Les uns
» furent ſacrifiés à la fureur militaire;
» ils réſerverent les autres, pour être
» incorporés parmi eux. Les vieillards
» que leur âge rendoit inutiles, les en-
» enfans & les infirmes, qui euſſent
» été à charge dans la route, & quel-
» ques guerriers conſidérables, qui pou-
» voient encore ſe faire craindre, fu-
» rent les victimes infortunées, que les

» vainqueurs immolerent à leur rage &
» à leur fauſſe prudence. Ils en brûlerent
» pluſieurs, avant que de ſortir du
» camp; & tous les ſoirs, ils en ſacri-
» fioient quelques autres ».

Le Miſſionnaire interrompant ſon récit dans cet endroit, me fit remarquer un ſauvage qui, ſur la brune, rodoit autour d'une cabane, où venoit d'entrer une aſſez jolie fille. Je vous comprends, dis-je, au jéſuite; ce jeune homme attend que la nuit ſoit arrivée, pour *courir l'Allumette*. Vous ſçavez donc, reprit le Miſſionnaire, ce que veut dire cette expreſſion? J'ai lu quelque part, lui répondis-je, que c'eſt le nom que donnent les Canadiens à leurs débauches nocturnes. En effet, ſi l'on en croit quelques voyageurs, on ne parle jamais de galanterie aux filles de ce pays, ſur-tout pendant le jour; courir l'Allumette eſt la ſeule façon de leur dire qu'on les aime, & d'apprendre ſi l'on eſt aimé. Elles s'emporteroient en injures contre un homme qui leur feroit une autre déclaration d'amour; mais comme les cabanes ſont toujours ouvertes, même pendant la nuit, un jeune ſauvage attend, pour y entrer,

que le feu ſoit couvert, & que tout le monde ſoit couché. Alors il ſe préſente avec un morceau de bois allumé, & s'approche de la fille, qui probablement ne dort pas. S'il en eſt mal reçu, il ſe retire ſans bruit. Quelquefois elle permet au galant de s'aſſeoir ſur le pied de ſon lit, uniquement pour la converſation; mais s'il en vient un qui ſoit de ſon goût, elle ſouffle l'allumette; c'eſt lui dire qu'elle a envie de le bien traiter.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce premier Mars 1749.

» ſeroit la ſœur ou la parente de ſon
» épouſe, ſeroit abandonné à toute la
» fureur de ſa vengeance. Quant aux
» qualités perſonnelles, on cherche
» dans un homme, qu'il ſoit brave,
» bon guerrier, bon chaſſeur; dans
» une fille, qu'elle ſoit laborieuſe, do-
» cile, & jouiſſe d'une bonne réputa-
» tion; malgré toutes ces précautions,
» une bonne femme eſt auſſi rare en
» Amérique qu'en Europe.

» Les mariages ſe traitent entre les
» parens; & quoique les jeunes
» gens n'aient aucune part aux ex-
» plications, on ne conclut rien ſans
» leur aveu. Ils s'abandonnent aſſez
» volontiers à la déciſion de leurs fa-
» milles, & ne ſe montrent dépendans
» que dans cette occaſion, la ſeule
» peut-être, où ils devroient l'être
» moins. Les premieres démarches ſont
» faites par des matrones, & rarement
» par les parens de la fille; elle doit
» attendre qu'on la recherche. Si elle
» tarde trop à être demandée, ces
» mêmes matrones ne manquent pas
» de s'intriguer ſous main, pour lui
» trouver un parti qui lui convienne;
» mais on y apporte beaucoup de mé-
» nagemens.

» Dès

» Lorſque le mariage eſt réſolu, les » parens du jeune homme envoient les » préſens qui ſont moins des témoi- » gnages d'amitié, que des ſignes d'eſ- » clavage, tels que le collier, la bûche » & la chaudiere, pour ſignifier que la » femme portera les fardeaux, fera la » proviſion de bois & la cuiſine. C'eſt » même l'uſage, dans quelques en- » droits, qu'elle fourniſſe d'avance la » maiſon de tout le bois néceſſaire pen- » dant l'hiver. Le nouveau marié a auſſi » ſes obligations & ſes charges. Outre » la chaſſe & la pêche, deux devoirs » qui durent toute la vie, il doit faire » une natte pour ſa femme, lui bâtir » une cabane, & y porter tout le gi- » bier qu'il a tué.

» Dès que les préſens ſont acceptés, » le contrat eſt cenſé paſſé, & le ma- » riage conclu. Le garçon ſe rend à » l'entrée de la nuit dans la maiſon de » la fille, accompagnée de toute ſa fa- » mille. On le fait aſſeoir ſur une natte; » la nouvelle épouſe apporte devant » lui un plat de bouillie, & ſe place à » ſes côtés. Non ſeulement elle ne lui » dit rien; mais, par modeſtie, elle lui » tourne un peu le dos, enveloppée

» dans ſa couverture. Le mari mange
» de ce qui lui eſt préſenté ; & c'eſt en
» quoi conſiſte toute la cérémonie nup-
» tiale. Cette bouillie eſt regardée
» comme une nouvelle obligation que
» contracte la femme, de faire les pro-
» viſions & de préparer la nourriture.

» On célebre les noces par des
» chants, des danſes & des feſtins.
» C'eſt dans la cabane de l'époux, que
» ſe prennent les repas ; mais la nou-
» velle mariée en fait les frais, & four-
» nit elle-même les viandes qui doi-
» vent entrer dans la chaudiere. Pen-
» dant que tout le monde ſe divertit,
» les jeunes époux ſemblent ne prendre
» aucune part à la joie : la femme ſur-
» tout paroît ſérieuſe & même triſte,
» de peur qu'on n'imagine qu'elle con-
» noît peu le prix de ſa virginité, ſi
» elle ſe livre au plaiſir, lorſqu'elle eſt
» ſur le point de la perdre. On prétend
» même qu'il y a des endroits où elle
» eſt un an ſans conſommer le mariage.
» La ſeule propoſition qu'on lui feroit
» d'uſer du droit conjugal avant l'an-
» née révolue, ſeroit une inſulte. Il
» ſembleroit qu'on auroit recherché
» ſon alliance, moins par eſtime pour

» elle, que pour ſatisfaire une paſſion
» brutale. Cette victoire, ſi c'en eſt
» une de ſuivre un uſage bizarre, eſt
» d'autant plus difficile, que les nou-
» veaux mariés couchent enſemble tou-
» tes les nuits. Il eſt vrai que les pa-
» rens veillent ſur eux avec la plus
» grande attention, & ont ſoin d'en-
» tretenir un feu continuel, pour ſervir
» de garant qu'il ne ſe paſſe rien contre
» l'ordre preſcrit. Mais il arriva un jour
» qu'un jeune mari, moins continent
» que le vieux d'Arbriſſel, voulut ſe
» prévaloir de l'exemple des Euro-
» péens. L'épouſe en fut ſi outrée,
» que, quoiqu'en la mariant on eût
» conſulté ſon inclination, on ne put
» la contraindre à revoir cet époux in-
» diſcret; & l'on fut obligé de les ſé-
» parer. Dans les lieux où cet uſage ne
» ſubſiſte plus, on ne voit pas encore,
» ſans étonnement, qu'une femme ſoit
» enceinte la premiere année de ſon
» mariage; elle y perdroit un peu de
» ſa réputation; & dans certains pays,
» on la montreroit au doigt.

» Dans d'autres, l'époux eſt en droit
» de couper le nez à ſa femme adultere
» ou fugitive; mais ici on peut ſe quit-

» ter de concert, & les parties ſépa-
» rées ont la liberté de prendre de nou-
» veaux engagemens. Ces peuples ne
» ſauroient concevoir, qu'il puiſſe y
» avoir là-deſſus la moindre difficulté.
« Nous ne pouvions pas vivre en bonne
» intelligence ma femme & moi, diſoit
» l'un d'eux, à un miſſionnaire qui tâ-
» choit de lui faire comprendre l'indé-
» cence de cette ſéparation : mon voi-
» ſin étoit dans le même cas ; nous
» avons changé de femmes ; & nous
» ſommes tous contens. Quoi de plus
» raiſonnable que de ſe rendre mu-
» tuellement heureux, quand il en
» coûte ſi peu, & qu'on ne fait tort à
» perſonne » ?

» Le divorce eſt donc permis chez
» les Hurons, ſur-tout pour des cauſes
» graves, comme une infidélité recon-
» nue, la mauvaiſe humeur des époux,
» leur peu de complaiſance, ou leur
» entêtement pour ceux de leur fa-
» mille, par qui ils ſe laiſſent gou-
» verner. Leur jalouſie & leur inconſ-
» tance mutuelle leur fourniſſent en-
» core diverſes occaſions de rupture.
» S'ils ont des enfans, le mari prétend
» avoir droit de prendre les garçons ;

» mais les meres ſe regardent toujours
» comme les maîtreſſes de les retenir ;
» ce qu'elles font preſque toujours. Les
» enfans eux-mêmes ne paroiſſent ſen-
» ſibles, qu'à l'affront qu'il a fait à leur
» mere en l'abandonnant. Une épouſe
» qui ſoupçonne ſon mari d'infidélité,
» eſt capable de toutes ſortes d'empor-
» temens contre ſa rivale, ſans qu'il
» oſe en prendre la défenſe ; il ſe dés-
» honoreroit par la moindre marque
» de reſſentiment. Au retour d'une
» chaſſe, une femme chagrine ou ſoup-
» çonneuſe, va au-devant de la con-
» cubine, & lui enleve ſans obſtacle
» toute ſa part du gibier. Le Huron le
» voit & n'en dit mot ; l'épouſe a uſé
» de ſon droit ; il n'y prend plus d'in-
» térêt. Si elle ne ſe croit pas encore
» ſatisfaite, & qu'elle tourmente ſon
» mari par ſa mauvaiſe humeur, par ſes
» reproches, celui-ci baiſſe la tête en
» ſilence ; il n'oſe quereller ſa femme,
» encore moins la battre ; mais, fati-
» gué de ſes mauvaiſes façons, il s'en
» ſépare, & la quitte.

» Si c'eſt l'épouſe qui eſt dans ſon
» tort, l'homme diſſimule ſa jalouſie
» tant qu'il peut, & ſe fait un point

» d'honneur de n'en paroître pas affec-
» té : mais il ne tarde guere à rendre,
» avec uſure, les infidélités qu'on lui
» a faites, & met enfin ſa femme dans
» la néceſſité de ſouffrir avec moins de
» peine, qu'il la répudie. Quelquefois
» un mari outragé porte la vengeance
» beaucoup plus loin : témoin ce que
» me diſoit un de nos miſſionnaires, &
» que je vous rends dans les mêmes
» termes.

» Un ſauvage mécontent de ſa fem-
» me, mais cachant ſon reſſentiment,
» la mena à la chaſſe au tems ordinaire.
» L'année étoit bonne, le gibier abon-
» dant, & le mari bon chaſſeur. Ce-
» pendant il affectoit de ne rien trou-
» ver, & alléguoit pour raiſon, qu'il
» falloit qu'on lui eût jetté un ſort. La
» ſaiſon s'avançoit ; les proviſions
» étoient finies ; & la femme ſouffroit
» de la faim. Le mari l'ayant fatiguée
» long-tems, feignit d'avoir fait un
» rêve, qui devoit détruire le charme
» qui les expoſoit à ces extrêmités.
» Je dois, lui dit-il, attaquer cette
» nuit votre cabane, lui donner l'aſ-
» ſaut en ennemi de guerre, vous faire
» priſonniere, & vous traiter en eſ-

» clave. La femme qui croyoit pou-
» voir éluder ce ſonge, parut ne point
» s'y oppoſer, & l'exhorta même à
» l'accomplir. Il n'y manqua pas; dès
» la nuit ſuivante il aſſiégea la maiſon,
» fit ſon épouſe priſonniere, la con-
» damna au feu, la dépouilla de ſes vê-
» temens, la lia à un poteau, & allu-
» ma un grand braſier. La pauvre mal-
» heureuſe penſa que le jeu devoit finir
» là; elle ſe trompoit; le mari prenant
» les choſes dans le ſérieux, lui repro-
» cha ſes infidélités, & la brûla à petit
» feu. Le frere de cette femme crai-
» gnant qu'elle ne ſouffrît de la faim,
» s'étoit mis en chemin pour lui porter
» des proviſions. Il arriva dans le tems
» où commençoit cette ſcene cruelle,
» & en fut de loin le ſpectateur. La
» cabane étoit ouverte; & ſa ſœur
» pouſſoit des cris effroyables. Cet aſ-
» pect le ſaiſit d'horreur; il s'approche
» ſans être apperçu; & quand il eſt à
» la portée du fuſil, il tire à balle ſur
» ſon beau-frere & le tue. Il arrive en-
» ſuite auprès de ſa ſœur preſque ex-
» pirante; il la délie; apprend d'elle
» les ſoupçons de ce mari jaloux, & la
» cauſe de ſes violences. Elle étoit dans

» un état à ne pouvoir eſpérer de vi-
» vre. Son frere compatiſſant crut bien
» faire, de la delivrer de ſes ſouffran-
» ces, & par pitié, la poignarda de
» ſon conſentement. Après lui avoir
» rendu les derniers devoirs, il revint
» au village, où il fit le récit de cette
» funeſte aventure.

» Le divorce n'eſt quelquefois ici
» qu'un ſimple abandon, qui n'ôte pas
» entiérement aux époux l'eſpérance
» de ſe réunir. C'eſt même ce qui ar-
» rive aſſez ſouvent, ſoit que des amis
» s'entremêlent pour les raccommo-
» der; ſoit que leur ancienne amitié,
» ou leur amour pour leurs enfans, ſe
» réveillent; ſoit que le tems ait effacé
» le ſujet de leurs plaintes.

» Chez certaines nations, les fem-
» mes ont toute l'autorité; chez d'au-
» tres, elles n'entrent pour rien dans
» le gouvernement. Les premieres ſont,
» en quelque façon, les maîtreſſes de
» l'état, & en ſont, pour ainſi dire, le
» corps principal. Mais il faut qu'elles
» ſoient parvenues à un âge mûr, &
» quelles aient des enfans capables de
» les faire reſpecter. Elles n'ont d'ail-
» leurs aucune autre conſidération, &

» ne ſont, dans le domeſtique, que les
» eſclaves de leurs maris. En général,
» il n'eſt peut-être point de peuple au
» monde, où le ſexe ſoit plus mépriſé.
» Traiter un ſauvage de femme, c'eſt
» pour lui le plus ſanglant des outrages.
» Cependant, comme vous l'avez vu,
» les enfans n'appartiennent qu'à la me-
» re, & ne reconnoiſſent point d'autre
» autorité que la ſienne. Le pere eſt
» pour eux un étranger, qui n'eſt reſ-
» pecté qu'à titre de maître.

» Les Huronnes ſe ménagent peu
» pendant leur groſſeſſe. Elles travail-
» lent à l'ordinaire; & plus elles ap-
» prochent de leur terme, plus elles
» ſe livrent à la fatigue. Elles vont aux
» champs, portent les fardeaux, &
» trouvent que ces exercices facilitent
» leurs accouchemens. Lorſqu'ils ſont
» laborieux, ce qui arrive rarement,
» on avertit les jeunes gens de la bour-
» gade. Ils ſe rendent ſur le champ près
» du logis de la malade; & lorſqu'elle
» y penſe le moins, ils font de grands
» cris à la porte de la cabane. La ſur-
» priſe lui cauſe un ſaiſiſſement qui lui
» procure ſur le champ ſa délivrance.

» Il y a quelque choſe de ſurpre-

» nantdans la facilité qu'elles ont, ordi-
» nairement, à mettre au monde leurs
» enfans. Elles accouchent le plus ſou-
» vent ſans peine & ſans ſecours. Si
» elles ſont ſurpriſes ſeules en revenant
» des champs, elles ſe ſervent à elles-
» mêmes de ſages-femmes, lavent l'en-
» fant dans la premiere eau qu'elles
» rencontrent, retournent à leur ca-
» bane; & dès le même jour, elles ſe
» livrent à leurs occupations ordinaires.
» Il ne paroît pas qu'elles aient ſouffert,
» ni qu'il leur reſte la moindre douleur.
» Ce n'eſt pas qu'elles ne ſoient quel-
» quefois fort incommodées, & que
» quelques-unes même n'en meurent;
» mais elles ſurmontent leur mal avec
» une force d'eſprit admirable, & s'abſ-
» tiennent, autant qu'il dépend d'elles,
» de donner aucune marque de foi-
» bleſſe. Lorſqu'elles montrent un peu
» trop de ſenſibilité, les anciennes con-
» cluent qu'il ne faut plus qu'elles aient
» d'enfans, parce qu'elles ne pour-
» roient mettre au monde que des lâ-
» ches comme elles. Mais encore une
» fois, ces ſortes de cas ſont fort rares;
» la plupart accouchent en travaillant,
» ou en voyage. Dès quelles ſe ſentent

» près de leur terme, on dreſſe une » petite hutte hors du village ; & elles » y paſſent quarante jours après qu'elles » ſont délivrées. Ce terme expiré, on » éteint le feu de la cabane où elles doi- » vent retourner ; on en ſecoue les » meubles ; & à leur rentrée, on allume » un nouveau feu. Les mêmes formali- » lités s'obſervent à peu près, dans le » tems de leurs incommodités pério- » diques, & pendant qu'elles nourriſ- » ſent leurs enfans. Cette nourriture » ne dure pas moins de trois ans ; & les » maris n'approchent point d'elles dans » cet intervalle. On pourroit peut-être » applaudir à cette coutume, ſi tous » deux ſe gardoient alors la foi conju- » gale ; mais ſouvent on y manque de » part & d'autre. On prétend même » que l'uſage de certaines plantes, qui » ont la vertu d'empêcher, dans les » femmes, les ſuites de leur infidélité, » eſt aſſez familier dans ce pays.

» Les meres aiment leurs enfans » avec paſſion ; & quoiqu'elles ne leur » en donnent pas des marques par des » careſſes comme les Européenes, leur » tendreſſe n'en eſt ni moins réelle, ni » moins ſolide, ni moins conſtante.

» Leurs ſoins pour eux n'a point de
» bornes, tandis qu'ils ſont au berceau;
» mais quoiqu'elles ne perdent rien de
» leur affection après les avoir ſevrés,
» elles les abandonnent à eux-mêmes,
» dans la perſuaſion qu'il faut laiſſer
» agir la nature. Les berceaux égale-
» ment agréables & commodes, con-
» ſiſtent en deux planches fort minces,
» d'un bois très-léger, de deux pieds &
» demi de long, enjolivées par les
» bords, rétrécies par en bas, & arron-
» dies par le pied, pour donner la fa-
» cilité de bercer. L'enfant eſt envelop-
» pé de fourrures qui lui ſervent de
» langes; & deux grandes courroies
» qui ſortent du berceau, donnent aux
» meres la facilité de le porter par-tout
» avec elles, & de le ſuſpendre à quel-
» que branche d'arbre pendant qu'elles
» travaillent. Les enfans y ſont chau-
» dement & mollement; car outre des
» fourures fort douces, on y met en-
» core quantité de duvet tiré de l'épi
» d'un roſeau, ou de la poudre d'une
» certaine écorce, dont les femmes ſe
» ſervent pour dégraiſſer leurs cheveux.
» Ils y ſont auſſi très-proprement, par
» le moyen d'une petite peau, qui pend

» en dehors, & par laquelle ils peu-
» vent ſatisfaire leurs beſoins natu-
» rels, ſans que le dedans en ſoit ſali,
» à l'exception du duvet, auquel il eſt
» facile d'en ſubſtituer de nouveau.

» Les enfans ſont livrés à eux-mêmes,
» auſſi-tôt qu'ils peuvent rouler ſur
» leurs pieds & ſur leurs mains; on les
» laiſſe aller où ils veulent, tout nuds,
» dans l'eau, dans les bois, dans la
» boue & dans la neige. De-là vient
» cette vigueur, cette ſoupleſſe & cet
» endurciſſement contre les injures de
» l'air, qui font l'admiration des Euro-
» péens. En été, dès la pointe du jour,
» on les voit courir à l'eau, comme
» les animaux à qui cet élément eſt na-
» turel. Ils paſſent une partie du jour à
» jouer dans les lacs & dans les ri-
» vieres. Dès qu'ils ſont un peu grands,
» ils ſuivent leurs meres, & travaillent
» pour leur famille. On les accoutume
» à aller puiſer de l'eau, à porter de
» petites proviſions de bois; & on les
» habitue ainſi peu à peu, à rendre des
» ſervices proportionnés à leur âge. On
» leur met auſſi, de très-bonne heure,
» l'arc & la fleche en main. Ils les gar-
» dent long-tems comme un jouet;

» mais leurs forces croiſſant avec l'âge,
» d'un amuſement de l'oiſiveté, ils en
» font un exercice néceſſaire; & l'ému-
» lation, plus sûre que tous les maî-
» tres, leur fait acquérir une habileté
» ſurprenante à les employer. Il n'en
» a pas plus coûté à ces peuples, pour
» ſe perfectionner dans l'uſage des ar-
» mes à feu.

» Dès les premieres années, on les
» fait auſſi lutter enſemble. Si deux anta-
» goniſtes ſe battent d'une maniere qui
» paſſe le badinage, la tranquillité des
» autres eſt admirable. Ils forment un
» cercle autour des deux intéreſſés, &
» les regardent comme de ſimples ſpec-
» tateurs, ſans prendre parti ni pour
» l'un ni pour l'autre, à moins que le
» jeu ne ſoit pouſſé trop loin, ou que
» la partie ne ſoit pas égale. On ſe con-
» tente de rire aux dépens du vaincu.
» Leur paſſion eſt ſi vive pour cet exer-
» cice, qu'ils ſe tueroient ſouvent, ſi
» l'on ne prenoit ſoin de les ſéparer.
» Ceux qui ſuccombent ſous leur ad-
» verſaire, enconçoivent un dépit qui
» ne leur permet pas le moindre repos,
» juſqu'à ce qu'ils aient l'avantage à
» leur tour.

» En général, les peres & les meres
» s'efforcent de leur inſpirer certains
» principes d'honneur, qu'ils conſer-
» vent toute leur vie, mais qu'ils ap-
» pliquent ſouvent aſſez mal ; & c'eſt
» à quoi ſe réduit toute l'éducation
» qu'ils leur donnent ; encore eſt-elle
» indirecte ; c'eſt-à-dire, que l'inſtruc-
» tion eſt priſe des belles actions de
» leurs ancêtres. Les jeunes gens,
» échauffés par ces anciennes images,
» ne reſpirent que l'occaſion d'imiter
» ce qui excite leur admiration. Pour
» les corriger de leurs défauts, on em-
» ploie les exhortations & les prieres,
» mais jamais les châtimens ni les me-
» naces, perſuadés qu'aucun homme
» n'eſt en droit d'en contraindre un
» autre. Ils eſperent d'ailleurs, que lorſ-
» que les années leur auront donné de
» la raiſon, ils en ſuivront les lumieres,
» & ſe perfectionneront. La plus grande
» punition eſt de leur jetter un peu
» d'eau au viſage ; & ils y ſont ſi ſen-
» ſibles, qu'on a vu des filles s'étrangler
» pour une pareille correction, & en
» avertir la mere, en lui diſant : *tu n'au-*
» *ras plus de fille.* Vous croiriez qu'une
» enfance ſi mal diſciplinée devroit être

» ſuivie d'une jeuneſſe turbulente &
» corrompue ; mais outre que ces peu-
» ples ſont naturellement tranquilles,
» & maîtres d'eux-mêmes, leur tem-
» pérament, ſur-tout parmi les nations
» du nord, ne les porte point à la dé-
» bauche.

» L'acte qui, chez les Hurons, ter-
» mine la premiere enfance, eſt l'im-
» poſition du nom. La cérémonie s'en
» fait dans un feſtin, où il ne paroît
» que des perſonnes du ſexe de l'en-
» fant qu'on doit nommer. Il eſt ſur les
» genoux du pere ou de la mere, qui
» ne ceſſent de le recommander aux
» Eſprits, ſur-tout à celui qui doit être
» ſon Génie tutélaire. On ne crée ja-
» mais de nouveaux noms ; chaque fa-
» mille en conſerve un certain nombre,
» qui reviennent tour à tour, & qui
» lui ſont affectés. Ces noms changent
» avec l'âge : un enfant reçoit celui
» d'un jeune homme, qui vient de
» quitter le ſien, pour prendre le nom
» d'un homme fait, qui lui même rem-
» place un vieillard, & celui-ci quel-
» qu'ancien de la famille. Dès qu'un
» homme meurt, ſon nom reſte enſeveli
» avec lui ; & ce n'eſt que pluſieurs

» années après, qu'on ſonge à le re-
» nouveller. C'eſt moins pour perpé-
» tuer ces noms, qu'on les conſerve
» dans les familles, que pour engager
» celui qui les reçoit, à imiter les belles
» actions de ceux qui les ont portés,
» à les venger, s'ils ont été tués ou
» brûlés, & à ſoulager leurs parens.
» Ainſi, lorſqu'une femme a perdu ſon
» mari, ou ſon fils, & ne ſe trouve plus
» appuyée de perſonne, elle differe le
» moins qu'elle peut, à faire paſſer le
» nom de celui qu'elle pleure, ſur
» quelqu'un qui puiſſe lui en tenir lieu.

» L'uſage eſt de ne jamais appeller
» un homme par ſon nom propre, lorſ-
» qu'on lui adreſſe familiérement la pa-
» role : ce ſeroit une impoliteſſe chez
» les Hurons, comme c'en eſt une qui
» ſe commet même très-ſéquemment
» parmi nous. On doit lui donner la
» qualité, dont il eſt revêtu à l'égard
» de celui qui lui parle, ſelon les rap-
» ports de parenté ou d'affinité qui
» ſont entre eux. S'il n'y a aucune liai-
» ſon de ſang, on ne s'en traite pas
» moins de frere, d'oncle, de cou-
» ſin, &c. ſuivant le degré d'amitié,
» d'eſtime & de conſidération qu'on

» a l'un pour l'autre, en obſervant » toutes les proportions de l'âge. On » pratique la même civilité à l'égard des » étrangers, à qui on donne des noms » de conſanguinité, comme s'il y avoit » une vraie parenté, plus proche ou » plus éloignée, ſelon l'honneur qu'on » veut leur faire.

» C'eſt ici le lieu de parler d'un autre » uſage pratiqué chez les Hurons, & » qui s'obſerve auſſi chez les Iroquois. » Les enfans regardent comme leurs » meres, les ſœurs de leur mere, & » ſes freres comme leurs oncles. Par » la même raiſon, ils donnent le nom » de peres aux freres de leur pere, » & celui de tantes, à ſes ſœurs. Ainſi » tous les enfans du côté de la mere » & de ſes ſœurs, du pere & de ſes » freres, ſe regardent comme freres & » ſœurs; mais à l'égard de ceux des » oncles & des tantes, c'eſt-à-dire, » des freres de leur mere, & des ſœurs » de leur pere, ils ne ſe traitent que » de couſins, quoiqu'ils ſoient dans le » même degré de parenté, que ceux » qui ſe nomment freres & ſœurs. Dans » la troiſieme génération, les choſes » changent totalement. Les grands-on-

» cles & les grandes-tantes redevien-
» nent grands-peres & grand'-meres
» des enfans de ceux qu'ils appelloient
» neveux & nieces. C'eſt peut-être un
» pareil uſage, établi chez d'autres na-
» tions, qui a fait dire qu'on y épou-
» ſoit ſa ſœur ou ſa mere, tandis que
» ce n'étoit réellement, que la couſine
» ou la tante ».

On m'avoit ſouvent parlé des amitiés particulieres, établies parmi les jeunes gens, chez les Hurons, & même chez tous les ſauvages de l'Amérique : comme j'ignorois en quoi préciſément conſiſtent ces liaiſons, je priai le miſſionnaire de m'inſtruire ſur cet article, qui fait un des points les plus intéreſſans des mœurs de ces peuples. « Cet » uſage, me dit-il, qui n'offre rien que » de très-louable, étoit particuliére-» ment établi dans les républiques de » Crète & de Lacédémone. Je ſçais, » pourſuivit-il, qu'on a calomnié leurs » légiſlateurs, comme s'ils avoient au-» autoriſé, par les loix, un vice monſ-» trueux, qui malheureuſement n'eſt » devenu que trop commun chez les » Grecs, & dont le caractere odieux & » flétriſſant, eût pu rendre leurs répu-

» bliques éternellement infames. Croyez
» que ſi ce vice abominable eût été at-
» taché à ces liaiſons d'amitié, Minos
» & Licurgue n'euſſent eu garde de les
» mettre en honneur, au point d'en
» faire un ſujet de mérite & de gloire.
» Leur intention a donc été de fonder
» des attachemens, qui euſſent pour
» principe un amour innocent, un
» commerce d'où l'on bannît juſqu'à
» l'ombre du crime, une émulation
» réciproque. L'Amant avoit un ſoin
» continuel d'inſpirer des ſentimens
» d'honneur à l'objet de ſes affections;
» il étoit chargé de lui donner bon
» exemple, de prévenir ou de corri-
» ger les fautes qu'il pouvoit com-
» mettre; & les loix le rendoient reſ-
» ponſable de la conduite de l'Aimé
» qui étoit comme ſon diſciple. Si ce
» dernier venoit à faillir, l'autre rece-
» voit le châtiment, comme s'il eût été
» le ſeul coupable. Malheur à l'Amant
» qui, au lieu de former ſon éleve à la
» vertu, lui eût donné l'exemple du
» vice. S'il lui arrivoit de concevoir
» pour lui des deſirs criminels, il ne
» pouvoit ſe ſauver d'une mort infame,
» que par une fuite honteuſe. C'eſt

» ainſi que pluſieurs héros des anciens
» tems furent unis aux compagnons de
» de leurs travaux & de leur fortune,
» tels qu'Hercule & Iolas, Théſée &
» Pyrithous, Achilles & Patrocles,
» Ænée & Achate, Oreſte & Pylade.
» Les Amans & les Aimés envoyoient
» des offrades au tombeau d'Iolas, &
» ſerroient les nœuds de leur alliance,
» par des ſermens qu'ils faiſoient en ſon
» nom.

» Telles paroiſſent être encore au-
» jourd'hui, continua le miſſionnaire, les
» liaiſons d'amitié, établies parmi les
» ſauvages. Les nœuds en ſont auſſi
» étroitement ſerrés, que ceux du ſang
» & de la nature, & ne peuvent être
» diſſous, que lorſque l'un d'eux s'en
» rendant indigne, par des lâchetés qui
» déshonorent ſon Ami, oblige celui-
» ci à rompre cette alliance. Ces ami-
» tiés s'achetent par des préſens faits
» à celui qu'on recherche pour ſon
» ami, & s'entretiennent par des mar-
» ques mutuelles de bienveillance. On
» devient compagnons de chaſſe, de
» guerre & de fortune; on vit indiſ-
» tinctement dans ſa cabane, ou dans
» celle de ſon ami; & le compliment

» le plus flatteur qu'on puiſſe lui faire, » c'eſt de lui donner ce nom. Cet attachement qui vieillit avec eux, eſt » ſi bien cimenté, qu'il s'y rencontre quelquefois le même héroïſme » qu'entre Pylade & Oreſte. On lit » dans les anciennes relations, que » parmi pluſieurs priſonniers faits à la » guerre, il s'en trouva deux ſi fortement unis d'amitié, que l'un ayant » été condamné au feu, l'autre réſervé » pour l'adoption, ce dernier fut tellement affligé qu'on n'eût pas fait la » même grace à ſon camarade, qu'il » la rejetta pour lui-même; & fit tant » par ſes plaintes, ſes prieres, ſes menaces, qu'il obtint le même ſupplice » que ſon ami.

» On ſent que deux hommes ainſi » unis pour leur intrêt commun, ſe » doivent un ſecours mutuel au riſque » même de leur vie. La mort même, à » ce qu'ils croient, ne les ſépare que » pour un tems: ils comptent de ſe rejoindre pour ne ſe plus quitter, perſuadés qu'ils auront encore beſoin » l'un de l'autre dans l'autre monde. Un » ſauvage chrétien, qui vivoit peu » chrétiennement, étant menacé de

:nfer par un miſſionnaire, lui de-
ıanda s'il croyoit que ſon ami dé-
ſdé fût dans ce lieu de ſupplice ?
ai lieu d'eſpérer, répondit le Jéſuite,
ıe Dieu lui a fait miſéricorde. Je ne
:ux donc pas y aller non plus, re-
:it le Huron ; & ce motif l'engagea
changer de vie. Il lui étoit égal d'être
ı enfer ou dans le ciel, pourvu qu'il
ıt avec ſon ami.

l y a aſſez long-tems que je ſuis
c les Canadiens, pour vous donner
n une idée de leur figure, de leur
illement, de leur caractere. Beau-
p de gens croient que les ſauvages
: des hommes couverts de poil,
ıns dans les bois, ſans ſociété, &
'ant d'humain que la figure, encore
·imparfaite. Cependant, à l'excep-
ı des cheveux & des ſourcils, que
ieurs même ont ſoin d'arracher,
gens n'ont aucune trace de poil ſur
:orps ; & s'il arrive qu'il leur en
ıne, ils l'arrachent juſqu'à la racine.
ıaiſſent blancs, comme nous ; mais
peau, continuellement expoſée au
ıd air, prend la couleur d'un rouge
:ur. Cette couleur déſagréable &
eſt encore augmentée par la maniere

de ſe peindre le corps & le viſage, ſoit pour ſe reconnoître de loin, comme ennemis ou comme alliés, ſoit pour ſe rendre plus agréables en amour ou plus redoutables à la guerre. A ce vernis ils joignent des frictions de graiſſe pour ſe garantir de la piquure inſoutenable des moucherons. Ajoutez à ces enduits les fumigations qu'on oppoſe encore à ces inſectes, ou que reſpirent ces peuples dans leurs cabanes, où ils ſe chauffent & boucanent leurs viandes pendant l'hiver. En faut-il davantage pour leur donner ce teint hideux à nos regards, mais beau, ſans doute, ou du moins ſupportable à leurs yeux peu délicats ?

Leur ſtature eſt taillée, en général, dans les belles proportions, mais plus propres à ſupporter les fatigues de la courſe, que les peines du travail; ils ont moins de vigueur, que d'agilité. Avec des traits réguliers, ils ont cet air féroce, que leur donne l'habitude de la chaſſe & le péril de la guerre. Ils ſont grands, d'une taille ſupérieure à la nôtre, & n'ont parmi eux ni borgnes, ni boſſus, ni aveugles, ni boiteux. Ils ſont d'une complexion ſaine, & vivroient

vroient long-tems, s'ils ſçavoient ſe ménager; car ils ne connoiſſent de maladies, que celles qui peuvent naître de leurs exercices quelquefois trop violens, ou de la ſurabondance de nourriture après des dietes exceſſives. D'ailleurs vous avez vu que dès leur enfance, ils ont les pieds dans l'eau, ſur la glace ou dans la neige; & que l'eau-de-vie, ce préſent funeſte que leur ont fait les Européens, qu'ils aiment avec fureur, qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, acheve de perdre leur tempérament. Du reſte ils ont la vue, l'odorat, l'ouie, tous les ſens d'une fineſſe, d'une ſubtilité qui les avertiſſent ſur tous leurs dangers, ſur tous leurs beſoins. Malgré la neige qui les éblouit, & la fumée qui les accable, leur vue ne s'affoiblit point. L'odeur des parfums les incommode; ils ne trouvent agréable, que celle des choſes qui ſe mangent ou qui ſe boivent.

Ces peuples ont pourvu à la décence & au beſoin, par des vêtemens, qui ſont le brayer, la camiſole, les mitaſſes, les ſouliers & la robe. Le brayer eſt une peau large d'un pied, longue de trois, qu'ils font paſſer entre les cuiſſes, &

replient ſur une petite corde de boyau, d'où elle retombe par devant & par derriere. C'eſt le ſeul habillement qu'ils ne quittent point, pour ne pas bleſſer la modeſtie. Les hommes, dans les tems chauds, n'ont ſouvent ſur le corps, que ce ſimple vêtement: l'hiver, ils ſe couvrent plus ou moins, ſuivant la qualité du climat. Les femmes, au lieu de brayer, ont une piece d'étoffe ou de peau, qui leur ſert de jupe, & les enveloppe depuis la ceinture, juſqu'à mi-jambe.

La camiſole eſt une chemiſe ſans bras, faite de deux peaux de chevreuil, minces, légeres, dépouillées de leur poil, & découpées par le bas en guiſe de frange. Elle deſcend, aux hommes, juſqu'à la ceinture, & aux femmes, juſqu'aux genoux. C'eſt l'habit qui leur paroît le moins néceſſaire; & pluſieurs s'en privent volontairement. Dans la rigueur de l'hiver, ou en voyage, ils ont des bras poſtiches, qui ne tiennent point à la camiſole; ils ſont liés enſemble par une courroie qui leur paſſe derriere les épaules.

Les mitaſſes ſont une ſorte de bas de peau, que les hommes portent juſ-

qu'à mi-cuiſſe, & les femmes un peu plus bas. Les premiers les attachent, ſur les anches, à la ceinture qui tient le brayer. Les autres les lient, comme nous, avec des jarretierres. Ces bas, qui n'ont point de pied, s'ajuſtent dans des ſouliers ſans talon, ou eſpeces de chauſſons de peau de chevreuil, paſſée à la fumée.

La robe eſt plutôt une couverture, auſſi de peau préparée, faite comme le reſte de l'habillement, & frangée par des découpures. Les ſauvages la portent d'une maniere négligée, ne l'aſſujettiſſent qu'avec les mains, & ne l'attachent que dans leurs voyages. Chargés de leurs paquets, ils la lient par le milieu du corps, pour n'en être pas embarraſſés. Dans le mauvais tems, ils la font paſſer ſur leur tête, qui reſte nue pour l'ordinaire; car ils ne ſe ſervent ni de chapeaux ni de bonnets. Ceux qui vivent avec les Européens, en conſervant leur ancienne maniere de s'habiller, n'ont fait que changer la matiere de leurs vêtemens. Ils ont des chemiſes de toile au lieu de peau, des brayers & des mitaſſes d'étoffe; & à la place de leurs robes de fourrure, ils

portent des couvertures de laine. Les plus riches s'en procurent d'écarlate qu'ils achetent dans la colonie. Ils ſont ſur-tout fort curieux d'avoir des chemiſes ; mais ils ne les mettent ſous la camiſole, que lorſqu'elles ſont ſales, & les y laiſſent juſqu'à ce qu'elles tombent de pourriture ; car ils ne ſe donnent pas la peine de les laver.

Si vous voulez ſavoir comment s'apprêtent les peaux qu'ils emploient à leurs vêtemens, écoutez le Miſſionnaire. « Cette préparation n'eſt ni lon-» gue, ni difficile. Après les avoir ma-» cérées dans l'eau pendant quelque » tems, on les racle ; & elles devien-» nent douces à force de les manier. » Pour les amollir davantage, on les » frotte avec de la cervelle de quelque » animal ; & bientôt on les rend blan-» ches & flexibles. On ne les paſſe » point à l'huile ; mais on les expoſe à » la fumée ; ce qui produit à peu près » le même effet. Toutes ces peaux ſont » d'un très-bon uſage ; & dans l'art » de les préparer, elles ne courent » point, comme les nôtres, riſque d'ê-» tre brûlées. Les Indiens les peignent » & y tracent des figures qui en rele-

» vent la beauté, & leur donnent de » l'agrément. Avant que d'y appliquer » la couleur, on y grave toutes les » lignes qui doivent la recevoir. Cette » peinture eſt une eſpece de cinnabre, » tiré d'une terre rouge, qui ſe trouve » ſur les bords des lacs & des rivieres. » On y emploie auſſi le ſuc & les cen» dres de certaines plantes ».

Ce n'eſt pas ſeulement ſur la peau des animaux, que ces gens ont l'art de tracer des figures; ils ſont encore dans l'uſage de ſe faire des broderies ſur la chair vive; de ſe compoſer un habit, qui leur coûte cher, à la vérité, mais qui leur dure toute la vie. Le travail eſt le même que celui qui ſe fait ſur le cuir. On crayonne d'abord le deſſein ſur la peau bien tendue; on en parcourt toutes les lignes, en piquant avec des aiguilles, des os pointus, ou des arrêtes de poiſſon, la chair juſqu'au vif; & l'on y paſſe des couleurs pulvériſées, qui s'inſinuent ſi bien dans la peau, qu'elles ne s'effacent jamais. C'eſt une magnificence qui n'eſt permiſe qu'à ceux qui ſe diſtinguent parmi leurs compatriotes. Il faut s'être ſignalé par

des actions hardies, avoir tué beaucoup d'hommes à la guerre, beaucoup de bêtes à la chaſſe. L'opération n'eſt pas abſolument douloureuſe dans le moment; mais la peau s'enfle bientôt après; & il s'y forme une gale accompagnée d'inflammation. Souvent même la fievre ſurvient, dure quelques jours; & dans les grandes chaleurs, il y a du danger pour la vie.

Les uns, comme autrefois les Pictes, ſe font piquer par tout le corps; d'autres dans quelques parties ſeulement. La plupart ſe contentent de quelques figures d'oiſeaux, de ſerpens, ou d'autres animaux, ſans ordre, ſans ſymmétrie, & ſuivant le caprice. Ce n'eſt pas un pur ornement; ils y trouvent d'autres avantages, comme de ſe rendre moins ſenſibles aux injures de l'air, de ſe garantir du mal de dents, ſur-tout ſi ces piquures ſe font aux endroits du viſage qui répondent aux machoires.

Ces couleurs permanentes ne les empêchent pas de ſe donner l'agrément d'une autre peinture paſſagere en guiſe de fard, qu'ils renouvellent toutes les fois qu'ils veulent ſe parer. Les guerriers ſe peignent, lorſqu'ils ſe mettent

en campagne, pour intimider leurs ennemis; peut-être auſſi pour cacher leur peur; car ils n'en ſont pas toujours exempts; les jeunes gens, pour couvrir un air de jeuneſſe, qui les feroit mépriſer des vieux ſoldats; d'autres, pour ſe donner un air de beauté; mais alors les couleurs ſont plus vives & plus variées. Ils peignent les priſonniers qu'ils deſtinent au feu; ils peignent leurs peres, leurs amis défunts, pour cacher la paleur de la mort qui les défigure.

Les autres ornemens qu'ajoutent les hommes à leur parure, ſont du duvet d'oiſeau ſemé, au lieu de poudre, ſur leurs cheveux graiſſés d'huile, hériſſés ou applatis; des plumes de toutes les couleurs; des touffes de poil de différens animaux, bizarrement arrangées; des pendans d'oreilles & d'autres attachés aux narines; une grande coquille au cou ou ſur l'eſtomac; des pattes ou des têtes d'oiſeaux, des cornes de chevreuil, &c. Chacun ſe pare ſelon ſon goût, tant qu'il eſt dans un âge propre à ces amuſemens; mais dès que ce tems eſt paſſé, on ſe fait gloire d'une négligence toute contraire, pour mon-

ter qu'on penſe à des choſes plus ſérieuſes.

Les femmes ont ſoin de leur chevelure, & ſe croiroient déshonorées, ſi on les obligeoit de la couper. Leurs cheveux, & généralement ceux de tous les ſauvages ſont aſſez beaux, & d'un noir très-foncé. Elles les graiſſent, les poudrent, les peignent, les treſſent & les laiſſent pendre comme une cadenette, enveloppés dans une peau de ſerpent ou d'anguille. A l'égard du viſage, elles ſe contentent d'y tracer quelques lignes avec du vermillon. Leurs plus beaux atours ſont des robes peintes de diverſes figures, avec des agrémens de coquillages.

L'huile dont ces gens ſe graiſſent les cheveux & le corps, les rend également puants & mal-propres; mais elle leur eſt abſolument néceſſaire pour les garantir de la vermine. Comme ils n'ont raffiné ſur rien, ils n'ont pu en corriger la puanteur par ces eſſences parfumées, que nous avons ſubſtituées à la groſſiereté de ces onguens. De tout ceci, vous conclurez que les Hurons, au lieu d'ajouter à leur beauté naturelle, ne travaillent qu'à ſe défigurer.

Cependant, quand ils ſont parés à leur mode, l'aſſemblage ſingulier de tous ces ornemens bizarres, ne leur donne pas abſolument mauvaiſe grace.

A l'égard de leur caractere, il differe peu de celui des Iroquois; ils en ont les bonnes & le mauvaiſes qualités. Ils ſont, comme eux, légers, inconſtans, ſtupides, ignorans, féroces, ſoupçonneux, traîtres & diſſimulés. « Cependant, me diſoit le Miſſionnaire, tous » mépriſables qu'ils doivent vous paroître, ce ſont les mortels qui s'eſtiment davantage, qui ont pour les » autres le plus de mépris. La vengeance eſt auſſi une paſſion que le » tems ne rallentit point dans leur ame; » elle paſſe de génération en génération, juſqu'à ce que la race offenſée » trouve occaſion d'aſſouvir ſa haine. » L'amitié, la compaſſion, la reconnoiſſance, l'attachement ſont moins, » chez eux, l'effet d'un bon naturel, » que de la réflexion ou du préjugé. Le » ſoin qu'ils prennent des veuves, » des orphelins & des infirmes, l'hoſpitalité qu'ils exercent envers les » étrangers, ſuivent de l'opinion ré» pandue parmi eux, que tout doit être

» commun entre les hommes. L'iné
» lité des conditions, que nous croy
» ſi néceſſaire pour le maintien des
» ciétés, eſt à leurs yeux le comble
» la démence. Ils ſont également ſcan
» liſés qu'un homme ait ſeul plus de b
» que mille autres, & que cette premi
» injuſtice en entraîne une ſeconde,
» eſt une plus grande conſidération.
» qui leur ſemble ſur-tout une baſſ
» humiliante, un aviliſſement ſtupi
» c'eſt que des hommes égaux, pa
» nature, ſe dégradent juſqu'à déper
» des volontés & des caprices d'un
» homme. Le reſpect que nous av
» pour les titres, les dignités, & ſur-t
» pour la nobleſſe héréditaire, il
» regardent comme une inſulte, con
» un outrage pour l'humanité.

» Les peres, les meres ont p
» leurs enfans une tendreſſe d'affec
» purement animale. Ceux-ci, de
» côté, n'ont aucun retour nat
» pour leurs parens, & les trai
» quelquefois avec indignité. Je
» citerai qu'un exemple.

» Un Huron, qui avoit long-t
» ſervi dans nos troupes contre ſa
» pre nation, rencontra ſon pere d
» un combat, & l'alloit percer, l

» qu'il le reconnut. Il s'arrêta & lui dit : » J'ai reçu une fois de toi la vie ; je te » la donne aujourd'hui ; mais ne te re- » trouve plus ſous ma main ; car je ſuis » quitte de ce que je te devois. Ce fils » dénaturé ſe nommoit la Plaque ; les » François l'avoient fait lieutenant » pour le fixer parmi eux, parce qu'il » étoit brave & bon guerrier. Mais il » ne put y reſter, & s'en retourna dans » ſa nation, n'emportant de chez nous, » que nos vices, ſans s'être corrigé » d'aucun des ſiens. Il aimoit éperdue- » ment les femmes ; & ſa valeur lui » donnoit, près d'elles, un très-grand » relief. Auſſi fit-il bien des épouſes » infidelles, & des maris mécontens. » Ses déſordres allerent ſi loin, qu'on » délibéra dans le Conſeil, ſi l'on ne » prendroit pas le parti de s'en défaire. » Il fut décidé qu'on le laiſſeroit vivre ; » parce qu'étant auſſi brave en amour » qu'à la guerre, il peupleroit le pays » d'hommes & de ſoldats.

» Si les ſauvages pechent par les » qualités du cœur, n'en ſont-ils pas » dédommagés par celles de l'eſprit ? » La plupart ont le jugement droit, » la conception aiſée, l'imagination

» vive, la mémoire admirable. Ils
» penſent juſte ſur leurs affaires, &
» beaucoup mieux que le peuple par-
» mi nous. Ils vont à leurs fins par
» des voies sûres; mais pour les for-
» mer aux arts, dont ils n'ont au-
» cune idée, il leur faudroit un travail
» d'autant plus long, qu'ils ont le bon
» eſprit de mépriſer ce qui ne leur eſt
» point néceſſaire. Ils rient de nos inven-
» tions, de nos manieres, de nos uſages,
» qui, plus ils s'éloignent de la nature,
» plus ils nous inſpirent de vanité. Il ne
» ſeroit pas aiſé non plus, de les ap-
» pliquer aux choſes purement intel-
» lectuelles. Mais ils ne négligent rien
» pour ce qui les intéreſſe; & autant
» ils apportent de flegme & de circonſ-
» pection à prendre leur parti, autant
» ils mettent d'ardeur & de vivacité
» dans l'exécution. Ils ont la répartie
» prompte & ſouvent ſpirituelle: té-
» moin ce Huron, à qui l'on demandoit
» de quoi étoit compoſée l'eau-de-
» vie? il répondit: « c'eſt un extrait de
» langues & de cœurs; car quand j'en
» ai bu, je parle à merveille, & je ne
» crains rien ».

» Ces peuples ont une grandeur, une

» égalité d'ame peu communes chez
» les nations policées. Un priſonnier
» dans l'incertitude de ſon ſort, ou
» aſſuré d'une mort prochaine, n'en perd
» pas un quart-d'heure de ſommeil.
» Soit que l'ivreſſe de l'enthouſiaſme
» ôte ou ſuſpende le ſentiment de la
» douleur, ſoit que l'habitude ou l'é-
» ducation operent ces prodiges d'hé-
» roïſme, le patient meurt, ſans que
» le feu ni le fer lui arrachent un ſou-
» pir. C'eſt un combat de la victime
» contre ſes bourreaux; c'eſt un défi
» horrible entre la conſtance à ſouffrir,
» & l'acharnement à tourmenter. Un
» Huron que les Illinois brûloient avec
» la derniere barbarie, ayant apperçu
» un François parmi les ſpectateurs, le
» pria de vouloir bien ſe joindre à ſes
» ennemis, « pour que j'aie la conſola-
» tion, diſoit-il, de mourir par la main
» d'un homme; car, parmi tant de gens,
» je ne vois que toi qui mérites ce
» nom ».

» Cette inſenſibilité vient-elle du
» genre de vie ou du climat? Un ſang
» plus froid, des humeurs plus épaiſſes,
» un tempérament que l'humidité de
» l'air & du ſol rend plus flegmatique,

» peuvent ſans doute émouſſer l'irrita-
» bilité du genre nerveux. Des hommes
» continuellement expoſés à toutes les
» injures des ſaiſons, aux fatigues de la
» chaſſe, aux périls de la guerre, en
» contractent une rigidité de fibres, une
» habitude à ſouffrir, qui ſe change en
» une ſorte d'impaſſibilité. Dès l'âge le
» plus tendre, les ſauvages ſemblent
» vouloir s'y accoutumer. On voit de
» jeunes garçons & de petites filles ſe
» lier par un bras les uns aux autres,
» & mettre entre eux des charbons ar-
» dens, pour voir qui les ſecouera le
» premier.

» Ce qui doit ſurprendre dans des
» hommes, dont l'extérieur annonce
» tant de barbarie, ce ſont ces égards
» qu'ils obſervent réciproquement en-
» tre eux; ces marques d'eſtime qu'ils
» ſe prodiguent mutuellement, par un
» retour de celle que chacun exige
» pour ſoi même. On n'eſt pas moins
» charmé de la gravité naturelle & ſans
» faſte, qui regne dans leurs manieres,
» dans leurs actions, & juſques dans
» leurs amuſemens. Prévenans & réſer-
» vés, ils peſent leurs paroles; ils
tent avec attention. Rien de

» rare, que de voir naître ces querelles » ſi fréquentes parmi le peuple chez les » nations même les plus civiliſées. Per- » ſuadés qu'un homme ne doit rien à » un autre, ils en concluent qu'il ne » faut faire tort à aucun, quand on » n'en a reçu aucune offenſe. Malheu- » reuſement cette maxime ne s'étend » qu'à leur nation, & ne les emphêche » pas d'attaquer des peuples entiers, » dont ils n'ont nul ſujet de ſe plain- » dre ».

Tel eſt encore aujourd'hui le caractere des Hurons, malgré les changemens que cauſe, dans leurs mœurs, la fréquentation des Européens. Ils ont long-tems réſiſté aux mauvais exemples de nos compatriotes, & ne ſe ſont laiſſé vaincre que par nos eaux-de-vie. Nous les empoiſonnons ne pouvant les corrompre.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 18 Mars 1749.

LETTRE CIV.

SUITE DU CANADA.

Je ne quitterai, Madame, ni les Hurons, ni le Miſſionnaire, que je n'aie ſatisfait votre curioſité ſur tous les objets qui l'intéreſſent.

Ce peuple, comme la plupart des autres ſauvages de l'Amérique, porte le nom d'un animal, dont la figure peut être regardée comme le ſymbole ou les armoiries de la nation. C'eſt le ſceau que l'on applique à tous les traités, à moins que des raiſons particulieres n'obligent d'en ſubſtituer d'autres. Le porc-épic eſt l'animal qui déſigne les Hurons. Ils comptent parmi eux trois familles principales, qu'ils croient auſſi anciennes que le pays qu'elles habitent. Elles ont toutes trois la même ſouche; mais il y en a une qui paſſe pour la premiere, & jouit d'une ſorte de prééminence ſur les deux autres. Chacune a ſon Chef ſéparé; & dans les affaires qui intéreſſent le gou-

vernement, ces Chefs ſe réuniſſent pour en délibérer.

Outre l'animal qui diſtingue toute la nation, chacune des trois familles en a un dont elle prend le nom. La premiere eſt la tribu de l'ours, la ſeconde du loup, la troiſieme de la tortue. Les Iroquois ont les mêmes animaux que les Hurons, dont on les croit une colonie, avec cette différence, que la famille de la tortue eſt diviſée en deux branches appellées la grande & la petite tortue. Le Chef de chaque tribu porte le nom de l'animal qui en eſt le ſymbole, & n'en prend point d'autres dans les actions publiques. Il en eſt de même du Chef de toute la nation. Mais outre ce nom, qui n'eſt que de cérémonie, ils en ont un ſecond qu'on regarde comme un titre de dignité, tel que *le plus noble*, *le plus ancien*, &c; & un troiſieme qui leur eſt perſonnel, & les déſigne plus particuliérement. Ces noms ne ſont pas toujours appropriés à l'age de celui qui eſt en place, mais au caractere dont il eſt revêtu, & auquel on veut concilier du reſpect par un titre qui marque la maturité, la ſageſſe, & toutes les qualités conve-

nables aux peres, aux paſteurs, aux protecteurs des peuples. Il ſe trouve des noms ſi célebres, que perſonne n'oſe les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur.

Chez les Hurons, où la dignité de Chef eſt héréditaire, la ſucceſſion ſe continue parmi les femmes. Ce n'eſt pas le fils du défunt qui lui ſuccede; c'eſt celui de ſa ſœur, ou à ſon défaut, ſon plus proche parent en ligne féminine. Si une branche vient à s'éteindre, la plus noble matrone de la tribu eſt maîtreſſe du choix. Elle n'a pas toujours égard au droit d'aîneſſe; & d'ordinaire, elle nomme à la place vacante, l'homme qui lui paroît le plus capable de la remplir avec diſtinction. On le proclame dans tous les villages de la nation & des alliés; & cette élection eſt accompagnée de réjouiſſances. Au reſte ces Chefs ne ſont pas toujours fort reſpectés; & s'ils ſe font obéir, c'eſt qu'ils ſçavent quelles ſont les bornes qu'ils doivent donner à leur puiſſance. Ils propoſent plutôt qu'ils ne commandent; leur pouvoir n'a donc rien d'abſolu; l'obéiſſance qu'on leur rend eſt entiérement libre. Cette li-

berté ſert à les contenir, & les engage à ne rien ordonner, qui puiſſe être ſuivi d'un refus. Elle contribue également à engager les inférieurs à exécuter, de bonne grace, les ordres qu'on leur donne. Quoique ces Chefs n'aient aucune marque qui les diſtingue, on ne laiſſe pas de leur accorder certaines prérogatives. Les conſeils s'aſſemblent par leurs ordres, & ſe tiennent dans leurs cabanes. Les affaires ſe traitent en leur nom; ils ont une part conſidérable dans les feſtins & dans les diſtributions générales; on leur fait ſouvent des préſens; enfin, comme ils ont des devoirs onéreux attachés à leurs places, ils jouiſſent auſſi de pluſieurs priviléges qui les en dédommagent.

De peur qu'ils n'uſurpent trop d'autorité, & ne ſe rendent abſolus, chaque famille a droit de nommer un Conſeiller & un Aſſiſtant, ſans l'avis deſquels le Chef ne peut rien entreprendre. Ce ſont les femmes qui les choiſiſſent, & le deviennent quelquefois elles-mêmes. Elles tiennent leur comité à part, & donnent avis de leur délibération aux prépoſés, qui la com-

muniquent aux Anciens, dans une assemblée particuliere. Si l'affaire intéresse le bien public, tous se réuniſſent dans un conſeil général. Cette eſpece de ſénat, compoſé du Chef & de ſes Aſſiſtans, tient le premier rang; celui des Anciens, c'eſt-à-dire, de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité, ne vient qu'après. Le dernier, qui eſt celui des Guerriers, comprend tous les hommes en état de porter les armes. Ils ont ſouvent à leur tête le Chef de la nation, ou celui de la bourgade; mais il doit s'être diſtingué par des actions de valeur, ſans quoi il ſert parmi les ſubalternes.

Il n'y a point de grades militaires chez les ſauvages: chaque ſoldat n'eſt ſoumis qu'au Général; encore eſt-il le maître de quitter quand il lui plaît. Ce Commandant n'a nulle autorité réelle; il ne peut ni récompenſer ni punir: cependant il arrive rarement qu'il ſoit contredit. Comme les qualités qu'on exige de lui ſont le bonheur, le déſintéreſſement & la bravoure, celui qui les réunit, peut compter ſur une parfaite obéiſſance, quoique toujours libre & volontaire. Les Guerriers ont

auſſi leur conſeil ſéparé, pour les matieres qui ſont de leur compétence; mais ces délibérations particulieres ſont toujours ſubordonnées & ſoumiſes au jugement des Anciens.

Pour vous former une idée de ces ſortes de conſeils, repréſentez-vous une aſſemblée d'hommes & de femmes, craſſeux, mal-propres, aſſis par terre, ou accroupis comme des ſinges, les genoux auprès des oreilles, la pipe à la bouche, traitant de ſang froid, de la deſtruction d'un peuple, & de la ruine de leurs ennemis. Chacun des opinans reprend toutes les raiſons de ceux qui ont parlé les premiers, & dit enſuite ſon ſentiment. Ils n'abandonnent point une affaire, qu'elle n'ait été vue ſous tous ſes rapports. Ils ne diſputent point avec chaleur, lors même qu'ils ſont d'opinions différentes, & ne ſavent ce que c'eſt que de couper le diſcours à celui qui parle. Les Chefs les plus accrédités déferent tellement à l'autorité du ſénat, qu'ils ne font qu'expoſer le ſujet qui doit être mis en délibération; après quoi ils concluent toujours en diſant; « Penſez-y, vous autres An-» ciens; vous êtes les maîtres; ordon-

» nez ». On laiſſe aux femmes les apparences du commandement ; mais les hommes en ont la réalité. Rarement on leur communique une affaire importante, quoique tout ſe faſſe en leur nom, & que les Chefs ne ſoient, pour ainſi dire, que leurs lieutenans.

Chaque tribu a ſon Orateur, qui ſeul a droit de parler dans les aſſemblées générales. Il doit connoître parfaitement les intérêts de la nation, & ſavoir également les faire valoir. Son emploi conſiſte proprement à expoſer tout ce qui a été agité dans les conſeils particuliers, à déclarer le réſultat de toutes les délibérations, & à porter la parole avec autorité, au nom de tout le peuple. Ces diſcours ne conſiſtent point en de longues harangues ; l'élocution eſt vive, conciſe, comme celle des Spartiates.

Vous êtes étonnée que des gens qui ne poſſedent rien, qui n'ont ni l'ambition de s'étendre, ni le deſir de faire des conquêtes, puiſſent rien avoir d'important à diſcuter. Cependant ils négocient ſans ceſſe : ce ſont des alliances à renouveller ou à conclure, des offres de ſervices, des civilités ré-

ciproques, des invitations à la guerre, ou des complimens ſur la mort d'un Chef : toutes choſes qui ſe traitent avec une attention, une gravité dignes des plus grands objets. Une ſeule affaire, quelque légere qu'elle ſoit, eſt longtems en délibération ; & rien ne ſe décide, qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part.

La défiance continuelle où ils ſont de leurs voiſins, les engage à profiter de toutes les conjonctures favorables, ou pour y mettre le déſordre ſans y paroître, ou ſe les attacher, en ſe rendant néceſſaires. Leur prudence a ſur ce point, des reſſorts infinis, toujours dans le mouvement & dans l'action. Tandis qu'ils ménagent leurs alliés par des viſites fréquentes & des devoirs de civilité, ils ſont occupés au dedans à obſerver tout ce qui ſe paſſe, & à délibérer ſur les moindres événemens.

Dans l'intérieur des bourgades, les affaires ſe réduiſent à ſi peu de choſe, qu'elles ne ſont jamais difficiles à terminer. Il ne paroît pas même qu'elles attirent l'attention des Chefs. Les conciliateurs ſont, pour l'ordinaire, des amis communs, ou des parens. Le plus

grand défaut de ce gouvernement, eſt de n'avoir point de juſtice criminelle. Il eſt vrai que l'intérêt, ſource principale des déſordres de la ſociété, n'étant pas connu de ces peuples, les crimes ſont rares parmi eux. Si un homme en tue un autre, on ſuppoſe qu'il ne s'eſt pas laiſſé aller à cet excès ſans raiſon; on le plaint même d'avoir été dans la triſte néceſſité d'uſer de cette violence. S'il étoit ivre, comme quelquefois, pour ſatisfaire leur vengeance ou leur haine, ces barbares feignent de l'être, on ſe contente de compatir au ſort du défunt, en rejettant ſur l'excès du vin la faute du coupable. D'ailleurs c'eſt aux parens du mort à punir le meurtrier, parce qu'ils y ſont ſeuls intéreſſés. Ils peuvent le condamner à mort; mais on en voit peu d'exemples; & s'ils le font, c'eſt ſans aucune forme de juſtice. Souvent on prend cette occaſion pour ſe défaire d'un mauvais ſujet.

Un aſſaſſinat qui intéreſſeroit un village entier, auroit des ſuites plus fâcheuſes; & ſouvent un crime de cette nature a mis tout un peuple en combuſtion. Mais le conſeil des Anciens donne

donne tous ſes ſoins à concilier les parties ; & c'eſt ordinairement le public qui fait les démarches auprès de la famille offenſée. Si elle n'accorde aucune grace, & que le coupable tombe entre ſes mains, on étend le corps mort ſur des perches, au haut d'une cabane ; & l'aſſaſſin eſt placé, pendant pluſieurs jours, immédiatement au-deſſous du cadavre ; pour recevoir tout ce qui en découle, non-ſeulement ſur lui, mais encore ſur ſes alimens. L'uſage aujourd'hui le plus commun eſt de racheter la vie du meurtrier par des préſens, auxquels chacun contribue. Ils ſont ſuſpendus à une perche au-deſſus de la tête du mort ; & c'eſt le Chef qui en fait la diſtribution. « Voilà, dit-il, en les montrant, avec quoi je retire la hache de » la plaie, & la fais tomber de la main » de celui qui voudroit venger cette » injure. Voilà avec quoi j'eſſuie le ſang » qui coule encore ». Enſuite, comme ſi la patrie elle-même avoit reçu le coup mortel qui a frappé le défunt, il ajoute : « voilà pour remettre le pays en état ; » voilà pour réunir les cœurs diviſés, » & applanir les chemins, afin qu'on » puiſſe aller en ſûreté, d'un lieu dans

» un autre, ſans craindre aucune c
» che. Voilà enfin, continue-t-il, c
» dreſſant aux parens, voilà pour
» quilliſer ceux qui prennent le
» cipal intérêt à cette mort; pou
» ner une médecine à la mere d
» funt; pour la guérir de la maladi
» lui cauſe la perte de ſon fils;
» lui étendre une natte, ſur la
» elle puiſſe repoſer doucement
» dant le tems de ſon deuil ».

Dès que les préſens ſont acc
les parens ſe regardent comme
nement ſatisfaits; mais ſi le con
a de la prudence, il ne tarde pas
ſenter, ſur-tout ſi la famille du
eſt puiſſante. Il prend le prétexte
à la guerre pour remplacer le défu
un priſonnier; & ne revient qu
que le tems a diminué la ſenſibil
la perte dont il eſt l'auteur. Si le
qu'il amene eſt adopté par les
ſatisfaits, ce dernier entre dan
les droits de celui dont il prend la

Un homme qui penſe que le m
qu'il va commettre doit intéreſſer
ſa nation, par le nombre des p
qu'on eſt obligé de fournir, do
eſt capable de réflexion, avoir b

à peine à ſe déterminer à une violence qui devient onéreuſe à tant de monde. Cette eſpece de réparation eſt donc l'effet d'une politique admirable, plus capable peut-être de contenir un aſſaſſin, que la vue d'un gibet ou d'une roue.

Si les parens ne peuvent être appaiſés par des préſens, on leur livre le coupable qui devient leur eſclave. Souvent ils ſe contentent de la ſoumiſſion qu'on leur en fait, & ſe dépouillent du droit qu'ils avoient ſur lui, pour ne pas avoir continuellement un objet de haine devant les yeux. Il eſt des occaſions où le crime eſt ſi atroce, que le conſeil, uſant de ſon autorité ſuprême, prend ſoin d'en ordonner lui-même la punition. Mais, encore une fois, on n'y obſerve aucune formalité de juſtice. Quand la mort du meurtrier eſt réſolue, on le poignarde partout où on le trouve. Le plus ſouvent on l'attire, ſous quelque prétexte, hors du village; & on lui caſſe la tête à quelque pas de la paliſſade.

Si un particulier s'eſt rendu odieux pour des raiſons qu'on ne veut pas rendre publiques, comme pour s'être fait

connoître par de fréquens larcins, pour avoir entretenu au dehors des correſpondances ſuſpectes, on l'accuſe de jetter des ſorts, & de donner des maléfices. Vous avez vu que ce crime ne ſe pardonne preſque jamais. On trouve bientôt des témoins qui dépoſent contre un homme dont on veut ſe défaire; lui ſeul, dit-on, eſt cauſe de tous les maux du village; il a tué la mere de l'un, le frere de l'autre; on l'a vu jetter du feu par la bouche, fouiller dans les ſépulchres, rôder de nuit autour des cabanes, &c. Il ne lui en faut pas tant, pour avoir mérité la mort; & le premier venu eſt ſon bourreau. Les parens du coupable n'oſent s'y oppoſer, & ſe reprochent même quelquefois de n'en avoir pas fait juſtice les premiers. Le plus ſouvent on leur demande s'ils abandonnent celui que le village a proſcrit. C'eſt une politeſſe qu'on leur fait, & en même tems un trait de politique pour ſe débarraſſer d'eux, s'ils avoient la moindre envie d'en témoigner du reſſentiment. Auſſi n'ont-ils garde de paroître vouloir protéger le criminel; & c'eſt ainſi que ces peuples, ſans avoir de loix écrites, ne laiſent pas d'exercer

une juſtice rigoureuſe, & de ſe tenir en reſpect les uns les autres, par la crainte qui oblige les particuliers à veiller ſur leur propre conduite. Ne vous étonnez donc pas, que des gens qui ſemblent connoître ſi peu la ſubordination, qui vivent dans une ſi grande indépendance & paroiſſent ſe laiſſer uniquement gouverner par le haſard ou le caprice, jouiſſent néanmoins de preſque tous les avantages qu'une puiſſance bien réglée peut procurer à une nation policée. Ils ont en horreur le pouvoir arbitraire; mais ils s'écartent rarement de certains principes fondés ſur le bon ſens, qui leur tiennent lieu de loix, & ſuppléent, en quelque façon, à l'autorité légitime. Toute contrainte les révolte; il y a cependant, parmi eux, comme vous voyez, des crimes qui ſont punis de mort. On fait même quelquefois ſubir la queſtion aux criminels, pour les obliger à déclarer leurs complices. Un homme qui commet une lâcheté déshonorante, eſt jugé indigne de vivre. A l'égard des voleurs, il eſt non-ſeulement permis de reprendre ce qu'ils ont dérobé, mais encore d'enlever tout ce qu'on

trouve dans leur cabane, de les laiſſer nuds, eux, leurs femmes & leurs enfans, ſans qu'ils puiſſent faire la moindre réſiſtance.

A l'exception de ces cas ſinguliers, le Huron vit dans une parfaite indépendance. Nulle diſtinction de naiſſance, nulle prérogative qui préjudicie aux droits des particuliers; point de prééminence attachée au mérite, rien qui inſpire l'orgueil, & faſſe ſentir aux autres leur infériorité. Dans l'homme, ce qu'on eſtime, c'eſt l'homme même.

Vous demandez ſi ce peuple a une religion? C'eſt la queſtion que j'ai moi-même faite au Miſſionnaire. « On ne » peut pas dire, m'a-t-il répondu, qu'il » en manque abſolument; mais il eſt » difficile de définir celle qu'il a. Il re- » connoît certainement un Être ſu- » prême; mais l'idée qu'il s'en forme » eſt très-obſcure. Tous s'accordent » en général, à le regarder comme le » premier Eſprit, le maître & le créa- » teur de l'univers; mais quand on les » preſſe un peu ſur cet article, on ne » trouve plus que des imaginations bi- » zarres, des fables mal conçues, & » plus mal digérées. Ils ne remontent

» point juſqu'à la premiere création.
» Ils font paroître d'abord ſix hommes
» dans le monde, ſans ſçavoir qui les
» y a placés. Il n'y avoit pas encore de
» terre ; ils erroient au gré de vents ; ne
» connoiſſoient point de femmes, &
» ſentoient par conſéquent, que leur
» race alloit finir. Un d'eux monta au
» ciel, comme un autre Prométhée ;
» non pour y dérober le feu ſacré, mais
» pour y chercher une compagne. Les
» oiſeaux l'y éleverent en lui faiſant un
» char de leurs ailes. Dès qu'il y fut
» arrivé, il ſe repoſa au pied d'un arbre.
» Une femme vint puiſer de l'eau à une
» fontaine voiſine. Il lia converſation
» avec elle, comme le ſerpent avec
» Eve, lui fit des préſens qu'elle ac-
» cepta ; & ils eurent enſemble un com-
» merce qui la rendit mere. Le maître
» du ciel la précipita du haut de ſon
» empire, comme Adam du paradis
» terreſtre ; & elle fut reçue, comme
» une autre Latone, dans une iſle que
» les poiſſons avoient formée ſur le
» dos d'une tortue. Cet iſle s'accrut &
» prit inſenſiblement la forme de notre
» globe. Cette femme mit au monde
» deux enfans, dont l'un fut le meur-

» trier de l'autre, comme Caïn le fut
» d'Abel. Après cet événement, il n'eſt
» plus queſtion ni de ces hommes ni
» de leur poſtérité.

» Les ſauvages, comme je l'ai dit,
» croient qu'il y a un Dieu, & prou-
» vent ſon exiſtence par la formation
» de l'univers ; d'où ils concluent que
» l'homme n'a pas été fait par haſard ;
» qu'il eſt l'ouvrage d'un principe ſu-
» périeur en ſageſſe & en connoiſſance.
» Le Grand Eſprit contient tout, pa-
» roît en tout, & donne le mouvement
» à toutes choſes. Enfin tout ce qu'on
» voit, tout ce que l'on connoît, eſt
» ce Dieu, qui exiſte éternellement &
» ſans limites : ils l'adorent dans tous
» les êtres viſibles ; & lorſqu'ils voient
» quelque choſe de beau, de curieux,
» de ſurprenant, ils s'écrient : ô Grand
» Eſprit ! nous te voyons par-tout.

» Outre ce premier Être, ils recon-
» noiſſent des divinités ſubalternes, qui
» ont des corps comme nous, mais ſans
» aucune des incommodités auxquelles
» nous ſommes ſujets. Ils ſont tous
» ſubordonnés au Grand Génie ; on
» les invoque ; on leur parle ; on ſup-
» poſe qu'ils entendent ce qu'on leur

» dit, qu'ils agiſſent en conſéquence, » & font le bien ou le mal, ſelon les » divers intérêts qui les animent. Voilà » tout ce qu'on peut tirer de ces bar- » bares ; encore n'y a-t-il que les vieil- » lards, qui ſoient initiés dans ces myſ- » teres.

» On honore ces Eſprits par diffé- » rentes ſortes d'offrandes ou de ſacri- » fices. On jette du tabac, des oiſeaux » égorgés, des peaux de bêtes, des » colliers de coquillages, des animaux » entiers, & ſur-tout des chiens, des » épis, des fruits, &c, dans les lacs & » les rivieres pour le Dieu des eaux, » & dans le feu pour le ſoleil. On ren- » contre de ces mêmes offrandes près » des chemins difficiles, ſur des ro- » chers, ou à côté des torrens rapides, » pour appaiſer les divinités qui pré- » ſident à ces endroits périlleux. Quel- » quefois on ſuſpend aux arbres, par » les pattes de derriere, des chiens vi- » vans, qu'on y laiſſe mourir enra- » gés. Les ſauvages accompagnent ces » dons de prieres, & même d'une » harangue, où ils conjurent le ſoleil » d'éclairer leurs pas, de les conduire, » de leur donner la victoire, de faire

» croître les bleds, de leur procurer » une bonne pêche, une heureuſe » chaſſe, &c.

» Les Hurons honorent ces mêmes » Eſprits par des vœux, ſi l'on peut » appeller ainſi les promeſſes de don- » ner au Chef de la bourgade une por- » tion de la premiere bête qu'ils tue- » ront à la chaſſe, & de ne point » prendre de nourriture, avant que » d'avoir ſatisfait à cet engagement. Si » l'exécution de ce vœu devient impoſ- » ſible, parce que le Chef eſt trop éloi- » gné, ils brûlent ce qui lui étoit deſ- » tiné, & en font une eſpece d'holo- » cauſte.

» On peut encore regarder comme » des actes de religion, non ſeulement » leurs chanſons de guerre & de mort, » qui ſont comme leurs prieres, mais » encore, l'uſage où ils ſont, de ne » point ſe ſervir de couteaux dans cer- » tains repas, de ne point briſer les os » des bêtes qu'on y mange, de ne rien » laiſſer du feſtin qu'ils font au retour » de la chaſſe, & s'ils ne peuvent en » venir à bout, de ſe faire aider par » leurs voiſins; de tirer des préſages » de tout ce qui arrive, de les regarder

» comme des avertiſſemens du ciel.

» Quelques-uns ont cru qu'il y avoit » autrefois chez les Hurons, des eſ- » peces de religieuſes, qui n'avoient nul » commerce avec les hommes, & des » ſolitaires qui ſe dévouoient à la con- » tinence. Je ne puis vous dire quelles » étoient leurs fonctions; tout ce que » j'ai pu ſçavoir de quelques ſauvages, » c'eſt que ces vierges ne ſortoient ja- » mais de leurs cabanes; qu'elles s'y » occupoient à de petits ouvrages; » que le peuple les reſpectoit & les » laiſſoit tranquilles. Un petit garçon, » choiſi par les anciens, leur portoit » les choſes néceſſaires à la vie; on » avoit ſoin ſeulement de le changer, » avant que l'âge eût pu rendre ſuſ- » pects ſes ſervices. Voilà tout ce qu'on » a pu m'apprendre de ces eſpeces de » veſtales, & de ces prétendus ana- » choretes, dont je vous avouerai » même, que je n'ai trouvé ici aucune » trace.

» Nos Hurons admettent l'immor- » talité de l'ame, ſans la croire ſpiri- » tuelle. Ils la regardent comme l'om- » bre ou l'image du corps, & préten- » dent qu'après ſa ſéparation, elle

» conſerve toujours les mêmes inclina-
» tions qu'elle avoit pendant la vie.
» Auſſi enterrent-ils avec les morts,
» tout ce qui étoit à leur uſage, tout
» ce qui peut ſatisfaire leurs beſoins.
» Ils ſont même perſuadés que l'ame
» demeure long-tems auprès du corps,
» après leur déſunion, & qu'enſuite
» elle paſſe dans un pays, où elle eſt
» transformée en tourterelle. Il eſt un
» lieu, où ſont tourmentées les ames
» des priſonniers de guerre, qui ont
» été brûlés. Elles s'y rendent le plus
» tard qu'elles peuvent. C'eſt pour cela
» qu'après la mort de ces malheureux,
» dans la crainte que leurs ombres ne
» demeurent autour des cabanes, pour
» ſe venger des tourmens qu'on leur
» a fait ſouffrir, on viſite par-tout; on
» frappe à grands coups de baguette;
» on pouſſe des cris affreux, pour les
» obliger à s'éloigner.

» Le bonheur que ces peuples ad-
» mettent dans le paradis, eſt moins
» la récompenſe de la vertu, que celle
» d'avoir été bon chaſſeur & bon guer-
» rier. Ces deux qualités, jointes à
» beaucoup de ſuccès dans ſes entre-
» priſes, & à la gloire d'avoir tué un

» grand nombre d'ennemis ; voilà ce » qui donne droit à cette félicité, qu'ils » font conſiſter dans l'abondance de » toutes choſes. Une pêche & une » chaſſe qui ne manquent jamais, un » printems éternel, des femmes & du » repos, c'eſt tout ce qu'ils demandent » à leurs dieux, pour ce monde-ci & » pour l'autre : leur eſprit ne s'éleve » point à des idées plus ſublimes, à » des plaiſirs plus ſpirituels.

» Les ſonges forment un des points » eſſentiels de leur religion. Ils les re- » gardent comme le moyen le plus or- » dinaire, dont les dieux manifeſtent » leur volonté ; & ils ſe font un devoir » d'y déférer. Ils ſe perſuadent que » leur ame profite des momens du ſom- » meil pour ſe promener. A leur réveil, » ils croient qu'elle a vu réellement, » ce qui s'eſt préſenté à elle pendant » le ſommeil. Quand ils ont fait un » ſonge fâcheux, ſi on en differe l'ac- » compliſſement, ils croient leur vie » en danger. Un ſauvage ayant rêvé » qu'on lui ôtoit un doigt, ſe le fit cou- » per le lendemain ; un autre, qu'il » étoit priſonnier, ſe fit brûler plu- » ſieurs parties du corps. Il crut

» avoir éludé ainſi la prédiction d'u
» ſonge funeſte ; car leur ſuperſtition
» à cet égard, eſt incroyable.

» Ce n'eſt pas ſeulement celui qui
» fait le rêve, qui doit ſatisfaire au
» obligations qu'il imagine lui être im
» poſées ; ce ſeroit un crime que d
» lui refuſer ce que ſon rêve lui fai
» deſirer. Un ſauvage ayant vu en ſong
» un François qui avoit une couvertur
» meilleure que la ſienne, la lui deman
» da. Le François la donna de bonn
» grace, comptant bien d'avoir ſa re
» vanche. Peu de jours après il va trou
» ver ſon homme ; & lui voyant un
» belle fourrure, feignit d'y avoir rê
» vé ; & le ſauvage la livra ſans ſe fair
» prier. Cette alternative de ſonge
» dura quelque tems ; mais le ſauvage
» s'ennuyant le premier, parce qu'i
» perdoit toujours le plus à ces ſorte
» d'échanges, alla trouver le François
» & lui fit promettre qu'ils ne rêve
» roient plus à rien qui pût appartenir
» à l'un ou à l'autre. Mais voici quelque
» choſe de plus fort. Un Huron ayan
» rêvé que le bonheur de ſa vie étoi
» attaché à la poſſeſſion d'une femme
» mariée à un des plus conſidérables du

» village, lui en fit faire la demande. » Le mari & la femme vivoient dans » une parfaite union ; & la ſéparation devoit leur coûter. Cependant » ils n'oſerent la refuſer & ſe quitterent. Le mari abandonné prit un nouvel engagement, pour ôter tout » ſoupçon qu'il penſoit encore à ſa premiere épouſe.

» Si ce qu'on deſire n'eſt point dans » la puiſſance d'un ſeul homme, toute » la nation s'en occupe, ſe charge » de l'obtenir à quelque prix que ce » ſoit, & le conſerve avec ſoin quand » on eſt venu à bout de ſe le procurer. » Si c'eſt un animal, la crainte qu'il ne » meure en chemin, cauſe des inquiétudes mortelles. L'affaire devient très» ſérieuſe, lorſqu'un ſauvage s'aviſe de » rêver qu'il caſſe la tête à quelqu'un ; » on eſt perſuadé qu'il faut qu'il la lui » caſſe réellement ; mais auſſi malheur » au meurtrier, s'il arrive qu'un autre » ſonge à ſon tour, qu'il doit venger » le défunt. Dans ces occaſions, on » prend le parti, avec des préſens, » d'appaiſer le Génie ; mais on n'en a » pas toujours le tems.

» Un ſauvage entra un jour dans

» une cabane, & dit : j'ai ſongé que
» je tuois un François ; auſſi-tôt le
» maître du logis lui jetta un habit à
» la françoiſe, que ce furieux perça
» de mille coups. L'autre entra en fu-
» reur à ſon tour ; dit qu'il alloit ven-
» ger l'offenſe, & réduire en cendres
» tout le village. Il commença par ſa
» propre cabane, & alloit en faire au-
» tant à toutes les autres. On lui mit
» un chien devant lui, dans l'eſpé-
» rance qu'il aſſouviroit ſa rage ſur cet
» animal ; mais trouvant la réparation
» inſuffiſante, on lui en jetta un ſecond
» qu'il mit en pieces ; & dans le mo-
» ment toute ſa fureur ſe calma. Un
» Chef avoit rêvé qu'il voyoit des
» cœurs humains : ce ſonge cauſa la plus
» grande inquiétude à toute la bour-
» gade. Il fallut employer d'autres rê-
» ves pour empêcher l'effet de celui-
» ci. On cite des exemples, où de
» pareils ſonges ont eu leur exécution.
» Un Huron, choqué de ce qu'on avoit
» accordé la vie à un priſonnier contre
» ſon gré & ſon avis, rêva qu'il devoit
» manger de la chair de cet eſclave. On
» chercha vainement à éluder ce ſonge
» barbare ; on fit des hommes de pâte,

» cuits ſous la cendre ; il les rejetta. » On n'omit rien pour le faire changer » de penſée ; il ne ſe rendit point ; il » fallut enfin caſſer la tête au priſon- » nier.

» Ce qu'on appelle la Fête des Songes, » ou des Deſirs, & qu'on devroit plu- » tôt nommer la folie, eſt une eſpece » de bacchanale, qui dure quinze jours. » Elle eſt proclamée par les Anciens, » avec la même gravité, que s'il étoit » queſtion d'une affaire d'état ; & » cependant il n'eſt ſorte d'extrava- » gances auxquelles on ne ſe livre. La » fête eſt à peine publiée, qu'on voit » partir hommes, femmes & enfans, » preſque nuds, quoiqu'en hiver, ou » déguiſés de mille manieres ridicules. » Ceux-ci ſont habillés comme des ſa- » tyres, couverts de feuilles, eſcortés » par des femmes vêtues en mégeres, la » face noircie, les cheveux épars, une » peau de loup ſur le corps, & un pieu » à la main. Ceux-là ont des maſques » d'écorce, & un ſac percé à l'endroit » des yeux & de la bouche. Dans cet » équipage, ils courent comme des for- » cenés, de cabanes en cabanes, ſans » ſçavoir, ni où ils vont, ni ce qu'ils

» veulent. Vous les prendriez pour des
» perſonnes ivres, ou pour des furieux,
» qu'un tranſport a mis hors d'eux-
» mêmes. On briſe, on renverſe tout;
» perſonne n'oſe s'y oppoſer. Quicon-
» que ne veut pas ſe trouver dans cette
» confuſion, ni être expoſé aux ava-
» nies, doit s'abſenter. C'eſt en effet
» ce que font les plus ſages; car bien
» des gens profitent de ce tems de folie,
» pour ſatisfaire des haines & des ven-
» geances particulieres. Aux uns, on
» jette de l'eau à plein ſceau; &, en
» en ſe glaçant, elle tranſit de froid
» ceux qui la reçoivent. On couvre les
» autres de cendres chaudes, ou d'im-
» mondices. Quelques-uns prennent
» des tiſons allumés, & les lancent à
» la tête du premier venu. D'autres ſe
» jettent, avec fureur, ſur tous ceux
» qui ſe préſentent; & s'ils leur en veu-
» lent ils les rouent de coups. Tous
» crient à pleine tête, qu'ils ont rêvé,
» demandent à tout le monde, quel
» eſt l'objet de leurs rêves; & c'eſt à
» celui qui a deviné, de payer, & de
» ſatisfaire le deſir du maſque; ce qu'on
» fait avec plaiſir; car on eſt flatté d'a-
» voir pu réſoudre la queſtion. Bientôt

» ils ſont chargés de préſens ; mais tout
» ſe rend après la fête. On prépare en-
» ſuite un très-grand feſtin ; & l'on ne
» penſe plus qu'à réparer les triſtes
» effets de la maſcarade ; ce qui, le
» plus ſouvent, n'eſt pas une petite
» affaire.

» Les Jongleurs ont beaucoup de
» part à la Fête des Songes. Ces charla-
» tans y jouent toutes ſortes de farces,
» & ſur-tout ſe diſent très-habiles dans
» l'explication des rêves. Ils font pro-
» feſſion de n'avoir de commerce qu'a-
» vec des Génies bienfaiſans ; de dé-
» couvrir la ſource & la nature des
» maladies les plus cachées ; & de poſ-
» ſéder le ſecret de les guérir ; de diſ-
» cerner, dans les affaires les plus com-
» pliquées, le parti qu'il faut prendre ;
» de faire réuſſir les négociations les
» plus difficiles, & de rendre les dieux
» favorables aux chaſſeurs & aux gens
» de guerre. Les plus hardis de ces im-
» poſteurs ſont les plus reſpectés ; &
» avec un peu de manege, ils perſua-
» dent aiſément ce peuple ignorant &
» ſuperſtitieux. C'eſt principalement
» lorſqu'ils agiſſent en qualité de mé-
» decins, qu'ils s'attirent le plus de

» confiance. Chez des peuples plus » éclairés & plus civiliſés que ceux du » Canada, on voit auſſi des charla- » tans en impoſer par leur impudence ; » car lorſqu'il eſt queſtion de recouvrer » la ſanté, la confiance eſt de tous les » pays.

» Il eſt vrai que parmi ces barbares, » il ſe paſſe quelquefois des ſcenes très- » capables de tromper la multitude. » Au ſortir de leurs ſueurs, qui ſont la » préparation ordinaire de leurs preſ- » tiges, ils different peu des anciennes » pythoniſſes. Une fureur ſubite s'em- » pare de leurs ſens ; & on les voit en- » trer dans des agitations, prendre des » tons de voix, faire des mouvemens » ſemblables à ceux des nos convul- » ſionnaires de France. Pluſieurs Miſ- » ſionnaires ſont perſuadés que le dia- » ble eſt d'intelligence avec ces impoſ- » teurs, & racontent de leurs préten- » dus ſortileges, des choſes incroya- » bles, qui ne prouvent que l'excès » de leur crédulité.

» La pricipale occupation des Jon- » gleurs, ou du moins, celle dont ils » retirent le plus de profit, c'eſt la mé- » decine. Il exercent cet art avec des

» principes fondés ſur la connoiſſance
» des ſimples, ſur l'expérience, & prin-
» cipalement, comme chez toutes les
» nations, ſur la conjecture & l'imbé-
» cillité des peuples. Mais ils ont ima-
» giné un moyen de n'être jamais reſ-
» ponſables des événemens. Dès qu'ils
» voient un malade tourner à la mort,
» ils ne manquent point de faire une
» ordonnance dont l'exécution eſt ſi
» difficile, qu'ils ont toujours leur ex-
» cuſe prête, ſur ce qu'elle n'a pas été
» exactement ſuivie. Tantôt ils com-
» mandent à leurs malades de contre-
» faire les inſenſés; tantôt ils leur or-
» donnent des danſes groteſques. Les
» moribonds ſont à la diſcrétion de ces
» empyriques qui les ſoufflent, les ſu-
» cent, les preſſent avec une violence
» frénétique, dans les parties du corps,
» où ils ſouffrent le plus de mal; ce ſont
» des bourreaux plutôt que des méde-
» cins; & vous diriez que c'eſt moins
» la guériſon, que la mort de leurs ma-
» lades qu'ils ont en vue. Mais ce qui
» fait voir la force de l'imagination, ou
» le caprice du haſard, ces prétendus
» médecins guériſſent auſſi ſouvent que
» les nôtres.

» Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils » ont des ſecrets & des remedes que » n'ont pas ceux d'Europe. Le princi- » pal & le plus ordinaire, contre toutes » ſortes de maux, eſt la ſueur qu'ils » excitent dans leurs étuves. Ils l'em- » ploient également pour les infirmes, » & pour ceux qui ſe portent bien. Ils » ont une petite cabane en rotonde, de » ſix à ſept pieds de haut, où l'on peut » ſe ranger au nombre de ſept ou huit » perſonnes. Elle eſt couverte de nattes » & de fourrures, pour la défendre de » l'air extérieur. On met à terre, au » milieu de la hutte, des cailloux qui » ont été long-tems dans le feu, & » l'on ſuſpend, au-deſſus, une chau- » diere pleine d'eau. Ceux qui veulent » ſuer, entrent nuds dans cette ca- » bane, où ils commencent à chanter » & à s'agiter extraordinairement. On » verſe ſur les cailloux de l'eau de la » chaudiere; & auſſi-tôt il s'éleve une » vapeur qui remplit la hutte, & en » augmente la chaleur. En un inſtant, » leur corps ruiſſele de toutes parts; » & dans cet état, ils vont ſe jetter » dans une riviere, ou ſe font arroſer » avec de l'au froide. Souvent ils em-

» ploient ce remede uniquement pour » ſe délaſſer, tranquilliſer leur eſprit, » & être plus en état de parler d'af- » faires. Un étranger arrive-t il dans une » cabane ? on lui fait du feu ; on lui » frotte les pieds avec de l'huile ; & » on le conduit dans une étuve, où » l'hôte lui tient compagnie. Ils ont une » autre maniere de provoquer la ſueur » contre certaines maladies : c'eſt de » coucher le malade ſur une petite eſ- » trade, ſous laquelle on fait bouillir » dans une chaudiere, du bois d'épine » & des branches de ſapin. La vapeur » qui en ſort, cauſe une tranſpiration » abondante ; & l'odeur même en eſt, » dit-on, très-ſalutaire.

» Ces peuples n'ont connu les mala- » dies auxquelles nous ſommes ſujets » en Europe, que depuis qu'ils nous » ont fréquentés. Ils ont reçu de nous » la petite vérole, dont ils n'avoient » aucune idée ; & qui a fait parmi eux » d'étranges ravages. La goutte, la gra- » velle, la pierre, l'apoplexie, nont » point encore pénétré dans cette heu- » reuſe contrée, parmi les naturels du » pays. Si nous ne leur avons pas

» apporté le mal vénérien, puiſqu'il » a pris naiſſance en Amérique, il faut » au moins convenir que les Européens » ont beaucoup travaillé à l'entretenir. » On conſtruit des cabanes dans les » bois, pour ceux qui en ſont atta- » qués; on les ſépare du milieu du peu- » ple, comme faiſoient les Juifs, à l'é- » gard des lépreux.

» Une maladie ne paſſe pour fé- » rieuſe, que lorſqu'elle ôte abſolu- » ment l'appétit. La fievre la plus vio- » lente n'empêche pas qu'on ne donne » à manger au malade s'il en demande. » Mais dès qu'il rejette toutes ſortes » de nourriture, on s'en occupe avec » plus d'attention. On ne lui refuſe » cependant rien de ce qu'il deſire, » parce que ſes appétits ſont regardés » comme des ordres du Génie qui » veille à ſa conſervation. Auſſi quand » on appelle les Jongleurs, c'eſt moins » à cauſe de leur habileté, que parce » qu'on ſuppoſe qu'ils peuvent mieux » ſçavoir des Eſprits, le principe du » mal, & les remedes qu'il faut y ap- » pliquer. Il eſt rare qu'on regarde une » maladie comme un effet purement naturel,

» naturel. La plupart ſe mettent dans
» la tête, que c'eſt un maléfice; & alors
» toute l'étude du Jongleur eſt de le
» découvrir. Il commence par ſe faire
» ſuer lui-même; & quand il s'eſt bien
» fatigué à crier, à ſe débattre, à in-
» voquer ſon Génie, la premiere choſe
» extraordinaire qui lui vient en pen-
» ſée, eſt regardée comme la cauſe
» du mal. On prétend que la préſence
» de l'Eſprit ſe manifeſte par un vent
» impétueux qui s'éleve tout à coup,
» ou par un mugiſſement qui ſe fait
» entendre ſous terre. Alors, plein de
» ſa prétendue divinité, il prononce,
» d'un ton affirmatif, ſur l'état du ma-
» lade, & rencontre quelquefois aſſez
» juſte.

» Les Jongleurs de profeſſion ne
» ſont revêtus de ce caractere, qu'a-
» près s'y être diſpoſés par des jeûnes
» exceſſifs. Pendant tout ce tems, ils
» ne font que crier, heurler, chanter
» & fumer. L'inſtallation ſe fait dans
» une eſpece de bacchanale, avec des
» cérémonies ſi extravagantes, & ac-
» compagnées de tant de fureur, qu'on
» diroit que le démon prend poſſeſſion

» de leur perſonne. C'eſt le tems de » l'initiation ; c'eſt le moment où ils re- » çoivent l'eſprit & le caractere ſacré » de prêtre & de médecin ».

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 28 Mars 1749.

LETTRE CV.

SUITE DU CANADA.

J'AI parlé des maladies & de la méde-
ine des Hurons ; je commence cette
ettre par la ſépulture & les funérailles.
Quand un malade eſt déſeſpéré, il y a
es pays où on l'abandonne ; dans
'autres on empreſſe de le faire mou-
ir, pour l'empêcher de languir plus
ong-tems. La vieilleſſe même eſt un
ideau, dont ces peuples cherchent
ſe délivrer. Les nations errantes ſont
rincipalement ſujettes à cette inhu-
anité. Comme elles ſont preſque tou-
ours en voyage, & réduites le plus
ouvent à une extrême diſette, l'in-
ommodité des vieillards qu'il faut trai-
er & nourrir, devient alors plus ſen-
ble. Ces malheureux ſont quelquefois
s premiers à dire à ceux qui les por-
ent : « Mes enfans, je vous donne
bien de la peine ; je ne ſuis plus bon
à rien ; caſſez-moi la tête ». On ne
s écoute pas toujours ; mais quelque-

fois il arrive qu'un jeune homme épuiſé de fatigue & de faim, répon froidement : « Tu as raiſon, mon grane » pere » ; & décharge en même tems ſo paquet, prend ſa hache, & caſſe la tê au bon-homme, qui, ſans doute n'e pas toujours bien-aiſe d'être pris a mot.

A l'égard de ceux qui meurent d maladie, ils prennent leur parti ave aſſez de réſolution ; auſſi n'a-t-on p ces ménagemens qui empêchent d'a nonçer à un mourant le danger de ſo état, dans la crainte de l'effrayer. O lui dit tout naturellement, que ſo heure eſt venue, & qu'il ne doit plu eſpérer de vivre. On croit même l conſoler, en lui montrant, comme u témoignage de l'affection qu'on lu porte, les robes précieuſes, & les o nemens qu'il doit emporter dans l tombeau. Souvent il eſt lui-même l premier à ſe condamner.

A peine l'arrêt de mort eſt-il pro noncé, qu'il recueille ſes forces pou haranguer ceux qui ſont autour de lu Si c'eſt un chef de famille, il donn des avis à ſes enfans ; & pour faire ſe adieux à toute la bourgade, il ordonn

un repas où tout ce qu'il y a de provision dans la cabane, doit être conſommé; il reçoit enſuite les préſens qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge tous les chiens qu'on peut attraper, dans l'opinion que les ames de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde, que le mourant eſt prêt à s'y rendre. Leur chair ſe met dans la chaudiere, pour augmenter les mets du feſtin. Après le repas les pleurs commencent; mais on les interrompt pour ſouhaiter au malade un heureux voyage. On le laiſſe enſuite aſſez tranquille; mais pour empêcher qu'il ne faſſe des grimaces en expirant, on lui ferme les yeux & la bouche dès qu'il entre dans l'agonie.

Après qu'il a rendu le dernier ſoupir, tout retentit de gémiſſemens; & cette ſcene dure auſſi long-tems, que la famille eſt en état de fournir à la dépenſe; car dans tout cet intervalle, on ne ceſſe point de tenir table. On donne enſuite les premiers ſoins au cadavre, pour le préparer à la ſépulture. Ceux qui doivent s'occuper de ce triſte miniſtere, ſont avertis au moment de la mort. Ils lavent le corps, le graiſſent

de leurs huiles; & le défunt paré de ſon plus bel habit, le viſage peint, & ayant à côté de lui tout ce qui a ſervi à ſon uſage, eſt élevé ſur une eſtrade, & expoſé à la porte de la cabane, dans la même poſture qu'il doit avoir au tombeau.

Le corps étant habillé & placé, les larmes & les ſanglots, qu'on avoit retenus quelque tems, recommencent avec ordre & en cadence. Une pleureuſe donne le ſignal; les autres femmes la ſuivent en gardant la même meſure, mais en y appliquant différentes paroles, qui conviennent à chaque perſonne, ſelon les divers rapports de parenté ou d'affinité qu'elles ont avec le mort. Cette muſique dure ainſi pendant quelques minutes; après quoi un des Anciens impoſe ſilence; & tout ceſſe dans l'inſtant. Vous remarquerez, Madame, que ce ne ſont que les femmes qui manifeſtent leur douleur par des pleurs. Les hommes regardent, comme indignes d'eux, les larmes & les ſanglots, & contraignent leur chagrin au-dedans de leur cœur. Ils tiennent leur tête baiſſée, & enveloppée de leur robe, ſans dire mot, & ſans faire d'éclat.

Après les premieres lamentations, un homme ſe détache de la cabane, pour donner avis au Chef de la tribu, de la perte qu'on vient de faire. Celui-ci l'envoie publier dans tout le village, & députe dans les bourgades voiſines, où le défunt avoit des alliances. Si c'eſt une perſonne conſidérable, on avertit tous ceux de la nation, qui doivent venir lui rendre les derniers devoirs. Quand tout le monde eſt arrivé, la pleureuſe entame un diſcours, où elle raconte, dans le plus grand détail, ce qui s'eſt paſſé depuis les premiers ſymptomes de la maladie, juſqu'au moment du décès. Les pleurs recommencent pour la troiſieme fois, & ſont encore interrompus par un des Chefs, qui prend la parole, & fait l'éloge du mort. Il n'omet, ni aucune des qualités qui l'ont rendu recommendable pendant ſa vie, ni aucun des motifs qui doivent tempérer la douleur des aſſiſtans, & principalement de ceux qui y prennent le plus d'intérêt.

L'aſſemblée ſe ſépare avec de grandes marques de douleur; on invite enſuite, ſucceſſivement, les familles particulieres à venir pleurer tour à tour;

& l'on aſſigne à chacune ſon jour & ſon heure pour la cérémonie. La pleureuſe répete ſon diſcours en faveur des nouveaux venus ; les gémiſſemens, les ſanglots recommencent ſur de nouveaux frais. Il ſe trouve toujours là un nouveau panégyriſte ; & pendant que le défunt eſt expoſé, il eſt toujours gardé, toujours pleuré, toujours loué. On le porte, ſans beaucoup de cérémonie, au lieu de ſa ſépulture, où tout le monde l'accompagne en ſilence. Lorſqu'il y eſt dépoſé, on le couvre avec tant de précaution, que la terre ne peut le toucher. On dreſſe, ſur la tombe, un pilier auquel on attache des figures qui repréſentent les plus belles actions de ſa vie. Chaque jour on y porte des proviſions ; & ce que les bêtes enlevent, on feint de croire, ou peut-être croit-on réellement, que c'eſt l'ame du défunt qui s'en eſt régalée.

Le corps d'un homme qui meurt à la chaſſe, eſt placé ſur un échaffaut, & y reſte juſqu'au départ de la troupe, qui l'emporte avec elle. Ceux qui périſſent à la guerre, ſont brûlés, & leurs cendres rapportées dans les tombeaux de leur famille. Ce ſont des eſpeces

de cimetieres ſitués à quelque diſtance du village. Quelques-uns enterrent leurs morts dans les bois ; d'autres les gardent dans des caiſſes, après les avoir fait ſécher au ſoleil. A l'égard des noyés, ou de ceux qui périſſent par quelqu'acccident, le cérémonial eſt plus ſingulier. Perſuadés que ces malheurs ne viennent que de la colere des Eſprits, ils croient que le ciel eſt en courroux, & que tout le pays eſt menacé d'une grande déſolation. C'eſt pourquoi ils n'oublient rien pour l'appaiſer. Ils cherchent le corps avec ſoin, dans l'opinion que s'il ne ſe retrouve pas, l'ame de ces malheureux ne jouira jamais d'aucun repos. Tout ce tems ſe paſſe en chants, en danſes & en feſtins. Les réjouiſſances augmentent, ſi le cadavre ſe retrouve ; & il ſe fait un concours nombreux de tous les villages, comme pour une choſe qui intéreſſe toute la nation. Le corps eſt enſuite porté dans le cimetiere, où il eſt d'abord expoſé ſur une natte. D'un côté eſt une foſſe, & de l'autre un grand feu. Pluſieurs jeunes gens s'approchent du cadavre, coupent les chairs aux endroits qui ont été crayonnés par

un Ancien, & les jettent dans le braſier. Pendant cette opération, de jeunes femmes tournant ſans ceſſe autour de ceux qui travaillent, les exhortent à bien remplir ce miniſtere, & leur mettent dans la bouche de petits coquillages, comme on donne des dragées aux enfans, pour les engager à faire leur devoir. On enterre enſuite le corps tout décharné; & chacun fait ſon préſent à la famille affligée. Si l'on manquoit à une de ces pratiques, on regarderoit comme une punition du ciel, tous les accidens fâcheux qui pourroient arriver dans la ſuite. Si le mort étoit un homme conſidérable, on célebre une eſpece de joûte en ſon honneur. Un Chef jette ſur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied. Un homme, une femme & une fille en prennent chacun un; & ceux de leur âge & de leur ſexe s'efforcent de les arracher de leurs mains: la victoire eſt à ceux qui les emportent.

Les loix du deuil ſont très-auſteres chez les Hurons; à la mort d'un pere ou d'une mere, on ſe coupe les cheveux; on ſe noircit le viſage; on ſe tient debout la tête enveloppée d'un

haillon, ſans regarder perſonne, ſans faire de viſite, ſans rien manger de chaud, ſans ſe chauffer, même au cœur de l'hiver. Après ce premier deuil, on en commence un ſecond plus modéré, qu'on adoucit par degrés.

Les devoirs funéraires n'étant pas les mêmes pour toutes ſortes de perſonnes, les loix du deuil ne ſont pas égales non plus pour tout le monde. Ceux qui y ſont le plus étroitement obligés, ſont l'époux & l'épouſe. Mais le mari ne pleure jamais ſa femme, parce que les larmes ne conviennent point à l'homme. Les femmes pleurent leurs maris pendant une année entiere, l'appellent ſans ceſſe, & rempliſſent le village de leurs cris au lever & au coucher du ſoleil, lorſqu'elles vont au travail, ou qu'elles en reviennent. Si les époux ont bien vécu enſemble, ils obſervent le deuil avec rigueur; mais les parens, contens de cette exactitude, le moderent par certaines diſpenſes, qu'ils déclarent par des feſtins & des préſens. Dans le cas contraire, on les dégage de tout ce qu'ils peuvent ſe devoir; & on leur laiſſe la liberté de ſe pourvoir ailleurs. Malgré cela, ils s'ex-

poſeroient à mille outrages, s'ils ſe remarioient avant le tems preſcrit pour le deuil ordinaire. Celui des meres a le même terme pour les enfans. Le premier compliment qu'on fait à ſes amis, ou même aux étrangers qu'on reçoit dans ſa cabane, c'eſt de pleurer les parens qu'ils ont perdus.

Les Hurons ont, comme nous, une fête des morts, qu'ils appellent le *Feſtin des Ames*. C'eſt, de toutes les actions qui intéreſſent les ſauvages, la plus ſolemnelle. Elle leur paroît ſi importante, qu'ils s'y préparent d'une fête à l'autre, pour la célébrer avec plus de pompe. Dès que le terme approche, on commence par fixer le lieu de l'aſſemblée ; & l'on choiſit le roi de la fête. Son devoir eſt de régler les cérémonies, & de faire les invitations aux villages voiſins. Au jour marqué, tout le monde s'aſſemble ; & l'on va deux à deux en proceſſion au cimetiere. Là, chacun s'occupe d'abord à découvrir les cadavres ; enſuite on demeure quelque tems à conſidérer en ſilence ce lugubre & affreux ſpectacle. Repréſentez-vous l'ouverture de ces tombeaux, où la mort prend plaiſir à ſe

peindre de mille manieres différentes, ſelon le progrès qu'a fait la corruption. Bientôt des cris lamentables ſe font entendre ; & cette ſcene, à laquelle j'ai aſſiſté avec le Miſſionnaire, m'a cauſé un frémiſſement que je ne puis vous exprimer.

Après les premiers tranſports de douleur, on ramaſſe les oſſemens ; on en détache les chairs ; on les lave ; on les enveloppe dans des peaux de caſtors ; on jette au feu tout ce qui ſe trouve corrompu ; ce qui peut être tranſporté, eſt mis ſur des brancards ; d'autres le portent ſur leurs épaules ; & l'on s'en retourne au village, où chacun dépoſe dans ſa cabane, les triſtes reſtes de ſes parens décédés. Pendant toute la marche, les femmes continuent leurs gémiſſemens ; les hommes donnent les mêmes marques de douleur, que le jour de la mort. Le retour dans la bourgade eſt ſuivi de feſtins, de danſes, de jeux, de combats, pour leſquels il y a des prix propoſés. On jette, par intervalle, des cris perçans, que l'on appelle les cris des ames. On fait des préſens aux étrangers, parmi leſquels il y en a qui viennent quel-

quefois de fort loin ; & l'on en reçoit d'eux. On profite même de ces occaſions, pour traiter des affaires communes.

Le troiſieme jour, on ſe rend en proceſſion, dans une grande ſalle, dreſſée pour cette cérémonie. On y ſuſpend aux murs les oſſemens qu'on a tirés du cimetiere ; dans quelques endroits on les promene d'un village à l'autre ; & par-tout on les reçoit avec de vives démonſtrations de douleur & de tendreſſe. On ſort des bourgades pour venir au-devant ; & l'ordre eſt ſi bien établi, que chacun a par-tout ſon gîte pour ſon monde & pour ſes morts, ſans la moindre confuſion. Ces marches ſe font au ſon des inſtrumens, accompagnés des plus belles voix ; & tous les pas ſe marquent en cadence. Enfin les reſtes des morts ſont portés dans la ſépulture, où ils doivent être dépoſés pour toujours. On les développe de nouveau, aux yeux des parens, qui veulent avoir la conſolation de les contempler encore une fois, de les manier, de les orner, avant que de leur dire le dernier adieu. La douleur ſe renouvelle à cette triſte vue ; & bientôt

tout le village retentit de cris & de hurlemens.

On prépare au milieu d'une place dont on eſt convenu, une grande foſſe, environnée d'un amphithéâtre. Au-deſſus ; s'élevent des perches plantées avec des traverſes, deſtinées à ſoutenir les oſſemens qu'on doit expoſer aux regards publics. A meſure qu'ils arrivent, on les poſe à terre, avec les préſens ; & on les étale ſur la place, comme de la poterie dans une foire. Il n'eſt pas rare d'y voir juſqu'à douze cens paquets, tant de préſens que d'os de mort. La foſſe eſt tapiſſée de pelleteries : les préſens y ſont placés à part. On met ſur les cadavres, des fourrures toutes neuves ; on les couvre d'écorces d'arbres, ſur leſquelles on jette du bois, des pierres & de la terre. Chaque famille eſt rangée ſur des échaffauds autour de la foſſe ; & l'on y deſcend pour y prendre quelque poignées de ſable, que l'on conſerve précieuſement. Enfin toute l'aſſemblée ſe retire ; mais pendant quelques jours, les femmes viennent verſer du ſagamité ſur la ſépulture. C'eſt le nom qu'on donne ici à une eſpece de bouillie, dont les ſau-

vages ſont leur nourriture principale.

Ces peuples ſe comportent, à l'égard de leurs parens défunts, avec une généroſité & une affection qu'on ne peut trop admirer. On a vu des meres garder, des années entieres, les cadavres de leurs enfans, ſans pouvoir s'en éloigner; & d'autres ſe tirer du lait de la mamelle, pour le répandre ſur leur tombe. Si le feu prend à un village où il y a des corps morts, c'eſt la premiere choſe qu'on cherche à garantir de l'incendie. On ſe dépouille de ce qu'on a de plus précieux, pour en parer les trépaſſés. De tems en tems, on découvre leurs cercueils, pour changer leurs habits; & l'on ſe priveroit ſoi-même de nourriture, dans les beſoins les plus preſſans, plutôt que d'en laiſſer manquer aux défunts. En un mot, on ſe met beaucoup moins en peine des vivans que des morts.

Pendant le tems du deuil, il n'eſt pas permis d'appeller une perſonne décédée, d'aucuns des noms qu'elle portoit durant ſa vie: ce ſeroit manquer de reſpect à ſa mémoire. Ceux-même qui ont des noms ſemblables, ſont obligés de les quitter, & d'en

prendre d'autres, juſqu'à ce que les regrets ſoient diſſipés. Non-ſeulement on ne doit pas prononcer le nom du défunt; mais on n'oſe pas dire cruement, qu'il eſt mort. Il faut ſe ſervir de circonlocution; par exemple : *le capitaine qui nous a quitté, que nous pleurons*, &c.

Pour vous diſtraire de ces objets funebres, je vais vous parler des principales danſes des ſauvages : une des plus célebres, eſt celle du Calumet. Vous ſavez que ce calumet eſt une pipe, dont le tuyau eſt très-long, & la tête fort groſſe. Les ſauvages le regardent comme un préſent du ciel, & l'emploient dans les affaires les plus importantes, mais plus ſouvent pour la paix que pour la guerre. Fumer dans le même calumet, c'eſt contracter un engagement ſacré, dont ces bonnes gens ſont perſuadés que le grand Eſprit puniroit l'infraction. Si l'ennemi préſente un calumet au milieu du combat, il eſt permis de le refuſer; mais s'il eſt accepté, on doit mettre ſur le champ les armes bas. Il y a des calumets pour toutes ſortes de traités; dans le commerce, on n'eſt pas plutôt con-

venu de l'échange, qu'on préſente une pipe pour le cimenter; elle eſt comme la baſe & le garant de la bonne foi mutuelle: Ces peuples, inſtruits par leur expérience, que la fumée abat les vapeurs du cerveau, & rend la tête plus libre, en ont introduit l'uſage dans leurs Conſeils, où effectivement ils ont ſans ceſſe la pipe à la bouche. Auſſi, après avoir pris mûrement leur réſolution, ils ne croient pas qu'il y ait de ſymbole plus propre à la ſceller, ni de gage plus capable d'en aſſurer l'exécution, que l'inſtrument qui a eu tant de part aux délibérations. Enfin, ils n'imaginent pas de ſigne plus naturel, pour marquer une étroite union, que de fumer dans une même pipe; ſur-tout ſi la fumée qu'on en tire, eſt offerte au ſoleil, ou à quelque divinité qui y mette le ſceau de la religion. La grandeur & les ornemens du calumet ſont proportionnés à la diſtinction des perſonnes & à l'importance des affaires: ces ornemens ſont des plumes d'oiſeaux de différentes couleurs.

La danſe du calumet eſt proprement une fête militaire, dont les guerriers, le viſage peint, la tête ornée de plu-

mes, ſont les ſeuls acteurs. Tantôt on en fait honneur à une nation qu'on y invite ; tantôt elle ſert à la réception d'une perſonne en place. Les Hurons ont ſouvent employé cette danſe à l'arrivée d'un Gouverneur François dans quelque fort du Canada. L'hiver on conſtruit une cabane ſpacieuſe, où ſe range toute l'aſſemblée. L'été, c'eſt en pleine campagne, dans un eſpace environné de feuillages. On étend une grande natte, pour y placer l'Okki ou le Manitou de celui qui conduit la danſe. A côté eſt le calumet, en l'honneur de qui ſe donne la fête. Il occupe le lieu le plus apparent ; & les guerriers forment un cercle à l'entour. Chacun, en arrivant, vient ſaluer le Manitou, & l'encenſe d'une gorgée de fumée, qu'il tire du calumet. On ſe répand enſuite, de côté & d'autre, en petites troupes, les femmes ſéparées des hommes, tous aſſis à terre, vêtus de leurs plus beaux habits, jettant de grands cris par intervalle, pour applaudir aux danſeurs.

Celui qui doit commencer, va d'abord, avec reſpect, prendre le calumet, & le ſoutenant des deux mains,

le tourne de toutes les manieres, & toujours en cadence. Tantôt il le montre à l'aſſemblée; tantôt il le préſente au ſoleil; tantôt il l'incline vers la terre; d'autrefois il l'approche de ſa bouche, & de celle des aſſiſtans. A chaque pauſe, un guerrier vient donner un coup de ſa hache d'armes contre un poteau planté à quelque diſtance. A ce ſignal, il ſe fait un profond ſilence; & cet homme raconte, à haute voix, quelques-unes de ſes proueſſes. Il en reçoit des applaudiſſemens, va reprendre ſa place & la danſe continue. Un autre invite le danſeur à ſe battre au ſon du tambour. Celui-ci s'approche, accepte le duel, & n'a point d'autre défenſe que le calumet. L'un porte des coups; l'autre les pare; l'un fuit; l'autre le pourſuit; & la victoire eſt toujours pour celui qui tient l'inſtrument de la fête. Il le préſente à un autre qui remporte le même avantage; celui-ci le donne à un troiſieme, juſqu'à ce que tous aient danſé à leur tour. Enſuite le préſident de l'aſſemblée fait préſent du calumet à la nation invitée, pour marquer l'alliance éternelle, qu'on veut établir entre les deux peuples.

Les danſes des ſauvages ſont preſque toujours une image de la guerre, & s'exécutent les armes à la main. Elles ſont ſi variées, ſi rapides, ſi terribles, qu'un Européen qui les voit pour la premiere fois, ne peut s'empêcher de frémir. Il croit qu'en un inſtant la terre va être couverte de ſang & de membres épars, & que de tous les danſeurs, de tous les ſpectateurs, il ne reſtera pas un ſeul homme. La danſe qu'ils appellent *la Découverte*, eſt une imitation de ce qui ſe fait dans une expédition militaire. Un homme y paroît toujours ſeul; & d'abord il s'avance lentement au milieu des aſſiſtans. Il y demeure quelque tems immobile; & enſuite il repréſente le départ des guerriers, la marche & les campemens. Il va à la découverte; il fait les approches; il s'arrête comme pour reprendre haleine; puis tout à coup il entre en fureur, & ſemble en vouloir à tout ce qui ſe préſente. Revenu de cet accès, il choiſit quelqu'un dans l'aſſemblée, comme pour le faire priſonnier de guerre. Il feint de caſſer la tête à un autre. Il couche en joue un troiſieme, & ſe met à courir de toutes ſes forces,

vertiſſement leur eſt ſi agréable ; que les jeunes gens, lorſqu'ils ſe trouvent enſemble, ſe rangent en deux files, & ſe diſent auſſi leurs vérités, juſqu'à ce que l'un des deux adverſaires baiſſe pavillon, & s'avoue vaincu. Toutes ces railleries ſe font en cadence, & à pas meſurés au ſon des inſtrumens ; il eſt inoui qu'il y entre jamais d'emportement ni de violence. Celui qui vient de danſer, en prie un autre, lui fait un préſent pour l'engager à répondre à ſon invitation ; & ces libéralités rendent plus ſupportables ces humiliations réciproques.

Il y a encore chez les Hurons, des danſes ordonnées par les Jongleurs, pour la guériſon des malades, qui ſont du reſſort de la divination. Il y en a d'autres de pur divertiſſement, & qui n'ont aucun objet particulier. Les unes & les autres ſont communes aux hommes & aux femmes ; mais ils y danſent ſéparément ; les premiers le font avec leurs armes. Quoiqu'on ne ſe tienne pas par la main, on ne rompt jamais le cercle ; on ne ſort point de meſure ; ce qui eſt d'autant moins difficile, que la muſique des ſauvages n'a que deux

ou

trois ſons qui reviennent continuellement. Ces danſes ſont toujours annoncées par un crieur public; & chacun s'y préſente paré de tous ſes atours. L'orcheſtre eſt au milieu de la place; & tandis que les muſiciens accompagnent leur voix de leurs inſtrumens, les ſpectateurs frappent à grands coups, avec des bâtons, ſur des chaudieres; ceux qui danſent font diverſes figures des pieds & des mains, chacun ſelon ſon caprice; & quoique ces mouvemens ſoient différens, & en général très-bizarres, perſonne néanmoins ne perd la cadence. Ceux qui ſavent le mieux varier leurs poſtures & ſe donner le plus d'action, ſont réputés les meilleurs danſeurs. Bientôt ils ſont tout en ſueur, & hors d'eux-mêmes: vous croiriez voir une troupe de frénétiques; & ce qui contribue à les fatiguer encore plus, c'eſt qu'ils ſuivent de la voix, ainſi que de l'action, le bruit des chaudieres & le ſon des inſtrumens. Chaque partie eſt terminée par un *ouch* général, & très-élevé, qui eſt le cri d'approbation, pour marquer que la repriſe à bien réuſſi. Cette muſique a quelque choſe de barbare, qui

révolte d'abord, & dont on ne peut gueres ſe former une idée. Mais on s'y accoutume peu à peu; & enſuite on l'entend avec plaiſir. Les ſauvages aiment ces ſortes de fêtes à la fureur; ils les font durer des journées & des nuits entieres; & leurs cris de joie font trembler tout le village.

Leurs danſes ſont toujours précédées & ſuivies d'un grand repas; car les feſtins ſont de toutes les ſolemnités & de toutes les fêtes. Ces peuples en diſtinguent de différentes eſpeces, ſuivant les motifs pour leſquels ils les donnent. Ils en font pour la naiſſance d'un enfant; pour ceux qui entrent dans l'adoleſcence; pour leur réception dans l'ordre des Guerriers; pour la premiere bête qu'ils ont tuée à la chaſſe; pour chaque changement de nom; pour l'initiation d'un jongleur, l'inſtallation d'un capitaine, la guériſon d'un malade, les ſemences & les récoltes des fruits; pour déterminer le tems d'une pêche, délibérer ſur une expédition de guerre, faire mourir ſolemnellement un eſclave, conſulter les devins, évoquer les eſprits, pleurer les morts, &c. Il y a des feſtins de

noces, des festins funéraires, des festins des ames, des festins à danser, à tout manger; des festins de présens, &c. Il y en a, où tout le village a part; d'autres où il n'y a qu'un certain nombre de personnes invitées.

Le festin où tout se mange, est, comme je crois vous l'avoir dit, une espece d'holocauste, où il n'est pas permis de rien laisser de la victime. On doit y garder un profond silence, & ne rien emporter chez soi de ce qu'on y sert: il faut tout consommer sur le lieu. Il est vrai que chacun peut avoir avec soi un parasite, c'est-à-dire, un second qui supplée à son défaut. S'il n'en trouve pas, même à force de présens, & qu'il n'acheve point ce qu'on lui a offert, il en est puni sur le champ; on fait un petit retranchement dans un coin de la cabane, où on le met en prison; & on l'y laisse quelquefois une journée entiere. Après que les viandes sont dévorées, on apporte de grandes pieces de graisse d'ours, & le bouillon où l'on a fait cuire la chair. Mais si malgré les plus grands efforts on ne peut venir à bout de tout, on jette au feu ce qui

reſte, comme faiſoient les Juifs pour l'Agneau paſchal.

Les feſtins à chanter ſont les plus magnifiques & les plus ſolemnels. Il y a quelquefois juſqu'à trente cerfs dans les chaudieres; & pendant qu'elles ſont ſur le feu, on compte le nombre des perſonnes qui doivent y être priées. La ſupputation ſe fait avec des grains de bled d'Inde, qu'on envoie dans les différentes cabanes. On les jette ſur la natte en diſant: vous êtes invités; & il y vient autant d'hommes, qu'il y a de grains.

Cependant un crieur parcourt le village, pour avertir que la chaudière eſt pendue dans telle maiſon, & marquer l'heure à laquelle il faut s'y rendre. Chacun y arrive au tems preſcrit, portant avec ſoi ſon écuelle, pour recevoir la portion de viande qu'on lui donnera. Pendant que l'aſſemblée ſe forme, le chef du feſtin chante ſeul pour entretenir la compagnie. Ses chanſons roulent ſur les faits héroïques de la nation, & finiſſent lorſque tout le monde a pris ſa place. Il a preſque toujours un aſſiſtant, qui le releve lorſqu'il eſt fatigué.

Un orateur ouvre la ſéance, demande ſi tous les invités ſont préſens, nomme celui qui donne le repas, déclare le ſujet pour lequel il ſe fait, & entre dans le détail de ce qui eſt dans la chaudiere. A chaque choſe qu'il nomme, les conviés répondent par des *oh! oh!* en ſigne d'approbation. Il expoſe enſuite les matieres dont les aſſiſtans doivent prendre connoiſſance; car comme ces feſtins ſe font pour toutes les actions importantes qui regardent le village, c'eſt proprement le tems des affaires publiques.

Dès qu'il a ceſſé de parler, les uns ſe mettent à chanter, les autres à manger; & quelques-uns mangent & chantent tout à la fois. Le maître du feſtin n'y touche point; il eſt occupé à faire ſervir, ou ſert lui-même, & nomme tout haut les morceaux qu'il préſente à chacun. Les meilleurs ſe donnent, par préférence, à ceux qu'il veut diſtinguer. Si le repas doit durer tout le jour, on réſerve pour le ſoir une partie des chaudieres; les autres ſe mangent à diner; dans l'intervalle, on chante & l'on danſe.

...Ainſi s'entretient l'union parmi ces

peuples, qui vivant, pour ainſi dire
commun, animent par leur gaîté, la
du repas, reſſerrent plus étroitement
nœuds de l'amitié, & rendent leur
ciété plus douce & plus agréable
ſeul défaut que j'y trouve, c'eſt qu
femmes n'y aſſiſtent jamais. Pluſ
s'y préſentent, par curioſité, & ſe
cent aux extrêmités de la cabane.
enfans, les jeunes gens qui ne ſon
encore aggrégés au corps des G
riers, montent ſur des échaffauds
au-deſſus de la cabane même, pour
ce qui ſe paſſe, par le trou de la
minée, d'autres briſent les écorce
ſervent de mur; & perſonne n'o
trouver à redire.

Les ſauvages ont d'autres feſtin
au lieu de chants, on fait des préſen
convives. On y donne des robes,
haches, des colliers, des chaudi
&c. Les Chefs ſe diſtinguent pa
ſortes de libéralités qui les épuiſent

J'ai parlé ailleurs des feſtins de
& de ceux qui ſe font pour les
monies funéraires. On y entremêl
férentes ſortes de jeux, & princi
ment les jeux de haſard, pour leſ
ces Indiens ont une paſſion déc

Celui qui les attache le plus, eſt le jeu du plat. Ils en perdent quelquefois le repos, la raiſon même. Ils y riſquent tout ce qu'ils poſſedent; leurs habits, leurs meubles, leur cabane, leur liberté. Il ne ſe joue qu'entre deux perſonnes, qui prennent chacune ſix ou huit oſſelets à faces inégales, dont les deux principales ſont peintes, l'une en blanc, l'autre en noir. On les fait ſauter en l'air, en frappant la terre ou la table avec un plat dans lequel on les agite. Faute de plat, on les jette avec la main; & ſi en retombant, ils préſenſent tous la même couleur, celui qui a joué compte cinq; la partie eſt de quarante points; & le gain eſt pour celui qui a le premier rempli ce nombre. Il continue de jouer; & le perdant céde ſa place à un autre.

Ces jeux ſe font en préſence de tout le village qui y prend le plus vif intérêt. Quoiqu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat, on peut dire néanmoins que tous jouent enſemble. D'abord ils font des vœux pour la couleur & la face que doivent préſenter les oſſelets; la partie adverſe demande le contraire. A chaque coup, il s'éleve

un cri univerſel ; on croiroit les joueurs hors d'eux-mêmes ; & les ſpectateurs ne ſont gueres plus tranquilles. Les uns & les autres font mille contorſions, adreſſent la parole aux oſſelets, chargent d'imprécations les Génies de leurs adverſaires ; & toute la bourgade retentit d'affreux hurlemens. Ils parlent avec une vivacité, une volubilité ſurprenantes ; & ſouvent ils ne font que tronquer les mots. Tournant enſuite leur rage contre eux-mêmes, ils ſe donnent des coups terribles, & entrent dans une action ſi véhémente, que quoiqu'à demi-nuds, ils ſont d'abord couverts de ſueur. Si la chance ne devient pas plus heureuſe, les perdans peuvent remettre la partie au lendemain ; il ne leur en coûte qu'un repas pour les aſſiſtans. Dès la pointe du jour, le jeu recommence ; & l'on n'a rien oublié pour ſe rendre les Génies favorables. L'aſpect du bonheur préſent dérobe toujours à leurs yeux le mal qui peut le ſuivre. Ce ſont alternativement des enfans imbécilles & des hommes terribles.

Les grandes parties durent ordinairement cinq ou ſix jours ; & ſou-

vent la nuit ne les interrompt pas. Elles ſe font quelquefois à la priere d'un malade, ou par l'ordonnance d'un médecin. Alors les parens s'aſſemblent pour s'eſſayer, & choiſir la main la plus fortunée. On conſulte ſon Manitou; on jeûne; on garde la continence pour obtenir un heureux ſonge; & celui qu'on juge favoriſé par ſon Génie, eſt placé auprès du joueur.

Un autre jeu eſt celui des pailles. Ce ſont de petits joncs de la groſſeur des tuyaux de froment, & de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre, qui pour l'ordinaire eſt de deux cens-un. Après les avoir bien remués, on invoque les Eſprits avec mille contorſions; & l'on ſe ſert d'un os pointu, pour les ſéparer en petits monceaux de dix. Chacun prend ſon tas à l'aventure; & le paquet qui contient onze pailletes, gagne une certaine quantité de points.

Dans ce qu'on appelle le Jeu du Duvet, on plante, au milieu d'une grande cabane, pluſieurs poteaux couronnés d'un tas de duvet de différentes couleurs. Les jeunes gens des deux ſexes y danſent enſemble; les garçons

qui voient, par l'habillement de leurs maîtreſſes, la couleur qui eſt le plus à leur gré, prennent ſur chaque poteau, du duvet de cette couleur, le mettent ſur leur tête, danſent autour d'elles, leur donnent par ſignes des rendez-vous, où, malgré la vigilance des meres, elles ſont exactes à ſe trouver.

Le Jeu de la Croſſe a quelque reſſemblance avec la paume ; il s'agit de pouſſer une balle, à coups de raquette, dans un eſpace très-étendu, & de la faire parvenir à un but, ſans qu'elle tombe par terre, ni qu'on la touche avec la main; dans l'un & l'autre cas, on perd la partie. Ces gens ſavent la prendre ſi adroitement avec leur croſſe, que ces parties durent quelquefois pluſieurs jours.

Je placerois parmi les divertiſſemens des ſauvages, la chaſſe & la pêche, ſi les travaux dont elles ſont accompagnées, n'en faiſoient une pénible occupation. Toute la nation y va comme à la guerre, chaque famille, chaque cabane, comme à ſa ſubſiſtance; excepté les vieillards arrêtés par la décrépitude, tous ſe mettent en campagne, les hommes pour tuer le gibier, les

femmes pour le porter & le ſécher. Au gré d'un tel peuple, l'hiver eſt la belle ſaiſon de l'année : l'ours, le chevreuil, le cerf, l'orignal, le caſtor ne peuvent fuir alors avec toute leur vîteſſe à travers quatre ou cinq pieds de neige. Comme on n'eſt arrêté ni par les buiſſons, ni par les ravines, ni par les étangs, ni par les rivières ; que tout eſt bientôt franchi par des hommes qui vont toujours par la ligne la plus droite, rarement la chaſſe eſt malheureuſe.

J'ai déjà parlé de celle du caſtor & du caribou ; je vais vous entretenir de celle de l'ours. Elle tient un des premiers rangs parmi les peuples du Canada ; & chez les nations qui n'ont point embraſſé le chriſtianiſme, elle eſt encore accompagnée, précédée & ſuivie de pratiques ſuperſtitieuſes. C'eſt toujours un chef de guerre qui en regle le tems, & ſe charge d'avertir les chaſſeurs. Il indique un jeûne de huit jours, pendant leſquels on obſerve l'abſtinence la plus rigoureuſe. L'extrême foibleſſe qu'elle leur cauſe, ne les empêche pas de chanter tant que le jour dure ; quelques uns même ſe coupent la chair en divers endroits du

corps, pour obtenir des Génies la connoiſſance des lieux où les ours ſeront en plus grand nombre. On ne leur demande pas la force de les terraſſer, mais le bonheur de les rencontrer. Ce ſont les rêves qui déterminent les chaſſeurs; & ils augurent toujours bien de leur priſe, quand ils croient avoir vu en ſonge beaucoup d'ours dans le même canton. Ils adreſſent auſſi leurs vœux aux mânes des bêtes qu'ils ont tuées dans les chaſſes précédentes; & comme ils ne ſont occupés que de cette penſée, il eſt naturel que pendant leur ſommeil, ils rêvent ſouvent à ce qui fait l'objet continuel de leurs deſirs.

Après le jeûne & le choix du lieu, il ſe fait un grand feſtin, pour ceux qui veulent être de l'expédition. Mais perſonne ne doit ſe préſenter, ſans avoir pris le bain, qui conſiſte à ſe jetter dans une riviere, quelque tems qu'il faſſe, à moins qu'elle ne ſoit glacée. Ici, comme dans tous les repas de cérémonie, celui qui en fait les honneurs, ne touche à rien, & ne s'occupe, pendant que les autres mangent, qu'à vanter les ſuccès de ſes anciennes chaſſes. On part immédiate-

ment à ſortir de table, en équipage de guerre, & parmi les acclamations de toute la bourgade. Le voyage ſe fait en hiver; les ours ſont alors cachés dans des creux d'arbres; ou, s'il s'en trouve d'abattus, ils ſe font de leurs racines, une tanniere dont ils bouchent l'entrée avec des branches. Si ces ſecours leur manquent, ils creuſent eux-mêmes un grand trou en terre, & ont ſoin, que dès ils y ſont entrés, d'en fermer l'ouverture. Ils ſe cantonnent tellement au fond de leur caverne, qu'il faut être fort près d'eux, pour les découvrir. Lorſqu'une fois ils ont choiſi une retraite, ils ne la quittent point pendant tout l'hiver; il n'eſt donc queſtion d'abord, que de reconnoître les lieux où ſe tiennent. Dès que les chaſſeurs s'en ſont aſſurés, ils forment autour un cercle d'une grandeur proportionnée à leur nombre; & s'avançant toujours en ſe reſſerrant, ils les trouvent tapis dans leurs trous, & les tuent avec facilité. Les ours de ce pays ne ſont dangereux, que lorſqu'ils ſont preſſés par la faim, ou qu'ils ont reçu quelque bleſſure. Rarement ils attaquent; ils fuient même à la vue

d'un homme ; & celle d'un chien ſuffit pour les effrayer & les éloigner.

Dès que l'ours eſt tué, le chaſſeur lui met entre ſes dents le tuyau de ſa pipe ; & ſoufflant par l'autre extrémité, il lui remplit la gueule & le goſier de fumée. Il conjure l'eſprit de cet animal, de ne pas s'offenſer de ſa mort. « N'ayes point de mauvaiſe penſée » contre nous, lui dit-il, parce que » nous t'avons tué. Tu vois que nous, » nos femmes & nos enfans ſouffrons » de la faim ; ils t'aiment ; ils veulent te » faire entrer dans leur corps. Ne t'eſt-» il pas glorieux d'être mangé par des » femmes & des enfans de Guerriers » ? Comme l'Eſprit ne fait aucune réponſe, le ſauvage, pour ſavoir ſi ſa priere eſt exaucée, coupe le filet qui eſt ſous la langue de l'ours, & le garde juſqu'à la fin de la chaſſe. De retour dans le village, on allume un grand feu ; & toute la troupe y jette ces filets avec beaucoup de cérémonies. S'ils y pétillent & ſe retirent, comme cela doit arriver naturellement, on juge que les Eſprits ſont appaiſés. Dans le contraire, on les croiroit mécontens & l'on craindroit que, l'année d'ap

chaſſe ne fût malheureuſe, ſi l'on ne
enoit ſoin de les réconcilier par des
ocations & des préſens.
L'accueil qu'ont fait aux chaſſeurs,
louanges qu'on leur donne, quand
gibier eſt abondant, feroient juger
ils reviennent victorieux d'une lon-
e guerre. Tout le village retentit
chants d'allégreſſe; & le refrain eſt
ijours, que pour tuer des ours il
t être un homme. Ces applaudiſ-
nens ſont ſuivis . un de ces feſtins
tout ſe mange; & pour premier
t, on préſente le plus grand ours
la chaſſe. Il eſt ſervi tout entier; &
n croiroit irriter les Eſprits, s'il en
loit la moindre choſe. Tout ſe dé-
re juſqu'à la peau & les inteſtins.
bouillon même de la chaudiere,
plutôt la graiſſe fondue, les os, les
rfs, tout doit diſparoître: auſſi la
part des convives en ſont-ils fort
commodés; & il y en a même qui
meurent. Quoique le principal ob-
: de cette chaſſe ſoit la peau de l'ours,
us voyez que la chair en eſt auſſi
rt recherchée. Les ſauvages la man-
nt pendant l'expédition, & en rap-

portent encore aſſez pour traiter leurs amis & nourrir leur famille.

La chaſſe ne paſſe pas ici pour un exercice moins noble que la guerre ; & l'alliance d'un bon chaſſeur, par l'utilité qu'elle procure, eſt même au-deſſus de celle d'un ſoldat. Pour ſe faire de la réputation en ce genre, il faut avoir tué au moins douze bêtes fauves en un jour. On mene avec ſoi beaucoup de chiens élevés à cet exercice. Ils paroiſſent tous de la même eſpece, ont les oreilles droites, & le muſeau allongé comme les loups. On vante leur attachement pour leurs maîtres, qui les nourriſſent néanmoins aſſez mal, & jamais ne les careſſent.

Il eſt une autre chaſſe qui n'occupe pas moins les ſauvages ; c'eſt celle de l'orignal, dont la chair eſt d'un goût excellent, & la peau forte, douce & moëlleuſe. Elle ſe paſſe en chamois ; & l'on en fait des buffles d'autant plus eſtimés, qu'ils ſont très-légers. L'animal eſt de la groſſeur d'un cheval, a la croupe large, la queue extrêmement petite, le jarret élevé, les jambes & les pieds d'un cerf. Un long poil lui

couvre le cou & le garrot. Ce poil ne ſe foule point, & ne perd jamais une ſorte d'élaſticité qui l'oblige toujours de ſe redreſſer. On en fait des matelats & des ſelles de chevaux. La tête de l'original a plus de deux pieds de longueur; & ſa maniere de l'étendre en avant, lui donne mauvaiſe grace. Son muſle eſt gros, & rabattu par le haut. Ses naſaux ſont ſi grands, qu'on y fourreroit la moitié du bras; & ſon bois, plus large que celui du cerf, eſt preſque auſſi long. Il eſt plat comme celui du daim, & ſe renouvelle tous les ans. On croit que cet animal eſt le même que l'élan, dont je vous ai parlé dans ma lettre ſur la Norwege; il eſt ſeulement un peu plus gros. Il aime les pays froids, broute l'herbe en été, & l'hiver il ronge l'écorce.

Quand les neiges ſont hautes, les originaux s'aſſemblent en troupes ſous les arbres, pour ſe mettre à couvert du mauvais tems, & y demeurent tant qu'ils y trouvent à manger. Il eſt alors aiſé de les pourſuivre, ſur-tout lorſque le ſoleil commence à fondre la neige. La gelée de la nuit y forme une croute; ils la caſſent avec le pied, y enfoncent

la jambe, & ſe l'écorchent en voulant la retirer. On les atteint alors ſans beaucoup de peine ; mais dans les autres ſaiſons, on les approche difficilement ; & la moindre bleſſure les met en fureur. L'animal revient bruſquement ſur le chaſſeur & le foule aux pieds. Le moyen de l'éviter, eſt de lui jetter ſon habit, contre lequel il décharge ſa colere, tandis que derriere un arbre, on prend ſes meſures pour l'achever.

Les nations ſeptentrionales du Canada font cette chaſſe ſans rien riſquer. On ſe diviſe en deux bandes : l'une s'embarque dans des canots qui ſe tiennent à quelque diſtance les uns des autres, & forment un demi cercle, dont les deux bouts touchent le rivage. L'autre, qui eſt reſtée à terre, embraſſe un grand terrein, qui répond à ce demi-cercle ; on lâche les chiens pour faire lever les orignaux renfermés dans cet eſpace ; & les pouſſant toujours en avant, on les oblige de ſe jetter dans la riviere, où l'on tire ſur eux de tous les canots : il eſt rare qu'il en échappe un ſeul. Une autre méthode très-commune, eſt de les prendre avec des lacets. On enferme une grande partie de

Forme une enceinte de pieux entrelacés de branches d'arbres ; & l'on n'y laiſſe qu'une ouverture aſſez étroite, où l'on tend des filets. Les bêtes y paſſent, & ſe prennent, ou par le cou, ou par les cornes. Elles font des efforts pour ſe débarraſſer ; & quelquefois elles emportent ou briſent les lacets. Quelquefois auſſi elles s'étranglent, & donnent aux chaſſeurs le tems de les tuer à leur aiſe.

L'orignal a d'autres ennemis que l'homme, & qui ne lui font pas une guerre moins cruelle. Le plus terrible de tous eſt le carcajou, eſpece de chat, dont la queue eſt extrêmement longue. Dès qu'il peut joindre ſa proie, il ſaute deſſus, s'attache à ſon col, qu'il entoure de cette queue, & lui coupe la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un moyen de ſauver ſa vie ; c'eſt de ſe jetter à l'eau ; ſon ennemi qui la craint, lâche priſe ſur le champ ; mais ſi l'eau eſt trop loin, il eſt mort avant que d'y arriver. On aſſure que l'animal chaſſeur ſe fait eſcorter par des renards qu'il envoie à la découverte. Dès qu'ils ont trouvé un orignal, deux d'entre eux ſe rangent à ſes côtés ; un troi-

point de les inquiéter. Toute leur politique ſe réduit donc à des ligues contre un ennemi trop nombreux ou trop puiſſant, à ſuſpendre des hoſtilités meurtrieres; car les guerres ſont preſque éternelles parmi les ſauvages, quand elles ſe font de nation à nation; & il ne faut pas compter ſur une paix durable, tant qu'un des deux peuples peut donner à l'autre de la jalouſie ou de l'inquiétude.

Lorſqu'il eſt queſtion d'entrer en négociation, le principal ſoin eſt de ne point paroître faire les premieres démarches, ou du moins de perſuader aux ennemis, que la crainte & la néceſſité, n'y ont aucune part. Un négociateur ne rabat rien de ſa fierté, dans le plus fâcheux état des affaires de ſa nation; & ſouvent il a l'adreſſe de prouver aux vainqueurs, qu'il eſt de leur intérêt de finir les hoſtilités. Le Conſeil choiſit pour remplir cette fonction, ceux en qui l'on connoît le plus de talent & de capacité; & après avoir reçu leurs inſtructions, mûrement réfléchies dans l'aſſemblée des Anciens, ils ſe mettent en marche avec des préſens, & un certain nombre de

jeunes gens pour former le cortege.

Avant que d'arriver, le chef de l'ambaſſade ſe fait précéder & annoncer par quelqu'un de ſa troupe, afin qu'on ſe diſpoſe à le recevoir. Il s'arrête à une demie lieue du village, & envoie de rechef avertir de ſa venue. On tient alors conſeil dans la bourgade, & l'on députe vers lui, pour le complimenter. L'ancien des députés vient s'aſſeoir auprès des ambaſſadeurs, allume ſa pipe, les félicite de leur arrivée, les remercie d'avoir entrepris un voyage pénible, &c. Il ſe retire enſuite avec tout ſon monde; & les ambaſſadeurs font leur entrée ſans magnificence. Ils trouvent leur cabane préparée, & la chaudiere haute. Le feſtin ſe fait aux dépends du fiſc; perſonne n'y touche, que les nouveaux venus. Pendant tout leur ſéjour, ils ſont défrayés par le public. Ils prennent d'abord quelques jours de repos, demandent enſuite à être admis au Conſeil, préſentent leurs colliers, & font leurs propoſitions, ſur leſquelles on délibere avec beaucoup de maturité. Si elles ſont de nature à devoir être acceptées, on renvoie ces étrangers avec une réponſe favo-

rable, & des préſens. Mais malheur à eux, ſi le ſentiment de continuer la guerre prévaut dans le Conſeil; on ne reſpecte plus ni leur caractere, ni le droit des gens; & quelquefois on leur caſſe la tête ſur la natte même, où ils ont peroré; le plus ſouvent, pour ne pas violer l'hoſpitalité, on les congédie honorablement; mais on va les aſſaſſiner ſur le grand chemin, à quelques lieues du village.

Ce n'eſt point l'uſage de brûler les ambaſſadeurs, ni de les traiter en eſclaves: cependant le Miſſionnaire m'a dit que les Iroquois avoient pouſſé juſques là leur barbarie, à l'égard de quelques François, qu'un gouverneur du Canada leur avoit envoyés en députation. Si j'en crois ce même jéſuite, les ſauvages ſont exercés dans le manege de la politique la plus rafinée. Ils entretiennent des penſionnaires chez leurs ennemis; & l'on aſſure que, par l'effet d'une autre prudence qui les porte à ſe défier des avis intéreſſés, ils n'en reçoivent point de ces miniſtres ſecrets, s'ils ne ſont accompagnés de quelque préſent.

Outre les traités de paix & d'alliance,

liance, ces Indiens regardent encore le commerce comme une de leurs occupations les plus eſſentielles. C'eſt, chez eux, un pur troc, qui ſe fait de nation à nation, & où l'on échange des fourrures, des nattes, du tabac, des canots, contre des robes, de l'eau-de-vie, des uſtenſiles de ménage, & contre tout ce qui ſert aux beſoins de la vie. Les feſtins & les danſes qui les accompagnent, lorſqu'ils vont en traite chez d'autres peuples, font, de ce négoce, un divertiſſement agréable. Ils commencent par des préſens faits aux Chefs ou au gros de la nation. On y répond par l'équivalent; & cette politeſſe eſt regardée, de part & d'autre, comme une eſpece de droit réciproque, qui ſe leve ſur les marchandiſes. On trafique enſuite de particulier à particulier, ou d'une cabane à l'autre; & l'envie d'avoir une choſe, regle ſeule le prix qu'on veut y mettre.

Quand on paſſe ſur les terres d'une nation, où l'on ne doit pas s'arrrêter, il y a des droits à payer, qui ne ſe refuſent jamais. Un homme ſeul arrêtera trente canots, en diſant: « je barre la » riviere, parce qu'on n'a pas couvert

» le corps d'un tel capitaine », ou pour quelqu'autre prétexte. On ne ſait ce que c'eſt que de réſiſter en pareil cas ; mais pour un préſent on en eſt quitte ; encore le demande-t-on avec des égards que ne connoiſſent point en France, d'autres barbares plus ſauvages qu'eux, que nous appellons *Employés* & *Commis*.

Quoique le commerce ne ſe faſſe que par échange, on y reconnoît cependant certains ſignes repréſentatifs, qui équivalent à notre monnoie. Ils tiennent également lieu de paroles, d'écriture & de contrats : c'eſt ce qu'on nomme la *Porcelaine*, qui n'eſt point une terre cuite comme en Europe ; ce ſont de petits coquillages de mer, diſtingués par la diverſité de leur figure, & la variété de leurs couleurs. Ils ſont cannelés, allongés, un peu pointus, ſans oreilles, & aſſez épais. Le dedans eſt d'un ſi beau vernis, & d'un coloris ſi brillant, que l'art ne produit rien qui en approche. Ce ſont les effets les plus précieux des peuples du Canada, leurs bijoux, leurs pierreries, leur or, leur argent. Il y en a de deux ſortes ; l'une eſt blanche ; & c'eſt la plus commune :

n s'en ſert pour une infinité d'ouvra-
es, dont les hommes & les femmes
nt coutume de ſe parer. L'autre,
'un violet obſcur, eſt beaucoup
lus recherchée que la premiere; &
lus elle tire ſur le noir, plus elle a de
rix. On la travaille de deux manieres,
n branches & en colliers. Ceux-ci
ont de larges ceintures, où les coquil-
ıges, diſpoſés par rangs, ſont aſſu-
:ttis par de petites bandelettes de cuir,
ont le tiſſu eſt aſſez propre. Le tréſor
ublic conſiſte principalement dans
ette ſorte de richeſſe. Les ſauvages,
ui ne connoiſſent pas l'écriture, y
ttachent différentes ſignifications, qui
xpriment chacune une affaire parti-
uliere, ou une circonſtance que le
:ollier doit repréſenter tant qu'il ſub-
iſte. Pour éviter la confuſion que cau-
eroit leur multitude, on a ſoin de les
arier, & de les diſpoſer de façon,
u'on les diſtingue au premier coup
'œil. Par ce moyen tout ſe remarque,
& rien ne s'oublie.

La longueur de ces colliers, leur lar-
geur, leur couleur ſont proportion-
nées à l'importance des affaires, à la
dignité des perſonnes, au rang que tient

une nation. C'eſt un gage inviolable & ſacré, qui donne la ſanction aux paroles, aux promeſſes, aux traités. Quelque engagement que l'on prenne, quelque ſerment que l'on faſſe, ſi tout cela n'eſt confirmé par le don d'un collier, qui s'envoie de part & d'autre, l'affaire tombe comme s'il n'en eût jamais été queſtion. Les chefs des bourgades ſont les dépoſitaires de ces faſtes de la nation. Ils en connoiſſent la ſignification; ils en interprêtent le ſens; ils tranſmettent, avec ces caracteres de convention, l'hiſtoire du pays aux jeunes gens.

Lorſque ces peupes manquent de porcelaine, ils y ſuppléent par d'autres préſens. Ce ſont communément des peaux de cerf & de chevreuil, pour leſquelles les Européens, qui traitent avec eux, leur donnent en échange, des merceries de peu de valeur. Le tréſor public, qui ſe conſerve dans la cabane des Chefs, paſſe alternativement de l'un à l'autre. Il n'y a, pour cela, aucun tems déterminé: & il ne reſte dans un endroit qu'autant que la jalouſie peut l'y ſouffrir. Outre les branches & les colliers de porcelaine, on y porte encore des pelleteries, du bled, de la

farine, des viandes fumées, & généralement tout ce qui peut ſervir pour les dépenſes communes de la bourgade. Ce ne ſont que les choſes de conſéquence, qui ſe traitent par colliers. Pour les moins importantes, on ſe ſert de branches de porcelaine, de peaux, de couvertures, &c. Quand il s'agit d'inviter une nation d'entrer dans une guerre, on joint au collier un drapeau teint de ſang.

Le commerce des Canadiens ſe fait par eau, à cauſe de la grande quantité de lacs & de rivieres qui arroſent le pays. Les bateaux ont diverſes formes, & ſont faits de différente matiere. J'ai vu des canots de peau pour une perſonne ſeule, depuis douze juſqu'à ſeize pieds de longueur. Ils ſont plats, & ſemblables à une navette de tiſſerand. Le deſſus eſt couvert de peau comme le deſſous, & n'a qu'une ouverture au milieu, dans laquelle l'homme paſſe à mi-corps, pour ſe mettre ſur ſon ſéant. Il la ferme comme une bourſe, & la ſerre contre lui comme une ceinture; de maniere qu'étant lui-même couvert de peau, il ne paroît faire, avec ſon canot, qu'une ſeule

piece ; & pas une goutte ne peut y entrer. Il le gouverne avec un aviron double, terminé en palette par les deux bouts, & nage des deux côtés, avec tant de célérité, qu'il ſemble gliſſer comme ſur la glace. Un javelot attaché avec une longue corde, lui ſert à darder le poiſſon qu'il mange cru ; & comme il n'appréhende point que l'eau le domine, il entreprend, ſans crainte, les plus longs voyages, s'il croit pouvoir eſpérer que la nourriture ne lui manquera pas.

Les autres canots ſont de la forme ordinaire, de différente grandeur, & peuvent contenir depuis dix juſqu'à cinquante perſonnes. Dans les tems calmes, on les conduit à la rame ; mais lorſque le vent peut ſervir, on attache au mât des voiles de cuir. J'ai parlé ailleurs de ceux d'écorce, qui ſont le chef-d'œuvre de l'art des ſauvages. Rien n'eſt mieux fait, ni plus admirable que ces machines fragiles, avec leſquelles cependant on porte des poids immenſes ; & l'on va par-tout avec une extrême rapidité. Le fond eſt d'un ou de deux morceaux, auxquels on en coud d'autres avec des racines que l'on gomme

en dedans, de maniere que pluſieurs pieces paroiſſent n'en faire qu'une. Celles du fond n'ont pas plus de deux lignes d'épaiſſeur; mais on les fortifie, en dedans, par des cliſſes de bois de cedre, qui affermiſſent tout le corps de l'ouvrage.

C'eſt ſur de pareilles machines, que les Hurons paſſent des bras de mer, qu'ils naviguent ſur les rivieres les plus périlleuſes, & ſur des lacs de quatre ou cinq cens lieues de tour. J'ai fait ainſi pluſieurs voyages, ſans jamais avoir couru aucun danger. Il n'eſt arrivé qu'une ſeule fois, qu'en traverſant le fleuve de Saint-Laurent, je me trouvai tout à coup enveloppé de monceaux de glace d'une énorme grandeur. Le canot en fut crevé; & les Indiens qui me conduiſoient, s'écrierent: « nous ſommes morts; c'en eſt fait; il » faut périr ». Cependant faiſant un effort, ils ſauterent ſur une de ces glaces flottantes. Je n'eus rien de mieux à faire, que de les imiter; & après avoir tiré le canot, nous le portâmes juſqu'à l'extrêmité de cette glace. Là il fallut nous remettre dans le bateau, pour gagner un autre glaçon; & ſau-

tant ainſi de l'un à l'autre, nous arrivâmes enfin au bord du fleuve, bien mouillés & tranſis de froid.

Ces petits bâtimens ont cela d'incommode, qu'il faut uſer d'une extrême précaution en y entrant, & s'y tenir aſſez contraint pour ne pas tourner. Pour peu d'ailleurs, qu'ils touchent les pierres ou le ſable, il s'y fait des crevaſſes par où l'eau entre, & gâte les marchandiſes. Il n'y a point de jour, où l'on ne ſoit obligé de boucher quelques trous avec de la gomme. Lorſqu'on deſcend à terre, il faut décharger le canot, & le mettre à l'abri ſur le rivage, de peur que le vent ne le briſe. Deux hommes le portent ſur leurs épaules avec beaucoup de facilité; les autres ſe chargent des fardeaux; & l'on évite ainſi les paſſages difficiles, tels que les caſcades, les chûtes d'eaux, les cataractes, que leur extrême hauteur rend impratiquables dans les fleuves de l'Amérique ſeptentrionale. Il faut même s'y prendre de loin, & quitter le lit de la riviere beaucoup au-deſſus de ſa chûte, pour ne pas courir à une perte inévitable. Mais on s'abandonne au fil de l'eau,

dans les ſauts qui ont moins d'élévation. Toute l'adreſſe conſiſte à ſavoir le prendre, à bien choiſir certains paſſages étroits entre les chaînes de rochers, & à éviter les pierres détachées qui ſe trouvent dans le fleuve; car il ſuffit d'en heurter une, pour que le canot ſe briſe & faſſe naufrage.

Vous ne concevez pas qu'on puiſſe ſe commettre dans des paſſages ſi dangereux, à la merci d'une ſimple écorce: cependant nos ſauvages ſont ſi habiles dans ce genre de navigation, que pluſieurs aiment mieux ſauter les cataractes, que de faire le chemin à pied. « Pour nous autres Européens, me di» ſoit le Miſſionnaire, cette voiture a » bien d'autres incommodités. L'appré» henſion que cauſe, dans les com» mencemens, ſon extrême fragilité; » la poſture gênante où il faut ſe tenir, » l'inaction où l'on eſt, & qu'il eſt im» poſſible d'éviter; la lenteur de la » marche, que la moindre pluie ou un » vent contraire peut retarder; le peu » de ſociété que l'on trouve avec des » gens qui ne ſavent rien, & ne parlent » jamais quand ils ſont occupés; qui » vous infectent par leur mauvaiſe

» odeur, vous rempliſſent de ſaleté &
» de vermine; les caprices, les manie-
» res bruſques qu'il faut eſſuyer; les
» avanies auxquelles on eſt expoſé de
» la part d'un homme ivre, ou qu'un
» accident inopiné met de mauvaiſe hu-
» meur; la cupidité qui naît aiſément
» dans le cœur de ces barbares, à la
» vue d'un objet capable de l'exciter:
» voilà, continua-t-il, ce qu'on éprou-
» ve fréquemment, quand on voyage
» dans cette voiture avec les ſauvages.

» J'avoue, ajouta-t-il, qu'il eſt des
» lieux & des tems, où cette naviga-
» tion a moins d'inconvéniens: je me
» rappelle avec plaiſir, celle que j'en-
» trepris l'année derniere ſur le lac Erié.
» Je cottoyois un pays charmant, avec
» un ciel ſerain, ſur une eau claire
» comme le cryſtal d'une fontaine. Par
» tout je rencontrois des campemens
» ſûrs & agréables, où je pouvois pren-
» dre, à peu de frais, le plaiſir de la
» chaſſe, reſpirer à mon aiſe un air pur,
» & jouir de la vue des plus belles cam-
» pagnes. Je me repréſentois ces an-
» ciens patriarches, qui, n'ayant point
» de demeures fixes, habitoient ſous
» des tentes, étoient les maîtres des
» pays qu'ils parcouroient, & profi-

» toient de leurs productions, ſans » avoir l'embarras de les cultiver. Com- » bien de chênes me repréſentoit celui » de Mambré ! Combien de fontaines » me faiſoient ſouvenir de celle de Ja- » cob ! Chaque jour, nouvelle ſituation » à mon choix ; une maiſon propre & » commode, dreſſée & meublée du né- » ceſſaire en une minute, jonchée de » fleurs toujours fraîches, ſur un beau » tapis toujours verd ; de toutes parts, » des beautés ſimples & naturelles, que » l'art n'a point altérées, & ne ſauroit » imiter.

» Si ces agrémens ſouffroient quel- » que interruption, ou par le mau- » vais tems, ou par quelque accident » imprévu, ils n'en avoient que plus » de vivacité, quand ils venoient à re- » paroître. Cet eſpace illimité offroit à » mes regards des forêts ſombres, » épaiſſes & profondes, dont la ſeule » hauteur atteſtoit l'ancienneté. Des » rivieres ſans nombre venoient de » loin arroſer ces immenſes pays. Tout, » dans cette région intacte du nouveau » monde, portoit l'empreinte du grand » & du ſublime. La nature y déployoit » un luxe de fécondité, une magnifi-

» cence, une majeſté qui commandoit
» la vénération. C'eſt là qu'un peintre,
» un poëte auroient ſenti leur imagina-
» tion s'exalter, s'échauffer, ſe rem-
» plir de ces idées qui deviennent in-
» effaçables dans la mémoire des hom-
» mes. Toutes ces contrées exhaloient,
» reſpiroient un air de longue vie; &
» cette température, que la poſition du
» climat rendoit délicieuſe, ne perdoit
» rien de ſa ſalubrité par la rigueur
» ſinguliere d'un froid exceſſif.

» Je fis ce voyage avec deux of-
» ficiers François, que le comman-
» dant de Montréal envoyoit chez les
» Hurons, pour leur communiquer des
» ordres qu'il venoit de recevoir du
» gouverneur général du Canada. Dès
» le lendemain de notre arrivée, ils
» aſſemblerent les Chefs de trois villa-
» ges, qui les écouterent tranquille-
» ment ſans les interrompre; & quand
» ils eurent fini, les ſauvages ſe reti-
» rerent pour délibérer; car leur cou-
» tume eſt de ne jamais répondre ſur
» le champ, lorſqu'il s'agit d'affaire de
» quelque importance. Deux jours
» après, ils ſe raſſemblerent en plus
» grand nombre; & pour vous donner

» une idée de ce Conſeil, repréſentez-
» vous une trentaine de ſauvages preſ-
» que nuds, les cheveux accommodés
» en autant de manieres différentes,
» plus ridicules les unes que les autres,
» quelques-uns avec un chapeau bordé,
» tous la pipe à la bouche, & dans la
» contenance de gens qui ne penſent à
» rien. C'eſt beaucoup s'ils laiſſent
» échapper un mot en un quart-d'heure.
» Il s'agiſſoit de deux points que le
» Gouverneur avoit fort à cœur. Le
» premier étoit de faire trouver bon
» aux trois villages, qu'on ne leur ven-
» dît plus d'eau-de-vie, dont le conſeil
» de la marine avoit abſolument dé-
» fendu la traite. Le ſecond, de les en-
» gager à s'unir contre d'autres In-
» diens qui commettoient toutes ſortes
» de brigandanges & de violences dans
» le pays. L'orateur Huron prit la pa-
» role; ſon air, le ſon de ſa voix, ſon
» action, quoiqu'elle ne fût accompa-
» gnée d'aucun geſte, avoient quelque
» choſe de noble & d'impoſant. Il ne
» fit point d'exorde, & alla droit au
» fait. Il parla long-tems & poſément,
» s'arrêtant à chaque article, pour don-
» ner moyen, à l'interprête, d'expli-

» quer dans notre langue, ce qu'il ve-
» noit de dire dans la ſienne. La con-
» cluſion fut, que les François étoient
» les maîtres de ne plus vendre d'eau-de-
» vie aux Hurons; qu'ils auroient même
» très-bien fait, de ne leur en avoir
» jamais vendu; & l'on ne peut rien
» imaginer de plus fort, que ce qu'il dit
» contre les déſordres cauſés par cette
» boiſſon. Mais il ajouta qu'ils y étoient
» tellement accoutumés, qu'ils ne pou-
» voient plus s'en paſſer; d'où il nous
» fut aiſé de juger, qu'au défaut des
» François, les Anglois ſauroient bien
» y pourvoir. Quant au ſecond article,
» il déclara qu'on ne pouvoit rien ré-
» ſoudre que dans un Conſeil général,
» qui, ſans doute, conviendroit de la
» néceſſité de cette guerre».

Ces peuples ont quelque connoiſſance de l'aſtronomie qui leur ſert à régler leur tems, à diriger leurs courſes, à déterminer leurs pêches & leurs chaſſes. Ils déſignent les ſaiſons & les mois par les ſemences, les différens degrés de la hauteur des grains, & les récoltes. Ils ne ſavent ce que c'eſt que la diſtribution des ſemaines ni des jours en heures réglées: ils n'ont guere que

quatre points fixes : le lever du ſoleil, le midi, le coucher & le milieu de la nuit ; mais ils ſuppléent au défaut des horloges, par une attention ſi exacte, qu'à toutes les heures du jour, ils marquent du bout du doigt, le point où doit être le ſoleil. Ils ne tirent pas leur feu des veines d'un caillou, mais en frottant deux bois l'un contre l'autre. Dès que ces bois ſont allumés, ils les mettent dans de l'écorce de cedre pulvériſée, & ſoufflent doucement, juſqu'à ce qu'elle ſoit enflammée.

S'ils ſont ſi peu curieux de ſe procurer les commodités de la vie, dans le lieu de leur réſidence, que penſerez-vous de leurs campemens ? Le Miſſionnaire qui les a ſuivis dans une chaſſe pendant l'hiver, nous en donne cette deſcription. « L'endroit qu'ils choiſiſ-» ſent eſt rude & inculte ; il faut mar-» cher long-tems pour y arriver, & » porter ſur le dos, tout ce dont on peut » avoir beſoin pendant cinq ou ſix » mois. Si l'on n'avoit pas la précau-» tion de ſe fournir d'écorce d'arbre, » on ne trouveroit pas de quoi ſe met-» tre à couvert de la pluie & de la » neige, durant la route. En arrivant

» au terme du voyage, tout le monde » ſe met à travailler ; & je n'étois pas » plus épargné que les autres. On ne » me donnoit pas même de cabane ſé- » parée : je me logeois dans la pre- » miere où l'on vouloit bien me rece- » voir.

» Ces cabanes, à peu près, de la » figure de nos glacieres, rondes, & » terminées en cône, n'ont d'autres » ſoutiens, que quelques perches plan- » tées dans la neige, attachées enſem- » ble par les extrêmités, & couvertes » d'écorces aſſez mal jointes : auſſi le » vent y entre-t-il de toutes parts ; & il » faut à peine un quart-d'heure pour les » conſtruire. Des branches de ſapin y » tiennent lieu de nattes qui ſervent à » la foi & de tables & de lits. Les nei- » ges qui s'accumulent à l'entour de la » hutte, forment une eſpece de para- » pet, à l'abri duquel on dort aſſez » tranquillement, quand il n'y a point » trop de fumée ; car, pour l'ordinaire, » elle remplit tellement le haut de la » cabane, qu'il eſt impoſſible de s'y » tenir debout. Accoutumés dès l'en- » fance à être couchés ou aſſis, nos » Indiens n'en ſont point incommodés ;

» mais cette attitude pour moi étoit
» un ſupplice cruel. Souvent on ne diſ-
» tingue rien à deux pas de ſoi ; & l'on
» perd les yeux à force de pleurer. Il y
» a des tems, où, pour reſpirer, on eſt
» obligé de ſe tenir couché, ſur le ven-
» tre, la bouche collée contre terre ;
» car il ne faut pas ſonger à ſortir : le
» froid vous couperoit le viſage.

» La perſécution des chiens eſt en-
» core plus inſupportable. Ces gens
» en ont toujours un grand nombre
» qui les ſuivent par-tout, & leur ſont
» très-attachés ; peu careſſans, parce
» qu'on ne les careſſe point, mais har-
» dis, & habiles chaſſeurs. On s'occupe
» peu de leur nourriture ; ils vivent de
» ce qu'ils peuvent attraper. Auſſi ſont-
» ils ſi maigres, ſi dépourvus de poil,
» ſi ſenſibles au froid, que pour s'en
» garantir, lorſqu'ils ne peuvent ap-
» procher du feu, ils ſe couchent ſur
» les premiers lits qu'ils rencontrent ;
» ſouvent on ſe réveille pendant la nuit,
» preſqu'étouffé par ces animaux incom-
» modes. On veut les chaſſer ; ils revien-
» auſſi-tôt. Leur importunité recom-
» mence avec le jour ; ils ne voient
» paroître aucun mets, dont ils ne

» veulent avoir leur part. Figurez-vous
» un pauvre miſſionnaire, couché au-
» près du feu, luttant contre la fumée
» qui lui permet à peine de dire ſon
» breviaire, & expoſé aux inſultes
» d'une multitude de chiens qui paſſent
» & repaſſent devant lui, en courant
» après un os qu'ils ont apperçu. S'il
» veut manger, ils ont plutôt mis la
» gueule dans le plat, qu'il n'y a porté
» main; & lorſqu'il eſt occupé à dé-
» fendre ſa portion contre ceux qui
» l'attaquent de front, il en vient un
» autre par derriere, qui lui en enleve
» la moitié, ou la fait tomber dans les
» cendres.

» La faim eſt un autre mal, plus
» grand que ceux dont je viens de par-
» ler. On a compté ſur une chaſſe qui
» ne réuſſit pas. Les proviſions s'épui-
» ſent; & quoique ces peuples ſachent
» ſupporter l'abſtinence, ils ſe trou-
» vent réduits quelquefois à une ſi
» grande diſette, qu'ils ſont obligés de
» ſuccomber. Combien de fois ne me
» ſuis-je pas vu dans la néceſſité de
» manger les peaux d'anguilles & d'é-
» lan, dont j'avois raccommodé mon
» habit? Combien de fois n'a-t-il pas

» fallu me nourrir de jeunes branches » & d'écorce d'arbre ? Ma ſanté, heu- » reuſement n'en a pas ſouffert ; mais » la même épreuve en a incommodé » beaucoup d'autres.

» En été, les couſins, & une quan- » tité prodigieuſe d'autres moucherons » ſont une perſécution encore plus » ſenſible, que celle de la fumée pen- » dant l'hiver ; on eſt même obligé d'é- » viter l'une par l'autre, d'appeller la » fumée à ſon ſecours contre les pi- » quures des inſectes. C'eſt le ſeul re- » mede qu'on puiſſe employer ; le ſeul » qui les empêche de vous mettre le » corps tout en feu. Ajoutez à cela les » marches ſouvent forcées, toujours » très-rudes, qu'il faut faire à la ſuite » de ces barbares, tantôt dans l'eau » juſqu'à la ceinture, tantôt dans la » fange juſqu'aux genoux ; dans les bois » aux travers des ronces & des épines ; » dans les campagnes, rien ne garantit » d'un ſoleil auſſi ardent en été, que le » vent eſt piquant pendant l'hiver.

» Mais ſi nous eûmes à ſouffrir au » commencement de la chaſſe, nous » en fûmes dédommagés par le ſuccès. » Nous remportâmes autant de peaux

» de bœufs ſauvages, que nos trai-
» neaux purent en contenir. Ces ani-
» maux, plus grands que les bœufs d'Eu-
» rope, ont les cornes baſſes, noires
» & courtes, deux touffes de crin,
» l'une ſur le muſeau, l'autre ſur la tête,
» qui leur tombe ſur les yeux, & leur
» donne un air terrible. Ils ont ſur le
» dos une boſſe qui commence vers
» les hanches, & va, en augmentant,
» juſques ſur les épaules. Elle eſt cou-
» verte d'un poil fort long, tirant ſur
» le roux, & le reſte du corps d'une
» laine noire, fort eſtimée. Ils ont le
» poitrail large, la croupe fine, la queue
» courte, la tête groſſe, le cou étroit.
» La vue d'un homme les met en fuite;
» & il ne faut qu'un chien, pour don-
» ner la chaſſe à tout un troupeau.
» Leur odorat eſt ſi fin, que pour s'ap-
» procher d'eux à la portée du fuſil, on
» eſt obligé de prendre le deſſous du
» vent. Un bœuf qui ſe ſent bleſſé, de-
» vient furieux, & ſe précipite ſur les
» chaſſeurs. Sa chair eſt de fort bon
» goût, mais ſi dure, qu'on la mange
» difficilement. Celle de la femelle eſt
» plus rendre; & hors les cas de né-
» ceſſité, c'eſt la ſeule dont les ſau-

» vages ſe nourriſſent. Quant à la peau,
» on n'en connoît guere de meilleure.
» & quoique très-forte, elle devient
» auſſi ſouple, auſſi moëlleuſe que celle
» du chamois. On en fait des bou-
» cliers qui ſont très-légers, & que les
» balles percent difficilement.

» Nos Indiens commencerent cette
» chaſſe, rangés ſur quatre lignes formant
» un grand quarré, & mirent le feu, de-
» vant eux, aux herbes qui étoient alors
» fort ſeches & fort hautes. A meſure
» que la flamme gagnoit, ils avançoient
» en ſe reſſerrant. Ces animaux que le
» feu épouvante, fuyoient toujours &
» ſe trouverent à la fin ſi près les uns
» des autres, qu'on les tua juſqu'au
» dernier. Un corps de chaſſeur ne re-
» vient jamais, ſans en avoir abattu
» trois ou quatre cens; mais dans la
» crainte de ſe rencontrer & de ſe nuire,
» les différentes troupes conviennent
» de leur marche. Il y a des peines éta-
» blies contre ceux qui violent ce ré-
» glement, ou qui, s'écartant de leur
» poſte, donnent aux bœufs le moyen
» de s'échapper. On dépouille les cou-
» pables; on leur ôte leurs armes; on
» renverſe leurs cabanes; les Chefs

» mêmes y ſont ſoumis comme les par-
» ticuliers.

» Les autres animaux dont les ſau-
» vages recherchent ou la peau ou la
» chair, ſe prennent ſur la neige, avec
» des trappes & des lacets. Tels ſont
» les chevreuils, les chats-cerviers,
» les fouines, les écureuils, les porcs-
» épics, les hermines, les lievres, les
» lapins, & tout ce qu'on appelle la
» menue pelleterie.

» Le chevreuil, dont l'eſpece eſt très-
» commune au Canada, ne differe
» point de ceux d'Europe; mais on a
» obſervé que dans ſa jeuneſſe, il a le
» poil rayé de différentes couleurs;
» qu'enſuite ce poil tombe, & eſt rem-
» placé par un autre de la couleur or-
» dinaire. Cet animal n'eſt point fa-
» rouche, s'aprivoiſe aiſément, & pa-
» roît ami de l'homme. Une femelle
» devenue familiere, ne ſe retire dans
» les bois, que lorſqu'elle eſt en cha-
» leur; & dès qu'elle a quitté le mâle,
» elle ſe rend au logis de ſon maître.
» Quand le tems eſt venu de mettre
» bas, elle retourne dans la forêt, y
» demeure quelques jours avec ſes pe-
» tits, les laiſſe, revient au village, &

» les viſite régulièrement. Si on juge à
» propos de la ſuivre pour prendre ſes
» nourriſſons, elle continue d'en avoir
» ſoin dans la cabane. Il eſt étonnant
» que nos François n'en aient pas de
» nombreux troupeaux dans leurs ha-
» bitations.

» Les chats-ceryiers ſont eux-mêmes
» de vrais chaſſeurs, qui ne vivent
» que des bêtes qu'ils peuvent attraper,
» & qu'ils pourſuivent juſqu'à la cime
» des plus hauts arbres. Leur chair eſt
» blanche, & bonne à manger. Leur
» poil & leur peau ſont une des plus
» belles fourrures du pays. On eſtime
» encore plus celles de certains renards
» noirs des montagnes du nord; mais
» elles ſont fort rares par la difficulté
» de les avoir. Ces animaux donnent la
» chaſſe aux oiſeaux de riviere d'une ma-
» niere aſſez ingénieuſe. Ils s'avancent
» un peu dans l'eau, puis ſe retirent, &
» font cent cabrioles ſur le rivage. Les
» canards, les outardes & d'autres ani-
» maux aquatiques, que ce jeu amuſe
» & divertit, s'approchent d'eux; &
» quand l'ennemi les voit à ſa portée,
» il ſe tient d'abord fort tranquille,
» pour ne pas les effaroucher: il re-

» mue ſeulement la queue pour les » attirer de plus près ; & ils ont l'im- » bécillité de donner dans le piége. » Alors le renard ſaute ſur ſa proie, & » la manque rarement. On a dreſſé des » chiens au même manége ; & ces » derniers ſont une guerre cruelle aux » renards ».

Les travaux des champs, la conſtruction, le tranſport des cabanes, la préparation des vêtemens & de la nourriture ſont les principales occupations des ſauvages qui vivent ſédentaires dans des bourgades. Ils choiſiſſent aſſez bien la ſituation de leurs villages ; ils les placent pour l'ordinaire, au milieu des terres, au haut d'une petite éminence qui leur donne vue ſur la campagne, & au bord de quelque ruiſſeau qui y fait comme un foſſé naturel. Ils ménagent au centre, une place aſſez grande pour y tenir des aſſemblées. Les habitations les plus expoſées à l'ennemi, ſont fortifiées d'une haute paliſſade, compoſée d'un triple rang de pieux entrelacés & doublés de fortes écorces. On y pratique de petits retranchemens ou eſpeces de redoutes, qu'on remplit de pierres pour ſe défendre

fendre de l'eſcalade, & d'eau pour éteindre le feu. On n'entre dans le village, & l'on n'en ſort que par une ſeule porte; & il y a toujours un grand eſpace entre les maiſons & la paliſſade.

Ces maiſons ou cabanes ne paſſent guere le nombre de cent. Chacune contient depuis trois juſqu'à ſept feux; & la plupart ſervent à pluſieurs ménages. Elles ſont fort ſerrées les unes contre les autres; ce qui les expoſe continuellement à être brûlées. Les rues ſont peu alignées, parce que chacun eſt maître de bâtir où il veut, & comme il lui plaît. Il ne faut y chercher, ni art, ni commodité, ni magnificence: c'eſt l'image parfaite de la pauvreté des hommes dans l'enfance du monde. De grands pieux revêtus d'écorce en ſont la matiere principale. Ces écorces ſe préparent de longue main. On les enleve des arbres lorſqu'ils ſont en ſeve; après leur avoir ôté leur ſuperficie extérieure, parce qu'elle eſt trop raboteuſe, on les preſſe les unes ſur les autres, pour qu'elles ne prennent point un mauvais pli; & on les laiſſe ſécher. On apprête également les perches & les bois néceſſaires

à la conſtruction de l'édifice ; & quand le tems eſt venu de les mettre en œuvre, on invite la jeuneſſe du village ; on l'encourage par des feſtins ; & en moins de deux jours, l'ouvrage eſt fini, moins par la diligence, que par la multitude des travailleurs. C'eſt aux particuliers qui y prennent intérêt, à y pratiquer intérieurement les commodités convenables.

La place du milieu eſt toujours celle du foyer, le long duquel regne, de chaque côté, une eſtrade qui ſert de lit pour ſe coucher, & de ſiéges pour s'aſſeoir. Elle a aſſez d'élévation pour garantir de l'humidité, & pas trop néanmoins, pour y être incommodé de la fumée, toujours inſupportable quand on s'y tient debout, ou qu'on eſt un peu élevé. Ils y étendent des nattes de jonc, & des fourrures, & y couchent avec la même couverture qui leur a ſervi de robe pendant le jour. Ils ont ignoré long-tems l'uſage des oreillers ; mais depuis qu'ils fréquentent les Européens, ils en font d'un morceau de bois & d'une natte roulée, ou de cuir rembourré de poil de cerf ou d'orignal. Les écorces qui

forment le deſſus de l'eſtrade & le ciel du lit tiennent lieu d'armoire & de garde-manger. Ils y expoſent, aux yeux de tout le monde, les uſtenſiles du ménage. Dans l'intervalle d'une eſtrade à l'autre, ſont placées de grandes caiſſes de bled d'Inde lorſqu'il eſt égrené.

La malpropreté des cabanes, & l'infection qui en eſt une ſuite néceſſaire, ſeroient, pour tout autre qu'un ſauvage, un véritable ſupplice. Figurez-vous juſqu'où doivent aller l'une & l'autre, parmi des gens qui ne changent de hardes, que quand elles tombent par lambeaux. Ils ſe baignent à la vérité tous les jours pendant l'été; mais ils ſe frottent auſſi-tôt d'huile ou de graiſſe. L'hiver ils demeurent dans leur craſſe; & en tout tems, on ne peut entrer chez eux, qu'on ne ſoit empeſté.

Il y a une porte à chaque extrêmité de la cabane; mais on y voit peu de ſerrures. Autrefois quand ils alloient en campagne, ils ſe contentoient d'arrêter leurs portes avec des traverſes de bois, pour les défendre contre les chiens du village. Ils vivoient alors ſans défiance les uns des autres; les plus ſoupçonneux portoient leurs meubles

chez leurs amis, ou les enterroient dans des trous couverts de leurs nattes. Le voiſinage des Européens leur apprend que ce qu'ils ont enfermé avec le plus de ſoin, n'eſt pas toujours en ſûreté.

Comme ces peuples ne fument ni ne laiſſent repoſer leurs terres, elles ſont bientôt epuiſées; ce qui les met dans la néceſſité de faire d'autres champs dans des terreins neufs, & par conſéquent, de tranſporter ailleurs leurs habitations. Une autre raiſon qui les y oblige, eſt le défaut de bois, dont les femmes ſe chargent de faire la proviſion. Plus un village reſte dans le même lieu, plus le bois s'éloigne; & après un certain nombre d'années, elles ne peuvent plus tenir à ce travail. Il faut donc chercher un autre emplacement; & ce ſont les hommes qui ſont chargés de ce nouveau ſoin. Ils vont dans le voiſinage des forêts, afin que cette proximité leur épargne la peine d'un long tranſport.

Quoique les Européens leur aient appris l'uſage du fer pour abattre le bois, le fendre & le ſcier, la plupart s'en tenant à l'ancienne méthode, cer-

nent l'arbre, le dépouillent de ſon écorce, le laiſſent ſécher & le minent peu à peu au bas du tronc, en y entretenant un petit feu. Ils ont auſſi des haches de pierre, faites d'une eſpece de caillou fort dur, qu'ils aiguiſent ou frottent ſur un grès, & leur donnent, à force de tems & de travail, la figure d'une hache ordinaire. La vie d'un homme ſuffit à peine pour l'achever; auſſi un pareil meuble, fût-il encore brute & imparfait, eſt un précieux héritage pour toute une famille. La pierre finie, c'eſt un autre embarras pour l'emmancher. Ils choiſiſſent un jeune arbre, en coupent la tête; & comme s'ils vouloient le greffer, ils y font une fente, dans laquelle ils inſerent une partie de la pierre. Au bout de quelque tems, l'arbre, en ſe refermant, tient la hache ſi ſerrée, qu'elle ne peut plus en ſortir. Alors ils le coupent de la longueur dont ils veulent avoir le manche.

Les femmes Huronnes, comme celles des Iroquois, ſe ſont réſervées les travaux de la campagne. Le grain qu'elles ſement eſt le mais, autrement dit, le bled d'Inde ou de Turquie. Il faut

la nourriture principale de toutes les nations ſédentaires, d'un bout à l'autre de l'Amérique. Dès que les neiges ſont fondues, elles commencent leur labour. La premiere façon qu'elles donnent aux champs, c'eſt de ramaſſer le chaume, & de le brûler; elles remuent enſuite la terre, pour la diſpoſer à recevoir le grain. Elles ne ſe ſervent ni de la charrue, ni de quantité d'autres inſtrumens de labourage, dont l'uſage ne leur eſt ni néceſſaire ni connu : il leur ſuffit d'un morceau de bois recourbé, avec lequel elles ſoulevent la terre, & la remuent légerement. Elles la diſpoſent en petites mottes rondes, de trois pieds de diametre, & font, dans chacune, neuf ou dix trous, où elles jettent quelques grains de maïs, qu'elles couvrent, ſur le champ, de la même terre qu'elles ont tirée pour faire ces trous. Elles s'uniſſent enſemble pour le gros travail, paſſent d'un champ à l'autre, & s'aident réciproquement.

Les poſſeſſions ne ſont ſéparées ni par des haies, ni par des foſſés, & paroiſſent ne faire qu'une ſeule piece. Il n'y a cependant jamais de diſputes

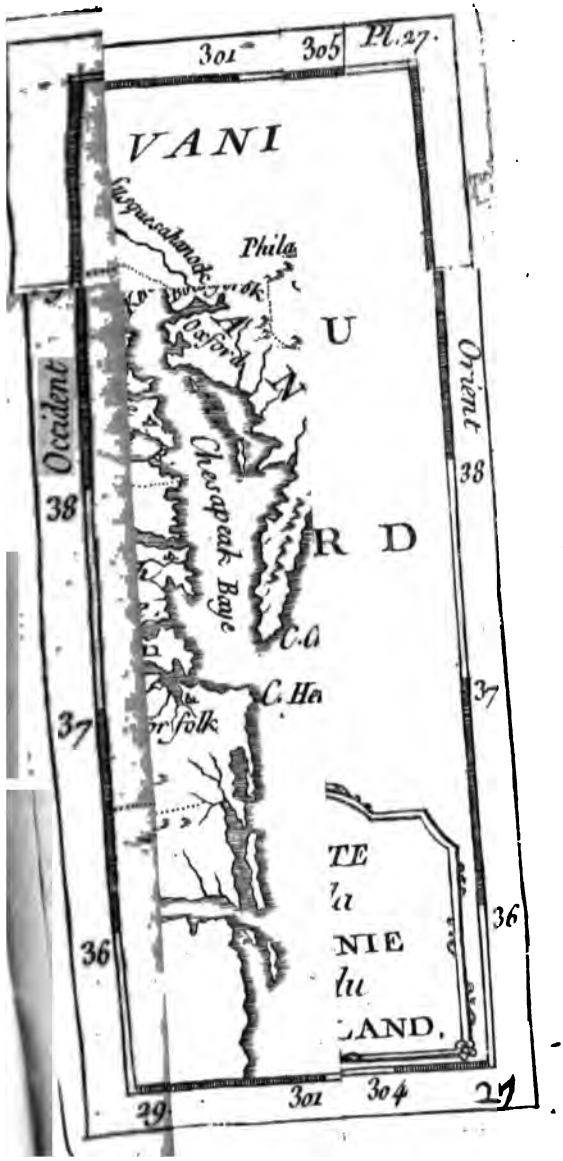
Pl. 27.
301
305
VANI
Susquehanock
Phila
Occident
Orient
38
37
36
Chesapeak Baye
C. Ha
TE
NIE
LAND.
29
301
304
27

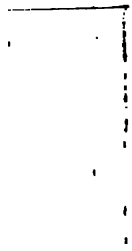

pour les bornes qu'elles ſavent toujours bien reconnoître. La maîtreſſe du champ dans lequel on travaille, diſtribue à chacune la quantité de grain néceſſaire pour enſemencer la partie de terre qui lui eſt confiée. Elles plantent des fèves à côté du bled de Turquie, dont la tige leur ſert d'appui. Le Miſſionnaire prétend que c'eſt de nous, que les ſauvages tiennent ce légume, qui effectivement ne differe point de nos haricots. Mais on eſt ſurpris qu'ils faſſent ſi peu d'uſage de nos pois, qui ont acquis au Canada, un degré de bonté que n'ont pas ceux d'Europe. On prépare une terre noire & légere pour les citrouilles & les melons d'eau, dont on fait germer la ſemence dans les cabanes.

Ces mêmes femmes ont ſoin de tenir leurs champs propres, & d'en écarter les mauvaiſes herbes juſqu'au tems de la récolte. Ce travail ſe fait encore en commun ; & afin que la diſtibution ſoit égale, elles portent avec elles un faiſceau de petites baguettes peintes, qui ſervent à marquer leur tâche. Le tems de la moiſſon étant venu, elles recueillent le maïs, & avec ſes feuilles,

pour les bornes qu'elles ſavent toujours bien reconnoître. La maîtreſſe du champ dans lequel on travaille, diſtribue à chacune la quantité de grain néceſſaire pour enſemencer la partie de terre qui lui eſt confiée. Elles plantent des fêves à côté du bled de Turquie, dont la tige leur ſert d'appui. Le Miſſionnaire prétend que c'eſt de nous, que les ſauvages tiennent ce légume, qui effectivement ne differe point de nos haricots. Mais on eſt ſurpris qu'ils faſſent ſi peu d'uſage de nos pois, qui ont acquis au Canada, un degré de bonté que n'ont pas ceux d'Europe. On prépare une terre noire & légere pour les citrouilles & les melons d'eau, dont on fait germer la ſemence dans les cabanes.

Ces mêmes femmes ont ſoin de tenir leurs champs propres, & d'en écarter les mauvaiſes herbes juſqu'au tems de la récolte. Ce travail ſe fait encore en commun ; & afin que la diſtibution ſoit égale, elles portent avec elles un faiſceau de petites baguettes peintes, qui ſervent à marquer leur tâche. Le tems de la moiſſon étant venu, elles recueillent le maïs, & avec ſes feuilles,

le treſſent comme parmi nous les oignons ; elles l'étalent enſuite ſur de grandes perches, au-deſſus de l'entrée des cabanes. Le tout finit par une fête & un feſtin qui ſe fait pendant la nuit ; & c'eſt la ſeule occaſion où les hommes, qui ne ſe mêlent ni de labourage, ni de récolte, ſont appellés par les femmes pour partager avec elles leurs travaux.

Pour conſerver les fruits & les légumes pendant l'hiver, on pratique des eſpeces de greniers ſouterreins, d'où l'on tire chaque jour la proviſion. Ce ſont de grands trous de quatre ou cinq pieds de profondeur, garnis en dedans avec des écorces, & couverts de terre par deſſus. Les denrées s'y gardent, ſans recevoir d'atteinte de la gelée : les neiges qui les couvrent, les en garantiſſent. A l'égard du bled, on le fait ſécher ſur des pieces de bois qui environnent le foyer. On l'égraine enſuite ; & on le met dans des caiſſes. Les ſauvages l'apprêtent de toutes les manieres, pour corriger, par différentes préparations, ce qu'il peut avoir de défectueux. Lorſqu'il eſt encore tendre, ils le font riſſoler ſans le ſéparer de

ſon épi ; & c'eſt alors qu'il eſt le plus agréable au goût. Ils en ont ſur-tout une eſpece particuliere, qu'ils appellent *bled fleuri*, parce qu'il éclate dès qu'il a ſenti le feu, & s'épanouit comme une fleur. Ils en régalent les perſonnes qu'ils veulent diſtinguer.

J'ai dit que leur ſagamité n'étoit autre choſe que de la bouillie faite avec cette denrée. Tous les matins les femmes en préparent pour toute la famille ; on la diſtribue en autant de petits plats faits d'écorce, qu'il y a de perſonnes ; & chacun la mange aux heures qu'il juge à propos : l'appétit eſt l'unique horloge, ſur laquelle, la nuit comme le jour, on gouverne tous ſes repas. Outre ſes portions particulieres, on remplit un grand plat qui ſert pour ceux qui viennent rendre viſite, ſoit étrangers, ſoit habitans du village. Quiconque arrive eſt bien reçu : il eſt à peine entré, que, ſans lui rien dire, on lui préſente de cette bouillie ; & il la mange ſans façon, avant que de déclarer le ſujet qui l'amene.

La ſagamité eſt une nourriture très-légere ; & ces Indiens avouent qu'elle ne pourroit les ſoutenir, s'ils n'avoient

ſoin d'y mêler de la chair ou du poiſſon qui lui donnent du corps & du goût. Avec un peu de prévoyance & d'économie, ils ſeroient en état de ſe procurer cet aſſaiſonnement pendant toute l'année; mais ils ne connoiſſent point cet eſprit de ménagement & de réſerve. L'uſage reçu eſt de manger tout, comme ſi rien ne devoit leur manquer, & de ſouffrir la faim ſans ſe plaindre, quand ils ſe trouvent dans la diſette. C'eſt une loi de civilité & de bienſéance établie parmi eux, que lorſqu'un particulier a fait une bonne pêche ou une bonne chaſſe, il la partage avec toute la bourgade, & s'épuiſe par ces largeſſes: le contraire le deshonoreroit.

Si la diſtribution faite, il reſte encore une certaine quantité de proviſions, il donne un de ces feſtins où tout ſe mange; & la famine recommence le lendemain. C'eſt dans les tems de chaſſe, qu'ils y ſont le plus expoſés; & chaque année il y a pluſieurs perſonnes qui en meurent. Si une famille de gens affamés en rencontre une autre qui n'ait point encore conſommé ſes proviſions, celle-ci n'attend pas qu'on lui en demande; elle fait

part aux nouveaux venus, du peu qui lui reſte, au riſque de mourir de faim elle-même le jour ſuivant. Admirez la ſtupidité de ce preuple groſſier : il oſe taxer de barbarie la réponſe ſi ſage, ſi ſenſée, ſi raiſonnable de la fourmi à la cigale, qui eſt la premiere choſe que nous autres, gens ſpirituels, policés & humains, faiſons apprendre par cœur aux enfans.

La néceſſité où ces gens-ci ſe trouvent réduits par ces ſortes de profuſions, les oblige à manger de tout ſans diſcernement ; & ils trouvent bon tout ce qu'ils mangent. Comme dans l'abondance, ils ne donnent pas le tems à la viande de ſe mortifier, & qu'ils la jettent, pour ainſi dire, toute vivante dans la chaudiere, de même ils ne font nulle difficulté de la ſervir puante & preſque pourrie. Ils mettent cuire les grenouilles entieres, & les avalent ſans répugnance. Ils font ſécher les entrailles de chevreuils ſans les vuider, & y trouvent le même goût, que nous autres aux inteſtins de la bécaſſe. Ils boivent l'huile d'ours, de loup marin, d'anguille, &c ; & le ſuif de nos chandelles eſt pour eux un

vrai regal. Ils ont une eſpece de maïs qu'ils font pourrir dans les marais, & qu'ils aiment avec paſſion. Lorſqu'ils le retirent de la boue, ils lechent, avec plaiſir, l'eau ſale & puante qui en découle. Ils mangent toutes ſortes de fruits amers & ſauvages, & ne leur donnent pas même le tems de mûrir, de peur que d'autres ne les préviennent & ne les enlevent. Pour mieux dépouiller un arbre, ils le coupent par le pied : quelques-uns appellent celà l'image du deſpotiſme.

Ce qui révolte le plus un Européen qui ſe trouve avec ces barbares, c'eſt de ſe voir obligé de prendre avec eux ſes repas. Rien, en effet, n'eſt plus dégoûtant. Après avoir rempli de viande leurs chaudieres, ils la font bouillir, au plus, trois quarts-d'heure, la retirent de deſſus le feu, la ſervent dans des écuelles d'écorce, & la partagent à tous ceux qui ſont dans leur cabane. Chacun y mord comme dans un morceau de pain. Le Miſſionnaire me racontoit à ce ſujet, que les Hurons s'appercevant de ſa répugnance, ils lui demanderent pourquoi il ne mangeoit pas ? « Il faut te vaincre, ajouterent-

» ils : cela eſt-il donc ſi difficile à un » homme qui ſait prier ſi parfaitement ? » Nous nous ſurmontons bien pour » croire ce que tu nous dis, & que » nous ne voyons pas. Alors, me dit » le Miſſionnaire, il n'y eut plus à dé- » libérer ; il fallut bien ſe faire à leurs » manieres, pour mériter leur con- » fiance ».

Parmi les productions du pays, on ne connoît ni le chanvre ni le lin : la terre y produit d'elle-même pluſieurs plantes filacées, que les femmes mettent en œuvre ſans beaucoup de peine. Elles tirent une ſorte de fil d'une écorce de bois blanc, dont elles font divers petits ouvrages & ſur-tout des ſacs pour ſerrer les proviſions. Elles y mêlent du poil d'élan, de bœuf ſauvage ou d'autres bêtes, teint en différentes couleurs avec les ſucs de certaines plantes. Au défaut de fil, elles ſe ſervent de boyaux deſſéchés, de filamens pris dans les nerfs des animaux, de bandelettes de cuir très-minces, ou enfin de petites racines qu'elles employent avec autant de propreté que d'adreſſe.

La vigne n'eſt point inconnue au Canada ; elle croît dans les bois, où

l'on voit en certains cantons, preſque autant de ſeps, que d'arbres, à la cime deſquels ils s'élevent. Ils ont le pied fort gros, & portent beaucoup de raiſins; mais les grains n'ont guere que la groſſeur d'un pois, parce que les vignes ne ſont ni taillées, ni cultivées. A peine ils commencent à entrer en maturité, qu'ils deviennent la pâture des ours qui vont les chercher juſqu'au haut des plus grands arbres. Les oiſeaux achevent de vandanger toute la forêt.

Si ces peuples n'ont pas, comme nous, l'art de faire du vin, ils ſavent tirer de l'érable une boiſſon délicieuſe, & un ſucre preſque auſſi bon que le nôtre. Lorſque la ſeve commence à monter, ils font une entaille dans le tronc de l'arbre; & par le moyen d'un morceau qu'ils y inſerent, & ſur lequel l'eau coule comme ſur une goutiere, elle eſt reçue dans un vaiſſeau qu'on met deſſous. Pour qu'elle ſorte avec abondance, il faut qu'il y ait eu beaucoup de neige ſur la terre; qu'il ait gelé la nuit précédente; que le ciel ſoit ſerein, & qu'il ne faſſe pas trop froid. A meſure que la ſeve s'épaiſſit, elle coule moins; & au bout

de quelque tems, elle s'arrête entiérement. L'eau d'érable eſt très-rafraîchiſſante, & laiſſe dans la bouche un petit goût de ſucre aſſez agréable. Elle eſt auſſi fort bonne pour la poitrine; & en quelque quantité qu'on en prenne, elle ne fait jamais de mal. Si on lui donne deux ou trois bouillons, elle devient un ſyrop qu'on boit avec plaiſir; & pour en faire du ſucre, il ne faut que la laiſſer bouillir, juſqu'à ce qu'elle acquierre une conſiſtance ſuffiſante. Elle ſe purifie d'elle-même, ſans qu'on y mêle rien d'étranger. Il faut ſeulement avoir ſoin de ne pas trop faire cuire le ſucre, & de le bien écumer. Si on le laiſſe trop durcir dans ſon ſyrop, il devient gras, & contracte un goût de miel. Le plane, le freſne & le noyer fourniſſent auſſi une eſpece de liqueur dont les ſauvages tirent du ſucre; mais elle en rend moins; & il n'eſt pas ſi bon.

Une production ſinguliere du Canada, eſt ce qu'on appelle l'Herbe à la Puce, dont le nom n'eſt pas aſſez expreſſif, pour marquer tous les effets qu'elle produit. Ils ſont plus ou moins ſenſibles, ſelon le tempérament de ceux

qui l'approchent. Les uns, en la regardant ſeulement, ſont attaqués, dit-on, d'une fievre très-violente, accompagnée d'une gale fort incommode, & d'une extrême demangeaiſon par tout le corps. Elle n'opere ſur d'autres, que quand ils la touchent; & alors la partie attaquée paroît toute couverte de lepre. On n'y connoît encore d'autre remede, que la patience; au bout de quelque tems tout ſe diſſipe.

Le Gin Seng, cette plante ſi célebre, ſi merveilleuſe, dont j'ai rapporté des effets ſi admirables, ſe trouve en pluſieurs endroits du Canada; elle y a des vertus, & y opere des prodiges comme à la Chine. Les Américains lui attribuent le pouvoir de rendre les femmes fécondes, comme les Chinois celui de rendre les hommes vigoureux: auſſi eſt-elle plus recherchée à Pekin qu'à Quebec.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 8 Avril 1749.

LETTRE CVII.

SUITE DU CANADA.

JE me ſuis plus attaché, Madame, à vous faire connoître les ſauvages, que les pays qu'ils habitent. Il faut pourtant en dire un mot; & je commence par le village de Lorette. C'eſt un pélerinage à trois lieues de Quebec, où les Hurons chrétiens ont une chapelle bâtie ſur le modele de celle dont elle porte le nom. On y voit une image ſemblable; & autant qu'il a été poſſible, on y a obſervé les mêmes dimenſions. Le concours des fideles y eſt fort grand; & l'on en raconte preſque autant de merveilles, que de celle d'Italie. Elle occupe un lieu déſert & ſauvage, où la dévotion des habitans repréſente celle des anciens ſolitaires de la Thébaïde. Ils ont la ſimplicité & la franchiſe du premier âge du monde, une foi vive, & une innocence de mœurs incroyable. Ils chantent à deux chœurs, les hommes d'un côté, les femmes de

l'autre, les prieres de l'égliſe, ou des cantiques en leur langue : & rien n'eſt comparable à la ferveur, à la modeſtie qu'ils font paroître dans tous les exercices de la religion. Il eſt vrai qu'on ne ſauroit porter plus loin les précautions dont on uſe, pour empêcher que le relâchement ne s'y introduiſe. Les boiſſons enivrantes y ſont interdites par un vœu ſolemnel, dont la tranſgreſſion eſt ſoumiſe à la pénitence publique. La rechûte fait bannir le coupable d'un lieu qui doit être l'aſyle de l'innocence & de la piété. La paix & la ſubordination y regnent également ; & tout le village ſemble ne faire qu'une famille réglée ſur les maximes de l'évangile. Le chriſtianiſme détruit cette fierté, cet eſprit d'indépendance qui caractériſe leur nation, & en a fait des hommes ſoumis à toutes les pratiques qu'il a plu aux miſſionnaires de leur preſcrire.

Accompagné d'un homme de cette robe, jugez ſi je fus bien accueilli de ces bonnes gens. Après une réception toute militaire de la part des guerriers, & les acclamations de la multitude, on commença un feſtin général, dont

je fis les frais, & reçus tous les honneurs. Les hommes mangerent d'un côté, les femmes d'un autre. Celles-ci témoignerent leur reconnoiſſance par leur ſilence & leur modeſtie; les hommes par des chants & par des danſes. Ils étoient d'abord aſſis à terre comme des ſinges; & de tems en tems un d'eux ſe levoit, s'avançoit lentement au milieu de l'aſſemblée, tournoit la tête de côté & d'autre, fredonnoit un air, & prononçoit des paroles mal articulées. Tantôt c'étoit une chanſon de guerre, tantôt un chant de mort; car comme ils ne boivent pas de vin, ils ignorent les airs bachiques, & ne ſe ſont point encore aviſés de chanter leurs amours. Quand l'un a fini, un autre prend ſa place; & cela dure juſqu'à ce que la compagnie les remercie; ce qui arriveroit plutôt, ſans un peu de complaiſance. La harangue, dans ces occaſions, eſt ce qui vaut le mieux: on y explique, en peu de mots, le ſujet de la fête; & les louanges de celui qui en fait les frais, ne ſont pas oubliées.

Les Miſſionnaires eurent d'abord beaucop de peine à perſuader à ce peuple les maximes de l'évangile. La diffi-

culté n'étoit pas de s'en faire écouter ; mais on ne doit pas le croire convaincu, parce qu'il paroît approuver ce qu'on lui expoſe. Tous, en général, craignent la diſpute ; & ſoit par complaiſance, par intérêt, ou par pareſſe, ils ont toujours l'air d'être perſuadés des choſes qu'ils ne comprennent pas, ni ne veulent comprendre. On en a vu fréquenter nos égliſes, pendant des années entieres, avec une aſſiduité, une modeſtie, une révérence extérieures, qui marquoient le deſir le plus ſincere de connoître & d'embraſſer la vérité, & ſe retirer enſuite en diſant froidement au Miſſionnaire : « Tu n'avois perſonne pour prier avec toi ; » j'ai eu compaſſion de ta ſolitude ; & » j'ai cru devoir te tenir compagnie. A » préſent que d'autres veulent bien te » rendre le même ſervice, trouve bon » que je te quitte ». Pluſieurs ont été juſqu'à demander & recevoir le baptême, & après avoir rempli pendant quelque tems avec édification, tous les devoirs du chriſtianiſme, ont déclaré qu'ils ne l'avoient fait, que pour contenter le Pere qui les preſſoit de changer de religion.

Ce n'eſt cependant pas toujours une preuve que ces barbares ne ſoient point convaincus des vérités qu'on leur annonce, quand ils refuſent de les pratiquer. On en a vu à qui il ne reſtoit aucun doute ſur les articles de notre foi, qui en faiſoient même publiquement l'aveu, ſans vouloir ſe convertir. Un d'entre eux étant au lit de la mort, il tomba du feu ſur ſa couverture. Comme on ſe mettoit en devoir de l'éteindre: « ce n'eſt pas la peine, dit-il; je ſais » que je dois brûler éternellement; un » peu plutôt, ou un peu plus tard, cela » vaut-il le ſoin que vous vous donnez ?

Mais on fut long-tems avant que d'arracher de pareils aveux en faveur de nos dogmes. Les Hurons firent d'abord des raiſonnemens qui déconcerterent les Miſſionnaires. « Nous convenons, » diſoient-ils, que ce que vous nous » enſeignez eſt très-beau, très-véritable; mais cela n'eſt bon que pour » vous autres, qui n'avez rien de commun avec nous. Votre maniere de » vivre, votre langage, votre habillement ſont différens des nôtres; pourquoi votre priere ne differeroit-elle

de fidélité, on eſt obligé de veiller avec une extrême attention ſur les choſes commeſtibles, objets tentans pour des ſauvages toujours affamés, & accoutumés à regarder comme de droit commun, tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

Aux obſtacles qui naiſſoient du caractere & des préjugés de ces peuples, pour leur converſion, il s'en joignit d'autres de la part des Jongleurs, non moins difficiles à vaincre. Ces charlatans, craignant de perdre la conſidération où les mettoit l'exercice de leur art, ſi les Miſſionnaires s'accréditoient dans le pays, entreprirent de les rendre odieux, & eurent d'autant moins de peine à y réuſſir, que pluſieurs ſauvages s'étoient déjà mis dans la tête, que la religion des François ne leur convenoit point. Les Jongleurs firent regarder comme des maléfices, les prieres des Jéſuites; enſorte que ceux-ci étoient obligés de ſe cacher, pour dire leur breviaire. Tout ce que les Hurons voyoient entre leurs mains, & dont ils ne connoiſſoient pas l'uſage, étoit, ſelon eux, des ſorts deſtinés à leur attirer quelque malheur. On fut

obligé

obligé de faire diſparoître une pendule & une girouette, dont l'une, diſoient-ils, leur apportoient la mort, & l'autre le mauvais tems.

Ajoutez à ces difficultés, celles d'impoſer des loix ſéveres & d'étroites obligations, à des hommes qui mettent leur gloire, & font conſiſter leur bonheur à ne ſe gêner ſur rien, à ſuivre tous les penchans de la nature. Quand on leur vantoit la ſupériorité du Dieu des Chrétiens ſur les autres Eſprits : « chaque nation a ſes dieux, répon-» doient-ils ; ſi notre malheur eſt d'en » avoir de plus foibles que les vôtres, » devons-nous, pour cela, les aban-» donner » ?

La conſtance & le courage des Miſſionnaires, les raiſonnemens ſenſibles qu'ils mettoient à la portée de leurs auditeurs, la patience inaltérable, avec laquelle ils enduroient les plus indignes traitemens, effacerent enfin les impreſſions fâcheuſes, qu'on avoit priſes contre ces religieux ; & non-ſeulement ils parvinrent à calmer les premieres fureurs de ce peuple aigri & irrité ; mais ils réuſſirent même à ſe l'attacher & à s'en faire obéir.

Rien, peut-être, ne contribua davantage au progrès de la religion chrétienne dans le Canada, que l'établiſſement d'un collége de Jéſuites à Quebec. René de Rohault, fils aîné du marquis de Gamache, ayant obtenu l'agrément de ſa famille pour entrer dans la ſociété, & ſes parens qui l'aimoient avec tendreſſe, ſachant qu'il deſiroit avec ardeur, que l'on fondât un college dans cette partie de l'Amérique, lui donnerent cette ſatisfaction, & offrirent pour cela, dix mille écus, qui furent acceptés. Les ſauvages, auxquels on eut ſoin de faire enviſager l'utilité qu'ils pourroient retirer d'un pareil établiſſement, ſe rendirent de toutes parts aux environs de la capitale. Comme on ne manquoit pas de les régaler lorſqu'ils venoient au college, ils s'empreſſerent de confier leurs enfans à des gens, qui vouloient bien les nourrir & les élever. On les apprivoiſoit ainſi de plus en plus; & à meſure qu'ils s'attachoient aux François, on leur trouvoit moins d'éloignement pour les vérités du chriſtianiſme.

Ce qui augmenta leur confiance pour les Miſſionnaires, fut une maladie épi-

démique, qui ſe communiqua d'une bourgade à toutes les autres, & menaça la nation d'une mortalité générale. C'étoit une eſpece de dyſſenterie, qui, en peu de jours, conduiſoit au tombeau la plupart de ceux qui en étoient attaqués. Les François n'en furent pas exempts ; mais ils guérirent tous ; ce qui produiſit deux bons effets. Le premier, que ceux qui regardoient ces ſortes d'accidens comme des maléfices cauſés par les Miſſionnaires, ſe détromperent, en les voyant atteints du même mal : le ſecond, que ces barbares apprirent à ſe mieux gouverner dans leurs maladies, en obſervant le même régime que les François.

Ce n'étoit pas ſeulement au Canada, qu'on s'intéreſſoit à leur converſion : on vit, à Paris, & dans tout le royaume, un ſaint empreſſement à y contribuer. Nombre de communautés inſtituerent des prieres publiques ; & tout ce qu'il y avoit de grand à la Cour, entra dans les mêmes vues. On propoſa d'établir à Quebec des Urſulines & des Hoſpitalieres ; & parmi les filles de ces deux inſtituts, c'étoit à qui obtiendroit la préférence. La ducheſſe d'Aiguillon

voulut être fondatrice de l'Hôtel-I
& demanda des religieuſes de Die
qui furent prêtes à partir par les
miers vaiſſeaux. Une jeune veuve,
dame de la Peltrie, ſe chargea de
duire les Urſulines, & conſacra
biens & ſa perſonne à cette bonne
vre. D'Alençon, où elle demeu
elle ſe tranſporta à Paris, pour
gler les affaires de ſa fondation, p
Tours, pour y chercher des religie
& enfin à Dieppe, où elle s'emba
avec les Hoſpitalieres, & quelque
ſuites qui les conduiſoient.

On n'omit rien pour faire comp
dre aux ſauvages, combien il f
qu'on eût leurs intérêts à cœur,
que des femmes même, élevées
l'abondance & la délicateſſe, quitt
une vie douce & tranquille, s'e
ſoient à tous les périls de la mer,
venir inſtruire leurs enfans, & pre
ſoin de leurs malades.

Le jour de leur arrivée fut une
pour la ville de Quebec; tous les
vaux ceſſerent; toutes les bouti
furent fermées. Le gouverneur r
ces héroïnes chrétiennes ſur le riv
à la tête des troupes qui étoient

les armes, & au bruit du canon. Ces bonnes filles, dans le premier tranſport de leur joie, baiſerent cette terre, pour laquelle elles avoient long-tems ſoupiré, & qu'elles ſe promettoient bien d'arroſer de leur ſueur, de leur ſang même, s'il le falloit. On les mena, au milieu des acclamations du peuple, à la cathédrale, où le *Te Deum* fut chanté en actions de graces. Les François, mêlés avec les ſauvages, les infideles même, confondus avec les chrétiens, ne ſe laſſoient point de pouſſer des cris d'allégreſſe, & de leur donner mille bénédictions.

Nul autre ne ſeconda plus efficacement en France le zèle des Miſſionnaires, que le commandeur de Sillery. Il forma le projet d'une peuplade ſauvage, uniquement compoſée de chrétiens, qu'on pût garantir également, & des inſultes des Iroquois, par les ſecours qu'on leur enverroit de Quebec, & de la famine, par le ſoin qu'on prendroit de leur faire cultiver la terre. Pour cette effet, il envoya des ouvriers au Canada, qui choiſirent un endroit avantageux ſur la rive ſeptentrionale du fleuve Saint-Laurent; endroit qui

depuis, a toujours porté le nom de
lery. Les Hurons, qu'on n'avoit pas
dans la confidence du projet, envie
cet établiſſement, & le demande
aux Miſſionnaires. Les Jéſuites feig
d'ignorer l'intention du Commande
voulurent qu'on attendît ſon conſe
ment. Ils ſavoient bien que c'étoit
deſſein; mais cette réſerve parut d
tant plus néceſſaire, que les ſauv
ſe perſuadent ou qu'on leur doit,
qu'on a intérêt de leur accorder,
qu'on leur donne trop facilement.

Le conſentement enfin arriva;
douze familles Huronnes, faiſant
feſſion de la religion chrétienne,
rent poſſeſſion de l'emplacement
s'y logerent. Elles n'y furent pas l
tems ſeules; en peu d'années, c
habitation devint une peuplade n
breuſe, qui s'accoutuma inſenſiblen
à tous les devoirs de la vie civile.
voiſinage de Quebec ſervit à for
ces nouveaux habitans, & leur inſ
une ſorte de police proportionn
leur génie.

Au ſortir de Lorette, nous pr
la route des Trois-Rivieres, p
ville dans une ſituation charmante

éloignée de Quebec d'environ vingt-cinq lieues. Elle eſt bâtie ſur un côteau de ſable, qui n'a de ſtérile que la place qu'elle occupe. Du reſte, elle eſt environnée de tout ce qui peut rendre une habitation agréable, & une cité opulente. Le fleuve de Saint-Laurent eſt à ſes pieds : au delà on ne voit que campagnes cultivées, fertiles & couronnées des plus belles forêts. Trois rivieres qui, à quelques pas de là, viennent mêler leurs eaux avec celles du fleuve, donnent le nom à cette ville. Elle doit ſon origine au commerce que venoient faire dans ce lieu les ſauvages de différentes nations au commencement de la colonie. Les François y conſtruiſirent un fort, qui eut ſon gouverneur particulier, & paſſa dès-lors pour un des plus importans de la nouvelle-France. On n'y compte plus guere aujourd'hui que huit cens perſonnes, parmi leſquelles il y a des Récolets, des Hoſpitalieres, un état major, & une juriſdiction, dont le Préſident prend le titre de Lieutenant Général. La ville a dans ſon voiſinage une mine de fer très-abondante, & le lac

de Saint-Pierre, long de ſept lieues, qui produit d'excellent poiſſon.

Pendant mon ſéjour aux Trois-Rivieres, les députés d'un village Huron y apporterent de très-belles peaux, qu'ils donnerent en échange pour de l'eau-de-vie. « Suivez-les dans leur » bourgade, me dit le Miſſionnaire; » vous verrez avec quel excès ces gens » ſe livrent au plaiſir que leur cauſe » cette liqueur. Chaque jour on en diſ» tribue autant qu'il en faut à chacun » pour l'enivrer; & tout eſt bu en » moins de deux jours. On commence » dès le coucher du ſoleil; & toute la » nuit, la campagne retentit d'horribles » hurlemens. Vous croiriez tous les » démons échappés de l'enfer, ou tous » les habitans du village acharnés à » s'entre égorger ».

Nous nous embarquâmes ſur le lac de Saint-Pierre, pour gagner les iſles de Richelieu, qui ſont ſituées à ſon extrêmité. Ce pays a été long-tems le théâtre de pluſieurs ſcenes ſanglantes durant les guerres des Iroquois. Ces iſles leur ſervoient également, & pour les embuſcades, & pour la retraite. Ils

y ont commis des cruautés dont le récit feroit horreur. J'aime mieux vous entretenir des actions d'intrépidité & de valeur de deux Canadiennes qui ont mérité d'être tranſmiſes à la poſtérité. Je ne les rapporte que ſur le témoignage du Miſſionnaire, ſans rien changer à ſa narration.

« Pour ſe garantir de la fureur des » Iroquois, on avoit conſtruit dans » chaque paroiſſe, des eſpeces de forts, » où les habitans puſſent ſe réfugier à » la premiere alarme. On y entretenoit, nuit & jour, des ſentinelles, » avec quelques pieces de canons, pour » avertir d'être ſur ſes gardes, ou pour » demander du ſecours. Ces forts n'étoient que de grands enclos, environnés de paliſſades, avec quelques » redoutes. L'égliſe & la maiſon du » ſeigneur du lieu, y étoient enfermées; & il y avoit encore aſſez d'eſpace, pour y retirer, en cas de » beſoin, les femmes, les enfans & les » beſtiaux.

» Quelques Iroquois ayant ſçu que » Madame de Vercheres, dame de la » paroiſſe de ce nom, près des iſles de » Richelieu, y étoit preſque ſeule, ſe

» mirent en devoir d'en eſcalader la » paliſſade. Quelques coups de fuſils » qu'on tira fort à propos au premier » bruit, les écarterent d'abord ; mais ils » revinrent bientôt, furent encore re- » pouſſés ; & ce qui leur cauſoit plus » d'étonnement, c'étoit de ne voir » qu'une femme, & de la voir par-tout. » Cette femme étoit Madame de Ver- » cheres, qui faiſoit paroître une conte- » nance auſſi aſſurée, que ſi elle avoit eu » une garniſon nombreuſe. Elle ſe battit » de la ſorte pendant deux jours, avec » une bravoure & une préſence d'eſ- » prit, qui auroient fait honneur à un » vieux militaire ; & elle contraignit » enfin l'ennemi de ſe retirer, de peur » d'être coupé par un petit ſecours qui » lui arriva fort à propos.

» Quelques années après, un autre » parti de la même nation, plus conſi- » dérable que le premier, parut à la » vue du même fort, tandis que les » habitans étoient occupés à la cam- » pagne. Les Iroquois les trouvant diſ- » perſés & ſans défenſe, les ſaiſirent » les uns après les autres, & marche- » rent vers le château. La fille du ſei- » gneur, âgée de ſeize ans, en étoit à

» deux cens pas. Au premier cri qu'elle
» entendit, elle courut pour y entrer :
» les ſauvages la pourſuivirent ; & l'un
» d'eux la joignit dans le tems qu'elle
» mettoit le pied ſur la porte ; mais
» l'ayant ſaiſi par ſon fichu, elle le dé-
» tacha, s'échappa, & ferma la porte
» ſur elle. Il ne ſe trouva dans le fort
» qu'un ſoldat & une troupe de fem-
» mes, qui, à la vue de leurs maris
» qu'on emmenoit priſonniers, jet-
» toient des cris lamentables. La jeune
» demoiſelle ne perdant ni le cœur, ni
» la tête, commença par ôter ſa coëf-
» fure, noua ſes cheveux, prit un
» chapeau, un habit d'homme, & en-
» ferma ſous la clef toutes les femmes,
» dont les gémiſſemens & les pleurs ne
» pouvoient qu'inſpirer du courage à
» l'ennemi. Enſuite elle tira un coup de
» canon & quelques coups de fuſil ; &
» ſe montrant avec ſon ſoldat, tantôt
» dans une redoute, tantôt dans une au-
» tre, changeant d'habits, & tirant tou-
» jours très-heureuſement, les Iroquois
» ſe perſuaderent qu'il y avoit beau-
» coup de monde dans le fort ; & lorſ-
» qu'un détachement, averti par le coup

» de canon, s'avança pour le ſecourir; » l'ennemi avoit déjà diſparu.

» Le château de Vercheres eſt peu » conſidérable pour les revenus, con- » tinua le Miſſionnaire; & en gé- » néral, les ſeigneurs de paroiſſes ne » ſont pas riches dans tout le Canada. » Comme ce pays n'étoit qu'une grande » forêt, quand les François ont com- » mencé à s'y établir, ceux à qui l'on » a donné des ſeigneuries, n'étoient » pas gens à les mettre en valeur par » eux-mêmes, C'étoient des officiers, » des gentilshommes, des communau- » tés qui n'avoient pas de fonds ſuffiſans » pour y loger le nombre d'ouvriers » néceſſaire. Il a donc fallu y établir » des habitans, qui avant que de pou- » voir y recueillir de quoi ſubſiſter, » ont été obligés de travailler beau- » coup, & de faire même toutes les » avances. Ainſi ils n'ont pu s'engager » envers les Seigneurs, qu'à une re- » devance modique: de ſorte qu'avec » les lods & ventes, qui ſont fort peu » de choſe, le droit de moulin & la » métairie, une terre de deux lieues » de front ſur une profondeur illimitée,

» n'eſt pas d'un extrême produit, dans » un pays ſi mal peuplé. C'eſt là, ſans » doute, une des raiſons qui ont en- » gagé la Cour à permettre à tous no- » bles & gentilshommes habitant au » Canada, de faire le commerce, tant » par mer que par terre, ſans qu'ils » puiſſent être recherchés, ni cenſés » avoir dérogé. La vie que ces Sei- » gneurs menent dans leurs terres, rap- » pelle aſſez naturellement le ſouvenir » de ces patriarches, qui ne dédai- » gnoient point de partager avec leurs » domeſtiques, les travaux de la cam- » pagne. Aucun d'eux n'a droit de pa- » tronage, qui ne regarde que l'évê- » que, tant parce qu'il eſt plus en état » qu'un autre, de juger de la capacité » des ſujets, que parce que la portion » congrue des curés eſt payée ſur les » dîmes qui appartiennent à l'évêché.

» Il y a quelques familles ſauvages » établies dans les terres des Seigneurs » de paroiſſe; mais elles forment le » petit nombre des habitans, qui ſont » preſque tous des François Canadiens. » La ſituation de ces derniers ſeroit » heureuſe, s'ils ſavoient en profiter. » Ils ne connoiſſent ni taille ni impôts,

» & ont le pain, la viande & le poiſſon
» à très-bon marché. Le terroir y eſt
» fertile ; & je ne connois point de cli-
» mat plus ſain, ni de pays plus agréa-
» ble. Il n'y regne aucune maladie par-
» ticuliere ; les campagnes & les bois
» y ſont remplis de ſimples merveilleux ;
» & les arbres y diſtillent des baumes
» d'une vertu admirable. Ces avantages
» devroient au moins y retenir ceux
» que la Providence y a fait naître ; mais
» la légereté, l'averſion d'un travail
» aſſidu, l'eſprit d'indépendance en
» font ſortir un grand nombre ; & em-
» pêche la population de la colonie. Il
» Il eſt vrai que le vin, les étoffes, &
» tout ce qu'on fait venir de France, y
» eſt fort cher. Les plus à plaindre ſont
» les officiers qui n'ont que leurs ap-
» pointemens.

» Les femmes n'apportent commu-
» nément pour dot à leurs maris, que
» beaucoup d'eſprit, d'amitié, d'agré-
» mens, & une grande fécondité. Il y
» a ici plus de perſonnes nobles, que
» dans nos autres colonies ; le Roi y
» entretient beaucoup de troupes ; &
» pluſieurs Militaires retirés s'y ſont
» établis ; c'eſt ce qui a peuplé le pays

» de gentilshommes, qui ne ſont rien » moins qu'à leur aiſe. Ils y ſeroient » encore moins, ſi le commerce leur » étoit défendu, ſi la chaſſe & la pêche » n'étoient pas de droit commun.

» Je connois peu d'hommes moins » intéreſſés que les Créoles. Ils diſſi- » pent avec autant de facilité, qu'ils » ſe donnent de peine à acquérir. Ils ai- » ment à reſpirer le grand air, & s'accou- » tument de bonne heure à mener une » vie errante. L'exemple & la fréquen- » tation des habitans naturels, qui met- » tent le bonheur ſuprême dans la li- » berté, ſont plus que ſuffiſans pour » leur former ce caractere. Ils ont beau- » coup d'eſprit; les femmes ſur-tout, » l'ont ferme, courageux, fécond en » reſſources, & capable de conduire » les plus grandes affaires.

» J'ajouterai à ce portrait de nos Ca- » nadiens, la bonne opinion qu'ils ont » d'eux-mêmes; elle leur inſpire une » confiance qui leur fait entreprendre » & exécuter les choſes les plus diffi- » ciles. Ils ont le ſang communément » aſſez beau, la taille avantageuſe, & » le corps bien proportionné. La force » du tempérament ne répond pas tou-

» jours à ces avantages ; ils ſont vieux
» & uſés de très-bonne heure. On
» croit que c'eſt la faute des parens qui
» ne veillent pas aſſez ſur les enfans,
» pour les empêcher de ruiner leur
» ſanté dans un âge, où, quand elle ſe
» ruine, c'eſt ſans reſſource. Leur agi-
» lité & leur adreſſe ſont ſans égales ;
» les Indiens les plus habiles ne con-
» duiſent pas mieux leurs canots dans
» les rapides les plus dangereux, &
» ne tirent pas plus juſte à la chaſſe.
» Perſonne ne peut leur conteſter un
» génie rare pour les méchaniques ; ils
» n'ont preſque pas beſoin de maîtres
» pour y exceller ; & l'on en voit qui
» réuſſiſſent dans tous les métiers, ſans
» en avoir fait d'apprentiſſage. Mais un
» fond d'indolence rend inutiles ces
» heureuſes diſpoſitions. Ceux qui vi-
» vent à la campagne paſſent l'hiver dans
» l'inaction gravement auprès d'un
» poële, entre la pipe & l'eau-de-vie.
» Quand le printems les appelle au tra-
» vail indiſpenſable des terres, ils la-
» bourent ſuperficiellement ſans en-
» grais, enſemencent ſans ſoin, & ren-
» trent dans leur profond loiſir, en at-
» tendant le tems de la moiſſon. Dans

» un pays où les habitans ſont ou trop
» indolens ou trop fiers pour s'engager
» à la journée, chaque famille eſt ré-
» réduite à faire elle-même ſa récolte;
» & l'on ne voit point cette vive allé-
» greſſe, qui, dans les beaux jours de
» l'été, anime des moiſſonneurs réunis
» pour couper enſemble de vaſtes gue-
» rets. La récolte des Canadiens ne s'é-
» tend qu'à quelques grains de chaque
» eſpece, à un peu de foin & de ta-
» bac, à quelques pommiers à cidre, à
» des choux & à des oignons. C'eſt
» à peu près là, tout ce qui forme leurs
» plantations.

» Cet excès de négligence ou de pa-
» reſſe peut venir de pluſieurs cauſes :
» premiérement du froid exceſſif des
» hivers, qui, en ſuſpendant le cours
» des fleuves, enchaîne l'activité des
» hommes; ſecondement, de l'habitude
» du repos, qui, durant huit mois, eſt
» comme la ſuite d'une ſaiſon ſi rigou-
» reuſe, rend le travail inſupportable,
» même dans les beaux jours. Enfin la
» paſſion des armes, qu'on a excitée à
» deſſein parmi ces hommes courageux,
» acheve de les dégoûter des travaux
» de la campagne.

» Les habitans des villes, ſur-tout de » la capitale, paſſent l'hiver, comme » l'été dans une diſſipation générale & » continuelle. On ne leur trouve ni » d'attrait pour le ſpectacle de la na- » ture, ni de goût pour les plaiſirs de » l'imagination. L'amuſement eſt l'u- » nique paſſion; & la danſe fait, dans » les aſſemblées, les délices de tous les » âges. Cette vie donne le plus grand » empire aux femmes, qui ont tous » les appas, excepté cette ſenſibilité » d'ame, qui ſeule fait le prix & le » charme de la beauté : vives, gaies, » coquettes & galantes, elles ſont plus » flattées d'inſpirer de l'amour que d'en » ſentir. On remarque dans les deux » ſexes plus de dévotion que de vertu, » plus de religion que de probité, » moins d'honnêteté que d'honneur.

» L'oiſiveté, les préjugés, la frivo- » lité n'auroient pas pris cet aſcendant » au Canada, ſi dans les premiers tems » de la colonie, le gouvernement avoit » ſçu occuper les eſprits à des objets » utiles & ſolides : tous les colons y » devoient, ſans exception, une obéiſ- » ſance aveugle à une autorité pure- » ment militaire. La marche lente &

» ſûre des loix n'y étoit pas connue,
» la volonté du chef ou de ſes lieute-
» nans, étoit un oracle qu'on ne pou-
» voit même interpréter, un décret ter-
» rible qu'il falloit ſubir ſans examen.
» Les délais, les repréſentations, les
» excuſes étoient des crimes aux yeux
» d'un deſpote qui avoit uſurpé le pou-
» voir de punir ou d'abſoudre par ſa
» ſimple parole; qui tenoit dans ſes
» mains les graces & les peines, les
» récompenſes & les deſtitutions, le
» droit d'empriſonner ſans ombre de
» délit, le droit plus redoutable en-
» core, de faire révérer, comme des
» actes de juſtice, toutes les irrégula-
» rités de ſon caprice.

» Une autorité ſi dangereuſe fut
» maintenue juſqu'au tems où l'on éri-
» gea, dans la capitale, un tribunal
» pour juger définitivement tous les
» procès de la colonie; la coutume de
» Paris modifiée par des combinaiſons
» locales, forma le code de ſes loix.

» A l'égard des finances, leur admi-
» niſtration ne perçoit au Canada,
» que quelques foibles lods & ventes;
» une légere contribution des habitans
» de Quebec & de Montréal pour l'en-

» tretien des fortifications de ces places;
» quelques droits, mais trop forts encore,
» ſur l'entrée, ſur la ſortie des denrées
» & des marchandiſes; tous ces objets
» ne produiſoient au fiſc, qu'un revenu
» de deux cens ſoixante mille livres.
» Les terres ne ſont point impoſées
» par le gouvernement; mais elles ne
» jouiſſent pas pour cela d'une entiere
» exemption. Dès les premiers jours de
» la colonie, on l'avoit comme étouffée
» au berceau, en accordant à des offi-
» ciers, à des gentilhommes, un ter-
» rein de deux à quatre lieues de front
» ſur une profondeur illimitée. Ces
» grands propriétaires, hors d'état par
» la médiocrité de leur fortune & leur
» peu d'aptitude à la culture, de mettre
» en valeur de ſi vaſtes poſſeſſions,
» furent obligés de les diſtribuer à des
» gens laborieux, à charge d'une rede-
» vance perpétuelle. Ce droit, quoi-
» que médiocre, faiſoit ſubſiſter un
» grand nombre de gens oiſifs, aux dé-
» pens de la ſeule claſſe de citoyens,
» dont il falloit peupler une colonie.

» Tant d'entraves jettées d'avance
» ſur l'agriculture, mirent les colons
» dans l'impuiſſanee de payer ce qu'il

» leur falloit tirer de la Métropole. Le » Miniſtere en fut ſi convaincu, qu'a- » près s'être toujours obſtinément re- » fuſé à l'établiſſement des manufactu- » res en Amérique, il crut devoir même » les y encourager : mais ſes invitations » tardives n'ont produit que de foibles » efforts, ſur-tout avec les pertes que » la colonie a ſouffertes de la part des » Anglois, qui l'ont réduite plus d'une » fois à l'extrêmité, & en uſurpent tou- » jours quelques lambeaux. Dieu veuille » même qu'ils ne ſe rendent pas bien- » tôt maîtres de tout le pays ! Ce tems, » hélas ! n'eſt peut-être que trop près » de nous, s'écria le Miſſionnaire ; & » je vis ſes yeux ſe mouiller de quel- » ques larmes : non, non, il n'eſt pas » éloigné, dit-il, pour cette malheureuſe » Nouvelle-France, ſi, par le préſent, » il eſt permis de juger de l'avenir ».

Alors de ce ton aſſuré que donne la connoiſſance des faits, des lieux, des hommes & des nations, jointe à une expérience réfléchie, il ajouta : « Dans » les commencemens de la poſſeſſion du » Canada, les François n'y envoyoient » preſque point d'argent. Le peu qu'en » apportoient ceux qui venoient ſuc-

» ceſſivement s'y établir, n'y ſéjour-
» noit pas long-tems, parce que les
» beſoins de la colonie l'en faiſoient
» promptement ſortir. C'étoit un in-
» convénient qui ralentiſſoit le com-
» merce & retardoit les progrès de l'a-
» griculture. La Cour fit fabriquer, pour
» tous ſes établiſſemens d'Amérique,
» une monnoie à laquelle on donna un
» coin particulier, & une valeur idéale
» d'un quart plus forte, que celle des
» eſpeces qui circuloient dans la mé-
» tropole. Mais cet expédient ne pro-
» curant pas l'avantage qu'on s'en étoit
» promis, on jugea convenable de ſubſ-
» tituer le papier aux métaux, pour le
» paiement des troupes & les autres
» dépenſes du gouvernement. Cette in-
» vention réuſſit juſqu'au tems où l'on
» ceſſa d'être fidele aux engagemens
» contractés par les adminiſtrateurs de
« la colonie. Les lettres de change
» qu'ils tiroient ſur le fiſc de la métro-
» pole, n'étant pas acquittées, tombe-
» berent dans l'aviliſſement. On les li-
» quida avec perte; & cet événement
» fit reprendre au Canada l'uſage de
» l'argent. Les négocians & tous les co-
» lons qui avoient des remiſes à faire en

» France, trouvant embarraſſant, coû-
» teux, & dangereux d'y envoyer des
» eſpeces, furent les premiers à ſolli-
» citer le rétabliſſement du papier. On
» fabriqua des cartes qui portoient
» l'empreinte des armes de France &
» de Navarre. Elles ſont ſignées par le
» gouverneur, l'intendant & le contrô-
» leur. Il y en a de vingt-quatre, de
» douze, de ſix, de trois livres, de tren-
» te, de quinze, de ſept ſols ſix deniers.
» Leurs valeurs réunies ne s'élevent
» pas au-deſſus d'un million; & lorſque
» cette ſomme ne ſuffit pas pour les
» beſoins publics, on y ſupplée par des
» ordonnances ſignées du ſeul Inten-
» dant. Les moindres ſont de vingt ſols
» & les plus conſidérables de cent livres.
» Ces différens papiers circulant dans
» la colonie, y rempliſſent les fonctions
» de l'argent juſqu'au mois d'octobre.
» C'eſt la ſaiſon la plus reculée, où les
» vaiſſeaux partent du Canada. Alors on
» convertit tous ces papiers en lettres
» de change, qui doivent être acquit-
» tées en France par le gouvernement,
» cenſé en avoir employé la valeur.
» Mais un jour viendra, & ce jour n'eſt
» peut-être pas éloigné, que la quan-

» tité en ſera tellement accrue, que le » tréſor du prince n'y pouvant ſuffire, » il faudra en différer le paiement. Une » guerre malheureuſe en groſſira le » nombre, au point qu'elles ſeront dé- » criées. Alors les marchandiſes mon- » teront hors de prix; & comme, à rai- » ſon des dépenſes énormes de la » guerre, le grand conſommateur ſera » le Roi, ce ſera lui ſeul qui ſuppor- » tera le diſcrédit du papier & le pré- » judice de la cherté. Le miniſtere ſera » forcé de ſuſpendre le paiement des » lettres de change, juſqu'à ce qu'on en » ait démêlé la ſource & la valeur » réelle : la maſſe en ſera effrayante.

» Les dépenſes annuelles du gouver- » nement, pour le Canada, qui ne » paſſoient pas quatre cens mille francs » en 1729, & qui juſqu'à préſent ne » ſe ſont jamais élevées au-deſſus de » dix-ſept cent mille livres, n'auront » plus de bornes. Chaque année aug- » mentera de pluſieurs millions; & de » ces ſommes prodigieuſes il ſera peut- » être dû, à la paix, plus de quatre-vingt » millions. On remontera à la ſource » de cette dette; & les énormes mal- » verſations qui lui auront donné naiſ- » ſance

ſance ſeront approfondies autant que la diſtance des tems & des lieux pourra le permettre. Les prévaricateurs les plus coupables ſeront condamnés à des reſtitutions ; les prétentions des créanciers ſeront diſcutées ; & il faut eſpérer que le bonheur de la nation voudra que le miniſtere charge de cette opération, des hommes qui ne craindront pas les menaces du crédit, qui dédaigneront les efforts de la fortune, qui ne pourront être, ni ſurpris par les artifices, ni laſſés par les difficultés ; qui tiendront d'une main ferme & juſte la balance égale entre l'intérêt public & les droits des particuliers.

» Tandis que ce déſordre s'introduira dans les finances du Canada, les Anglois voudront y faire des conquêtes ; & pour nous y oppoſer, nous aurons recours à notre reſſource ordinaire ; nous établirons des forts qui leur donneront de la jalouſie. Alors commenceront entre eux & les François, des hoſtilités plutôt autoriſées qu'avouées par les deux Cours. Le pavillon Britannique recevra enfin l'ordre d'inſulter le nôtre ; & enfin une guerre

» ouverte ſera déclarée entre les deux
» peuples. Les Anglois commenceront
» par s'emparer de l'iſle Royale, pour
» s'ouvrir le chemin du Canada. On
» verra leur flotte arriver dans le fleuve
» de Saint-Laurent; leur pavillon pa-
» roîtra devant Quebec; cette ville
» malheureuſe ſubira le joug du vain-
» queur; des traités de paix donneront
» de la ſolidité à cette conquête, & aug-
» menteront la maſſe des poſſeſſions
» Angloiſes dans le nord de l'Amé-
» rique ».

Quoiqu'en général toutes les colonies de l'Amérique ne ſe ſoient formées que du rebut, & pour ainſi dire, de la lie des nations, on doit rendre cette juſtice à celle du Canada, que la ſource de preſque toutes les familles qui y ſubſiſtent encore aujourd'hui, eſt aſſez pure, & n'a aucune de ces taches qui déshonorent. Ses premiers habitans étoient, ou des ouvriers toujours occupés à des travaux utiles, ou des perſonnes qui vinrent y chercher un aſyle contre les diſputes de religion qui déſoloient le royaume. Ce n'eſt pas qu'on n'y ait vu quelquefois des gens que le mauvais état de leurs affaires obligeoit

300
301
305
45
44
43
42
40
C A
Connecticut R.
NEW YORK
PENSILVANIA
NEW JERSEY
Occident
Hampton
Hadfield
Shelms
Haddle
Squaban
Merfield
Pennsbury
Bristol
Trenton
Newcastle
Wilmington
Chester
Philadelphia
Midletown
Bethersfield
Newcastle Co.
AND
T. IX. P. 291.
300
30
304
305

:r, ou quelques autres dont on
urger la France & leur famille.
nme ils étoient en petit nom-
u'on avoit l'attention de ne pas
aiſſer enſemble, il faut croire
ſont réformés ſur les bons
s qu'ils ont eus devant les yeux.
ieu près là tout ce que vous
leſirer de connoître touchant
ans du Canada, que je quit-
is peu de jours, pour me ren-
ſton, capitale de la Nouvelle-
re.

, &c.

Quebec, ce 15 Avril 1749.

LETTRE CVIII.

COLONNIES ANGLOISES.

ON parle des Colonies Angloiſes dans l'Amérique ſeptentrionale, comme de la principale ſource de leur opulence ; mais l'importance de ces établiſſemens, & les reſſources de cette partie des domaines Britanniques, ne ſont pas Madame, la ſeule choſe qui en rende l'hiſtoire intéreſſante : la conſtitution de leur gouvernement, les productions naturelles, leurs loix, leurs uſages, leur commerce, me paroiſſent également dignes de votre attention.

Vers la fin du ſeizieme ſiecle, le chevalier Raleig, excité par l'exemple & les ſuccès des Eſpagnols, réſolut d'entreprendre quelques découvertes. Il fit entrer dans ſes vues pluſieurs particuliers de Londres, qui pouvoient y contribuer par leurs richeſſes, & obtint de la reine Eliſabeth des lettres patentes, par leſquelles tous les avantages de l'entrepriſe étoient abandon-

nés à ſa compagnie. Il partit pour le nord de l'Amérique, y fonda un établiſſement qui fut le premier de la nation Angloiſe dans cette partie du Nouveau Monde. A ſon retour il publia que le pays auquel il avoit abordé, offroit une grande variété d'excellens fruits, des arbres de toute eſpece, des animaux en abondance. Il n'y avoit pas vu d'or; mais les terres étoient ſi fertiles, le climat ſi doux, les habitans ſi traitables, que les apparences promettoient les ſuccès les plus heureux. Le peuple de Londres, & en général la nation entiere prit feu ſur cette peinture; la reine même en fut ſi charmée, qu'elle encouragea cette entrepriſe par des marques éclatantes de ſa protection. Ses ſucceſſeurs ne montrerent pas moins de zele; inſenſiblement tout le pays ſe peupla de nouveau ſujets, & ſe ſoumit à la couronne Britannique.

Le vaſte eſpace qu'embraſſent ces colonies, ſe diviſe en pluſieurs grandes provinces: je vous ai parlé de la baye d'Hudſon, de l'iſle de Terre-Neuve, de l'Acadie. La Nouvelle Angleterre, une des plus floriſſantes que les Anglois aient en Amérique, eſt redevable de

ſes premiers établiſſemens au zele perſécuteur de quelques prélats de la Grande-Bretagne, contre les Non-Conformiſtes. L'ambitieux Laud, évêque de Londres, & depuis archevêque de Cantorberi, à qui Charles I avoit donné ſa confiance, engagea ce monarque dans des démarches violentes, qui rendirent ſon gouvenrement odieux. Cet homme qui eût à peine gouverné un college, fut nommé pour régir un royaume. La cour eccléſiaſtique, qu'on appella auſſi la Haute Commiſſion, étoit devenue une inquiſition proteſtante ſous ſon adminiſtration. Les Non-Conformiſtes voyant qu'il ne leur étoit pas permis de jouir, dans l'ancienne Angleterre, de la liberté de conſcience, réſolurent de l'aller chercher dans la nouvelle. Ils s'embarquerent d'abord au nombre de cent vingt perſonnes; & à peine furent-ils arrivés qu'ils dreſſerent un acte par lequel ſe reconnoiſſant ſujets de ſa majeſté Britanique, ils s'engagerent ſolemnellement à obſerver les loix qu'ils feroient, d'un commun conſentement, pour le bien de la colonie. Tous les chefs de famille le ſignerent, & élurent en même tems

un d'entre eux, pour être leur gouverneur pendant l'année. Ils choisirent ensuite un endroit propre à y bâtir une ville, à laquelle ils donnerent le nom de Nouveau-Plymouth, en mémoire du lieu d'où ils étoient partis d'Europe.

Ainsi cet enthousiasme cruel qui mettoit en combustion toutes les parties de la Grande-Bretagne, opéra un effet absolument contraire en Amérique; il devint un principe de vie & de force, qui fit surmonter toutes les difficultés de ce pays barbare & sauvage; & loin d'être rebutés par les fatigues inséparables d'une pareille entreprise, encouragés par la joie de se voir à l'abri du glaive spirituel, les nouveaux colons forcerent cette terre inculte à leur fournir avec une sorte d'abondance, les choses les plus nécessaires à la vie.

Cette premiere colonie fut suivie de sept autres, que les mêmes raisons forcerent d'abandonner leur patrie. Les unes vinrent s'établir dans la baye des Massachusetts & sur les bords de la Connecticute, dont elles prirent le nom; & elles y bâtirent les villes de

Salem, Charles-Town, Water-Town, Dorcheſter, Boſton, Hertford, Windſor, Weatherfield, &c. Les autres s'appellerent Newhaven, Nouvelle-Hampshire, Maik, Rhode-Iſland, & la Providence. Leurs pricipales places ſont Say-Brook, Guilford, Milford, Stamford, Brainford, &c. Ces divers établiſſemens avoient chacun leurs loix particulieres, & leurs magiſtrats élus par les colons mêmes; & quoiqu'ils formaſſent autant de gouvernemens diſtingués les uns des autres, ils étoient néanmoins unis par une confédération, pour les choſes qui les intéreſſoient en commun.

Telle étoit la conſtitution de la Nouvelle Angleterre, qui éprouva, dans la ſuite, divers changemens. Aujourd'hui ſa Majeſté Britannique y nomme un gouverneur, qui a le commandement de la milice, & qui peut rejetter les loix propoſées au conſeil général de la colonie. C'eſt à lui auſſi à confirmer le choix des magiſtrats; & ſans ſon conſentement, il ne leur eſt pas permis de convoquer une aſſemblée extraordinaire; mais auſſi quand une fois elle eſt convoquée, elle peut ap-

peller devant elle le gouverneur, & tel officier qu'elle juge à propos, & leur faire rendre compte de leur conduite. Cette aſſemblée eſt compoſée d'un certain nombre de députés, élus par chaque canton. Elle a ſeule, concurremment avec le gouverneur, le pouvoir d'impoſer des taxes, de faire des conceſſions & des loix. C'eſt en elle que réſide le droit de décider ſouverainement, de prendre connoiſſance des griefs du peuple, & d'y apporter les remedes convenables. Les loix qu'elle propoſe, & auxquelles le gouverneur a donné ſon approbation, doivent être encore confirmées par le roi même; & ſi dans l'eſpace de trois ans, il vient à les rejetter, elles demeurent ſans force & ſans effet.

En moins d'un demi-ſiecle, la Nouvelle-Angleterre ſe vit dans un état floriſſant. Elle contenoit plus de trente mille ames, & avoit plus de cinquante villes ou villages bien bâtis, un château, des forts, des priſons, des égliſes, des grands chemins, &c. La propreté des maiſons, la beauté des rues, la commodité des magaſins, des ports,

des quais, le nombre des vaiſſeaux qui appartenoient aux habitans, leurs richeſſes enfin étoient déjà portées à un point, qui pouvoit donner de la jalouſie à la nation même dont elle tiroit ſon origine.

Parmi ces divers établiſſemens, il y en a un qui vous ſurprendra, ſans doute : c'eſt une ſociété de miſſionnaires deſtinés à la converſion des idolâtres, comme nous en voyons dans la religion catholique. Un miniſtre nommé Elliot, que les Anglois appellent l'apôtre des Indes, comme nous notre ſaint Xavier, entreprit de prêcher l'évangile aux ſauvages de ces contrées. Il apprit leur langue, & traduiſit même en leur idiome, pluſieurs livres de piété, entre autres la bible entiere. Le parlement d'Angleterre, voulant ſeconder ſes travaux, érigea une compagnie compoſée d'un préſident, d'un tréſorier & de quatre aſſiſtans, & l'autoriſa à recevoir les charités des perſonnes qui voudroient contribuer à cette bonne œuvre. Bientôt elle ſe vit en état d'acquérir des biens-fonds ; & elle jouit actuellement de plus de vingt mille

livres de revenu, avec leſquels elle entretient quinze ou ſeize miſſionnaires.

Je ne dois pas oublier un trait bien remarquable des premiers Anglois qui vinrent s'établir en Amérique. Quoiqu'ils euſſent pu ſe prévaloir de leur nombre, ſans avoir égard au droit des Indiens, à qui naturellement ce pays appartenoit, ils aimerent mieux acheter d'eux le terrein qui leur étoit néceſſaire, que de violer les loix de l'équité naturelle, comme ont fait les Eſpagnols dans l'iſle de Saint-Domingue & au Mexique, dont ils ne s'aſſurerent la poſſeſſion, que par des violences & des maſſacres. Mais en louant le procédé des nouveaux Anglois, à l'égard des naturels du pays, je ne diſſimulerai pas ce que leur conduite a eu de condamnable envers leurs propres compatriotes. Ce peuple, compoſé de fugitifs, que l'intolérance des prélats avoit chaſſé de leur patrie, ne ſe vit pas plutôt paiſible dans ſes nouveaux établiſſemens, qu'il ſe livra lui-même à la chaleur d'un faux zele, & ſurpaſſa même la fureur de ceux qui avoient

été les auteurs de ſon exil. Il pourſuivit impitoyablement les quakers, les anabaptiſtes, & d'autres ſectaires, dont les ſentimens différoient des ſiens, & devint perſécuteur, dès qu'il ceſſa d'être perſécuté.

Il publia des loix en matiere de religion, qui furent exécutées avec plus de rigueur, que celles qui l'avoient obligé de ſortir de ſon pays. Ce zele Anglican s'étendit juſqu'aux ſorciers, & vous auriez peine à en croire les excès, s'ils n'étoient atteſtés par les actes mêmes de la colonie, qui ſe vendent ici publiquement. Je liſois dernierement une de ces relations intitulée : *Procès de la nommée Suzanne Martin, de la ville de Salem, accuſée & convaincue de ſortilege.* Je n'en rapporterai que l'interrogatoire, où vous verrez plus de bon ſens dans l'accuſée que dans le juge.

« *Le juge.* Êtes-vous ſorciere ? *L'accuſée.* Non. *Le juge.* Expliquez-moi » donc d'où viennent les plaintes du » peuple ? *L'accuſée.* Je n'en ſais rien. » *Le juge* Mais d'où penſez-vous » qu'elles viennent ? *L'accuſée.* Je ne » veux point exercer là-deſſus mon ju-

» gement. *Le juge.* Ne croyez-vous pas » que ceux qui ſe plaignent ſont enſor- » celés ? *L'accuſée.* Non, je n'en crois » rien. *Le juge.* Dites donc ce que vous » en penſez ? *L'accuſée.* Non ; mes pen- » ſées ſont à moi, auſſi long-tems » qu'elles demeurent en moi-même ; » mais lorſqu'elles ſont dehors, elles » ſont aux autres. Leur maître..... » *Le juge.* Qu'entendez-vous par leur » maître ? *L'accuſée.* Si quelqu'un a com- » merce avec l'enfer, vous devez m'en- » tendre. *Le juge.* Fort bien ; mais quelle » part avez-vous à ce qu'on en dit ? » *L'accuſée.* Je n'en ai aucune. *Le juge.* » C'eſt vous néanmoins qu'on accuſe » d'avoir apparu ; & c'eſt pour le même » crime, que d'autres ont été condam- » nés. *L'accuſée.* Je ne puis empêcher » ce qu'on dit ni ce qu'on fait. *Le juge.* » Le maître dont vous parlez eſt ſans » doute le vôtre ; autrement, comment » pourriez-vous avoir apparu ? *L'ac-* » *cuſée.* Je n'en ſais rien : celui qui ap- » parut autrefois ſous la forme de Sa- » muel, peut avoir pris toute autre » forme ».

Eſt-ce donc là le langage d'une fem- me digne de ſupplice pour crime de

ſortilege ? Elle ne laiſſa pourtant pas d'être condamnée à mort. La veille de l'exécution, elle adreſſa un mémoire à ſes juges, qu'on n'a pas fait difficulté d'inſérer parmi les pieces du procès, quoiqu'il ſemble les couvrir de honte. Il eſt ſi court & ſi ſingulier, que vous ne ſerez peut-être pas fâchée de le trouver ici.

« Votre humble & malheureuſe ſup-
» pliante, n'ayant aucun crime à ſe re-
» procher, & voyant les baſſes ſubti-
» lités de ſes accuſateurs, ne peut juger
» que favorablement de ceux qui ſe
» trouvent dans le cas dont elle gémit
» pour elle-même. Le ciel connoît mon
» innocence ; elle ſera connue de même
» au grand jour, à la face des hommes
» & des anges. Je ne vous demande
» point la vie ; mais je ſouhaite, &
» Dieu connoît mes intentions, qu'on
» mette fin à l'effuſion du ſang inno-
» cent, qui ne peut manquer d'être con-
» tinuée, ſi les choſes ne prennent point
» un autre cours. Quoique je ſois per-
» ſuadée que vous employez tous vos
» efforts à découvrir la vérité, cepen-
» dant le témoignage de ma propre
» conſcience m'aſſure que vous êtes

» dans la plus triſte de toutes les erreurs.
» Je vous ſupplie donc d'examiner de
» plus près, quelques uns des malheu-
» reux affligés qui, par la foibleſſe de
» leur eſprit, ſe ſont reconnus cou-
» pables. Vous verrez qu'ils vous trom-
» pent en ſe trompant eux-mêmes ; je
» ſuis ſûre du moins, qu'on le verra
» dans l'autre monde, où vous êtes
» prêts à me faire paſſer ; & je ne doute
» pas non plus qu'il n'arrive tôt ou
» tard, un grand changement dans vos
» idées. On m'accuſe moi & d'autres,
» d'avoir fait une ligue avec l'eſ-
» prit de perdition ; nous ne pouvons
» avouer un crime dont nous ſommes
» innocens. Je ſais qu'on m'accuſe in-
» juſtement ; & j'en conclus qu'on ne
» fait pas moins d'injuſtice aux autres.
» Je le répete ; Dieu, qui pénetre le
» fond des cœurs, & devant le tribu-
» bunal de qui je vas paroître, Dieu
» m'eſt témoin que je n'entends rien à
» tout ce qui regarde les ſortileges.
» Comment pourrois-je mentir à lui-
» même, & livrer volontairement mon
» ame à ſa vengeance éternelle » ?

» Une piece ſi forte, & ſi touchante,
» ajoute l'auteur de la relation, ne fit

» aucune impreſſion ſur les juges. Cette » femme dit adieu, d'un air ferme, à » ſon mari, à ſes enfans, à ſes amis, » & ſe laiſſa conduire au ſupplice avec » une grandeur d'ame, qui ne cauſa » pas moins d'admiration que d'atten- » driſſement. Quoique la crainte eût » porté pluſieurs des accuſés à ſe con- » feſſer coupables, il n'y en eut pas » un qui ne ſe rétractât, en mourant, » & ne demandât au ciel, que ſon ſang » retombât ſur ſes accuſateurs & ſur ſes » juges ».

Les uns & les autres n'en ſont pas moins acharnés à la perte des innocens. La foibleſſe de l'âge, les infirmités de la vieilleſſe, l'honneur du ſexe, la dignité des places, la fortune, la vertu ; rien ne met à couvert du ſoupçon de ſorcellerie dans l'eſprit d'un peuple obſédé par les fantômes de la ſuperſtition. On immole des enfans de dix ans ; on dépouille de jeunes filles ; on cherche ſur tout leur corps, avec une impudente curioſité, des marques de ſortilege ; les taches ſcorbutiques que l'âge imprime à la peau des vieillards, paſſent pour des empreintes du pouvoir infernal. Le fana-

tiſme, la méchanceté, la vengeance, choiſiſſent à leur gré toutes leurs victimes. Il n'y a point d'hiſtoire de ſpectres & de fantômes, qui ne trouve crédit dans l'eſprit de la populace, & n'augmente ces prodiges d'horreur. Les priſons ſe rempliſſent; les gibets reſtent toujours dreſſés; tous les citoyens ſont plongés dans une morne épouvante. Au défaut de témoins, on a recours à la torture; & les bourreaux dictent eux-mêmes les aveux qu'ils veulent arracher. Les femmes confeſſent qu'elles ſont enceintes du diable, & mille autres abominations auſſi abſurdes. Les priſons ſont remplies; & il n'y a point de jour qui ne ſoit marqué par quelque exécution. Cependant la rage des délateurs ne ſe laſſe point; le nombre des ſorciers va toujours en augmentant; & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que les juges, qui refuſent leur miniſtere aux accuſateurs, ſe voient eux-mêmes accuſés à leur tour, & forcés de quitter la colonie, pour ſe dérober aux fureurs du peuple. Les plus ſages s'éloignent, en gémiſſant, d'une terre maudite, enſanglantée; & ceux qui reſtent, ne lui de-

mandent qu'un tombeau. On s'attendoit à la ſubverſion totale de cette déplorable colonie, lorſque, tout à coup, au plus fort de l'orage, les flots tombent & s'appaiſent. La voix de la raiſon fait taire celle du fanatiſme; les délateurs ſont intimidés; on élargit cent cinquante priſonniers; deux cens qu'on avoit arrêtés, ſont renvoyés abſous; & l'on ordonne un jeûne général, des prieres publiques, pour appaiſer le ciel outragé par de tels ſacrifices. On baigne de larmes une terre qui fut innocente & pure, avant d'être ſouillée par un culte ſacrilege & parricide. Mais en renonçant à l'eſprit de perſécution, les habitans de cette colonie ont conſervé, ſi ce n'eſt pas un reſte d'intolérance, du moins une ſorte de rigoriſme qui ſe reſſent de ſes triſtes commencemens. Des loix trop ſeveres y ſubſiſtent encore: vous en jugerez par le diſcours que tint il y a quelque tems devant les magiſtrats, une fille de la province de Connecticut, convaincue d'avoir produit un fruit illégitime. Elle avoit été ſéduite, ſous la foi d'une promeſſe de mariage, par un homme qui, depuis, étoit devenu magiſtrat & membre

de la cour de judicature. La premiere faute fut ſuivie de beaucoup d'autres, qui toujours furent punies par l'amende, ou par des châtimens corporels. Elle étoit citée pour la cinquieme fois, devant le tribunal où devoit ſiéger ſon ſéducteur, lorſqu'elle prononça ce diſcours.

« Meſſieurs, j'ai à peine de quoi vivre; je n'ai pas de quoi payer un défenſeur; permettez-moi de plaider » ma cauſe moi-même. Je ne me flatte » pas de vous engager à faire plier la » loi en ma faveur; je n'aſpire qu'à intéreſſer l'humanité de M. le Gouverneur, & à obtenir de lui la remiſe » de l'amende que vous allez prononcer » contre moi. C'eſt pour la cinquieme » fois, Meſſieurs, que je ſuis traduite devant vous, & toujours pour le même » délit. J'ai payé deux fois l'amende; » deux fois j'ai été punie corporellement faute d'argent pour la payer; la » loi me condamnoit ſans doute; mais » cette loi n'eſt-elle pas trop rigoureuſe? J'ai donné la vie à cinq enfans » au péril de la mienne; je les ai élevés » comme j'ai pu, du produit de mon » travail; ils l'euſſent été mieux, ſans

» les amendes auxquelles j'ai été con-
» damnée ; mais du moins, je n'ai ja-
» mais été à charge à la communauté.
» Peut-être, dans ce pays nouvelle-
» ment habité, ce ne devroit pas être
» un ſi grand crime à vos yeux, que de
» donner de nouveaux ſujets au roi,
» de nouveaux citoyens à l'état. Je n'ai
» point entraîné de maris dans la dé-
» bauche ; je n'ai point ſéduit de jeunes
» gens. Le prêtre peut ſe plaindre de
» ce que ma fécondité ne lui a valu que
» des baptêmes, & point de mariages :
» mais eſt-ce ma faute, à moi ? J'en
» appelle à votre jugement, Meſſieurs :
» vous voulez bien m'accorder le ſens
» commun : ne faudroit-il pas en être
» dépourvue, pour ne pas préférer l'é-
» tat honorable du mariage à ma triſte
» condition ? J'ai toujours été, je ſuis
» toujours prête à me marier ; j'appor-
» terai à un mari le goût du travail, de
» l'économie, & une fécondité éprou-
» vée. Je défie qu'on puiſſe me repro-
» cher d'avoir jamais refuſé un parti
» honnête. Le premier homme qui
» m'offrit ſa main fut accepté avec em-
» preſſement : trop de confiance en ſa
» ſincérité me coûta l'honneur ; je fus,

» imprudente ; il fut parjure. Vous le » connoiſſez tous, Meſſieurs : il eſt au- » jourd'hui un de nos magiſtrats ; je » m'attendois qu'il viendroit prendre ſa » place parmi vous, pour m'aider à » fléchir votre juſtice. S'il eût fait ce » qu'il devoit, j'aurois oublié qu'il fût » coupable envers moi : mais puis-je » ne pas me plaindre d'un gouverne- » ment, où l'auteur & le complice de » mon déſordre obtient des dignités, » pendant que je ſuis condamnée à l'a- » mende & à l'infamie ? Vous me direz, » ſans doute, que quand je ſerois in- » nocente à vos yeux, je ſerois toujours » criminelle à ceux de la religion. Mais, » Meſſieurs, ſi je n'ai manqué qu'à la » religion, laiſſez à la religion le ſoin » de me punir. Je ſuis déjà excommu- » niée ; n'eſt-ce pas aſſez ? Je brûlerai » éternellement ; eſt-ce encore trop » peu » ? Ce diſcours attendrit les ju- ges qui lui firent grace ; & le ſéducteur épouſa le lendemain cette fille qui s'ap- pelloit Polly Baker.

Les Anglois n'ont point d'établiſſe- ment en Amérique, qui puiſſe être com- paré à la Nouvelle-Angleterre, pour le nombre des hommes, la multitude

des villes commerçantes, la quantité de ſes manufactures. Les contrées mêmes les plus peuplées & les plus floriſſantes de la Grande-Bretagne ne l'emportent guere ſur celle-ci. La ville de Boſton, qui en eſt la capitale, eſt agréablement ſituée ſur une péninſule, au fond d'un très-beau port, capable de contenir plus de cinq cens voiles. Auſſi les mâts des vaiſſeaux y forment-ils dans la ſaiſon du commerce, une eſpece de forêt, comme dans ceux d'Amſterdam & de Londres.

Le port de Boſton eſt garanti de la violence des flots, par un grand nombre d'iſles & de rochers qui ſont à fleur d'eau, & paroiſſent même un peu au-deſſus. On ne peut y entrer que par un ſeul paſſage; encore eſt-il fort étroit, & défendu par l'artillerie d'une forteresſe réguliere, très-bien bâtie, & munie de plus de deux cens pieces de canons. Ils ſont ſi bien diſpoſés, qu'ils peuvent battre un vaiſſeau par l'avant & l'arriere, avant qu'il puiſſe être en état de lâcher ſa bordée. Pendant la guerre, cinq cens hommes ſont exempts des devoirs ordinaires de la milice, pour ſe tenir prêts au ſervice du fort;

Il y a d'ailleurs, à deux lieues de la ville, un canal très-élevé, dont les ſignaux peuvent être apperçus de la fortereſſe, qui les répete auſſi tôt pour la côte. Dans le beſoin, Boſton donne auſſi les ſiens, pour répandre l'alarme dans toutes les habitations voiſines. Ainſi, à l'exception d'une brume fort épaiſſe, à la faveur de laquelle quelques vaiſſeaux ennemis pourroient ſe gliſſer entre les iſles, il n'y a point de cas où la ville n'ait cinq ou ſix heures, pour ſe diſpoſer à les recevoir. En ſuppoſant même qu'ils paſſaſſent impunément ſous l'artillerie du château, ils trouveroient, au nord & au ſud de la ville, deux batteries qui commandent toute la baye, & qui arrêteroient les plus grandes forces.

Le fond de cette baye offre un mole d'environ deux cens pas de long, couvert d'une rangée de magaſins, & dont la tête vient aboutir à la principale rue: de ſorte que les plus grands vaiſſeaux peuvent y débarquer leur cargaiſon, ſans le ſecours des chaloupes & des alleges. L'autre extrêmité de cette rue aboutit à l'Hôtel de-Ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la Bourſe mar-

chande, la chambre du Conſeil, celle de l'aſſemble générale, & toutes les Cours de Juſtice.

Cette capitale, diſpoſée en croiſſant autour du port, forme une perſpective charmante, que je ne puis me laſſer d'admirer. On y compte près de quatre mille maiſons, & dix égliſes, dont les noms marquent la variété des ſectes qui compoſent la colonie : telles ſont l'égliſe Anglicane, l'égliſe Françoiſe, l'égliſe anabaptiſte, l'égliſe quaker, &c. On voit autour de la Bourſe, quantité de boutiques de libraires, très bien fournies de toutes ſortes de livres. Il y a cinq ou ſix imprimeries, dont les preſſes ſont continuellement occupées; & toutes les ſemaines, il paroît deux gazettes. La ville ſeule contient plus de vingt mille habitans.

Pour ſe former une idée de ſon opulence, il faut obſerver que l'année derniere, il ſortit de ſon port cinq ou ſix cens vaiſſeaux, & qu'il en entra un pareil nombre, ſans compter une infinité d'autres bâtimens pour la côte & pour la pêche. Boſton fait, ſans contredit, plus de commerce, qu'aucune des villes de l'Amérique Angloiſe. Outre

les

les productions qu'elle tire du pays, ſes habitans ſont, en quelque ſorte, les courtiers de toutes les Indes occidentales, & même de quelques parties de l'Europe; on peut les conſidérer, à cet égard, comme les Hollandois du Nouveau Monde.

Le bizarre mêlange de nations & de ſectes qui peuplent cette capitale, n'empêche pas que la ſociété n'y ſoit auſſi douce, que dans les meilleures villes de la Grande-Bretagne. La plupart des négocians, faiſant le voyage de l'Europe, en rapportent les modes & les uſages. Un Anglois qui paſſe de Londres à Boſton, ne s'apperçoit pas qu'il ait changé de demeure : il y trouve le même air, la même converſation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens, &c.

Indépendamment de la capitale, on compte douze ou quinze autres villes aſſez conſidérables, ſituées ſur cette même baie. J'ai nommé plus haut Rhode-Iſland, ou l'iſle de Rhode, habitée, dit-on, par une ſecte particuliere, dont on prétend que, faute de miniſtres & d'inſtruction, la poſtérité eſt devenue

auſſi barbare que les ſauvages ; cependant elle a ſçu conſerver ſes privileges, qui conſiſtent, m'a-t-on dit, à ſe gouverner elle-même, ou du moins par un Conſeil qu'elle choiſit, ſans aucune dépendance de la Couronne & de ſes officiers. Elle fait ſes propres loix, avec cette ſeule reſtriction, qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Cet avantage y avoit attiré un ſi grand nombre d'habitans, qu'une partie d'entre eux fut forcée de retourner au continent, où ils bâtirent deux villes, nommées la Providence & Warwick, qui, à ce qu'on aſſure, jouiſſent de tous les privileges de l'iſle. On les repréſente, non-ſeulement grandes & riches, mais heureuſes dans leur gouvernement, quoique compoſées de ſectaires, qui vivent ſans prêtres & ſans magiſtrats. La liberté qu'ils ont de ſatisfaire tous leurs deſirs, n'empêche pas que les crimes ne ſoient rares parmi eux ; ce qu'on attribue à leur profonde vénération pour l'Ecriture ſainte, qu'ils liſent & qu'ils expliquent à leur gré. Leur charité ne ſe dément jamais pour les étrangers : un voyageur qui paſſe par l'une ou l'autre de ces deux

villes, peut s'arrêter dans la premiere maiſon, avec autant de liberté que dans une hôtellerie, & s'aſſurer d'y être bien traité.

Les marchandiſes que fournit la Nouvelle-Angleterre ſont principalement les mâts & les vergues pour les vaiſſeaux du roi, la poix, le goudron, les planches, le bois de charpente; toutes les proviſions, telles que le bœuf, le porc, le beurre, le fromage, des chevaux, du bétail, du bled d'Inde, des pommes, du cidre, des légumes, du lin & du chanvre. Les navires qui s'y fabriquent, ſont recherchés pour leur bonté; ceux qui ſe font dans les autres colonies, n'en approchent pas. Les mêmes arbres qui peuplent les jardins & les vergers de l'ancienne Angleterre, viennent très-bien dans la nouvelle. Il n'eſt pas rare de voir des particuliers tirer cent barriques de cidre par an, des pommes qu'ils recueillent dans leur enclos. Les fruits qui ne ſe mangent point dans le pays, ſe portent dans les Antilles, & font l'objet d'un aſſez grand négoce. Toutes ſortes de légumes croiſſent dans cette contrée, de même que la plupart des grains que nous connoiſ-

ſons en Europe. On trouveroit difficilement ailleurs une plus grande variété d'oiſeaux, & en plus grande quantité. Les forêts qui environnent la colonie, nourriſſent des ours, des loups, des renards & autres animaux, dont la peau eſt encore un objet de commerce. Sur la côte eſt une pêcherie, d'où l'on tranſporte, tous les ans, plus de trente mille quintaux de morue choiſie, en Eſpagne, en Italie, & dans la Méditerranée, avec environ la moitié de rebut, pour la nourriture des negres. Les rivieres abondent en poiſſon; & la terre fournit des mines de fer très-fécondes, & dont le métal eſt excellent.

Les habitans de la Nouvelle-Angleterre entretiennent un commerce réglé avec toutes les autres colonies dépendantes de la couronne Britannique, ainſi qu'avec l'Irlande & la Grande-Bretage. Ils trafiquent également en droiture avec l'Eſpagne, le Portugal, l'Italie & les iſles Maderes; & leur marine emploie cinq à ſix mille hommes. Leurs retours des Antilles conſiſtent principalement en ſucre & en coton; pour les fourrures, les bois de conſtruction, les cuirs verds & l'huile

de baleine qu'ils envoient en Angleterre, ils en tirent des vins, des étoffes de ſoie, des toiles, des dentelles, du papier, des uſtenſiles de ménage, des chapeaux, des bas, des ſouliers, & des marchandiſes des Indes. On en fait monter la conſommation à plus de dix millions. Ils exercent auſſi, avec les iſles Françoiſes, un négoce de contrebande, dans lequel ils reçoivent de l'argent, du rum, du ſucre, pour leurs bois, leurs chevaux, & leurs proviſions de bouche. Le tort que ce trafic cauſoit aux Antilles Angloiſes, a obligé le parlement d'Angleterre à le gêner, en impoſant des droits conſidérables ſur les denrées qui croiſſent dans les colonies étrangeres. Quelque étendu que ſoit le commerce de celle-ci, il ne ſuffit pas pour fournir à ſes habitans toutes les étoffes & autres commodités d'Europe dont ils ont beſoin. Ils en travaillent eux-mêmes & fabriquent autant de draps, de toiles & de chapeaux, qu'il leur en faut pour s'habiller. Ces draps ſont groſſiers, mais d'un tiſſu qui réſiſte à la fatigue. On ne ſe ſert point d'eſpece monnoyée en or & en argent : tous les paiemens ſe font

en papier ; & il y a des billets qui ne valent que trois livres.

Vous avez vu que le premier établiſſement des Anglois dans cette contrée, s'étoit formé avec une ſorte d'indépendance, & ſans autre rapport à la couronne, que celui d'une ſoumiſſion vague, qui conſiſtoit à reconnoître les rois de la Grande-Bretagne pour ſouverains. Deux ordonnances, envoyées ſucceſſivement par la Cour, & reçues avec reſpect, parce qu'elles parurent favorables, furent les fondemens d'une adminiſtration qui, comme je vous l'ai dit, eſt devenue plus réguliere. Le Conſeil, choiſi annuellement par une aſſemblée générale des principaux habitans, ſe tient tous les ans à Boſton, vers la fin de mai. Les membres commencent par prêter ſerment de fidélité à l'ordre actuel de la ſucceſſion royale d'Angleterre ; & le zele de la colonie eſt ſi ardent pour la maiſon d'Hanovre, qu'on s'y vante de n'y avoir pas un jacobite. Tout particulier, qui jouit d'un revenu de quatre ſchellings en terre, ou qui poſſede un fond de douze cens francs, eſt réputé citoyen libre, & participe au droit d'élire les membres de l'aſſemblée.

Quelques traits détachés d'un recueil de loix nouvellement imprimé, vous feront connoître l'eſprit de cette ſinguliere colonie. L'adultere prouvé doit être puni de mort. La même peine eſt décernée contre les blaſphémateurs, les ſorciers, les idolâtres; contre ceux qui adorent les images, qui maudiſſent ou qui battent leurs peres, qui rendent de faux témoignages. Il eſt défendu ſous peine d'amende, de jouer aux dez, de jouer aux cartes, de jouer de l'argent: même peine pour avoir travaillé le dimanche, pour avoir vendu aux ſauvages de la poudre, du plomb ou des liqueurs fortes; pour avoir battu ſa femme, où s'en être laiſſé battre: le banniſſement, pour avoir nié le quatrieme commandement, le baptême des enfans, l'autorité des magiſtrats, &c. Même punition contre les prêtres romains, les Jéſuites & les Quakers; & s'ils reviennent, la mort. Un Quaker banni doit être fouetté préalablement, & marqué de la lettre Q ſur l'épaule gauche. Le fouet contre les ivrognes, & les menteurs au préjudice d'autrui. Le fouet ou l'amende, au gré du juge, pour avoir danſé, &c

l'amende pour avoir juré ou maudit. Tout particulier ſans emploi ou ſans travail, eſt condamné à filer. Le pere d'un bâtard eſt obligé à ſon entretien. On n'eſt point reçu membre d'une égliſe, ſi l'on n'y a pas reçu la communion.

Aux confins de la Nouvelle-Angleterre, eſt ſituée la Nouvelle-Yorck. Les Hollandois la poſſederent ſous le nom de Nouvelle-Belgique. Ils la tenoient du célebre navigateur Hudſon, qui étant à leur ſervice, en avoit fait la découverte. Jacques I la revendiqua, parce que Hudſon étoit né ſon ſujet; & les Anglois s'en emparerent ſans beaucoup de réſiſtance. Charles II la céda au duc d'Yorck, qui en abandonna une partie au lord Jean Berkley & à Georges Carteret : ce qui fit diviſer cette province en Nouvelle-Yorck & en Nouvelle-Jerſey, d'où Carteret étoit originaire. Le plus grand nombre des Hollandois qui s'y étoient établis, y demeurerent après la conquête, libres de ſe gouverner ſelon leurs loix, & de ſuivre leur religion. Le duc d'Yorck nomma ſes gouverneurs, & Carteret les ſiens ; & bientôt la diviſion ſe mit entre ces officiers. Dans la

ſuite les deux pays furent réunis à la couronne, & ne formerent plus qu'une province, dont les affaires ſont réglées par un gouverneur, un conſeil & une aſſemblée générale.

Le négoce de la Nouvelle-Yorck eſt auſſi conſidérable, & ſe fait dans les mêmes lieux, que celui de la Nouvelle-Angleterre : on en tire des fourrures, des peaux de caſtor, des bois de conſtruction, du grain, de la farine, des viandes ſalées, & toutes ſortes de poiſſons. On y a découvert une mine de cuivre fort riche, dont on tranſporte preſque tout le métal dans la Grande-Bretagne. Les vaiſſeaux employés au commerce de cette colonie avec l'Angleterre, font deux voyages par an, & peuvent être de retour de chaque courſe en quatre mois. On ſe ſert de monnoie de papier, comme dans preſque toutes les colonies angloiſes de l'Amérique ſeptentrionale.

La ville principale de celle-ci porte le nom de la province : on l'appelloit la Nouvelle-Amſterdam, lorſqu'elle étoit poſſédée par les Hollandois. Elle eſt avantageuſement ſituée pour le commerce, dans l'iſle de Manahattan, à

l'embouchure de la riviere d'Hudſon, une des plus grandes de l'Amérique, & contient près de quinze cens maiſons, dont il n'y en a aucune au-deſſous de cent livres ſterlings. C'eſt ce qu'on ne pourroit pas dire, avec vérité de la meilleure ville d'Angleterre ; de ſorte qu'on n'y apperçoit nulle apparence de pauvreté. Ses édifices publics, ſes maiſons particulieres ſont également commodes & ſolides, &, vus de la mer, forment un magnifique coup-d'œil. Il y a quatre égliſes ; l'une pour les Anglicans, les trois autres pour les Hollandois, les François & les Luthériens ; car ici, comme dans la Nouvelle-Angleterre, l'entrée eſt ouverte à toutes les ſectes chrétiennes. Les habitans compoſent un peuple mixte ; mais la plupart deſcendent des premiers Hollandois. La langue angloiſe leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent guere d'autre égliſe que celle de cette nation, ſur-tout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Les Quakers ont un lieu d'aſſemblée, les Anabaptiſtes un autre ; & les Juifs, dont le nombre eſt fort grand, une ſynagogue.

Les autres bâtimens publics ſont un hôtel de ville, une maiſon de correction, & la bourſe. Dans la premiere eſt la ſalle pour les aſſemblées, une autre pour le Conſeil, une troiſieme pour la bibliotheque, qui contient mille ou douze cens volumes. Ils ont été legués par un eccléſiaſtique, pour l'uſage du clergé & des habitans. La plupart traitent de matieres théologiques; & l'on ne témoigne pas peu de zele d'en augmenter le nombre. A l'hôtel de la bourſe, il y a une grande ſalle deſtinée aux concerts publics, aux bals & à d'autres amuſemens. La principale défenſe de la ville eſt le fort Saint-George, muni de deux batteries qui regardent la mer. Il eſt en bon ordre, & gardé par deux compagnies de troupes réglées.

La ville eſt diviſée en ſept quartiers, & gouvernée par un Maire, un Aſſeſſeur, ſept Echevins, & autant d'Aſſiſtans ou Conſeillers. C'eſt le gouverneur qui, tous les ans, nomme le Maire. Les autres officiers ſont élus par les bourgeois. Ce Conſeil a le pouvoir de faire tels réglemens qu'il juge à propos; mais ils n'ont force de loi que pour un

an ; à moins qu'ils ne ſoient confirmés par le commandant en chef, ou par le conſeil général de la colonie. Ce commandant, qui tient ſa commiſſion du roi, jouit d'un pouvoir fort étendu ; & ſes appointemens montent à plus de cinquante mille francs. Le conſeil, lorſqu'il eſt complet, eſt compoſé de douze membres choiſis par la cour ; ils prêtent le même ſerment que ceux qui forment le conſeil du roi en Angleterre. En vertu de leurs patentes, le gouverneur eſt obligé de les conſulter, & ne peut ſceller aucun acte ſans leur aveu. Ils jouiſſent du même pouvoir légiſlatif que les Pairs dans le Parlement. C'eſt le gouverneur qui les convoque ; & il aſſiſte à leurs aſſemblées, qui peuvent cependant avoir lieu ſans ſon conſentement. Ils ſiégent ſuivant leur rang de réception ; & le plus ancien tient la place de préſident. Ils procedent avec beaucoup de formalités, & ſe moulent, à pluſieurs égards, ſur l'exemple des ſeigneurs de la Chambre Haute. En général, il y a peu de différence entre cette adminiſtration & celle de la Grande-Bretagne ; mais les factions qui s'élevent entre les magiſ-

trats, cauſent ſouvent du trouble dans la province.

Sur la même riviere d'Hudſon, à cent cinquante milles de la Nouvelle Yorck, eſt ſituée la ville d'Albanie, moins conſidérable par le nombre de ſes maiſons & de ſes habitans, que par le grand commerce qu'elle fait avec les François & les Iroquois. Ces derniers y apportent des fourrures qu'ils échangent pour des draps, des fuſils, des haches, des couteaux, des chaudrons, de la poudre, du plomb, des habits, des chemiſes, &c. C'eſt là que le commandant de la province tient ordinairement ſes conférences avec les ſauvages.

On ne fait monter qu'à cent mille habitans tous les ſujets de cette colonie, quoique beaucoup plus étendue que celle de la Nouvelle Angleterre. Pluſieurs cauſes en ont retardé les progrès. Les fréquentes irruptions des François & des Indiens ont obligé pluſieurs familles à quitter le pays. Les ordres donnés dans la Grande-Bretagne, d'y tranſporter les malfaiteurs, ont empêché beaucoup d'honnêtes gens de s'y établir. La tyrannie & le fana-

tiſme de quelques gouverneurs n'ont pas moins nui à la population. La langue angloiſe eſt celle qui a le plus de cours; mais elle s'eſt tellement corrompue par ſon mêlange avec la hollandoiſe, que dans certains cantons on a de la peine à trouver des gens qui parlent aſſez bon anglois, pour ſervir de jurés dans les cours de judicature.

Les habitans ne different pas moins par leurs mœurs, que par leur langage. Ceux qui tirent leur origine d'Angleterre, en ſuivent encore les coutumes. Les Hollandois conſervent une infinité d'uſages, que leurs ancêtres ont apportés en Amérique. Les négocians ſont renommés pour leur fidélité & leur bonne foi dans le commerce. On y remarque moins d'inégalité qu'à Boſton; quiconque a de la probité & de l'induſtrie, eſt preſque ſûr d'y faire fortune.

Les Hollandois, premiers fondateurs de cette colonie, y établirent cet eſprit d'ordre & d'économie, qui caractériſe leur nation. Comme ils formerent toujours le gros des habitans, l'exemple de leurs bonnes mœurs fit l'exemple général des nouveaux Colons

que la conquête leur aſſocia. Les Allemands pouſſés en Amérique par la perſécution qui les chaſſoit de leur patrie, ſe trouverent montés par la nature à ce ton ſimple & modeſte ; & les François que l'habitude n'avoit pas accoutumés à tant de frugalité, ſe conformerent, ou par ſageſſe, ou par émulation, à cette maniere de vivre moins coûteuſe & plus aiſée, que les modes & les airs du luxe & du faſte. Cela n'empêche pas que la nouvelle Yorck ne ſoit une des villes où il y a le plus de ſociété. On s'aſſemble pluſieurs fois la ſemaine ; on donne des concerts ; mais on ne connoît point cette fureur malhonnête du jeu, ſi ordinaire à nos femmes d'Europe. Nos Américaines ſe diſtinguent par la propreté & le bon ordre qui regnent dans leurs familles. Il ſeroit à ſouhaiter qu'elles aimaſſent un peu plus à s'inſtruire ; car la plupart ne ſavent pas lire. Mais elles ſont modeſtes, ſobres, humaines, charitables, & compatiſſantes ; ce qui vaut bien le bel eſprit.

Je ſuis, &c.

A Boſton, ce 17 Mai 1749.

LETTRE CIX.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

LA Penſylvanie, une des plus floriſſantes colonies des Anglois dans l'Amérique, a pris ſon nom de Williams-Penn, auſſi célebre par ſon attachement à la ſecte des Quakers, dont il s'étoit déclaré le chef, que par la ſingularité de cet établiſſement. En conſidération des ſervices de ſon pere, & par ſon crédit à la cour, Penn avoit obtenu le domaine héréditaire d'un territoire immenſe, où il fonda Philadelphie, nom grec, qui ſignifie *Amour Fraternel*. Cette ville célebre, dont le nom ſeul rappelle au ſentiment & à l'union, eſt ſituée au confluent de deux rivieres, & a la forme d'un quarré-long, partagé en huit rues droites, paralleles & coupées par ſeize autres également alignées. Les deux principales ont au moins cent pieds de large; & il n'eſt point de maiſon, qui n'ait ſon jardin & ſon verger. Les magaſins ſont grands, nombreux & commodes; les quais

vaſtes, ſpacieux, & ſi avantageuſement ſitués, que des bâtimens de cinq cens tonneaux peuvent y aborder. La ville eſt remplie de riches négocians: vous n'en ſerez pas ſurpriſe, quand vous ſaurez le commerce immenſe & les profits qu'elle fait avec les colonies Angloiſes, Françoiſes, Eſpagnoles & Hollandoiſes; avec les Açores, les Canaries, les iſles de Madère; avec l'Angleterre, la Hollande, l'Eſpagne & le Portugal.

On compte douze égliſes à Philadelphie; & chaque nation y a la ſienne. Lorſque les ſouſcriptions furent ouvertes pour bâtir celle de Suede, M. Radman, qui en fut le premier paſteur, ſouſcrivit pour une ſomme conſidérable, qu'il ne fut pas en état de payer dans le tems. Mais afin de ne pas manquer à ſes engagemens, il s'obligea envers l'entrepreneur, à porter du mortier à tant par jour, juſqu'à ce qu'il eût rempli la ſomme, pour laquelle il avoit ſouſcrit.

Cette ville renferme déjà près de deux mille maiſons, & environ quinze mille habitans. La ſûreté de ſon port, & la bonté de ſes eaux ont contribué à

étendre ſa population & ſon commerce ; & l'on peut juger, par la réunion de tant d'avantages, que ſa puiſſance allant toujours en croiſſant, elle ſurpaſſera enfin les cités les plus floriſſantes.

A l'égard de la province dont elle eſt la capitale, il n'y en a point qui l'égale dans l'Amérique Angloiſe ; depuis quelques années on a plus tranſporté d'hommes en Penſylvanie, que dans toutes les autres colonies Britanniques. Le fondateur avoit à peine formé ſon établiſſement, qu'une multitude de Quakers que le clergé perſécutoit, parce qu'ils refuſoient de payer la dîme en Angleterre, paſſa les mers pour y cherchr un aſyle. Pen fit les frais de leur tranſport, & leur fournit les vivres néceſſaires. Mais ce qui mit le comble à ſa gloire, fut cette fameuſe chartre qui les déclara libres, & attira une infinité de gens de tout pays, de toute croyance, Anglois, Allemands, Hollandois, François, Suédois, Eſpagnols, Danois ; Quakers, Anglicans, Catholiques, Luthériens, Calviniſtes, Juifs, Hernutes, Dunkards, Anabaptiſtes, &c. La diverſité de peu-

ples, de religions, de langues y eſt auſſi étonnante, que l'harmonie avec laquelle tous ces gens vivent enſemble. Ils y ont chacun leurs égliſes & leurs temples; & l'on ne voit pas que les Quakers, comme plus nombreux, plus puiſſans, & en qualité de fondateurs, ou premiers membres de la colonie, abuſent de leur autorité, pour perſécuter les autres cultes. La tolérance eſt le fondement de cette ſociété. Quiconque reconnoît un Dieu, & n'entreprend rien contre les loix de l'état, participe au droit de cité; quiconque croit en Jeſus-Chriſt, participe à l'autorité, & n'eſt exclus ni des charges ni des emplois.

Parmi ces différentes ſectes, j'ai ſurtout remarqué celle des Dumplars, fondée par un Allemand qui, dégoûté du monde, ſe retira dans une ſolitude agréable, à vingt lieues de Philadelphie, pour ſe livrer à la contemplation. La curioſité attira dans ſa retraite pluſieurs de ſes compatriotes. Le ſpectacle de ſes mœurs ſimples, pieuſes & tranquilles, les fixa près de lui; & tous enſemble ils formerent une peuplade qu'ils appellerent l'Euphrate, à

l'imitation des Hébreux qui pſalmodioient ſur les bords de ce fleuve. La ville formée en triangle, eſt ſituée dans un vallon délicieux, entre deux collines riantes. Des allées de poiriers & de mûriers l'environnent. Au centre eſt un verger très-étendu, dont les fruits appartiennent à la communauté. Ces ſectaires ont beaucoup de reſſemblance avec nos moines; mais ils ſont plus chaſtes, plus déſintéreſſés, plus ſobres & plus pieux. Ils n'adminiſtrent le baptême qu'aux adultes; ils croient au libre arbitre, au paradis & à l'enfer. La doctrine du péché originel, quant à ſes effets ſur la poſtérité d'Adam, leur paroît injuſte & abſurde. Ils ont tant d'horreur pour les procès, qu'ils aiment mieux ſe laiſſer tromper, outrager, maltraiter, que de citer un homme en juſtice.

« Ils ſont doux », me diſoit un Allemand qui a vécu parmi eux; « ils ſont » officieux & affables envers les étran» gers, reſpectent les devoirs de l'hoſ» pitalité, ſe font une loi de tout offrir » & de ne rien recevoir. Enfin c'eſt un » peuple de freres, chez qui l'on voit, » avec attendriſſement, l'égalité, la

» concorde, l'affection concourir au » bonheur général ».

Ce fut un trait de ſage & fine politique de la part de Williams Pen, pour l'agrandiſſement de ſa colonie, d'y attirer des hommes de toutes les nations, & n'y permettre tous les cultes. Pour ne point avoir de guerre à ſoutenir avec les ſauvages ſes voiſins, il acheta d'eux le terrein où il prétendoit ſe fixer, & fit, avec les naturels du pays, des traités qui furent fidélement obſervés. Il légitima ſa poſſeſſion autant qu'il dépendoit de ſes moyens, & eut la gloire d'avoir donné en Amérique un exemple de juſtice & de modération, que les Européens n'avoient pas même imaginé juſqu'alors. Cet acte d'équité fit aimer ſa perſonne & chérir ſes principes. Les Américains prirent pour ſa nouvelle colonie, autant d'affection, qu'ils avoient conçu d'éloignement pour toutes celles qu'on avoit fondées dans leur voiſinage, ſans conſulter ni leurs droits, ni leur volonté. Dès-lors s'établirent entre les deux peuples, une confiance réciproque, dont une bonne foi mutuelle reſſerra de plus en plus les liens. L'éloignement des Qua-

kers pour toutes ſortes de diviſions, & principalement pour celles qui peuvent exciter une guerre, y fait régner une paix conſtante, que les ſauvages n'ont point cherché à rompre, ſurtout ſentant que les Anglois ſont les plus forts, & qu'eux-mêmes ne ſont pas à portée d'être ſoutenus par les François.

Tranquille du côté de ces barbares, l'humanité de Pen s'étendit ſur tous les ſujets qui viendroient habiter ſon empire, & fonda ſa légiſlation ſur les deux pivots de la ſplendeur des états & de la félicité des citoyens, la propriété & la liberté. Dans la crainte d'avoir des crimes à punir, il fit des réglemens qui allerent au-devant de la ſource de tous les vices, l'indigence & l'oiſiveté. Il ſtatua, 1°. « que tout enfant au-deſſus » de douze ans, ſans aucune exception, » apprendroit un métier ou un com- » merce qui aſſureroit la ſubſiſtance du » pauvre, & prépareroit au riche une » reſſource contre les revers de la for- » tune. 2°. De peur qu'il n'y eût des » gens intéreſſés à provoquer, à pro- » longer les procès, il fut ſéverement » défendu à tous ceux qui doivent ſer-

» ter leur miniſtere, d'exiger, d'accep-
» ter aucun ſalaire pour leurs bons
» offices. De plus, chaque canton nom-
» ma trois arbitres ou pacificateurs qui
» devoient tâcher de concilier les dif-
» férents à l'amiable, avant qu'on pût
» les porter devant une Cour de juſ-
» tice ».

Par une conſtitution particuliere, le pouvoir légiſlatif devoit réſider dans le gouverneur & l'aſſemblée du peuple; réglement fort juſte pour une ſociété de gens, à qui l'amour de la paix, de la liberté & de leur religion avoit fait abandonner leur patrie.

Ces ſtatuts & quantité d'autres, furent confirmés par deux aſſemblées générales, que Pen tint pendant ſon ſéjour dans la colonie. Il y paſſa deux années, pour donner une forme conſtante à ſon ouvrage; mais de retour en Europe, la liberté de ſon caractere ne lui ayant pas permis de ménager ſes expreſſions, il devint ſuſpect. On l'accuſa d'être attaché au parti de Jacques II; & on lui ôta ſon gouvernement. La Cour profita de cette occaſion, pour en changer la conſtitution; & cette province eſt aujourd'hui ſur le

même pied que les autres colonies Angloiſes dans le continent de l'Amérique.

Au lieu d'avoir amélioré ſon bien par l'établiſſement de la Penſylvanie, l'infortuné Williams Pen ſe vit accablé de dettes. La perte d'un procès entraîna celle de ſa liberté; & ne pouvant ſatisfaire à ce qu'on lui demandoit, il mourut en priſon, en 1718. Ainſi finit ce grand homme, qui donna ſon nom à une vaſte contrée, qui la peupla par ſa ſageſſe, & contribua, par ſa vertu & ſa généroſité, à la rendre libre & heureuſe. Cette république, commencée par un petit nombre de réfugiés & d'indigens, & devenue, en un demi-ſiecle, une nation nombreuſe & floriſſante, a converti un déſert affreux, en un terrein cultivé, l'a rempli de villes riches, peuplées & abondantes; & au milieu d'une race d'hommes féroces & ſans loix, a ſu ſe maintenir par les ſeules regles de la modération & de la juſtice. Pen laiſſa un fils fort jeune, qui ne vint qu'en 1732, prendre poſſeſſion de l'immenſe héritage de ſon pere.

Il n'y a peut-être pas encore la vingtieme

tieme partie de ce vaſte pays, qui ſoit habitée; mais il eſt plus généralement défriché, qu'aucune des autres colonies Angloiſes de l'Amérique. Dans la diſtribution des biens, Pen s'étoit réſervé quatre terres dans chaque comté. La partie baſſe de la province eſt la plus capable de culture, & la plus propre au commerce; la haute eſt ſi mal peuplée, que la plupart de ſes villages n'ont pas encore paru dignes d'avoir des noms. Les principales villes, après la capitale, ſont Briſtol & Newcaſtle. Les autres ne peuvent être regardées que comme de ſimples habitations. On compte déjà plus de deux cens mille habitans dans la colonie. Tant que les Quakers y furent les dominans, cet état a ſubſiſté ſans milice, au milieu des nations ſauvages dont il eſt environné. Ils refuſerent long-tems de contribuer à lever des ſoldats, à bâtir des forts, &c.; mais les autres Anglois qui vinrent s'y établir, leur montrerent la néceſſité d'avoir des troupes toujours prêtes, pour s'en ſervir ou contre les attaques des pirates, ou contre les entrepriſes de quelques nations ennemies. Ce n'a été que très-tard, & après

s'être vus expoſés aux plus grands dangers, que les Quakers ont enfin conſenti à prendre les précautions qu'exige la prudence.

Ces mêmes ſectaires ſe faiſoient un ſcrupule d'avoir des eſclaves, & trouvoient cet uſage contraire à la morale chrétienne. Il y en a encore quelques-uns, qui ont conſervé l'ancien préjugé : d'autres donnent la liberté à leurs negres, après quelques années de ſervice. Lorſque les Hollandois en amenerent, pour la premiere fois, en Penſylvanie, les ſauvages les prirent pour de mauvais Eſprits. La vue ſeule d'un homme noir eût fait fuir cent Indiens ; mais ils ſe ſont familiariſés avec cette couleur ; & pluſieurs negres habitent parmi eux.

Pour vous donner une idée du degré de liberté & de tranquillité, dont chaque citoyen jouit dans cette province, écoutez le trait qui vient de m'être raconté. « Une femme d'un cer-» tain âge tombe malade, & ſe croit à » l'extrêmité. La vue de ſes enfans en-» core jeunes, vient troubler ſes der-» niers momens. Elle fait venir ſon » mari, & lui confie la crainte qu'elle

» a, qu'une nouvelle épouſe ne les
» maltraite. Elle le conjure de ſe re-
» marier avec la groſſe & fraîche Ro-
» ſine, domeſtique fidelle, qui les a
» toujours ſervi avec affection. Le mari
» regarde d'abord ce diſcours comme
» un effet du délire ; mais ſa femme
» l'oblige de jurer qu'il épouſera cette
» fille. Ne comptant pourtant pas en-
» core aſſez ſur cette promeſſe, elle
» les fait approcher l'un & l'autre de
» ſon lit, & déclare à Roſine qu'elle
» va la marier avec un homme qu'elle
» laiſſera bientôt veuf, l'exhorte à l'ai-
» mer fidélement, & à donner tous
» ſes ſoins à ſes enfans & à ſon mé-
» nage. La moribonde les unit elle-
» même, reçoit leurs ſermens, & les
» force à mettre le mariage en état de
» ne pouvoir être rompu. Cependant
» la malade guérit ; mais le mari, qui a
» pris du goût pour la nouvelle femme,
» déclare à l'ancienne, qu'il ne veut
» plus la quitter ; & que puiſqu'elle l'a
» contraint de l'épouſer, il la gardera
» toute ſa vie. Loin de s'en fâcher, la
» vieille en eſt enchantée, embraſſe ſon
» mari, & témoigne toute ſa ſatisfac-
» tion. Jamais le moindre orage n'a

» troublé la paix & l'union de ce double » ménage. La jeune épouſe a eu pluſieurs enfans, dont la vieille a pris » ſoin, ainſi que de la mere pendant » ſes couches. Celle-ci, de ſon côté, » n'a pas ceſſé d'avoir, pour l'ancienne, » les égards dus à une bienfaitrice. Les » jours du bigame ont coulé ſans inquiétude ; & perſonne ne s'en eſt » ſcandaliſé ».

La liberté, comme la ſainteté du mariage, dépend du choix des contractans. Les Penſylvaniens prennent le juge ou le prêtre, plutôt pour témoin, que pour miniſtre de leur engagement. Si les parens y forment oppoſition, les deux amans ſe ſauvent enſemble ; mais il faut, pour éviter toutes pourſuites juridiques, que le jeune homme monte en croupe derriere ſa maîtreſſe, & qu'ils ſe préſentent l'un & l'autre, dans cette ſituation, devant le juge. La fille confeſſe qu'elle a enlevé ſon amant, & prie le magiſtrat de les marier ; ce qui ſe fait ſur le champ. La cérémonie achevée, les époux vont jouir de leurs droits ; & la famille ne peut plus y apporter d'obſtacle, ni troubler leur union.

Un autre trait vous apprendra comment ſe traitent les affaires criminelles. Une fille, qui portoit le fruit de ſon incontinence, accuſa un jeune homme de l'avoir violée, & demanda qu'il fût condamné à l'épouſer. Les deux perſonnages ſon confrontés : l'accuſatrice perſiſte à ſoutenir ſa plainte, & l'affirme ſur la bible. L'accuſé, ſuivant l'avis de ſon avocat, ne répond rien à tout ce qu'on lui dit, jettant les yeux ſur les juges, & ouvrant la bouche avec la plus grande marque d'attention lorſqu'il les voit parler ; ceux-ci prononcent qu'il reſtera en priſon, juſqu'à ce que la partie plaignante ſoit ſatisfaite. L'huiſſier s'approche, & lui crie trois fois cette ſentence dans l'oreille. Alors le jeune homme demande pardon aux juges, de n'avoir pas répondu à leurs queſtions ; il s'en excuſe ſur ce qu'il a perdu l'ouie par les cris effroyables de ſon accuſatrice au moment du viol. La fille qui étoit préſente, réplique auſſi tôt avec vivacité : « Comment, inſigne menteur, pouvez-» vous avancer un pareil fait ? Je n'ai » pas ſeulement dit un mot, pas fait » un cri, pas pouſſé une plainte pendant

» tout le tems du délit ». Cette réponſe fit rire l'auditoire ; & le jeune homme fut renvoyé abſous.

La juſtice eſt très-ſevere contre les criminels ; & quoiqu'il n'y ait point ici de bourreau titré, comme en Europe, le premier venu, moyennant une ſomme, ſe charge d'en faire l'office. Un jour qu'on pendoit un homme à Philadelphie, l'exécuteur, peu fait à cet exercice, tourmenta ſi long-tems le coupable, que les aſſiſtans lui en firent des reproches. « Meſſieurs, leur » dit-il, ſi vous ſavez mieux pendre » que moi, avancez, & chargez-vous » de la beſogne ».

Ici, comme dans les autres colonies, la monnoie courante n'eſt que du papier. Chaque piece eſt compoſée de deux feuilles rondes, collées l'une ſur l'autre, portant de chaque côté la marque du prince. Il y en a de toutes les valeurs ; & c'eſt avec ces eſpeces que ſe fait tout le commerce intérieur. Il y a des bureaux où l'on porte les pieces ſales ou uſées, & l'on en reçoit d'autres. On admire la bonne foi qui regne dans cette partie ſi délicate des finances ; & l'on croit en trouver la rai-

ſon dans les maximes des Quakers, qui furent chargés des premiers réglemens, du maniement, de la diſtribution & de la fabrique des monnoies. Vous n'ignorez pas qu'à pluſieurs rites extravagans, ces ſectaires joignent la plus exacte obſervation de la loi naturelle. Ils portent même cette vertu juſqu'à la ſuperſtition; & vous ſavez que tous les tourmens imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les ſermens preſcrits, n'ayant pu les y faire conſentir, le Parlement fut obligé de ſtatuer, que la ſimple parole d'un Quaker auroit la force d'un ſerment ſolemnel. Cette ſecte jouit des mêmes privileges dans les colonies, où l'exemple de leur équité s'eſt communiqué aux autres habitans. Comme il eſt inoui que les officiers de la monnoie aient manqué à la confiance publique, ce ſeroit un ſcandale impardonnable que de former le moindre ſoupçon ſur leur bonne foi.

Je ne vous parlerai pas des Indiens de cette contrée; ils reſſemblent aux autres ſauvages. Comme eux, ils ſont naturellement railleurs; & les Quakers fourniſſent ſouvent matiere à leurs plaiſanteries. Un de leurs Chefs de-

mandoit un jour à un Anglois, quel étoit le plus ancien de cette ſecte. L'Anglois, embarraſſé, en nomme deux ou trois; mais le ſauvage, remuant la tête & ſouriant malignement, lui dit: « Tu n'y es pas. C'eſt Mardochée qui » eſt le premier Quaker du monde, » puiſqu'il ne voulut pas ôter ſon cha» peau devant Aman ». Un pareil trait montre que ces peuples ne ſont pas tous très-ignorans; & le ſuivant fera voir combien leurs femmes ſont vindicatives. Une d'entre elles, croyant que ſon époux ne l'aimoit plus, parce qu'elle l'avoit ſurpris couché avec une autre, avala du poiſon & mourut, afin que ſon mari fût obligé de faire des préſens aux parens de ſa femme, pour les conſoler de ſa mort.

Parmi les productions du pays, qui ſont à peu près les mêmes que dans les autres colonies, on parle d'un arbre appellé le *Sumach*, dont le ſuc & même l'ombre, opere les effets les plus nuiſibles. On prétend qu'il fait enfler les mains de ceux qui le touchent; qu'il donne aux paupieres une demangeaiſon, & aux yeux, une rougeur avec inflammation. On parle auſſi d'un chat

ſauvage, que les François appellent *l'Enfant du diable*. On dit que lorſqu'il eſt pourſuivi à la chaſſe, il lance ſon urine à plus de douze pas de diſtance, contre ceux qui ſont derriere lui. Elle eſt ſi corroſive, que s'il en entre dans les yeux, on riſque de perdre la vue, & ſi puante, que lorſqu'on eſt près de l'animal, elle ôte la reſpiration. Les chiens qui le chaſſent ont l'inſtinct de ſe frotter le nez contre terre, pour ſe préſerver de la ſuffocation; ou bien ils ſont obligés d'abandonner leur proie.

On raconte des choſes incroyables du *ſerpent à ſonnettes*, & de la vertu que quelques-uns lui attribuent, de charmer les hommes, les arbres, & les animaux. Si l'on en croit ces bons Penſylvaniens, il n'y a pas d'année, où l'on ne voie des exemples de cette force enchantereſſe. L'un vous dit qu'un payſan s'étant approché avec ſa fourche, d'un tas de foin, un ſerpent à ſonnettes le fixa; que le payſan reſta immobile, & ne ſeroit pas ſorti de ſa place, ſi ſa femme, en tuant le reptile, n'eût rompu le charme. L'autre vous cite une perſonne digne de foi, qui aſſure qu'en ſe promenant, elle avoit apperçu un

de ces animaux étendu au pied d'un cerisier. Elle prit un bâton, & le bleſſa : le ſerpent furieux mordit l'arbre, qui périt peu de jours après. Un troiſieme raconte qu'une femme de la campagne, étant reſtée ſeule dans ſa maiſon, avec un merle qu'elle nourriſſoit, la porte étant ouverte, elle fut très-ſurpriſe de voir ſon oiſeau ſe débattre avec effort, & pouſſer des cris perçans. Il s'accrochoit aux branches d'une haie, pour réſiſter à la puiſſante attraction d'un monſtrueux ſerpent qui le fixoit, & le contraignoit de venir ſe jetter dans ſa gueule. Elle donna un grand coup de fouet ſur la tête du reptile, & le merle fut déſenchanté.

Un ſerpent à ſonnettes apperçut ſur un arbre un écureuil ; il ſe coucha au pied, fixa les yeux ſur lui ; & dès lors l'écureuil ne pouvant plus ſe ſauver, pouſſa un cri plaintif, &, tout en ſe lamentant, ſauta ſur une branche au-deſſous de celle où il ſe trouvoit, enſuite redeſcendit, par un autre ſaut, plus bas qu'il n'étoit d'abord, & ainſi ſucceſſivement, juſqu'aux branches les plus voiſines de terre. Le ſerpent, toujours étendu au pied de l'arbre, ne

ceſſoit de fixer ſa proie. Son application étoit ſi grande, que le bruit le plus fort ne put le diſtraire. Enfin l'écureuil, deſcendu juſqu'à l'extrêmité des dernieres branches, ſe précipita, avec un cri de douleur, ſur le reptile, qui tenant la gueule ouverte le reçût & l'avala.

Les ſerpens à ſonnettes, ſur leſquels on débite tant de contes, ne ſont, pour l'ordinaire, ni plus gros, ni plus longs que nos plus grandes couleuvres de France. Sur un cou plat & fort large, ils ont une petite tête. Leurs couleurs ſont vives, ſans être brillantes; le jaune pâle y domine avec d'aſſez belles nuances. Mais ce que cet animal a de plus remarquable, c'eſt ſa queue: elle eſt écaillée en cotte de mailles, un peu applatie, & croît, dit-on, tous les ans, d'une rangée d'écailles; de ſorte qu'on connoît ſon âge à ſa queue, comme celui des chevaux à leurs dents. Elle eſt terminée par pluſieurs petits corps durs, unis deux à deux, & enveloppés d'une membrane mince & ſeche, qui, dès que l'animal ſe meut, & que ces petits corps ſe choquent, fait un bruit ſemblable à celui des ſon-

nettes, & avertit du danger. Son venin eſt renfermé ſous les gencives de la mâchoire ſupérieure, dans de petites pellicules ſi fines, ſi délicates, qu'au moindre effort qu'il fait pour mordre, elles ſe crevent & inſinuent dans la bleſſure leur poiſon. Il eſt ſi puiſſant, qu'il infecte auſſi-tôt la maſſe du ſang, & cauſe la mort. L'antidote le plus ſûr eſt la racine d'un ſimple, que ſa vertu a fait nommer l'herbe du ſerpent à ſonnettes. Elle croît dans tous les endroits où ſe rencontre ce dangereux animal; il ne faut que la piler, ou la mâcher, & l'appliquer ſur la plaie. Cette plante eſt belle & facile à reconnoître. Sa tige ronde, un peu plus groſſe qu'une plume, s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds, & ſe termine par une fleur jaune, de la figure & de la grandeur d'une marguerite ſimple. Au reſte il eſt rare que le reptile venimeux attaque les paſſans, s'il n'en reçoit aucun mal. J'en ai vu un à mes pieds, qui aſſurément eut plus peur que moi; car je ne l'apperçus que lorſqu'il fuyoit. Mais ceux qui ont le malheur de marcher ſur lui, ſont piqués d'abord; & s'il a le tems de ſe reconnoître, il ſe

replie en rond, la tête au milieu, & s'élance contre ſon ennemi. Les ſauvages mangent ſa chair, qu'ils trouvent bonne. J'ai même ouï dire à des Anglois qui en avoient goûté, qu'elle n'eſt pas déſagréable: il eſt certain du moins, qu'elle ne fait pas de mal.

Je ſuis, &c.

A Boſton, ce 20 Mai 1749.

LETTRE CX.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

JE paſſe aux autres établiſſemens Britanniques dans l'Amérique ſeptentrionale. La Virginie fut ainſi nommée par la reine Eliſabeth, ſoit parce que cette princeſſe étoit vierge, ſoit parce que elle vivoit dans le célibat ; ſoit plutôt parce que le pays même & ſes habitans ſembloient retenir encore la pureté, la candeur & la ſimplicité de la premiere création. Le chevalier Raleig fut le fondateur de cette colonie, & Jean Smith un de ſes principaux reſtaurateurs. Je viens de lire dans une relation que le haſard m'a fait tomber entre les mains, une aventure curieuſe, arrivée à ce dernier avec la fille d'un des principaux ſauvages du pays. Vous aimerez à l'entendre raconter lui-même ſa propre hiſtoire.

« Un chef d'une nation Américaine, » nommé Pouhatan, me fit priſonnier » en Virginie. Je reçus de lui des té-

» moignages extraordinaires de bonté.
» Nautaken ſon fils, & ſa fille Poca-
» hontas ſignalerent pour moi leur
» compaſſion. Quoique je fuſſe le pre-
» mier chrétien que cette famille eût
» encore vu, ou du moins qui fût
» tombé ſous ſon pouvoir, je leur dois
» cette juſtice, que malgré la haine &
» les menaces de toute la nation, ils
» pourvurent abondamment à mes be-
» ſoins. Je fus engraiſſé pendant ſix ſe-
» maines; & toute la bourgade s'atten-
» doit à me dévorer: mais lorſqu'on ſe
» préparoit à m'abattre la tête, Poca-
» hontas vint mettre la ſienne ſur le mê-
» me billot; ce qui arrêta tout d'un coup
» l'exécuteur. Elle obtint de ſon pere,
» que je fuſſe conduit en ſûreté dans une
» habitation Angloiſe, où je ne trouvai
» que trente-huit de mes compatriotes,
» accablés de maladie, ſeule garde
» alors des vaſtes territoires de la Vir-
» ginie.

» Telle étoit la foibleſſe de cette
» colonie naiſſante; & mon arrivée
» n'auroit pas empêché ſa ruine, ſi l'ai-
» mable Pocahontas n'eût joint à ſa pre-
» miere générosité, celle de nous en-
» voyer des vivres; c'eſt à elle que

» nous eûmes toute l'obligation de no-
» tre ſalut. Dans l'âge le plus tendre,
» & malgré la guerre qui continuoit
» avec des Indiens, elle ſe hâtoit de
» nous venir voir, appaiſoit ſouvent
» nos querelles, & ne manquoit jamais
» de fournir à notre ſubſiſtance. Lorſ-
» que ces barbares cherchoient à nous
» ſurprendre, ni l'épaiſſeur des forêts,
» ni les ténébres de la nuit, ni la ri-
» gueur des ſaiſons, ni la difficulté des
» chemins ne l'empêchoient de me
» venir trouver, les larmes aux yeux,
» & de me donner des avis qui nous
» déroboient à la fureur des ſauvages,
» au riſque de périr elle-même, s'ils en
» avoient eu quelque ſoupçon. Enſuite
» pendant une paix de deux ou trois
» ans, cette généreuſe amie, ſuivie de
» quelques compagnes, fréquenta notre
» habitation avec la même liberté que
» celle de ſon pere. Elle entretint la
» tranquillité par ſes bons offices, &
» garantit la colonie de la famine &
» d'une entiere déſolation.

» Après mon départ, les Anglois
» éprouverent de nouvelles diſgraces;
» & pendant une guerre longue & pé-
» nible, qu'ils eurent avec Powhatan,

» ils n'entendirent plus parler de ſa fille.
» Ils firent toutes les recherches ima-
» ginables ; & enfin ayant ſçu où elle
» étoit, ils trouverent moyen de l'en-
» lever, dans la vue de faire ſervir ſa
» délivrance à conclure une paix ſolide
» avec ſon pere. Le fier Indien fut ſi
» vivement piqué de cet outrage, que,
» malgré la tendreſſe du ſang, on ne
» put lui faire accepter d'autre condi-
» tion, que le mariage de ſa fille avec
» un gentilhomme Anglois. Cette man-
» que d'eſtime, qu'il jugea ſincere, le
» détermina à ſe lier par un traité.

» Pocahontas devenue Madame Rol-
» fe, reçut le baptême en cette qualité,
» & fit un voyage à Londres, accom-
» pagnée de ſon mari. C'eſt la premiere
» Indienne de la colonie, qui ait em-
» braſſé le chriſtianiſme, la premiere
» qui ait parlé la langue angloiſe, la pre-
» miere qui ait eu un enfant légitime
» avec un ſujet du roi d'Angleterre, la
» premiere qui ſoit venue dans la capi-
» tale de ce royaume. A ſon arrivée,
» continue Smith, je me préſentai pour
» la voir. Comme elle n'avoit point
» entendu parler de moi depuis mon
» embarquement, elle m'avoit cru

» mort ; il paroît même qu'on s'étoit » ſervi de cette ruſe, pour la faire con- » ſentir à devenir la femme d'un autre. » Lorſqu'on lui annonça ma préſence, » elle refuſa de paroître ; & ſon reſſen- » timent fut ſi vif d'avoir été trompée » par un menſonge, qu'il m'en coûta » beaucoup de ſupplications, pour ob- » tenir la permiſſion de lui parler. S'é- » tant enfin déterminée à me recevoir, » elle me reprocha fort amérement » l'oubli, dont elle prétendoit que j'a- » vois payé ſes bienfaits.

» Pocahontas parut ſouvent à la cour, » fut traitée en public avec toutes ſor- » tes de diſtinctions, & dans les mai- » ſons particulieres avec les plus grands » égards. Elle s'attira tant d'eſtime, » qu'on mit en délibération ſi on ne fe- » roit pas le procès à M. Rolfe, d'avoir » abuſé de ſa qualité de priſonniere, » pour la forcer à ce mariage.

» Il y a beaucoup d'apparence que, » ſi cette tendre & généreuſe bienfai- » trice des Anglois étoit retournée en » Virginie, elle auroit engagé ſon pere » à s'acquitter de la reconnoiſſance » qu'elle leur devoit ; mais étant tom- » bée malade à Graveſand, lorſqu'elle

» ſe diſpoſoit à ſe rembarquer, elle » mourut dans les plus pieux ſentimens » du chriſtianiſme. Elle ne laiſſa qu'un » fils, dont la poſtérité tient encore » un rang diſtingué dans la colonie.

» Madame Rolfe menoit à ſa ſuite à » Londres, un ſauvage de diſtinction. » Pouhatan l'avoit chargé de compter » le nombre des habitans d'Angleterre. » Comme ces Indiens n'ont aucun ca- » ractere d'écriture, il ſe munit d'un » long bâton, ſur lequel il ſe propoſoit » de faire autant de marques, qu'il » verroit paſſer d'Anglois. Mais s'étant » bientôt laſſé de cet exercice, le dé- » pit lui fit jetter ſon bâton; & lorſqu'à » ſon retour il fallut rendre compte de » ſa commiſſion, il ne répondit qu'en » montrant les étoiles du ciel, les » feuilles des arbres, le ſable du ri- » vage ».

La mort de Pocahontas & celle de ſon pere jetterent la Virginie dans de nouveaux troubles. Le fils, d'autres diſent le frere de Pouhatan, ſe déclara l'ennemi des Anglois. Ceux-ci trouverent moyen de le ſurprendre; & ſa mort rétablit la tranquillité.

La baye de Cheſeapeak, ſur laquelle

eſt ſituée cette colonie, s'enfonce près de ſoixante lieues dans les terres. On dit que tous les vaiſſeaux de l'Europe raſſemblés pourroient y être à l'ancre. Dans le tems qu'on traça le plan de Williamsbourg, capitale de la Virginie, on diſpoſa les rues de façon, qu'à meſure que l'on y bâtiroit, les maiſons repréſenteroient le chiffre du roi Guillaume III, parce que c'eſt ſous ſon regne que cette ville fut commencée. Ce chiffre étoit un W, lettre initiale du nom de ce prince. En ſuivant cette diſpoſition, Williamsbourg ne peut jamais être une belle ville. On y voit cependant pluſieurs bâtimens qui paſſent, aux yeux des habitans, pour les plus ſuperbes de l'Amérique; tels ſont, en particulier, le college, l'hôtel-de-ville, la priſon publique, la maiſon du gouverneur, l'égliſe & l'arcenal. Comme on ne manque pas d'emplacement pour s'étendre, & qu'on eſt quelquefois expoſé à des vents furieux, on ne cherche point à multiplier les étages. Le premier ſoin eſt de ſe ménager de grandes chambres, où l'on puiſſe être fraîchement en été. Tous les offices ſont détachés du corps de logis. Les

magazins à tabac, dont chaque maiſon eſt toujours accompagnée, parce que ce commerce fait toute la richeſſe de la colonie, ſont bâtis de bois, avec un grand nombre d'ouvertures, qui donnent paſſage à l'air, ſans en donner à la pluie.

La conſommation qui ſe fait de cette denrée, a déterminé les Virginiens à ſe borner à la culture de cette plante. Ils en ont porté la préparation à une ſi grande perfection, que le tabac qu'ils débitent, paſſe pour le meilleur de l'univers. Cette branche de négoce enrichit la nation Angloiſe d'une ſomme de dix millions tous les ans. On compte que la Virginie envoie en Europe plus de cent mille boucauts de cette marchandiſe chaque année. L'Angleterre en retient la moitié pour ſon uſage; & cette moitié produit, par les droits d'entrée dans le royaume, une autre ſomme d'environ dix millions dans le tréſor public. Les François n'ont point encore partagé, avec les Anglois, l'avantage qu'il y a de recueillir par ſoi-même, une plante devenue néceſſaire, & dont ils font eux mêmes une ſi grande conſommation: ils ont plus contri-

naire, ils préférent de charger dans différens bâtimens, non-ſeulement pour partager le riſque, mais encore afin d'aller, ſuivant l'uſage, s'enivrer de punch, ſur les navires où ils ont chargé.

La conſtitution du gouvernement de cette province eſt moins favorable aux habitans, que celle des colonies plus ſeptentrionales. Le commandant y a toute l'autorité; ſon adminiſtration, par conſéquent, peut être arbitraire, & l'eſt quelquefois. Il a le droit d'approuver ou de rejetter les loix de l'aſſemblée générale, de proroger ou de congédier cette eſpece de parlement, d'aſſembler le conſeil d'état & d'y préſider, de choiſir des commiſſaires & des magiſtrats pour rendre la juſtice, de nommer des officiers militaires au-deſſous du degré de lieutenant-général, qui eſt le titre dont il eſt lui-même revêtu; de diſpoſer des troupes pour la défenſe commune; enfin il eſt pourvu de la charge de vice-amiral.

James-Town étoit autrefois le lieu de ſa réſidence, & la capitale de la Virginie; mais la mauvaiſe qualité de ſes eaux, & la ruine preſque totale de cette place, réduite aujourd'hui à très-peu

de

de maiſons, l'obligent de demeurer à Williamsbourg. Le goût des colons, qui, comme je l'ai dit, aiment à reſter au milieu de leurs plantations, donne lieu de croire qu'il ſera difficile de les raſſembler. On a eu à cœur en Angleterre, de les engager à former des villes; les loix que l'on fit dans cette vue, n'ayant pas eu d'effet, on imagina de conſtruire des forts ſur toutes les rivieres où les vaiſſeaux avoient coutume de commercer, & de les forcer à s'y rendre, pour y débarquer & y faire leur chargement. L'ordre en fut donné; mais il demeura ſans exécution, faute de fonds. Si ce projet eût été ſuivi, il eſt certain qu'inſenſiblement les habitans ſe ſeroient réunis, & auroient enfin bâti des villes.

On fait monter à cent quarante mille ames, au moins, le nombre de perſonnes qui compoſent cette colonie. On y tranſporte annuellement plus de trois mille negres, qui augmentent, loin de diminuer; parce que le travail y eſt plus modéré, la nourriture meilleure, le climat plus ſain, que dans d'autres parties de l'Amérique. Par une des premieres loix du pays, on diſtingue les

gens de ſervice, en domeſtiques perpétuels & paſſagers. Les negres & leur poſtérité ſont du premier ordre, par la raiſon, diſent les Anglois, que les peres & les meres étant achetés pour la ſervitude, la nature ſemble condamner les enfans au même ſort. Les autres ne ſervent qu'un certain nombre d'années, ſuivant leurs conventions avec leurs maîtres. Les valets & les eſclaves de l'un & de l'autre ſexe ſont employés aux mêmes travaux : ils cultivent la terre, ſement le grain, plantent du tabac. Leur diſtinction n'eſt que dans les habits & la nourriture ; mais le travail des uns & des autres n'eſt pas plus pénible que celui des maîtres, qui s'occupent, comme eux, des plus rudes exercices de l'agriculture. les fonctions de l'eſclavge ne ſont pas plus laborieuſes en Virginie, que celles de l'économie ruſtique en Europe.

Les cours de juſtice doivent recevoir les plaintes des domeſtiques, libres ou eſclaves, ſans en tirer d'émolumens; mais s'il ſe trouve que le maître ait tort, il eſt condamné aux frais. Tous les juges ſont autoriſés à écouter les plaignans, & doivent remédier au mal,

juſqu'aux premieres ſéances de la Cour provinciale, où ces ſortes d'affaires ſe terminent ſans appel. Les maîtres ſont ſoumis à la cenſure de cette Cour, s'ils ne fourniſſent point à leurs valets des alimens ſains, de bons habits, & un logement commode. Ils ſont obligés de ſe préſenter à la premiere plainte d'un domeſtique; &, juſqu'à la déciſion, ils ſont privés de ſon ſervice. S'ils ont la cruauté de le maltraiter, lorſqu'il eſt malade ou impotent, les chefs eccléſiaſtiques de la paroiſſe le font tranſporter dans une autre maiſon, pour y être nourri aux dépens du maître, juſqu'à la fin de ſon engagement. Chaque domeſtique libre reçoit, en paiement, à la fin du terme, quinze boiſſeaux de bled, & deux habits. Alors il participe à tous les privileges du pays, & peut prendre une certaine quantité de terrein vacant, pour le cultiver.

Les premiers habitans de la Virginie y vinrent ſans femmes; & n'oſant épouſer des Indiennes, dans la crainte d'expoſer leur vie, ils ſe flatterent que l'abondance dans laquelle ils commençoient à vivre, pourroit engager quel-

ques Angloiſes ſans bien, à venir partager les douceurs de leur ſituation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir ſans un certificat de ſageſſe : celles qui apporterent de la vertu, n'eurent pas beſoin d'autre dot: on les achetoit de ceux qui les avoient amenées; & cette eſpece de commerce n'excitoit pas moins d'ardeur dans les marchands, que la facilité de s'établir en inſpiroit aux jeunes filles.

Lorſqu'il ne reſta plus aucun doute ſur les avantages du climat & la fertilité du terroir, des perſonnes de conſidération y paſſerent avec leurs familles, ſoit pour augmenter leur bien, ſoit pour mettre leur religion & leur liberté à couvert. Quinze ans après la révocation de l'édit de Nantes, des François religionnaires y chercherent une retraite. Guillaume III, roi d'Angleterre, y en envoya ſept ou huit cens, auxquels il donna un terrein très-fertile. Ils y formerent une ville Françoiſe, qui s'accrut par la jonction de quantité d'autres réfugiés. Elle s'eſt ſoutenue avec une diſtinction, qui la fait regarder aujourd'hui, comme une des plus heureuſes habitations de toute la colonie.

Chaque paroiſſe de la Virginie a ſon égliſe ; & le revenu du paſteur ne conſiſte qu'en tabac. Il eſt fixé à cent ſoixante quintaux de cette denrée, ſans compter le caſuel, tel que les mariages, les enterremens, & ſur-tout les oraiſons funebres, qui accompagnent toujours les cérémonies mortuaires. Le droit du miniſtre, pour ces ſortes de diſcours, eſt de quatre cens livres de tabac ; pour un mariage, cinquante livres, &c. Les curés ne poſſedent pas leurs bénéfices à vie, comme les nôtres ; ils peuvent en être dépouillés ſans autre forme de procès. Ils ſont entretenus d'une année à l'autre, ou pour tant d'années, ſuivant leur convention avec les chefs de la paroiſſe.

Les Virginiens paient une capitation, dont il n'y a que les femmes blanches qui ſoient exemptes. Elle conſiſte en une certaine quantité de tabac, qui ſe donne tous les ans, au tems de la récolte. Chaque chef de famille eſt tenu, ſous peine d'amende, de fournir une liſte fidelle des perſonnes, qui compoſent ſa maiſon ; & ce tribut ſert à acquitter diverſes charges publiques.

Les troupes de la colonie ſe réduiſ-

ſent à un certain nombre d'habitans enrôlés par claſſes, ſous le nom de milice à pied & à cheval. Chaque province eſt obligée d'aſſembler la ſienne une fois par an, pour la paſſer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les compagnies ſéparées. On n'a pas beſoin d'autres forces militaires dans un pays, où les habitans jouiſſent d'une paix profonde, avec auſſi peu de crainte de la part des Indiens que de celle des étrangers, dont ils redoutent peu les invaſions. Auſſi n'ont-ils aucune ſorte de fortereſſe; & ſix petites pieces de canon, qu'ils ont dans la capitale, ne ſervent que pour quelques fêtes particulieres.

On obſerve que cette province eſt preſque à la même latitude que la terre promiſe, & que ces deux pays ont pluſieurs conformités. Ils ſont tous deux ſitués ſur une grande baie, qui les rend propres au commerce; & le terroir de l'un & de l'autre eſt d'une ſinguliere fertilité. Mais les Virginiens profitent mal de ce dernier avantage; ils reçoivent d'Angleterre, comme je l'ai dit, tout ce qui leur ſert à s'habiller, tandis qu'il n'y a point d'endroit

du monde, où le lin, le chanvre & la laine ſoient d'une meilleure qualité. Le mûrier y vient naturellement; & les vers à ſoie y proſperent plus qu'ailleurs; mais c'eſt à quoi on ne fait nulle attention. Enfin tout ce qui peut être un objet de commerce, excepté le tabac, eſt négligé dans cette colonie. On prétend qu'on y feroit du vin exellent; car on y trouve des raiſins d'une étonnante groſſeur. Mais pour ne parler que des productions particulieres au pays, on aſſure qu'il croît aux environs de James-Town, une pomme ſinguliere, qui, quand on la mange cuite, produit les effets les plus étranges. Voici ce que m'en a raconté un homme digne de foi.

« Quelques Anglois, pour s'en être » régalés, devinrent imbécilles pen- » dant pluſieurs jours. L'un paſſoit le » tems à ſouffler des plumes en l'air, » un autre à darder des pailles; un troi- » ſieme, ſe tapiſſant dans un coin, fai- » ſoit les grimaces d'un ſinge; un qua- » trieme ne ceſſoit d'embraſſer ceux » qu'il rencontroit, & leur rioit au nez » avec mille poſtures bouffones. On » fut obligé de les enfermer l'eſpace

» d'onze jours, que dura cette frénéſie ; & pendant ce tems, ils prenoient » plaiſir à ſe rouler dans leurs excré» mens. L'uſage de la raiſon leur re» vint, mais ſans aucun ſouvenir de ce » qui leur étoit arrivé ».

Le même homme m'a parlé d'une fleur encore plus extraordinaire, qu'il aſſure avoir vue également, & dont il m'a fait cette deſcription. « Elle avoit » la groſſeur d'une tulipe, & lui reſſem» bloit par la tige. Elle étoit couleur de » chair, couverte d'un duvet à l'une » de ſes extrêmités, & toute unie à » l'autre. Sa figure repréſentoit les par» ties naturelles de l'homme & de la » femme, jointes enſemble. Après » avoir découvert cette rareté, m'a-t-il » dit, j'engageai un de mes amis à l'aller » voir avec moi, en me contentant de » lui dire qu'il n'avoit peut-être jamais » vu ce que j'allois lui montrer. Je » cueillis cette fleur que je lui donnai. » C'étoit un homme grave, qui parut » comme honteux de ce badinage de la » nature. Il jetta la fleur avec une eſpece » d'indignation ; & je ne pus l'engager » à la reprendre pour la mieux obſer» ver ».

Dans le nombre des productions extraordinaires de la Virginie, il en eſt une dont je n'avois jamais entendu parler. C'eſt un animal fort rare, appellé *Opoſſum*, qui eſt à peu près gros comme un chat. Outre le ventre qui lui eſt commun avec les autres animaux, il en a un ſecond au-deſſous, qui eſt ouvert du côté des jambes de derriere. Dans cette eſpece de ſac, il ſe trouve un certain nombre de mamelles, ſur leſquelles ſe forment les petits, lorſque la femelle a conçu; & ils y reſtent attachés, comme un fruit à ſon pédule, juſqu'à ce qu'ils aient acquis aſſez de force pour marcher. Ils ſe détachent alors, & ſortent de ce faux ventre, où ils reviennent ſe réfugier, lorſqu'ils ſont menacés de quelque danger.

Je placerai encore parmi les productions peu communes de cette contrée, l'arbre curieux, dont le fruit produit de la cire d'un très-beau vert. Elle eſt dure, caſſante; & mêlée avec de bon ſuif, elle eſt propre à faire de l'excellente bougie. Elle ne ſalit point les doigts, ne fond pas dans les grandes chaleurs, & jette une odeur très-agréable. On fait bouillir ce fruit dans l'eau, juſqu'à ce que la

noyau, qui eſt au milieu, ſoit détaché de la cire qui l'enveloppe.

Quoiqu'en général les Indiens naturels de cette province reſſemblent aſſez aux autres ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, on apperçoit néanmoins quelques différences dans les mœurs & dans les uſages de ces peuples. Ici les chefs de la nation, dans l'un & dans l'autre ſexe, ne paroiſſent jamais, ſans une eſpece de couronne large de cinq à ſix pouces, ouverte par le haut, & compoſée de coquilles qui, par un mêlange curieux de traits & de couleurs, forment diverſes figures. Les femmes, très-différentes de celles des autres pays, ont le ſein petit, rond, & ſi ferme, que dans la vieilleſſe même, on ne leur voit preſque jamais les mamelles pendantes. Elles ſont d'ailleurs pleines d'eſprit, toujours gaies; & leur ſourire eſt d'un agrément qu'on ne ſe laſſe point de vanter.

Les Chefs ſont ici comme de petits monarques, qui gouvernent pluſieurs bourgades, dans chacune deſquelles ils ont des eſpeces de Vice-Rois ou lieutenans, qui leur paient un tribut, & ſont obligés de les ſuivre à la guerre

Ils choiſiſſent les jeunes gens de belle taille, qui ſe ſont diſtingués à la chaſſe ou dans les armes, pour ſe les attacher plus particuliérement. Ceux qui ſe refuſent à ce choix, ſont déshonorés, & n'oſent plus ſe montrer dans leur patrie. A l'égard des autres, on leur fait faire d'abord une retraite, pendant laquelle on les enferme ſans aucune communication, & ſans autre nourriture, que la décoction de quelques racines qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, joint à la ſolitude où on les retient, les jette dans une eſpece de délire qui dure pluſieurs jours. La priſon où ils ſont gardés, eſt environnée d'une forte paliſſade. Sa forme eſt celle d'un pain de ſucre, percé de trous pour donner paſſage à l'air; vous la prendriez pour une cage d'oiſeaux. Lorſqu'on les a fait aſſez boire, on diminue la doſe de la liqueur, pour les ramener par degrés au bon ſens; mais avant qu'ils ſoient entiérement rétablis, on les conduit dans toutes les bourgades. S'il leur arrive enſuite de témoigner le moindre ſouvénir du paſſé, on les enferme de nouveau; & alors le traitement eſt ſi rude,

qu'il finit ordinairement par la mort. Je ne ſais ſi cet oubli eſt feint ou réel ; mais il eſt ſûr qu'ils paroiſſent ne rien ſavoir. Le but d'une ſi violente épreuve, eſt de délivrer la jeuneſſe des mauvaiſes impreſſions de l'enfance, afin que les préjugés de l'éducation & de l'habitude n'aient aucune part dans le jugement qu'ils doivent porter ſur toutes les choſes de la vie.

Le pays de Maryland faiſoit autrefois partie de la Virginie, dont il n'eſt ſéparé que par une riviere ; & ſouvent, dans l'uſage commun, il eſt encore compris ſous le même nom. Cependant ces deux contrées forment aujourd'hui deux colonies différentes, qui ont chacune leur gouverneur. Le Maryland fut détaché de la Virginie, à la ſollicitation du lord Baltimore. Ce ſeigneur, qui étoit catholique, avoit quitté l'Angleterre, & s'étoit retiré en Amérique pour y exercer plus librement ſa religion. Il demanda à Charles I le pays qui bordoit la partie ſupérieure de la baie de Cheſeapeak, où les Anglois n'avoient encore aucun domaine. Ce prince lui en accorda la propriété, & donna à ce pays le nom de la reine,

Marie-Henriette de France, ſon épouſe, qu'il aimoit tendrement.

L'établiſſement de cette colonie coûta à Baltimore des ſommes immenſes. Il fut commencé par deux cens Catholiques Romains, la plupart des meilleures maiſons d'Angleterre. L'éducation qu'ils avoient reçue, la religion pour laquelle ils s'expatrioient, la fortune que leur promettoit leur guide, prévinrent les déſordres qui ne ſont que trop ordinaires dans les établiſſemens naiſſans. La nouvelle colonie vit les ſauvages voiſins, gagnés par la douceur & par des bienfaits, s'empreſſer de concourir à ſa formation. Avec ce ſecours ineſpéré, ſes heureux membres, unis par les mêmes principes de religion, & dirigés par les ſages conſeils de leur Chef, ſe livrerent de concert à des travaux utiles. Le ſpectacle de la paix & du bonheur dont ils jouiſſoient, attira chez eux une foule d'hommes qu'on perſécutoit ou pour la même religion, ou pour d'autres opinions. Les catholiques du Maryland, déſabuſés d'une intolérance dont ils avoient été la victime, ouvrirent la porte de la liberté religieuſe à toutes les ſectes. Baltimore

reçut tout étranger qui voudroit acquérir des terres dans la nouvelle colonie, & en modela le gouvernement ſur celui de l'Angleterre.

Un eſprit ſi conforme aux vues de la ſociété, n'empêcha pas qu'après le renverſement de la monarchie, Cromwel ne dépouillât ce lord des droits & des conceſſions dont il avoit fait le meilleur uſage. Deſtitué par le protecteur, il fut rétabli dans ſes poſſeſſions par Charles II; mais pour ſe les voir conteſter encore ſous le regne du roi Jacques. Guillaume III ôta aux Baltimores leur autorité; mais il les laiſſa jouir de leurs revenus. Depuis que cette maiſon, plus indifférente ſur les préjugés de religion, eſt entrée dans le ſein de l'égliſe Anglicane, elle a été réintégrée dans tous ſes droits.

Cette religion étant depuis devenue dominante dans le Maryland, non-ſeulement elle priva les catholiques de la part qu'ils avoient au gouvernement, mais encore des droits de franchiſe dont ils jouiſſoient. Elle adopta même le code de loix pénales, faites contre eux en Angleterre; & elle travaille encore actuellement à en imaginer de

nouvelles. Elle iroit très loin à cet égard, ſi le miniſtere Britannique n'avoit aſſez de prudence & de modération, pour mettre des bornes à ce faux zele.

Le Maryland, par le climat, le ſol, les productions, le commerce, ne differe point de la Virginie. La façon de vivre des habitans eſt auſſi la même. Les uns & les autres ſont diſperſés dans la campagne, au milieu de leurs plantations, & montrent peu de goût pour ſe raſſembler dans des villes : ce qui fait, que dans ces deux provinces, il y a peu de gens qui s'adonnent uniquement au commerce, & moins encore aux manufactures. Le tabac eſt preſque leur unique bien ; il leur tient lieu de proviſions, d'étoffe, de monnoie. Ce n'eſt pas qu'ils manquent d'eſpeces, tant angloiſes qu'eſpagnoles ; mais ils ne s'en ſervent que pour les menues dépenſes : le tabac eſt pour eux, dans tout le reſte, un gage d'échange général.

Les Eſpagnols furent les premiers peuples de notre continent, qui voyagerent dans la Géorgie & dans la Caroline. Ces deux pays formoient une partie de ce qu'on appelloit la *Floride* ;

mais comme il n'offroit point d'or à leur avarice, ils les mépriſerent. L'amiral de Coligny, plus ſage & plus habile, y ouvrit une ſource d'induſtrie aux proteſtans François, qui ne demandoient au Ciel qu'une terre, où ils puſſent adreſſer à Dieu des prieres dans leur langue. Il équippa deux vaiſſeaux, pour envoyer reconnoître cette côte; ils furent ſuivis de quelques autres, qui y débarquerent aſſez de monde, pour y bâtir un fort, auquel on donna le nom de Charles, & à tout le pays, celui de Caroline, en l'honneur, diſent quelques-uns, de Charles IX, qui occupoit alors le trône de France; mais le fanatiſme qui les pourſuivoit, ruina leurs eſpérances, par l'aſſaſſinat de cet homme juſte, humain, éclairé; & le projet de cette colonie fut enſeveli avec celui qui l'avoit formé.

Pendant près de cent ans ce pays fut négligé de toutes les nations de l'Europe. Un caprice inexprimable voulut qu'elles abandonnaſſent ce ſol fertile, pour aller cultiver une terre plus dure ſous un climat moins agréable. Il ne commença à ſe peupler d'Européens, que lorſque Charles II en eut accordé

la propriété à huit ſeigneurs de ſa Cour, avec plein pouvoir de le gouverner conformément à un code légiſlatif, tracé par le fameux Locke, ſi connu par tant d'autres ouvrages. Un philoſophe, ami des hommes, ne pouvoit mieux s'oppoſer au fanatiſme qui les diviſe, que par une tolérance indéfinie de religion; mais n'oſant frapper ouvertement les préjugés de ſon tems, il voulut du moins les concilier avec des principes dictés par la raiſon & l'humanité. Il crut qu'il ſeroit également cruel, de tourmenter les ſauvages pour leur ignorance, & de perſécuter les chrétiens qui viendroient chercher une liberté de conſcience, que les prêtres & les princes leur refuſoient en Europe. L'unique reſtriction dont il enveloppa ce principe conſervateur, fut que toute perſonne au-deſſus de dix-ſept ans, fît inſcrire ſon nom dans le regiſtre de quelque communion.

La liberté civile ne fut pas auſſi favoriſée par le philoſophe Anglois; ſoit que ceux qui l'avoient choiſi pour rédiger un plan de légiſlation, l'euſſent gêné dans ſes vues; ſoit que plus métaphyſicien que politique, Locke n'eût

ſuivi la philoſophie que dans les ſentiers de Leibnitz ou de Malbranche. Cet homme qui ferma la porte à tant d'erreurs dans ſa théorie ſur l'origine des idées, ne marcha que d'un pas foible & chancelant dans la carriere des hommes d'état. Le code de la Caroline, par une bizarrerie inconcevable dans un Anglois, dans un philoſophe, donnoit aux propriétaires qui l'avoient fondée, tous les droits d'un Monarque, toute la puiſſance des légiſlateurs. Suivant ce plan, ces propriétaires & leurs ſucceſſeurs diſpoſoient des loix à leur volonté, nommoient les officiers, accordoient les dignités & les places. Ils diſtribuerent la nobleſſe en trois claſſes, les Barons, les Comtes & les Ducs, qui, avec les repréſentans des villes, devoient former ce qu'ils appellerent un Parlement; mais la Caroline a éprouvé & ſuivi le ſort de la plupart des colonies Angloiſes; c'eſt-à-dire, qu'après diverſes révolutions, elle tomba ſous la domination immédiate de la Couronne.

Les fondateurs commencerent leur premier établiſſement entre deux rivieres navigables, & jetterent les fonde-

mens d'une capitale qu'ils nommerent Charles-Town. Son port ſeroit excellent, ſans une barre qui empêche les vaiſſeaux, au-deſſus de deux cents tonneaux, d'y entrer. La place eſt régulièrement fortifiée par l'art & par la nature. Ses rues ſont très-bien percées, ſes maiſons ſpacieuſes & bien bâties. On en compte près de huit cens, la plupart fort riches ; & comme les habitans aiment le faſte & la dépenſe, c'eſt, de toutes les cités de l'Amérique ſeptentrionale, celle où ſe trouve le plus de commodités du luxe, le plus d'agrément & de politeſſe.

Les principales productions de la province ſont le ris, l'hydromel, le goudron, la poix & la réſine, dont les Anglois font un grand commerce. C'eſt un objet pour eux de plus de trois millions, dont ils enrichiſſent la Grande Bretagne. On ouvre, dans le tronc de l'arbre, des ſillons, qui, prolongés juſqu'au pied, aboutiſſent à des vaſes diſpoſés pour les recevoir ; mais c'eſt après avoir ôté l'écorce du côté qui regarde le ſoleil, afin que le ſuc pouſſé par la chaleur, tombe en plus grande abondance. On le fait cuire enſuite

dans de vaſtes chaudieres, où il ſe change en réſine. Le goudron & la poix ſe tirent par les méthodes ordinaires.

La multiplication des beſtiaux dans la Caroline, eſt un prodige qu'on ne peut trop admirer. Tel habitant qui n'avoit, il y a cinquante ans, que trois ou quatre bêtes à cornes, en poſſede aujourd'hui plus de mille. On les laiſſe paître dans les forêts pendant le jour; & le ſoir on les raſſemble dans les habitations: les porcs s'engraiſſent avec la même liberté, plus nombreux encore, & beaucoup meilleurs dans leur eſpece. Mais le mouton y dégenere pour la chair & pour la toiſon; auſſi n'eſt-il pas ſi commun.

On m'a raconté, comme une ſingularité de la partie ſeptentrionale de cette colonie, que les mariages ne ſe célebrent que devant les juges de paix; les prêtres ou miniſtres ne s'en mêlent point; ce ſont auſſi les officiers civils qui préſident aux funérailles.

La plus méridionale & en même tems la plus récente des colonies Angloiſes de l'Amérique, eſt celle de la Géorgie, qui vient de ſe former ſous nos yeux, & ne reſſemble point aux autres éta-

bliſſemens Britanniques. Elle eſt confiée toute entiere à des commiſſionnaires qui demeurent à Londres, & tiennent les habitans dans une eſpece d'eſclavage ; le peuple n'y a aucune liberté. Ces commiſſaires nomment des juges, qui veillent, dans la province, à la manutention de la police ; ils leur envoient les inſtructions qui doivent leur ſervir de regles. Pour toute juriſdiction, la Géorgie n'a qu'une cour de chancellerie, compoſée d'un très-petit nombre de magiſtrats, à la diſcrétion deſquels la vie & les biens des particuliers ſont ſoumis. Aucune borne ne reſtreint leur autorité.

Cette forme de gouvernement eſt abſolument contraire à la population de la colonie, qui dépérit chaque jour. Elle avoit été fondée par des perſonnes riches, dans la vue de procurer aux pauvres de la Grande-Bretagne, les moyens de ſubſiſter, & même de ſe rendre utiles à la nation. La charité d'un particulier donna lieu à cette entrepriſe ; il légua une ſomme conſidérable, pour être employée à la délivrance des débiteurs inſolvables, détenus en priſon par leurs creanciers. Ces fonds

furent augmentés par d'autres donations ; & avec l'agrément du prince, une partie fut employée à la fondation d'une colonie qui prit le nom du Souverain qui gouvernoit alors les trois royaumes. Le Parlement ajouta dix mille livres ſterlings au legs ſacré de ce citoyen riche & compatiſſant ; une ſouſcription volontaire produiſit encore de plus grandes ſommes ; & dès la premiere année, plus de ſix cents perſonnes s'embarquerent pour cette province. Elles y bâtirent une ville ſur les bords de la Savannach ; & cette riviere donna ſon nom au foible établiſſement qui pourra devenir un jour la capitale d'une colonie floriſſante.

Des proteſtans, chaſſés des états de l'évêque de Salzbourg, allerent chercher la tolérance & la paix dans la Géorgie. D'autres peuples malheureux & fugitifs ſuivirent cet exemple ; & l'on peut dire que ce pays ne ſe peupla d'abord que du rebut des nations ; faut-il s'étonner, s'il ne préſente qu'une troupe d'eſclaves ? D'ailleurs le ſol en eſt médiocre : il fournit cependant du ris, de la poix, du goudron, du lin, de la cire verte, du chanvre & de la

ère ordinaire. Les mûriers même y ſont communs ; on ſe flatte en Angleterre, d'y pouvoir élever des vers à ſoie. Deux ou trois Piémontois y ont été envoyés, pour montrer aux Géorgiens à gouverner cet utile inſecte. Ils ſont en effet parvenus à avoir de la ſoie parfaite, à la vérité, mais en ſi petite quantité, que le produit ne mérite aucune attention. Auſſi cette colonie intéreſſe-t-elle moins les Anglois par l'eſpérance de cette denrée, que parce qu'ils la regardent comme la frontiere qui met à couvert, du côté du ſud, leurs poſſeſſions ſur le continent de l'Amérique, contre les entrepriſes des François & des Eſpagnols.

« Quoiqu'il ne ſoit pas aiſé, me diſoit » ces jours paſſés un de ces politiques, » de fixer les bornes de nos états dans » cette partie du Nouveau Monde, » on peut juger néanmoins que depuis » le cap Camſeaux, dans la nouvelle » Ecoſſe, juſqu'aux limites de la Géor- » gie, ce vaſte pays comprend en lon- » gueur, près de cinq cens lieues. » Quelles reſſources n'offrent point ces » immenſes contrées, ſituées, comme » elles le ſont, au bord de la mer, &

» ſous des climats très-différens ? Auſſi » les regardons-nous, après nos manu- » factures de lainerie, comme la ſource » de preſque tout l'argent étranger que » l'Angleterre attire dans ſon iſle. Ce » ne ſont pas ſeulement, continuoit-il, » les côtes qui ſont peuplées & habi- » tées ; tout l'intérieur, à plus de qua- » rante lieues de la mer, l'eſt également. » On n'y rencontre que des villes, des » bourgades, des villages, des maiſons » de campagne. Tout eſt défriché, » cultivé, fertile. L'aſſemblage de tant » de nations diverſes, qui compoſent » ces colonies, n'empêche point qu'el- » les ne ſoient aſſujetties aux mêmes » loix civiles. A l'égard de la religion, » la tolérance y eſt généralement éta- » blie pour toutes les ſectes connues ; » il n'y a d'exceptés que les Catholi- » ques Romains, qui eux-mêmes ail- » leurs ne veulent ſouffrir que leur » culte.

» Ce peuple nombreux n'eſt ſoumis à » ſon prince, qu'autant que ſes loix ne » lui déplaiſent pas. Un gouverneur » n'eſt regardé ici, que comme un ci- » toyen chargé de la ſûreté commune » & du bien public. Nous nous taxons

» nous-

» nous-mêmes, pour ſon entretien &
» pour la ſubſiſtance des juges, ſans
» autre eſpece d'impôt, de gabelle &
» de tribut. Pour nous maintenir dans
» la jouiſſance de ces exemptions, nous
» ne ſouffrons ni places fortifiées, ni
» troupes de garniſon, dans la crainte
» que le prétexte de nous défendre, ne
» devienne un piege pour notre liberté.
» Toutes nos provinces peuvent être
» enviſagées comme une eſpece de ré-
» publique qui, ſuivant en partie les
» loix de la Grande-Bretagne, réforme
» ou rejette celles qui lui paroiſſent
» contraires à ſes privileges. Les villes,
» les bourgs, les villages ſont nos for-
» tereſſes; & les habitans en ſont les
» défenſeurs. Nous vivons, entre nous,
» dans une union qui nous feroit pren-
» dre pour les enfans d'une même fa-
» mille: les grands & les riches ne s'y
» diſtinguent point des pauvres par
» l'orgueil & le luxe; & la différence
» de nation & de religion n'altere ni la
» paix entre les citoyens, ni la tran-
» quillité du gouvernement. Nos jeunes
» gens s'y marient dès qu'ils ont atteint
» l'âge viril, parce qu'il leur eſt aiſé
» d'acquérir de quoi ſubſiſter. Le pays

» eſt aſſez grand, aſſez fertile, pour » fournir des terres aux nouvelles fa- » milles. Voilà, me dit le politique » Anglois, ce que je penſe de ces co- » lonies : je doute que les vôtres (je » parle de celles du Canada) ſoient ſur » le même pied, & vous procurent les » mêmes avantages ».

Je répondis qu'à la vérité elles ſont moins floriſſantes ; mais que notre maniere de les gouverner ne le cede à nulle autre, & l'emporte peut-être ſur celle des Anglois. Notre miniſtere en a commis le ſoin à un conſeil de commerce, dont l'unique but eſt de répondre à l'objet de ſon inſtitution. Il eſt compoſé de pluſieurs perſonnes de la premiere diſtinction, & de douze députés de nos villes les plus marchandes, choiſis parmi les négocians les plus riches & les plus intelligens, à qui l'on donne des honoraires ſuffiſans, pour pouvoir vivre à Paris avec décence. Ce conſeil ſe tient toutes les ſemaines : les députés y propoſent ce qu'ils jugent néceſſaire, ſoit pour réformer les abus, ſoit pour établir de nouveaux moyens de faire fleurir nos établiſſemens, dont l'adminiſtration eſt confiée

à un Gouverneur, à un Intendant & à un Conſeil Royal. L'autorité du premier eſt contre-balancée, du côté de la Cour, par celle de l'Intendant, qui eſt chargé de tout ce qui concerne les droits du Roi & la levée de ſes revenus; & du côté du peuple, par le Conſeil qui doit empêcher qu'il ne ſoit, ni opprimé par l'un, ni volé par l'autre; & tous quatre ſont contenus par le miniſtere, dont la vigilance ne s'endort jamais. Les officiers des ports ſont obligés, ſous des peines très ſéveres, d'interroger tous les capitaines de vaiſſeaux, qui arrivent des colonies, ſur la réception qu'on leur a faite, la juſtice qu'on leur a rendue, & les droits qu'ils ont payés. Ils interrogent auſſi les matelots & les paſſagers ſur les mêmes articles, & dreſſent un procès-verbal qu'ils envoient à l'amirauté. On écoute les plaintes; mais on ne condamne perſonne ſur une ſimple accuſation. Ce n'eſt qu'après des faits bien prouvés, des griefs bien conſtatés, que l'on révoque ou qu'on punit un homme en place.

Pour ne pas charger la colonie, & empêcher le Gouverneur de ſuſciter des intrigues, & de favoriſer les partis,

c'eſt de la Cour qu'il reçoit ſes appointemens : il n'a aucun profit caſuel ; & il lui eſt même très-expreſſément défendu, de faire aucun commerce, d'avoir aucune plantation, ni aucun intérêt ſur les terres & les denrées qui ſont dans ſon gouvernement. C'eſt encore le Roi qui paie les Officiers, tant civils que militaires, qui pourvoit à l'entretien des troupes, fait bâtir & réparer les fortifications. Les habitans ne ſont ſujets à aucun impôt ; ou ſi on en leve, dans quelques cas extraordinaires, ils ſont fort modérés, & les droits ſur les marchandiſes, très-modiques. Nous avons, dans tous nos établiſſemens, des juges établis par l'amirauté, pour terminer les procès qui ont rapport au négoce. Avant que d'entrer en charge, ils ſont examinés ſur tout ce qui concerne les loix du commerce.

Indépendamment de ces précautions, on ne néglige rien pour peupler le pays. On oblige tous les vaiſſeaux qui ſortent de France pour ſe rendre dans l'Amérique, de prendre à bord pluſieurs domeſtiques qui s'engagent pour un certain tems. On choiſit des ſujets ſains & robuſtes, depuis l'âge de dix-huit ans

juſqu'à quarante. Il eſt vrai que les habitans aiment mieux ſe ſervir de negres, parce qu'ils ſont plus obéiſſans, plus endurcis au travail, plus aiſés à nourrir, & que d'ailleurs ils leur appartiennent en propre ; mais cette multitude d'eſclaves pourroit nuire dans la ſuite à la ſûreté de la colonie : c'eſt pourquoi on oblige les propriétaires d'avoir toujours un certain nombre de domeſtiques blancs, proportionné à celui des noirs. Il y a un commiſſaire prépoſé pour fixer leur ſalaire, & faire obſerver cette ordonnance.

Nous regardons en France un homme qui va s'établir en Amérique, comme un enfant perdu qui haſarde ſa vie, ſubit une eſpece d'exil, & travaille pour le bien de ſa patrie : auſſi a-t-on pour lui beaucoup d'indulgence. Si les ouragans, les tremblemens de terre, l'intempérie des ſaiſons lui cauſent quelque dommage, on arrête les pourſuites de ſes créanciers ; on l'exempte d'impôts ; & même on lui avance de l'argent, pour le mettre en état de réparer ſes pertes. On en prête à ceux qui ſont pauvres & qui ont bonne volonté de travailler : on leur fournit à crédit les

uſtenſiles dont ils ont beſoin ; & ils s'acquittent peu à peu de toutes ces ſommes.

Je comptois, Madame, que le voiſinage de la Louiſiane me procureroit le plaiſir de me retrouver bientôt avec des gens de ma nation ; mais le départ d'un navire Anglois, qui ſe diſpoſe à faire voile pour la Jamaïque & autres colonies Angloiſes dans les Antilles, me privera encore pendant quelque tems de la ſatisfaction dont je m'étois flatté. Un gentilhomme Ecoſſois, M. Shirley, dont j'ai fait la connoiſſance pendant mon ſéjour à Boſton, m'engage à l'accompagner dans ce voyage, & me promet que le même vaiſſeau me ramènera à la Nouvelle-Orléans. Il eſt l'ami particulier du capitaine qui le commande, & qui n'attend que le moment de notre commodité pour mettre à la voile.

Je ſuis, &c.

A Boſton, ce 25 Mai 1749.

LETTRE CXI.

LA FLORIDE.

APRÈS quelques jours de navigation, des vents contraires nous porterent ſur les côtes de la Floride, ainſi nommée, par les Caſtillans qui y aborderent le jour des ramaux, autrement dit Pâques fleuries. Sous ce nom étoient auſſi compriſes la Louiſiane, & les colonies Angloiſes dans l'Amérique ſeptentrionale. Reſſerrée dans des bornes plus étroites, elle ſe réduit aujourd'hui au ſeul pays que poſſedent & que vont perdre les Eſpagnols : elle eſt trop à la bienſéance des Anglois, pour qu'ils ne cherchent pas à s'en rendre maîtres ou par la guerre, ou par un traité de paix.

Cette contrée a été de tout tems la ſource de quantité d'idées romaneſques. On fit courir des hiſtoires ſurprenantes, & particuliérement celle d'une prétendue fontaine de Jouvence, dont l'eau rendoit la jeuneſſe aux vieillards aſſez heureux pour en boire. Les Caſ-

tillans étoient ſi crédules, qu'on ne s'étonne pas de les voir livrés à des chimeres ; mais quelque penchant qu'on leur ſuppoſe pour le merveilleux, il eſt difficile de concevoir à quel point ils ſe remplirent de cette folle opinion. Quelques-uns n'en furent jamais détrompés ; & quoique pluſieurs euſſent perdu la vie dans cette recherche, car on ignore ce qu'ils ſont devenus, on imagina que la raiſon qui les empêchoit de reparoître, c'eſt qu'ayant trouvé ce qu'ils deſiroient, ils ne vouloient plus ſortir de ce lieu de délices.

Perſonne ne fut plus infatué de ces douces rêveries, que le fameux Ponce de Léon, le plus célebre aventurier de ſon tems. Dans la crainte qu'il ne lui reſtât pas aſſez de vie pour la conquête du troiſieme monde, qu'il croyoit réſervée à ſa gloire, il réſolut d'aller renouveller ſes jours à cette ſource merveilleuſe, fit une expédition particuliere, uniquement pour découvrir cette curioſité fantaſtique, & fut le premier Européen qui aborda dans la Floride, cherchant par-tout la fameuſe fontaine, & goûtant de toutes les eaux qu'il rencontroit.

La découverte de la Floride, quoique due au ſeul haſard, n'a pas laiſſé d'immortaliſer un viſionnaire, qui ne la fit qu'en courant après une chimere. De retour dans ſa patrie, il eſſuya les railleries de ceux qui le virent revenir plus vieux qu'il n'étoit parti; mais il eut la gloire de n'avoir à ſe reprocher aucun de ces traits de barbarie, qui caractériſent preſque toutes les découvertes de ſa nation.

Son ſucceſſeur Vaſquès a rendu ſa mémoire exécrable aux Indiens par un exemple de cruauté dont ces peuples n'ont point encore perdu le ſouvenir. Ayant beſoin d'ouvriers pour les travaux des mines, il forma le deſſein de s'en procurer par force, par adreſſe, ou par trahiſon. Dans cette vue, il équipa deux bâtimens, & fit voile du Mexique à la Floride. On n'avoit pas encore vu de navires dans les lieux où il aborda. La nouveauté du ſpectacle y attira les ſauvages; quelques-uns plus hardis entrerent dans les vaiſſeaux. Vaſquès les reçut avec beaucoup de douceur, leur donna du vin, & leur fit bonne chere. Les Indiens furent ſi ſenſibles à cet accueil, qu'ils

prierent, à leur tour, les Eſpagnols de viſiter leurs cabanes, & leur offrirent tout ce qu'il y avoit de rare dans le pays. Le perfide Vaſquès fit charger ſes deux bâtimens de toutes ſortes de proviſions; & pour inſpirer toujours plus de confiance à ces peuples, il les invita tous à venir ſe régaler ſur ſon bord. Ils y arriverent en plus grand nombre que la premiere fois. On leur ſervit un repas ſplendide, où le vin ſur tout ne fut point épargné. Enſuite, ſous prétexte de les amuſer, on déploya les voiles; & l'on mit les vaiſſeaux en état de voguer. Les Floridiens continuoient de boire à longs traits, & perdoient en même tems la raiſon & la liberté. Quand ils n'eurent plus ni force, ni ſentiment, ni connoiſſance, les Eſpagnols les enchaînerent tous, & les tranſporterent à fond de cale. Auſſi-tôt ils leverent l'ancre; & pour comble de perfidie & d'inhumanité, ils déchargerent leurs canons ſur les femmes & les enfans qui attendoient, au rivage, le retour de leurs peres & de leurs maris. Quelle fut la ſituation & l'horreur des captifs, quand, après le ſommeil, le premier objet qui frappa leurs regards, fut-

la chaîne accablante avec laquelle ils étoient liés ! Un cri perçant de douleur & de rage fut la premiere expreſſion de leur déſeſpoir. Pluſieurs refuſerent toute nourriture, & ſe laiſſerent mourir de faim. D'autres périrent de chagrin ; & la plupart de ceux qui ſurvécurent, furent ſubmergés avec l'un des deux vaiſſeaux, qui fit naufrage peu de jours après. Ceux que les Eſpagnols purent conſerver, furent traînés dans les mines, & condamnés à la plus dure ſervitude.

Le cruel Vaſquès ne jouit pas longtems du fruit de cette atrocité : l'or qu'il eſpéroit trouver dans la Floride, l'engagea à y retourner : les ſauvages le reconnurent, ſe jetterent ſur ſa troupe, dont ils déchirerent deux cens ſoldats, & diſperſerent le reſte : la mer engloutit une partie de ſon eſcadre ; & lui-même ne revint dans ſa patrie, que pour y vivre pauvre, déteſté de ſes concitoyens, dévoré de remords, & mourir enfin dans la plus affreuſe miſere.

Le célebre Fernand de Soto fit, pendant quelques années, pluſieurs courſes dans la Floride. En arrivant ſur les côtes, il deſcendit une partie de ſes gens

à deux lieues d'un village gouverné par un Cacique, ou petit roi du pays. Ils furent rencontrés par des Indiens, qui, ſe voyant enſuite pourſuivis, ſe retirerent dans un bois. Un homme s'avança, & vint au devant des chrétiens. Alors un Eſpagnol leva ſa lance pour le percer; mais cet homme fit le ſigne de la croix, & s'écria en langage Caſtillan : « je ſuis chrétien & » Eſpagnol; épargnez-moi; & rappel» lez mes amis diſperſés, à qui je dois » la vie, & dont les intentions ſont » pacifiques ». Il fut pris & conduit au Général, qui voulut ſavoir ſes aventures, & comment il ſe trouvoit, ſeul de ſa nation, parmi les Floridiens.

« Je ſuis, répondit-il, d'une famille » honnête de Seville; & après avoir » ſuivi la fortune de Dom Vaſquès, » je tombai entre les mains des Indiens, » avec un autre Eſpagnol qui fut mis » en pieces, parce qu'il paroiſſoit vou» loir ſe défendre. On me conduiſit au » Cacique, qui d'abord ordonna qu'on » me ſuſpendît ſur un petit feu, pour » me faire rôtir tout vivant; mais, à » la priere de ſa fille, on m'accorda la » vie; & je fus chargé du ſoin de gar-

» der les corps morts près du temple,
» contre les loups, qui venoient roder
» autour des cadavres. Je manquai d'ê-
» tre une ſeconde fois condamné à la
» mort, parce qu'un de ces animaux
» avoit entraîné le corps de l'enfant
» du Cacique; mais on me fit encore
» grace, ſur les inſtances de ma bien-
» faitrice, qui, venant ſouvent me te-
» nir compagnie pendant la nuit, avoit
» vu avec quel courage je m'étois op-
» poſé aux entrepriſes du loup. En
» effet, on le trouva percé d'un dard
» que je lui avois enfoncé dans le corps,
» & l'enfant à côté de lui, ſans être
» endommagé.

» Quelque tems après, le Cacique
» mourut; je perdis mon poſte & ma
» faveur; & l'on réſolut de me ſacrifier
» au démon. Mais celle qui m'avoit déjà
» ſauvé la vie, m'informa du danger
» auquel j'étois expoſé, m'enſeigna
» comment & par où je pourrois m'é-
» chapper, & me conduiſit même une
» partie du chemin. Je tombai entre les
» mains d'un chef d'Indiens, auquel je
» promis fidélité, & qui, par récom-
» penſe, me permit de me retirer chez
» les premiers chrétiens qui débarque-

» roient ſur la côte ; mais j'en avois » perdu l'eſpérance, ayant paſſé douze » ans chez les Floridiens. Ils m'ont » toujours traité avec beaucoup d'hu- » manité, & le Chef, à votre arrivée, » m'envoyoit au devant de vous, char- » gé d'offres de paix, & accompagné » des premiers du village ».

Soto les reçut avec bonté, leur dit d'aſſurer le Cacique de ſa reconnoiſ- ſance de ce qu'ils avoient fait pour un de ſes compatriotes, & les renvoya, après avoir appris d'eux, qu'à trente lieues plus avant dans les terres, il y avoit des poſſeſſions beaucoup plus riches que celles du voiſinage de la mer. On parla d'un pays où régnoit une prin- ceſſe charmante, également jalouſe de mériter l'eſtime des étrangers, & de procurer le bonheur de ſes peuples. Il n'en falloit pas tant pour enflammer l'imagination d'un Eſpagnol : Soto ne différa donc pas à ſe mettre en marche vers cette heureuſe contrée. Il envoya ſaluer la princeſſe, qui lui députa ſix de ſes ſujets. Le gouverneur les reçut aſſis ſous un dais, dans un fauteuil doré, qu'on portoit toujours avec le bagage, pour les occaſions extraordinaires,

conformément au génie faſtueux & romaneſque des Caſtillans.

Les ambaſſadeurs s'inclinerent d'abord devant le ſoleil, firent une révérence profonde à Soto, & lui demanderent s'il apportoit la paix ou la guerre? Il leur répondit qu'il ne vouloit que la paix & des proviſions. « Soyez donc » le bien venu, lui dit-on ; nous n'a» vons nous mêmes que des ſentimens » pacifiques. Mais la peſte nous ayant » fait eſſuyer de grands ravages, nos » proviſions ſont devenues rares. Ce» pendant nous communiquerons votre » demande à notre ſouveraine, qui ſe » fera un plaiſir de vous obliger ».

Ils prirent congé du général, & rentrerent dans leur canot. Quelques heures après, on vit arriver deux autres barques, dont l'une contenoit les mêmes ambaſſadeurs; & dans la ſeconde, qui étoit magnifiquement ornée, on voyoit ſur deux couſſins, la princeſſe elle-même, accompagnée de ſix autres femmes. Soto s'avança pour la ſaluer; & après qu'ils ſe furent aſſis, elle lui dit : « Je ſuis très fâchée, tant pour vous » que pour vos gens, que nos proviſions ſoient ſi rares; cependant j'ai

» deux magaſins deſtinés pour les pau-
» vres ; j'en remettrai un à votre diſ-
» poſition : mais je vous prie de per-
» mettre que je conſerve l'autre pour
» les beſoins de mon peuple. J'ai deux
» mille meſures de farine dans une de
» mes villes ; vous pouvez y comman-
» der, & ſi vous le jugez à propos, je
» quitterai ma maiſon, ma capitale
» même, pour y loger vos Eſpagnols ».

Captivé par la généroſité & les charmes de la princeſſe, le Général répondit qu'il étoit très-éloigné de lui faire changer de demeure ; qu'une partie de la ville ſuffiroit pour lui & pour ſon monde ; qu'il n'oublieroit jamais ſes bontés, & qu'il alloit l'en convaincre, en faiſant de telles diſpoſitions, que ni elle, ni ſes ſujets n'auroient lieu de ſe plaindre ni de lui, ni de ſes gens.

La reine alors détacha un collier de perles, qu'elle avoit au cou, & par les mains de l'interprete, le donna au général Caſtillan, en le priant de ne pas trouver mauvais qu'elle ne le lui préſentât pas elle-même, ajoutant que l'unique raiſon qui l'en empêchoit, étoit la crainte que cette action ne fût une faute contre la pudeur de ſon ſexe.

Soto ſe leva, reçut le collier, le baiſa, & en même tems tira de ſon doigt un très-beau rubis qu'il offrit à la princeſſe, & qu'elle accepta. Après ces préſens réciproques, elle ſe retira, laiſſant aux Eſpagnols l'idée la plus avantageuſe de ſa perſonne. Lorſqu'elle fut ſur l'autre rivage, elle envoya des canots & des radeaux pour paſſer l'armée, qui traverſa la riviere, & fut miſe en quartier dans la ville.

Après les plus exactes recherches, Soto voyant qu'il n'y avoit point d'or dans le pays, ſe détermina à marcher en avant; & la princeſſe lui envoya des ſauvages pour lui ſervir de guides. Il fit, pendant quatre ans, différentes courſes dans la Floride, & mourut ſur les bords de Miſſiſſipi, ſans s'être ſeulement mis en devoir de ſe fixer nulle part. Moſcoſo, ſon ſucceſſeur, ramena au Mexique les triſtes débris de ſon armée; & dès-lors il ne reſta plus un ſeul Eſpagnol dans cette belle partie de l'Amérique, qui ſe trouvoit à peu près dans le même état où elle avoit été, avant que Ponce de Léon en fît la premiere découverte.

Elle étoit encore de même vingt ans

après, lorſque l'amiral de Coligni forma le deſſein d'y établir une colonie toute compoſée de gens de ſa religion. Charles IX le laiſſa le maître d'uſer de tout le pouvoir que ſa charge lui donnoit; & les François auroient pu réuſſir, ſi, moins attachés à découvrir des mines d'or, qui n'ont jamais exiſté, ils avoient eu principalement en vue de profiter des richeſſes naturelles d'une contrée fertile, & couverte d'une multitude d'animaux, dont les fourrures précieuſes pouvoient former une branche conſidérable de commerce.

Outre le deſir de trouver de l'or, qui fut toujours le premier motif des aventuriers qui allerent dans le Nouveau Monde, il paroît que d'autres vues contribuerent à déterminer la cour de France à envoyer une colonie à la Floride. Les proteſtans s'étoient exceſſivement multipliés dans le royaume; & l'on ne pouvoit que redouter des gens qui, par leurs principes de religion, paroiſſoient portés naturellement à l'indépendance. On jugea donc qu'il étoit avantageux d'éloigner ces ennemis domeſtiques; & on fut charmé qu'ils priſſent d'eux-mêmes le parti de s'expatrier.

Le capitaine Ribaut, homme d'expérience, & zélé huguenot, fut choiſi pour le chef de cette émigration. Il partit de Dieppe avec deux vaiſſeaux; & arrivé à la Floride, il éleva, ſur une butte de ſable, une petite colonne de pierre, ſur laquelle il fit graver les armes de France. Il prit ainſi poſſeſſion de ce pays, au nom du roi; continua ſa route, donnant le nom de nos principales rivieres à toutes celles qu'il rencontroit, & traça, dans une iſle, un petit fort qui fut bientôt en état de loger tout ſon monde. Il ne pouvoit le placer mieux: les campagnes des environs ſont belles & riantes, le terrein fertile, coupé par pluſieurs rivieres abondantes en poiſſons, & les bois remplis de gibier. Les lauriers & les lentiſques y répandent l'odeur la plus ſuave; & les ſauvages de ce canton ſont les plus ſociables de l'Amérique.

On avoit cru long-tems, comme vous venez de voir, qu'il y avoit des mines d'or, d'argent & de cuivre, des perles & des pierres précieuſes; mais le peu d'or & d'argent qu'on avoit apperçu entre les mains des ſauvages, venoit des Eſpagnols, dont un grand

nombre avoit fait naufrage à l'entrée du canal de Bahama, & le long des côtes de la Floride. Leurs navires, chargés des richeſſes de l'Amérique, demeuroient ſouvent échoués ſur les bancs de ſable, dont tout ce parage eſt ſemé; & les habitans étoient fort attentifs à profiter de leur malheur. Auſſi a-t-on remarqué que les plus voiſins de la mer étoient beaucoup mieux fournis que les autres, de ces dépouilles.

Ribaut, ſatisfait de ſon établiſſement, retourna en France, pour y chercher un nouveau renfort; mais comme ce renfort n'arriva point, bientôt la petite colonie ſe trouva réduite à la derniere extrêmité. Ce qui ſe paſſa dans cette occaſion, vous paroîtra ſi extraordinaire, que vous pourriez le révoquer en doute, ſi la certitude du fait ne levoit tous les embarras ſur la vraiſemblance. Voici comme l'ont raconté ceux qui en ont été témoins; & d'après eux, les hiſtoriens qui ont répété ce ſingulier & terrible événement. J'emprunte juſqu'à leurs expreſſions.

« Le chef de cette troupe repréſenta » vivement ce qu'on avoit à craindre; » & il fut conclu, d'une voix unanime,

» que, ſans perdre un ſeul jour, on » conſtruiroit un bâtiment, & qu'on » s'en retourneroit inceſſamment en » Europe. Mais comment exécuter ce » projet, ſans conſtructeurs, ſans voi- » les, ſans cordages, & ſans agrès ? La » néceſſité, quand elle eſt extrême, ôte » la vue des difficultés. Chacun mit la » main à l'œuvre; des gens qui, de » leur vie, n'avoient manié ni hache, » ni outils, devinrent autant de char- » pentiers & de forgerons. La mouſſe, » & une eſpece de filaſſe qui croît ſur » les arbres, ſervirent d'étoupe pour » calfater le bâtiment. Chacun donna » ſes chemiſes & les draps de ſon lit, » pour faire des voiles. On fit des cor- » dages avec l'écorce des arbres; & en » peu de tems, le navire fut achevé » & lancé à l'eau. La même confiance » qui en avoit fait entreprendre la con- » ſtruction, ſans matériaux & ſans ou- » vriers, fit affronter tous les périls de » la navigation avec très-peu de provi- » ſions, & point de matelots.

» Nos aventuriers n'étoient pas en- » core bien loin en mer, lorſqu'ils furent » arrêtés par un calme opiniâtre, qui » leur fit conſumer le peu de vivres

» qu'ils avoient embarqués. La portion
» fut bientôt réduite à douze ou quinze
» grains de maïs par jour. Cette modi-
» que ration ne dura pas même long-
» tems ; on eut recours aux ſouliers,
» & tout ce qu'il y avoit de cuir dans
» le vaiſſeau, fut dévoré. L'eau douce
» manqua auſſi tout-à-fait ; quelques-
» uns voulurent boire de l'eau de la
» mer, & en moururent. D'un autre
» côté, le bâtiment faiſoit eau de toutes
» parts ; & l'équipage exténué par la
» faim, étoit peu en état de travailler
» à la pompe. Chaque circonſtance of-
» froit alors un ſujet de déſeſpoir ; &
» dans cette affreuſe ſituation, quel-
» qu'un s'aviſa de dire qu'un ſeul pou-
» voit ſauver la vie à tous les autres,
» en ſacrifiant la ſienne. Non-ſeulement
» cette barbare propoſition ne fut pas
» rejettée avec horreur, mais elle fut
» applaudie ; & l'on alloit s'en remettre
» au ſort pour le choix de la victime,
» lorſqu'un ſoldat, nommé Lachau,
» déclara qu'il vouloit bien avancer ſa
» mort, pour retarder celle de ſes ca-
» marades. Il fut pris au mot, & on
» l'égorgea ſur-le-champ, ſans qu'il fît
» la moindre réſiſtance. Il ne ſe perdit

» pas une goutte de ſon ſang ; tous en » bûrent avec la même avidité ; & le » corps ayant été mis en pieces, cha- » cun voulut en avoir ſa part. Ce pré- » lude eût été ſuivi d'une boucherie » beaucoup plus ſanglante, & la diſpo- » ſition des victimes n'eût pas été con- » ſultée, ſi, bientôt après, on n'eût » apperçu la terre, & enſuite un vaiſ- » ſeau qui s'approchoit ».

On apprit que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, avoit empêché l'amiral de Coligni de s'occuper de la Floride ; mais qu'après la paix qui venoit de ſe conclure, il alloit apporter tous ſes ſoins au ſoutien de cet établiſſement. En effet, le capitaine Ribaut y fit un ſecond voyage avec beaucoup plus de monde que la premiere fois. Ce furent autant de victimes que les Caſtillans ſacrifierent à leur haine & à leur ambition. Ils ſe regardoient comme les ſeuls ſouverains du pays, & ne pouvoient ſouffrir que des François, & moins encore des Proteſtans, entrepriſſent de s'y établir. Cependant, comme les deux nations étoient alors en paix, Ribaut ne fit aucune difficulté de ſe fier

au commandant Eſpagnol, qui avoit donné ſa parole d'honneur de ne lui cauſer aucune inquiétude; mais ce dernier, s'appuyant, ſans doute, ſur ce principe abominable, qu'on ne doit point de foi à des hérétiques, les fit tous mourir. On en pendit quelques-uns avec un écriteau, portant que ce n'étoit pas comme François, mais comme Calviniſtes, ennemis de la foi. Le capitaine Ribaut, qui ne fut pas compris dans cette exécution, demanda à parler au Commandant, pour ſavoir la raiſon d'un traitement ſi contraire à ſes promeſſes? On lui répondit qu'il n'étoit pas viſible; & un moment après, un ſoldat vint trouver le général François, & lui dit: « Ne prétendez-vous » pas que ceux qui ſont ſous vos or- » dres, vous obéiſſent? Sans doute, » répliqua Ribaut, qui ne ſavoit où » tendoit ce diſcours. Eh bien, reprit » le ſoldat, ne trouvez pas étrange » que j'exécute auſſi l'ordre de celui » qui me commande »; & en même tems il lui enfonça un poignard dans le cœur; enſuite on lui coupa la barbe que l'Eſpagnol envoya à Séville, comme une marque de ſa victoire.

A la nouvelle de cet attentat, la France entiere ne reſpira que vengeance. Un gentilhomme Gaſcon, nommé de Gourgues, ſe dévoua à l'honneur de ſa patrie; & dans cette vue, vendit tout ſon bien, puiſa dans la bourſe de ſes amis, fit choix de gens de bonne volonté, & partit, à la tête d'une petite eſcadre, pour ſe liguer avec les Floridiens, contre les Eſpagnols. Son projet réuſſit : Gourgues trouva le moyen de ſe rendre maître d'un fort qui raſſembloit tous les ennemis; & après le pillage, il fit conduire les priſonniers au même lieu où les François avoient été maſſacrés. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur ſerment; & les livrant aux bourreaux, il les fit pendre à ſes yeux, avec cette inſcription plantée au milieu de la place: « Je » ne fais ceci comme à Eſpagnols, mais » comme à traîtres, voleurs & meur» triers ». Après cette expédition, qui eût été ſans doute plus glorieuſe, s'il eût mis plus de modération dans ſa victoire, l'intrépide Gaſcon revint en France, & y mourut avec la réputa-

tation d'un des plus braves capitaines de ſon ſiecle.

Les mœurs & les coutumes des Floridiens reſſemblent aſſez à celles de tous les autres ſauvages de l'Amérique. Ils n'ont pourtant pas la cruauté des Canadiens pour les priſonniers, & ne pouſſent pas l'inhumanité, juſqu'à ſe faire un plaiſir affreux de voir ſouffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter. Ils ſe contentent de réduire à l'eſclavage les femmes & les enfans qu'ils enlevent. Ils immolent les hommes au ſoleil, & ſe font un devoir de manger la chair de ces victimes. Dans les marches & dans les combats, les Chefs ſont toujours à la tête de leurs troupes. Leur uſage eſt auſſi d'arracher la peau de la tête de leurs ennemis, après les avoir tués. Dans les réjouiſſances qui ſuivent la victoire, les femmes ſe parent de ces chevelures qui leur donnent l'air de véritables furies.

Dans une guerre qu'un Cacique Floridien entreprit contre un autre chef de la même nation, il avoit prié quelques François de l'aider à vaincre ſon ennemi. A leur retour, il demanda à un

nommé Levaſſeur, s'il avoit enlevé quelques chevelures ? « Non, répartit » Levaſſeur ; ce n'eſt pas la coutume » parmi les François ». Alors un Indien prit une flêche, & en frappa un de ſes camarades, qui auſſi-tôt s'étendant par terre, parut ſans mouvement & ſans vie. Ses freres, ſes ſœurs, ſes parens, vinrent pleurer près de lui, pendant que le Chef & ceux de ſa ſuite, buvoient ſans dire mot, & ſembloient même ne faire aucune attention à ce qui ſe paſſoit. Levaſſeur étonné s'approcha du Cacique, & lui demanda ce que cela ſignifioit. Celui-ci, pour toute réponſe, répéta d'un ton languiſſant : *Timagoa, Timagoa ;* c'étoit le nom du Chef ennemi. Le François s'adreſſa à un autre ſauvage pour être mieux inſtruit ; mais ce dernier, après lui avoir fait la même réponſe, le pria de ne lui en pas demander davantage. On tranſporta ailleurs le bleſſé ; & Levaſſeur, curieux de voir ce qu'on en feroit, le trouva environné d'hommes & de femmes qui ſe lamentoient autour de lui. De jeunes filles faiſoient chauffer une eſpece de mouſſe, dont elles frottoient le corps du malade. Au bout de quel-

que tems, il parut ſe ranimer; & dans le vrai, on ne lui avoit pas fait beaucoup de mal. Levaſſeur apprit alors, que quand un parti de guerre revient ſans apporter quelques chevelures, le plus chéri des enfans du Cacique doit être ainſi frappé, afin de mieux graver le ſouvenir des maux qu'on a reçus de l'ennemi, & s'animer de plus en plus à la vengeance.

Avant que de ſe mettre en campagne, un chef Floridien range ſon monde en bataille, & s'acquitte d'une cérémonie dont ſa religion ne lui permet pas de ſe diſpenſer. Il commence par s'aſſeoir à terre, & ſes guerriers autour de lui, dans la même poſture. Il demande de l'eau, qu'on lui apporte dans un vaſe; & à peine l'a-t-il à la main, qu'il entre dans des eſpeces de convulſions. Les yeux lui roulent dans la tête d'une maniere affreuſe; il les tourne ſans ceſſe vers le ſoleil; & devenu plus tranquille, il verſe un peu d'eau ſur la tête de ceux qui l'environnent; puis, comme ſi tout à coup il ſe trouvoit ſaiſi d'un excès de frénéſie, il jette le reſte dans un feu qu'on allume à ce deſſein, en criant de toute ſa force:

hé Timagoa. L'armée entiere répete le même cri ; & à ce ſignal tout le monde ſe leve & ſe met en marche.

Je demandai l'explication de ce cérémonial ; on me dit que pendant ſon enthouſiaſme, le Chef ne ceſſoit d'implorer le ſoleil, pour obtenir la victoire ; & que c'étoit la ferveur même de ſa priere, qui le mettoit dans l'état où on le voyoit ; qu'en jettant de l'eau ſur la tête de ſes ſoldats, il faiſoit des vœux pour obtenir qu'ils revinſſent avec les chevelures de ſes ennemis ; & qu'en verſant le reſte dans le feu, il témoignoit le deſir qu'il avoit de répandre juſqu'à la derniere goutte de leur ſang. Il paroît que le ſoleil eſt l'unique divinité des Floridiens ; car tous leurs temples lui ſont conſacrés ; mais le culte qu'ils lui rendent, varie ſuivant les cantons.

La polygamie n'eſt permiſe qu'aux Chefs de la nation. Ils ne donnent même le nom d'épouſe qu'à une de leurs femmes. Les autres ſont de véritables eſclaves ; & leurs enfans n'ont aucun droit à la ſucceſſion du pere.

On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus

grands encore après leur mort. Le lieu de leur ſépulture eſt environné de fleches plantées en terre ; & la coupe dont ils ſe ſervoient pour boire, eſt placée ſur la tombe. Tout le village pleure & jeûne pendant trois jours ; & la cabane du défunt eſt brûlée avec tout ce qui étoit à ſon uſage, comme ſi perſonne n'étoit digne de s'en ſervir après lui. Enſuite les femmes ſe coupent les cheveux, & les ſement ſur ſon tombeau, où elles vont, tour à tour, pendant ſix mois, le pleurer trois fois par jour. Les Chefs des bourgades voiſines viennent auſſi rendre en cérémonie, les derniers devoirs à leur allié.

Preſque toute l'éducation qu'on donne aux enfans eſt de les exercer à la courſe, ſans diſtinction de rang ni de ſexe ; & il y a des prix propoſés pour ceux qui y excellent : auſſi tous les Indiens, hommes & femmes, ſont-ils d'une agilité merveilleuſe. On les apperçoit plutôt au ſommet des plus hauts arbres, qu'on ne les y a vus grimper. Enfin ils nagent avec tant de vîteſſe, que les femmes même, chargées de leurs enfans, traverſent les plus grandes rivieres avec une extrême rapidité.

Après Saint-Auguſtin, qui doit ſon origine aux Eſpagnols, ceux ci n'ont pas eu d'établiſſemens plus conſidérables dans la Floride, que Saint-Marc, Saint Joſeph, & la Penſacole. Les trois derniers occupent la partie méridionale, qui regarde le golphe du Mexique. Cette côte eſt l'empire des huîtres, comme le banc de Terre-Neuve eſt celui des morues. Il y en a de petites d'un goût exquis; & d'autres, beaucoup plus grandes, moins délicates, & ſont ſi nombreuſes, qu'elles forment des écueils, qu'on prend d'abord pour des rochers à fleur d'eau.

Le fort de Saint-Marc eſt quarré, bâti de pierre, & fortifié aſſez régulièrement. Il dépend de Saint-Auguſtin, pour le civil & le militaire, & de la Havane pour le ſpirituel. Il eſt placé ſur une petite éminence, environnée de marécages. Les forêts & les prairies voiſines ſont remplies de bœufs & de chevaux, que les Eſpagnols y ont laiſſé multiplier. On voit peu de ſauvages dans tout ce pays, habité ci-devant par les Apalaches. Cette nation autrefois fort nombreuſe, eſt réduite aujourd'hui à très-peu de monde. Les

Caſtillans leur ont apporté la vraie religion, & ôté la liberté ; ils les ont rendus chrétiens & eſclaves, s'il eſt poſſible de faire de vrais chrétiens, d'un peuple à qui l'on a commencé par rendre odieux le chriſtianiſme.

La ſituation de Saint-Joſeph, ſes rivages, ſon terroir, tout ce qui l'environne, rien ne peut faire comprendre la raiſon qui a porté les Eſpagnols à s'établir dans cette baie. On ne devoit jamais s'attendre à y trouver des hommes, & moins encore des Européens. Une côte plate, expoſée à tous les vents, un ſable ſtérile, un pays perdu qui ne peut avoir aucune ſorte de commerce, ni même ſervir d'entrepôt, eſt le lieu qu'ils ont choiſi, par jalouſie des établiſſemens François à la Louiſiane. Le fort n'eſt bâti que de terre ; mais il eſt revêtu de paliſſades, & monté d'une bonne artillerie. La garniſon eſt nombreuſe, l'état major complet, & preſque tous les officiers ont avec eux leur famille. Les maiſons ſont propres, commodes & bien meublées ; mais dans les rues on a du ſable juſqu'à mi-jambe. Les dames ne ſortent que pour aller à l'égliſe ; & c'eſt toujours

avec l'appareil & la gravité propres de leur nation.

La ville de Saint-Auguſtin eſt la capitale de tous les établiſſemens Eſpagnols dans cette province. Ils poſſédoient autrefois un fort, que les François avoient bâti ſous le nom de Caroline, & qu'ils perdirent peu d'années après. On le nomme aujourd'hui Saint-Matthieu; c'eſt le même où, comme je l'ai dit, ils furent ſi cruellement maſſacrés par les Caſtillans. Ces derniers l'ont laiſſé prendre aux Anglois, qui prendront bientôt toute la Floride.

Entre cette péninſule & les iſles Lucayes, eſt le canal de Bahama, que nous traverſâmes pour arriver à la Jamaïque. C'eſt par ces mêmes iſles, que Chriſtophe Colomb, qui en prit poſſeſſion au nom du roi d'Eſpagne, commença la découverte du Nouveau Monde. Il leur donna le nom des Indiens qui les habitoient, & que les Eſpagnols, ſuivant leur coutume, ont détruits, ou tranſportés dans leurs établiſſemens pour le travail de mines.

Il n'eſt pas poſſible de déterminer le nombre des iſles Lucayes. Il y en a peut-être plus de cinq cens, mais ſi

petites, pour la plupart, que ce ſont plutôt des écueils que des iſles. On en trouve pourtant quelques-unes d'aſſez grandes, pour attirer l'attention des voyageurs. On diſtingue en particulier celle du Lucayoneque, comme la plus étendue ; celle de Bahama, qui donne ſon nom au détroit ; celle de Bimini, où Ponce de Léon chercha long-tems cette ſource fameuſe, qui devoit lui rendre la vigueur & les graces de la jeuneſſe ; celle de Guanahani, la premiere où aborda Chriſtophe Colomb, & où ſe fit, paſſez-moi cette expreſſion, la premiere entrevue de l'ancien & du Nouveau Monde. En plantant la croix ſur le rivage, Colomb prit poſſeſſion de l'iſle, au nom de leurs majeſtés catholiques, à la vue de ſes infortunés habitans, qui ignoroient que cette cérémonie ſainte devoit les priver un jour de leur liberté.

Les iſles des Martyrs ne ſont qu'un amas de rochers, qui tirent leur nom du ſpectacle qu'ils préſentent : à la premiere vue, on les prendroit pour autant d'hommes empalés. Ils ſont devenus celebres par quantité de nautrages, qui n'ont que trop malheureuſe-

ment répondu au triſte préſage de ce nom. Les bancs de ſable & les écueils, dont toutes ces iſles ſont environnées, en rendent l'accès difficile. Les unes ſont déſertes ; d'autres ſont habitées par les naturels du pays ; & quelques-unes appartiennent aux Anglois.

On compte, parmi les dernieres, celle qui fut d'abord appellée l'iſle de Sayle, & qu'on nomme aujourd'hui la Providence. Pluſieurs aventuriers s'y rendirent de la Grande-Bretagne, & des colonies Angloiſes, pour y vivre avec plus de liberté que ſous un gouvernement régulier. On leur envoya un commandant, qui fut mal reçu : ces brigands ſe ſaiſirent de lui, & l'ayant relégué à la Jamaïque, ils continuerent d'habiter l'iſle, ſans autres loix que leur intérêt ou leurs plaiſirs. Perſonne n'oſoit prendre la conduite d'une colonie ſi déréglée, lorſqu'un officier, nommé Klarke, ſut y faire reſpecter ſon autorité. Il eut pour ſucceſſeur dans ce gouvernement, un homme ambitieux, intéreſſé & méchant, qui perſécuta les gens de bien, accueillit les ſcélérats, & fit de cette iſle une retraite de pirates & de voleurs.

L'expulſion du tyran procura de la tranquillité & de l'accroiſſement à la colonie. On y compte mille ou douze cens Anglois, & trois cens negres. La ville de Naſſau en eſt la capitale. On nous fit obſerver, comme une ſingularité remarquable, que la plupart des poiſſons y ſont venimeux. Si l'on en mange ſans diſtinction, on ſent bientôt aux jointures de tous les membres, des douleurs qui durent pluſieurs jours. Quand une fois on a éprouvé les effets de ces poiſſons malfaiſans, on en mangeroit de bons, qu'on reſſentiroit toujours les même douleurs.

Le commerce de cette iſle ne conſiſte qu'en quelques oranges qu'elle envoie dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle gagne conſidérablement en tems de guerre, par les priſes qu'on y amene, & en tous tems par les naufrages qui ſont très-fréquens dans ce labyrinthe d'iſles, de rochers & d'écueils. C'eſt là tout l'avantage qu'en retirent les Anglois, tandis qu'ils pourroient y recueillir d'auſſi bon ſucre, que dans aucune de leurs colonies. Rien ne prouve mieux combien ils ont dégénéré de cet eſprit entreprenant & actif, qui anima leurs premiers établiſſemens.

Après avoir traverſé le canal de Bahama, nous découvrîmes le cap de Sed, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Cuba ; & le lendemain, au point du jour, nous nous trouvâmes vis-à-vis de la Havane. A gauche, en entrant dans le port, on voit un fort bâti ſur un rocher, au pied duquel il faut paſſer néceſſairement ſous trois batteries de canon, placées l'une ſur l'autre : on l'appelle le fort du More. A droite, eſt une ſuite de baſtions ſolidement conſtruits & aſſez bien entretenus. L'entrée n'a dans cet endroit, que cinq ou ſix cens pas de largeur. On la ferme avec une chaîne de fer, qui peut arrêter un navire aſſez long-tems, pour le cribler de coups de canons, avant qu'il ſoit venu à bout de la rompre. La paſſe s'élargit enſuite juſqu'à la ville, qui occupe la tête d'une preſqu'iſle ; le côté de la terre eſt fermé d'une muraille baſtionnée. L'aſpect en eſt agréable, & bien développé, dès qu'on a paſſé le fort du More : les rues y ſont bien percées, le quai large & en bon état, les maiſons aſſez belles, ainſi que les égliſes, dont le nombre eſt conſidérable. En un mot, une ville de vingt mille

ames n'auroit pas plus d'apparence ; & il s'en faut beaucoup, que la Havane en ait la moitié, tant Eſpagnols que Portugais, negres & mulâtres. Le gouverneur de l'iſle y fait ſa réſidence ; & il y a toujours mille hommes de garniſon, tant dans la ville que dans les forts.

La beauté ſinguliere des femmes, la vivacité d'eſprit dans les hommes, rendroient le ſéjour de cette ville aſſez agréable, ſi les vivres n'étoient pas d'une cherté exceſſive. Deux piaſtres ſuffiſent à peine, pour la dépenſe de chaque jour, ſur-tout pendant que les gallions ſont à l'ancre. Quoique dans un climat tempéré, le bled a été longtems ſans y croître ; & le pain alors étoit fort cher, parce qu'on n'y recevoit de farine que par la mer. On y ſuppléoit par une racine nourriſſante, qui ne produit ni feuilles ni ſemence : il ſuffit, pour s'en procurer de l'eſpece, d'en mettre des morceaux en terre, à peu près comme on plante les patates, ou, chez nous, les pommes de terre.

A notre arrivée à la Havane, nous eûmes le ſpectacle curieux de l'embarquement des caiſſes de piaſtres. On en

fit partir pour plus de trente millions, tant pour le roi d'Eſpagne que pour divers particuliers. La bonne foi qui regne dans ce commerce, mérite d'être obſervée. Lorſque les marchands ſont convenus de prix, ils ſe livrent réciproquement l'argent & les marchandiſes avec une confiance abſolue pour les mémoires d'échange. On ouvre enſuite les ballots & les caiſſes devant des notaires établis; & s'il s'y trouve de l'erreur, les compagnies de Lima & de Seville en tiennent compte aux intéreſſés.

L'iſle de Cuba fut découverte par Colomb; & Velaſquez en entreprit la conquête. Un des Chefs du pays aſſembla ſes ſujets & ſes alliés, leur repréſenta ce qu'ils avoient à craindre de ces Européens & les anima à la défenſe de leur liberté.. « Mais, conti-» nua le Cacique, tous nos efforts ſe-» ront inutiles, ſi nous ne commen-» çons par nous ménager la faveur du » dieu de nos ennemis. C'eſt un maître » puiſſant, & pour lequel ces cruels » tyrans ſont capables de tout entre-» prendre. Le voilà, ajouta-t-il, en » leur montrant de l'or dans un petit

grande largeur. Les Eſpagnols en ſont tellement les maîtres, qu'il n'y reſte plus aucun de ſes anciens habitans. Le terrein n'en eſt pas extrêmement fertile; mais il y a beaucoup de pâturages; & les forêts ſont remplies de gibier. Elle abonde en perroquets, en perdrix, & en tourterelles; elle eſt ſurtout célebre par cet excellent tabac, connu en Europe ſous le nom de Havane.

Ce pays dont les Eſpagnols ont détruit tous les anciens habitans, dépend, pour le civil, de l'audience de Saint-Domingue, & pour le ſpirituel, de ſon évêque particulier. On voit, dans l'iſle de Cuba, quelques autres villes, pluſieurs ports & divers bourgs, qui n'ont rien de remarquable; auſſi n'y reſtâmes-nous que peu de tems, deſirant de nous rendre promptement à la Jamaïque. Nous y arrivâmes en effet vers le milieu du mois de juin; & mon premier ſoin a été d'écrire cette lettre & la ſuivante, que vous recevrez en même tems.

Je ſuis, &c.

A la Jamaïque, ce 24 Juin 1749.

Plas.
ISLE
E LA
MAÏQUE.
Occident
Savana R.
Savana P.
Plantain R.
East P.
Bihon
28

LETTRE CXII.

LA JAMAÏQUE.

NE ſoyez pas étonnée, Madame, ſi, dès le huitieme jour de mon arrivée à la Jamaïque, je vous parois auſſi inſtruit des affaires de cette iſle, que ſi j'y avois fait un long ſéjour. C'eſt le fruit des converſations de M. Shirley, ce gentihomme Ecoſſois, avec lequel j'ai entrepris ce voyage. Il a ici un oncle qui n'a que lui d'héritier, & dont il vient tous les ans, recueillir d'avance une partie de la ſucceſſion. Il en a un autre établi à la Barbade, où il a lui-même demeuré pluſieurs années; & les courſes fréquentes qu'il a été obligé de faire d'une iſle à l'autre, l'ont mis à portée de connoître les Antilles, peut-être auſſi bien que ſon propre pays.

On donne aujourd'hui ce nom à cette multitude d'iſles, qui forment entre elles une eſpece de cercle autour du golphe du Mexique. Elles eurent d'abord celui de leurs premiers habitans;

les Caraïbes, qui paſſent pour les plus cruels de tous les ſauvages. On les diviſe en grandes & petites iſles, habitées par les Anglois, les François & les Eſpagnols. Parmi les premieres eſt la Jamaïque, ainſi appellée de James, qui, en anglois, veut dire Jacques, parce que Chriſtophe Colomb, quand il en fit la découverte, la nomma Sant'-Yago.

Sa longeur eſt d'environ cinquante lieues, ſa largeur de vingt-cinq : une chaîne de montagnes la partage d'un bout à l'autre : pluſieurs belles rivieres y prennnent leur ſource, & coulant des deux côtés vers la mer, y forment des canaux qui arroſent en paſſant les vallées, & fourniſſent aux habitans une eau douce & fraîche, & des poiſſons de toute eſpece. Aucune de ces rivieres n'eſt navigable, & ne pourroit le devenir qu'avec des frais immenſes ; mais quelques-unes ſont aſſez larges, pour y voiturer le ſucre dans des canots, depuis les plantations les plus éloignées, juſqu'à la mer. D'autres ſe précipitent avec force, d'une montagne dans un gouffre, coulent ſous terre l'eſpace d'une demi-lieue, & en ſortent égale-

ment avec bruit. Les negres en bouchent l'ouverture, entrent dans cette cavité, & y pêchent avec ſuccès.

Les montagnes ainſi que la plus grande partie de l'iſle, ſont couvertes de bois toujours verds, & forment un printems éternel. Les rochers, amoncelés les uns ſur les autres, ſont l'effet des fréquens tremblemens de terre, auxquels ce pays eſt ſujet. Il en ſort une infinité de petits ruiſſeaux, qui, tombant en forme de caſcades parmi les précipices & la verdure des boſquets, offrent un des plus beaux ſpectacles de l'univers. Les vallées ne préſentent pas un aſpect moins agréable, par l'abondance & la variété des fleurs & des fruits qui y croiſſent ſans culture. Le terrein, continuellement engraiſſé par les lavures qui ſe détachent des montagnes, eſt extrêmement fertile. Les pâturages, appellés les ſavanes, ſont gras & d'un verd admirable: en un mot, ſi cette iſle n'étoit pas ſi ſujette au tonnere, aux ouragans, aux tremblemens de terre; ſi l'air n'étoit pas ſi chaud, ſi humide, ſi mal-ſain, on rechercheroit autant ce pays pour le plaiſir, que pour les profits immenſes

qui y attirent des gens de toutes les parties du monde. Les rivieres ſont habitées par des crocodiles; les pâturages & les marais ſont remplis de reptiles dangereux. La chaleur ſeroit inſupportable, ſans la faveur conſtante d'un vent frais, qui s'éleve vers les neuf heures du matin, & ſouffle juſqu'à cinq heures de l'après-dînée. A ſon approche, on voit la mer ſe rider; bientôt il ſe fait ſentir ſur le rivage, & augmente juſqu'à midi. Il continue avec la même force pendant quelques heures; il commence enſuite à diminuer, perd peu à peu de ſa violence, & ceſſe totalement vers les cinq heures. Le peuple l'appelle le *Médecin*; & ce nom lui convient d'autant mieux, que ſans le ſecours de ce vent ſalutaire, la température chaude & humide de l'air feroit naître des maladies &, changeroit cette iſle floriſſante en une vaſte ſolitude.

Dès le commencement du ſeizieme ſiecle, les Eſpagnols eurent des établiſſemens à la Jamaïque: ils y bâtirent trois villes dans le cours de la même année, Seville, Mellila & Oriſtan. Un des fils de Colomb en conſtruiſit une

quatrieme, ſous le nom de Sant'-Yago de la Vega. Sa ſituation étant plus agréable & plus ſaine que les trois autres, qui furent abandonnées de tous les habitans, la Vega devint bientôt ſi peuplée, qu'on y comptoit dix-ſept cens maiſons, deux égliſes, pluſieurs chapelles, & une abbaye de moines.

Dom Diegue Colomb, premier gouverneur de l'iſle, en poſſéda la plus grande, & prit dans ſes titres celui de marquis de la Vega, qui a paſſé à ſes deſcendans: mais leur tyrannie & leurs exactions arrêterent les progrès de la colonie. Ils ne firent en cela que ſuivre l'eſprit de leurs prédéceſſeurs, qui ne s'étoient rendus maîtres du pays que par des cruautés. Ils égorgerent plus de ſoixante mille des anciens habitans, & en laiſſerent à peine quelques-uns, qui ſe cacherent dans les bois, où leurs tyrans les pourſuivoient comme des bêtes fauves. Avant ces horribles maſſacres, la Jamaïque étoit une des plus peuplées des Antilles; mais par cette cruelle boucherie, tout, juſqu'au nom même de l'iſle, fut extirpé, ſans qu'il reſtât perſonne pour conſerver la mémoire d'un peuple nombreux & floriſſant.

On eſt d'autant plus indigné de cette barbarie, qu'elle n'avoit d'autre but, que de rendre les Eſpagnols maîtres d'un pays qu'ils ne voulurent pas prendre la peine de cultiver. Ils en abandonnerent le ſoin à leurs eſclaves, & ſe livrerent à toutes ſortes de débauches. Ils négligerent les plantations & le commerce, contens d'en tirer leur ſubſiſtance, & de vendre le ſuperflu aux vaiſſeaux qui paſſoient ſur les côtes. Ainſi ces premiers conquérans de la Jamaïque s'étoient rendus indignes du nom d'homme par leur inhumanité, & inutiles à la ſociété par leur indolence.

Outre cette pareſſe, qui les empêchoit de profiter des avantages d'un ſi beau pays, un motif encore plus fort les engageoit à reſter dans l'oiſiveté : ils voyoient qu'à proportion qu'ils acquéroient des effets de quelque valeur, on les en dépouilloit avec violence ; ils ne jouiſſoient que de ce que les gouverneurs vouloient bien ne pas leur ravir.

Une pareille adminiſtration ne pouvoit manquer d'affoiblir la colonie : auſſi les Eſpagnols n'étoient-ils pas plus de quinze cens, avec un pareil nombre d'eſclaves

d'eſclaves, lorſque la Jamaïque fut conquiſe par les Anglois. Ils prirent le parti de ſe retirer dans l'iſle de Cuba, & ne laiſſerent dans les montagnes, que leurs mulâtres & leurs negres, pour harceler l'ennemi; mais le vice-roi du Mexique leur fit donner ordre de retourner à la Jamaïque, & défendit au gouverneur de la Havane, de les recevoir, en promettant néanmoins de les aider, de toutes ſes forces, à réparer leurs diſgraces. Ils ſe ſoumirent à cette loi rigoureuſe; & s'étant fait reconduire dans leur iſle, ils ſe diviſerent en pluſieurs troupes, & ſe diſperſerent dans les bois, pour ſe dérober aux recherches de leurs vainqueurs. Ils firent de vains efforts pour ſe maintenir dans leur ancienne poſſeſſion; il fallut renoncer enfin à cette eſpérance, & s'embarquer pour ne plus revenir.

Les eſclaves ſe ſoutinrent encore quelque tems dans les montagnes; mais le plus grand nombre fut obligé de céder à la force, & ſervit même les Anglois contre les Eſpagnols. Trente ou quarante s'étant obſtinés à mener une vie errante, leur troupe ſe groſſit par la déſertion de quelques uns qui vin-

rent les joindre ; & ils reprirent aſſez d'audace pour deſcendre dans les vallées, & y commettre des ravages.

Ces brigands ſubſiſtent encore dans une race nombreuſe ; & l'on n'a trouvé, juſqu'à préſent, d'autres moyens pour les réprimer, que d'entretenir des corps-de-gardes au pied des montagnes. On a rendu contre eux les édits les plus ſéveres ; on a mis leur tête à prix, & envoyé des détachemens pour les détruire, mais ceux qui les ont attaqués, ont eſſuyé plus de perte, qu'ils n'en ont cauſé à ces rebelles. Les inſulaires ſont dans des alarmes continuelles, & ont toujours peur qu'ils ne viennent fondre ſur eux, les égorger ou ſaccager leurs plantations.

Les Anglois, devenus maîtres de l'iſle, pouſſerent leurs établiſſemens avec autant d'induſtrie que de ſuccès, & ne ceſſerent point de recevoir, de la Grande-Bretagnne, des ſecours d'hommes & de proviſions, qui contribuerent encore aux progrès de la colonie. Les récits avantageux qu'on en fit en Angleterre, y attirerent quantité de gens, qui, ayant ſouffert des déſordres de la guerre civile, eſpéroient y jouir d'un

repos, qu'ils ne trouvoient pas dans le ſein de leur patrie. Cromwel favoriſa ce deſſein, charmé de pouvoir ſe défaire de ceux qui n'approuvoient point ſon uſurpation. Le colonel Doyley, zélé royaliſte, commandoit alors à la Jamaïque. Il en conſerva l'adminiſtration, malgré le Protecteur, qui ne le voyoit pas de bon œil dans cette place; & c'eſt à lui que les Anglois ont la principale obligation de leur proſpérité dans ce pays.

En 1663, c'eſt-à-dire, huit ans après qu'ils en eurent fait la conquête, on y comptoit déjà près de huit mille habitans; mais ce qui anima le plus ce nouvel établiſſement, & l'éleva tout à coup au comble de l'opulence, fut de ſervir d'aſyle à ces fameux pirates, ſi connus ſous le nom de Flibuſtiers. Ces gens, qui ſe battoient en déſeſpérés, & répandoient leur argent avec extravagance, étoient toujours bien reçus à la Jamaïque. Ils rapportoient des ſommes immenſes de leurs courſes, & les dépenſoient en vin, en jeu & en femmes. Un de leurs plaiſirs étoit d'acheter un tonneau plein, de le mettre en perce au milieu d'une rue, & d'obliger

les paſſans à en venir boire ; d'autres fois, ils ſe divertiſſoient à les pourſuivre, en les arroſant & les couvrant d'une pluie de vin, juſqu'à ce que leurs habits en fuſſent trempés. On en a vu qui dépenſoient, en une nuit, juſqu'à trois mille piaſtres. Voici ce que M. Shirley m'a raconté de leur origine, de leurs mœurs, de leurs loix, de leur façon de vivre, & de ceux qui ſe ſont le plus ſignalés parmi eux.

« Ces hommes qui inonderent de » ſang l'Amérique Eſpagnole, étoient, » pour la plupart, des brigands coura- » geux, partie François, partie An- » glois, ſortis de leur pays pour des » crimes horribles. S'étant réunis, & » trouvant la côte ſeptentrionale de » l'iſle de Saint-Domingue preſque » abandonnée par les Eſpagnols, ils pri- » rent le parti de s'y retirer. Ils y vé- » curent fort à leur aiſe, au milieu des » bœufs & des porcs, dont les cam- » pagnes & les bois étoient remplis. On » leur donna d'abord le nom de Bouca- » niers, parce qu'ils s'aſſembloient pour » boucaner, c'eſt-à-dire, pour ſécher à » la fumée, à la maniere des ſauvages, » la chair des bêtes qu'ils avoient tuées.

» Ils ſe dégoûterent de ce genre de

» vie, pour prendre celui de corſaires ;
» & ſans diſtinction de parti, tout ce
» qu'ils purent enlever, leur parut de
» bonne priſe. Ils s'emparerent de la
» petite iſle de la Tortue ; & dès la pre-
» miere année, ils commencerent à ſe
» rendre célebres ſous le nom de *Fri-*
» *boutiers*, d'un mot anglois qui ſigni-
» fie forban, corſaire, & généralement
» tout homme qui ne fait la guerre que
» pour piller. De ce mot, les François
» ont fait dans la ſuite celui de Flibuſ-
» tiers.

» Rien n'étoit plus foible, que les
» commencemens de cette milice. Les
» premiers aventuriers n'avoient ni
» vaiſſeaux, ni munitions, ni pilotes ;
» mais la hardieſſe & le génie leur fai-
» ſoient trouver les moyens d'y ſup-
» pléer. Pour ſe lier plus étroitement,
» ils formerent entre eux de petites
» ſociétés, & ſe donnerent le nom de
» freres de la côte. Chaque compagnie
» acheta un canot qui pouvoit porter
» vingt-cinq ou trente hommes. Avec
» cet équipage, il ne s'attacherent d'a-
» bord qu'à ſurprendre quelques bar-
» ques de pêcheurs. Si le ſuccès répon-
» doit à leur audace, ils retournoient à

» la Tortue, pour augmenter leur » troupe, & ſe diſpoſer à des entrepri- » ſes plus importantes.

» Rien de plus ſingulier, que l'ac- » cord qu'ils avoient fait entre eux, » pour le partage du butin; rien en » même tems, de plus propre à leur » inſpirer le courage qu'ils faiſoient » paroître dans toutes leurs expéditions. » Il fut convenu entre eux, que qui- » conque ôteroit le drapeau eſpagnol » d'une fortereſſe, pour arborer le pa- » villon anglois, auroit, outre ſa part, » cinquante piaſtres; que celui qui » prendroit un priſonnier, lorſqu'on » voudroit avoir des nouvelles de l'en- » nemi, en recevroit cent outre ſon » lot; que les grenadiers, pour chaque » grenade qu'ils jetteroient dans un » fort, ſeroient gratifiés de cinq piaſ- » tres. Avant que de ſe mettre en » courſe, ils ſe choiſiſſoient un Chef, » dont toute l'autorité conſiſtoit à com- » mander dans l'action, avec le privi- » lege de lever un double lot. Le chi- » rurgien ſe payoit à frais commun; » & les récompenſes des bleſſés étoient » prélevées ſur le total. On les propor- » tionnoit au dommage que cauſoit la

» bleſſure ; c'eſt-à-dire, qu'on donnoit
» par exemple, ſix cens écus, ou ſix
» eſclaves à celui qui avoit perdu une
» jambe ou un œil, & le double à ce-
» lui qui revenoit privé de l'un & de
» l'autre. C'eſt ce qu'ils appelloient en-
» tre eux, *partager à compagnon bon*
» *lot*. Ces loix, fidélement obſervées,
» contribuoient à donner à ces brigands,
» cette audace preſque romaneſque,
» qui leur fit entreprendre des choſes
» preſque au-deſſus des forces hu-
» maines.

» Quoiqu'ennemis de tout ce qu'ils
» rencontroient, ils en vouloient prin-
» cipalement aux Eſpagnols. Ils établiſ-
» ſoient la juſtice de leur haine pour
» cette nation, ſur ce qu'elle leur in-
» terdiſoit, dans ſes iſles, la pêche &
» la chaſſe, qui ſont de droit naturel ;
» & formant leur conſcience ſur ce
» principe, ils ne s'embarquoient ja-
» mais, ſans avoir fait des prieres pu-
» bliques, pour recommander au ciel
» le ſuccès de leur expédition, comme
» ils ne manquoient point de lui ren-
» dre des actions de graces ſolemnelles
» après la victoire. Pluſieurs ſe crurent
» appellés de Dieu pour châtier les Caſ-

» tillans des cruautés inouies, qu'ils
» avoient exercées au Nouveau Mon-
» de. On a vu de ces aventuriers, qui,
» ſans aucune vue d'intérêt, ne leur
» faiſoient la guerre que par animoſité :
» tant le récit de leur barbarie les avoit
» rendus odieux dans tout l'univers. Un
» gentilhomme Languedocien, nommé
» Montbars, avoit pris contre eux, dès
» ſa plus tendre jeuneſſe, une ſi forte
» averſion, qu'elle ſembloit tourner
» quelquefois en fureur. On raconte
» qu'étant au collége, & jouant, dans
» une piece de théâtre, le rôle d'un
» François qui avoit quelque démêlé
» avec un Caſtillan, il s'enflamma ſi fu-
» rieuſement le jour de l'action, que,
» ſans un prompt ſecours, il auroit égor-
» gé celui qui repréſentoit l'Eſpagnol.
» Comme il ne reſpiroit que les occa-
» ſions d'aſſouvir ſa haine contre cette
» nation, il s'embarqua pour l'aller at-
» taquer ſur les mêmes côtes, qu'elle a
» tant de fois arroſées du ſang des In-
» diens. On ne peut exprimer tous les
» maux qu'il lui fit éprouver, & qui
» lui valurent le ſurnom d'exterminа-
» teur ; mais on ajoute que jamais il ne
» tua un homme déſarmé, & qu'on

» n'eut point à lui reprocher ces bri-
» gandages, ces diſſolutions, qui ont
» rendu les Flibuſtiers ſi déteſtables.

» Nuit & jour ces aventuriers étoient
» expoſés à toutes les injures de l'air;
» & l'indépendance dont ils faiſoient
» profeſſion, les rendant ennemis de
» toute contrainte, les uns ne ceſſoient
» de chanter, quand les autres pen-
» ſoient à dormir. La crainte de man-
» quer de vivres, n'étoit jamais une
» raiſon de ménager leurs proviſions.
» Auſſi ſe voyoient-ils ſouvent réduits
» aux dernieres extrêmités. La faim
» leur ôtoit la vue du péril, quand il
» étoit queſtion de ſe procurer des ali-
» mens. La rencontre d'un navire plus
» grand & plus commode, échauffoit
» leur ſang juſqu'au tranſport; ils l'at-
» taquoient ſans délibérer; & leur mé-
» thode étoit toujours d'aller droit à
» l'abordage. Leurs petits bâtimens ſe
» manioient ſans peine; jamais ils ne
» préſentoient, que la proue garnie de
» fuſiliers, qui, tirant dans les ſabords,
» déconcertoient les canoniers. Quand
» une fois ils avoient attaché le grapin,
» il n'y avoit qu'un extrême bonheur
» qui pût ſauver le plus grand vaiſſeau.

» Les Eſpagnols, qui les regardoient » comme des diables, & leur en donnoient le nom, ſentoient leur ſang ſe » glacer, & prenoient le parti de ſe » rendre en demandant quartier. Ils » l'obtenoient, ſi la capture étoit con» dérable; mais ſi leur avidité n'étoit » pas ſatisfaite, de dépit ils précipitoient » les vaincus dans les flots. Ils conduiſoient leur priſe à la Tortue, ou dans » quelque port de la Jamaïque. Avant » le partage, chacun levoit la main, » proteſtoit qu'il avoit porté à la maſſe » tout ce qu'il avoit pillé. Si quelqu'un » étoit convaincu de faux ſerment, on » ne manquoit pas de le dépoſer, à la » premiere occaſion, dans quelqu'iſle » déſerte, & de l'abandonner à ſon » malheureux ſort.

» Après la diſtribution des lots, on » ne penſoit qu'à ſe réjouir; & les plaiſirs ne finiſſoient qu'avec l'abondance. » Alors on ſe remettoit en mer; & les » fatigues recommençoient dans la » même vue, c'eſt-à-dire, pour ſe procurer de quoi fournir à de nouveaux » plaiſirs. Quoique la religion ne fût » pas ce qui les touchoit le plus, ce» pendant ils y ſembloient quelquefois

» appellés par l'occaſion ; & jamais ils » ne s'engageoient au combat, ſans s'être embraſſés, avec les témoignages » d'une parfaite reconciliation. Ils ſe » donnoient même de grands coups ſur » la poitrine, comme s'ils ſe fuſſent » efforcés d'exciter une componction » qu'ils n'avoient point dans le cœur. » En ſortant du danger, ils retom» boient dans leur débauche, leurs blaſ» phêmes, leurs brigandages. Enfin, à » la réſerve d'un certain fond de bonne » foi qui régnoit parmi eux, & de la » chair humaine qu'on ne leur repro» che point d'avoir mangé, peu de bar» bares ont été plus méchans ; & quan» tité de ſauvages l'ont été beaucoup » moins.

» Les côtes les plus fréquentées par » ces corſaires, étoient celles des poſ» ſeſſions Eſpagnoles ſur le golphe du » Mexique ; mais ils attaquoient rare» ment les navires qui alloient d'Eu» rope en Amérique, parce que ces » bâtimens n'étoient chargés que de » marchandiſes qui les auroient em» barraſſés : c'étoit au retour qu'ils les » cherchoient, lorſqu'ils étoient ſûrs » d'y trouver de l'or, de l'argent, des

» pierres précieuſes, & toutes les riches » productions du Nouveau Monde. Ils » ſuivoient ordinairement les galions » juſqu'à la ſortie du canal de Bahama ; » & lorſqu'un gos tems, ou quelque » accident de mer retardoit un vaiſſeau » de la flotte, c'étoit une proie qui » ne leur échappoit guere.

» Un de leurs capitaines, nommé » Pierre le Grand, natif de Dieppe, » enleva un vice-amiral des galions, » & le conduiſit en France. Ce corſaire » n'avoit que vingt-huit hommes & » quatre petits canons. En abordant le » navire Eſpagnol, il fit couler le ſien » à fond ; & cette audace cauſa tant » d'épouvante à ſes ennemis, que per- » ſonne ne s'étant préſenté pour lui diſ- » puter le paſſage, il pénétra juſqu'à » la chambre du vice-amiral, qui étoit » à jouer : il lui mit le piſtolet ſur la » gorge, & le força de ſe rendre à diſ- » crétion.

» Un Hollandois, appellé le Bréſi- » lien, avoit conçu contre les Caſ- » tillans, une haine implacable, & s'y » livroit avec la fureur la plus barbare. » Ceux qui tomboient entre ſes mains » étoient brûlés vifs, ou périſſoient

» avec des douleurs inexprimables, » conſumés par des mêches enflam- » mées, qu'il leur paſſoit dans les aiſ- » felles. C'eſt ainſi qu'il courut pendant » pluſieurs années, toujours favoriſé » de la fortune, & redouté de ſes com- » pagnons mêmes, ſur leſquels il avoit » acquis une ſi grande autorité, que ja- » mais il n'eut à diſſiper la moindre » mutinerie.

» Les Eſpagnols, excédés de ces bri- » gandages, crurent y remédier, en » diminuant le nombre de leurs vaiſ- » ſeaux marchands. Ils ſe perſuaderent » que la rareté des bonnes priſes pour- » roit dégoûter les pirates de ce genre » de vie. Mais ils ſe tromperent; car » ces derniers ne trouvant plus ſur mer » d'aſſez riches captures, ſe mirent à » piller les côtes; & ils le firent avec » ſuccès. Celui qui en donna le pre- » premier exemple, fut un nommé » l'Ecoſſois. Il ſe rendit maître de Cam- » pêche, qu'il ſaccagea, & ſe fit comp- » ter des ſommes exhorbitantes, pour » le rachat de la ville qu'il abandonna.

» Dans le même tems, Mansfeld prit » l'iſle de Sainte-Catherine, dont il » emporta un argent immenſe. Mais ce-

» lui qui fit le plus de dégât, fut Jean
» Davis, né à la Jamaïque. Il y arriva
» avec une priſe de cinquante mille
» piaſtres, après avoir pillé une ville Eſ-
» pagnole, tué ou fait priſonniers les
» principaux habitans. Le bruit de ſa
» valeur ſe répandit ſur toutes ces cô-
» tes, où l'on ne parloit que de ſon
» intrépidité. Sa troupe s'accrut ſi con-
» ſidérablement, qu'elle fut en état de
» former une flotte de ſept vaiſſeaux,
» dont il eut le commandement, &
» avec laquelle il vint attaquer Saint-
» Auguſtin dans la Floride. Ce port
» étoit défendu par deux cens hommes
» de garniſon. Il fit ſa deſcente, & s'en
» rendit maître, l'épée à la main. Après
» un horrible carnage, il pilla la place
» & ſe retira ſans nulle perte.

» Un homme plus extraordinaire
» encore, eſt le célebre Morgan, né
» d'une condition baſſe & obſcure,
» dans la principauté de Galles : ſans
» ſavoir, ſans reſſource, & ſoutenu
» de ſon ſeul courage, il parvint de
» l'état de corſaire, à la dignité de
» vice-gouverneur de la Jamaïque.
» Après avoir fait des actions incroya-
» bles, il s'empara, avec peu de monde,

» de pluſieurs villes, défit des milliers
» d'ennemis, répandit la terreur de
» ſon nom dans les cantons les plus
» reculés, & fit trembler les vice-rois
» eux-mêmes à la tête de leurs troupes.
» Dès en arrivant à la Jamaïque, il
» donna des marques de ſon économie
» & de ſa bonne conduite dans l'infame
» profeſſion que la miſere le forçoit
» d'embraſſer. Il fut indigné des débau-
» ches de ſes compagnons, qui par
» leurs folles dépenſes, après des cour-
» ſes très-lucratives, ſe voyoient ré-
» duits aux dernieres extrémités. Ses
» épargnes le mirent en état d'équiper
» un navire; & ſes expéditions le firent
» connoître ſi avantageuſement, que
» Mansfeld, vieux corſaire, ayant levé
» une flotte nombreuſe, le choiſit pour
» ſon vice-amiral. Arrivé devant l'iſle
» de Sainte-Catherine, il attaqua le
» château avec une telle furie, qu'il
» obligea le gouverneur de ſe rendre
» avec ſa garniſon. En moins de deux
» mois, il eut ſous ſes ordres plus de
» douze vaiſſeaux & ſept ou huit cens
» hommes. Il fit une deſcente dans l'iſle
» de Cuba, tailla en pieces les Eſpa-
» gnols, s'empara de Puerto-del-Prin-

» cipe, y fit un immenſe butin ; mais » il ſouilla tous ces exploits par des » cruautés & des violences.

» La campagne ſuivante, il attaqua » Porto-Bello. Comme on lui repré- » ſentoit la difficulté d'une pareille en- » trepriſe avec peu de monde : ſi notre » troupe eſt petite, répondit-il, notre » courage eſt grand ; & moins nous » ſerons à partager, plus les parts ſe- » ront conſidérables. L'eſpoir de s'en- » richir fit diſparoître la crainte des » dangers. L'hiſtoire ne fournit point » d'exemple d'une exécution plus har- » die. A la premiere apparition, on » ſomma le gouverneur de ſe rendre ; » & ſur ſon refus, Morgan fit donner » l'aſſaut au château, & l'emporta. » Puis raſſemblant tous les Eſpagnols » dans un même lieu, il mit le feu dans » un magaſin à poudre, & les fit tous » périr. Sans perdre de tems, il marcha » contre la ville, où il ne trouva que » déſordre & confuſion : il obligea les » religieuſes & les moines à porter les » échelles juſqu'au pied des remparts » d'un autre fort, dont il ne s'étoit pas » encore emparé. Ceux-ci crierent au » gouverneur de céder à la force ; mais

» malgré le reſpect qu'on a pour ces » ſortes de gens en Eſpagne, ils n'eu- » rent, pour réponſe, qu'une volée de » coups de canons, qui coûterent la » vie à pluſieurs de ces malheureux.

» Devenu maître de la place, Mor- » gan s'abandonna à ſa violence ordi- » naire ; ce ne fut que meurtres, que » rapts ; & ces furieux revinrent à la » Jamaïque, chargés de pluſieurs mil- » lions. Quatre ou cinq cens hommes, » l'épée & le piſtolet pour ſeules armes, » attaquerent & forcerent une ville » très-forte, très-peuplée, pourvue » d'une nombreuſe garniſon, & de tou- » tes ſortes de munitions de guerre : » voilà de ces traits que nous offre, à » chaque page l'hiſtoire incroyable de » ces aventuriers. A leur retour dans » cette iſle, les perſonnes en place les » accabloient de careſſes, tandis que » les autres habitans s'efforçoient, par » mille amorces, de les dépouiller de » leurs tréſors.

» De nouvelles courſes ramenoient » de nouvelles richeſſes. Le gouver- » neur donna à Morgan un vaiſſeau de » trente-deux pieces de canons, avec » lequel il attaqua, força, pilla pluſieurs

» villes Eſpagnoles, & ſpécialement » celle de Panama, qui fut ſaccagée par » le fer & par la flamme. Les maiſons, » la plupart de bois de cedre, furent » conſumées; & cette place ſi floriſ- » ſante, qui ſurpaſſoit toutes celles des » Indes par la magnificence, la richeſſe » & le nombre de ſes bâtimens, fut en » un jour réduite en cendres.

» Dans tous les lieux où ces brigands » portoient leurs pas, on appercevoit » les traces de leur barbarie. Pour for- » cer les vaincus à découvrir leurs tré- » ſors, on leur lioit enſemble les pou- » ces & les orteils, par leſquels on les » attachoit à de gros pieux. La peſan- » teur de leurs corps ſuſpendus en l'air, » portant tout entier ſur ces parties » foibles & délicates, leur faiſoit ſouf- » frir des tourmens inexprimables. On » leur mettoit enſuite, ſur la poitrine, » une pierre d'un poids énorme; & » l'on allumoit ſous eux des feuilles de » palmier, dont la fumée les étouffoit. » Il y en eut que l'on pendit par les » parties du corps les plus ſenſibles; » & on les laiſſoit dans cette ſituation, » juſqu'à ce que, déchirés par leur pro- » pre peſanteur, ils tombaſſent à terre,

» mourant ainſi dans les douleurs les
» plus horribles. On prétend que Mor-
» gan n'eut point de part à ces barba-
» ries ; il n'en eut qu'aux actions de
» valeur, qui ont immortaliſé cette mi-
» lice effrénée. Dans les occaſions les
» plus périlleuſes, il faiſoit faire ſer-
» ment à ſa troupe, qu'elle ne deman-
» deroit point quartier, & préféreroit
» la mort à toute eſpece de compoſi-
» tion. Il n'avoit pas plutôt annoncé
» qu'il méditoit quelque nouveau deſ-
» ſein, qu'une foule de gens s'attrou-
» poient pour le ſuivre, dans l'eſpé-
» rance de participer au butin, qui
» étoit l'unique motif de ces courſes.
» Morgan ramena, de Panama à la Ja-
» maïque, cent ſoixante & quinze mul-
» les chargées d'or, d'argent, & d'au-
» tres richeſſes.

» Cependant pluſieurs mémoires fu-
» rent préſentés par la Cour d'Eſpagne
» à celle d'Angleterre, contre le gou-
» verneur de cette iſle, qu'on accuſoit
» de ſoutenir les pirates. Ces plaintes
» furent écoutées, le gouverneur rap-
» pellé ; & Morgan ne ſe tira d'affaire,
» qu'à force d'argent. Dégoûté par
» cette aventure, il employa ce qui

» lui reſtoit de bien, à acquérir une
» plantation qu'il faiſoit valoir. Ses ma-
» nieres dès-lors n'eurent plus rien
» de la rudeſſe des corſaires; & il rem-
» plit les devoirs de la ſociété avec la
» plus exacte bienſéance. Sa bonne con-
» duite lui acquit l'eſtime & l'amitié
» des principaux de l'iſle, qui le firent
» entrer dans le Conſeil. Le roi d'An-
» gleterre le créa chevalier; dans la
» ſuite, il fut fait vice-gouverneur de
» la Jamaïque, & s'acquitta des fonc-
» tions de cette place au gré de tous
» les habitans. Il eut ordre de s'oppoſer
» efficacement aux entrepriſes des Fli-
» buſtiers; & dès ce moment, on vit
» le plus fameux pirate dont il ſoit parlé
» dans l'hiſtoire, courre ſus à ſes con-
» freres, les pourſuivre ſans quar-
» tier, & venir à bout de les détruire.
» Son mérite & ſes richeſſes lui ſuſci-
» terent des ennemis, qui firent revivre
» à la Cour de Londres, ſes anciennes
» expéditions. On l'attaqua de nouveau
» ſur ſes courſes maritimes. Il eut beau
» repréſenter qu'il n'avoit agi que ſur
» des commiſſions du gouverneur &
» du Conſeil, il n'en fut pas moins
» tranſporté en Angleterre par ordre

» du miniſtre. On ne lui imputa aucun
» crime ; & néanmoins il fut mis en
» priſon, ſans pouvoir ſe faire enten-
» dre pour ſe juſtifier. Ce traitement
» & le chagrin dérangerent ſa ſanté ;
» & il tomba dans une maladie de lan-
» gueur, dont il mourut.

» Telle eſt la fin du fameux Mor-
» gan, la terreur des Eſpagnols, qui
» exécuta des entrepriſes ſupérieures
» à celles qui ont jamais ſignalé la va-
» leur d'aucune nation. Mais comme
» elles furent toujours ſouillées de la
» tache ineffaçable de la piraterie, on
» ne le regardera jamais que comme un
» deſtructeur du genre humain, & un
» ſcélérat diſtingué par ſes violences,
» ſes brigandages & ſes ſuccès. Cepen-
» dant il étoit protégé : je vous en ai
» dit la raiſon : les forces & le courage
» de ces corſaires contrebalançoient le
» le pouvoir des Caſtillans, dans des
» pays où ces derniers étoient plus
» riches & plus puiſſans que les Anglois.

» Une derniere cauſe des premiers
» agrandiſſemens de l'iſle, ſous le gou-
» vernement Britannique, ajouta M. de
» Shirley, eſt la déſertion des eſclaves,
» qui, ſe joignant à nos troupes, com-

» battirent contre leurs anciens maîtres.
» La cruauté avec laquelle ils étoient
» traités par les Eſpagnols, les avoit
» tellement révoltés contre leurs ty-
» rans, que ces derniers n'eurent pas
» d'ennemis plus acharnés à leur perte.

» Il y en eut un ſur-tout, dont la
» haine ſe fit le plus remarquer, & qui,
» de ſa main, ôta la vie à plus de dix
» Caſtillans. La cauſe de ſa fureur étoit
» un ſentiment de jalouſie & de ven-
» geance. Il étoit marié avec une jeune
» négreſſe, qu'il aimoit éperduement,
» en étoit aimé de même, & en avoit
» eu pluſieurs enfans. Rien n'égaloit
» leur bonnheur (ſi le bonheur peut ſe
» trouver dans l'eſclavage), lorſque
» ſon maître arracha cruellement d'en-
» tre ſes bras cette tendre épouſe, &
» la força de condeſcendre à ſes deſirs,
» en préſence même de ſon mari. Ce-
» lui-ci s'adreſſa à tous les tribunaux,
» pour obtenir juſtice; mais l'ardeur de
» ſes pourſuites ne ſervit qu'à lui attirer
» des châtimens cruels: il les eſſuya
» avec patience, bien réſolu de s'en
» venger tôt ou tard. Il trouva moyen
» de donner un rendez-vous à ſa mal-
» heureuſe épouſe; & dans leur entre-

» vue, il lui témoigna le regret qu'il » avoit de la perdre; ajoutant que leur » bonheur alloit finir pour jamais, » parce que, toute innocente qu'elle » étoit de l'affront qu'elle avoit reçu, » la tache ne pouvoit en être effacée, » ni ſa premiere vertu lui être rendue. » Mais, continua-t il, ſi je ne puis re- » cevoir dans mes bras une femme » déshonorée, je ne conſentirai pas » non-plus à la voir vivre dans ceux » d'un autre. En diſant ces mots, il » l'embraſſa, & lui plongea un poignard » dans le cœur. C'eſt ainſi, continua- » t-il, que ton malheureux époux uſe » du pouvoir qu'il a ſur toi; puis fon- » dant en larmes, il ne ceſſa de la te- » nir dans ſes bras, juſqu'à ce qu'elle » eut rendu le dernier ſoupir.

» Il s'enfuit auſſi-tôt, & ſe réfugia » dans le camp des Anglois. Il nous » ſervit dans tous les combats contre » les Eſpagnols, dit M. de Shirley, & » ſpécialement dans celui qui nous aſſu- » ra la poſſeſſion de l'iſle. La vue de » ſon maître redoublant ſa rage, il cou- » rut à lui comme un furieux; & l'ayant » joint dans la mêlée, il lui reprocha ſa » barbarie, & du même fer dont il

» avoit percé le ſein de ſon épouſe, il » lui porta un coup ſi furieux, qu'il le » fit tomber mort à ſes pieds. Il ſacrifia » encore d'autres Eſpagnols à ſa ven- » geance, & combattit ſi courageuſe- » ment, que le général lui accorda ſa » liberté avec la propriété d'un ter- » rein où il vécut paiſiblement, mais » dans une triſteſſe qu'il ne put jamais » ſurmonter ».

On peut encore placer, parmi les événemens favorables à la population de cette iſle, l'abandon que firent les Anglois, de leur prétention ſur la ville de Surinam, qu'ils céderent aux Hollandois : ils y avoient une colonie, qui, en conſéquence de cette ceſſion, fut tranſportée à la Jamaïque. Elle étoit compoſée de mille ou douze cens perſonnes, pauvres, malades & ſans reſſource. On leur aſſigna une certaine étendue de pays, où leur induſtrie les mit dans une ſituation brillante. Les biens les plus conſidérables de l'iſle ſont ajourd'hui entre les mains de leurs deſcendans, ainſi que les emplois les plus lucratifs & les plus honorables.

Pluſieurs habitans des Barbades, attirés

tirés par l'agrément de cette contrée, vinrent auſſi augmenter le nombre des Jamaïcains. Ils leur enſeignerent la façon de cultiver & de faire le ſucre. Cette connoiſſance fut d'autant plus utile aux inſulaires, que le cacao, la ſeule plante qui attirât l'attention des Eſpagnols, commençoit à décheoir du tems des Anglois, ſans doute, faute de ſavoir la faire proſpérer. En effet, le cacao que ces derniers y ont planté, n'a jamais égalé celui de leurs prédéceſſeurs, qu'on regardoit alors comme un des principaux objets de leur commerce. Le bénéfice qu'offroit cette production, eſt une des cauſes, auxquelles on doit attribuer l'affluence des Anglois qui abordoient dans cette iſle, quand ils en eurent fait la conquête. Cette branche exiſte à peine aujourd'hui; mais à ſon défaut, on s'eſt appliqué à la culture du ſucre & de l'indigo, qui valent mieux.

Une autre production de l'iſle eſt le piment, ou poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit a plus de trente pieds de haut; il eſt d'une belle venue, d'une groſſeur médiocre, & couvert

d'une écorce griſe & unie. Il pouſſe de tous côtés quantité de branches chargées de feuilles larges, d'un très-beau verd, & ſemblables à celles du laurier. Les fleurs naiſſent en boſſette à l'extrêmité de chaque branche ; & à ces fleurs ſuccedent des grains un peu plus gros que ceux de genievre. Ils ſont d'abord petits & verdâtres ; mais en mûriſſant, ils deviennent noirs & luiſans. On cueille ſur l'arbre ce fruit encore verd ; on l'expoſe au ſoleil, juſqu'à ce qu'il ait acquis une couleur brune ; & pour lors il eſt en état d'être employé. A l'odeur & au goût, il a quelque rapport avec le clou de girofle, le genievre, la cannelle & le poivre ; auſſi l'appelle-t-on en anglois *allspice* (toute épice), pour dire qu'elle tient un peu de toutes les autres. On la regarde comme la meilleure, la plus douce, la moins nuiſible. Ceux qui en font commerce, vont dans les bois avec leurs eſclaves, abattent autant d'arbres de piment qu'ils en trouvent, afin d'en cueillir plus facilement le fruit. Ainſi l'Europe ne reçoit pas deux fois des mêmes arbres, du poi-

vre de la Jamaïque. Les Anglois, en font un très grand uſage dans toutes leurs ſauces, & prétendent qu'il fortifie l'eſtomac, facilite la digeſtion, récrée les eſprits, & augmente le mouvement du ſang.

Outre le piment, on trouve encore ici le cannelier ſauvage; dont l'écorce ſert à la médecine; le monconilier, dont le fruit, ſemblable à une pomme d'api, eſt un poiſon très-ſubtil; l'arbre chou, dont le bois eſt ſi dur, qu'il émouſſe les inſtrumens de fer; l'arbre à ſavon, dont les fleurs ſervent aux mêmes uſages que le ſavon ordinaire; le bois de bréſil, le gayac, la caſſe, le tamarin, &c. Il y a des années où l'on exporte de la Jamaïque, plus de vingt mille barriques de ſucre, peſant chacune plus de ſeize quintaux; quatre mille poinçons de rum, le ſeul qu'on emploie en Angleterre, & qui paſſe pour le meilleur des Antilles.

Le rum ou tafiat, eſt une eſpece d'eau-de-vie, qui ſe fait des écumes du ſucre, & du marc qui reſte dans les chaudieres où l'on a fait bouillir le veſou. Cette liqueur ſe diſtille ici avec

tant de perfection, que ſans une petite âcreté, ou goût de feu, qu'on ne peut lui ôter entiérement, elle ne le céderoit preſque pas à nos eaux-de-vie de France. Il s'en fait une conſommation prodigieuſe dans les colonies Angloiſes de l'Amérique ſeptentrionale.

Le ſucre, qui ſe fabrique dans cette iſle, eſt plus brillant, d'un plus beau grain, que celui qui ſe fait à la Barbade. Cette ſupériorité influe ſur la qualité du rum & de la mélaſſe qu'on en diſtille. Le café eſt peu eſtimé, quoique bien des gens penſent qu'étant gardé deux ou trois ans, il n'eſt point inférieur à celui de Moka. Le coton & le gingembre forment une autre partie des exportations de la Jamaïque. Le gingembre ſe débite de deux manieres, confit, ou tel qu'il ſort de la terre. Vous ſavez que cette épice n'eſt autre choſe, que la racine d'une plante peu élevée, & qui a cela de particulier, qu'elle continue à croître après qu'elle a été arrachée, à moins qu'on ne la faſſe ratiſſer par les negres. Ceux qui n'ont point aſſez d'eſclaves pour cette opération, ſont obligés de l'échauder

dans de l'eau bouillante ; mais cette derniere façon de la préparer, ne vaut pas la premiere.

On tire auſſi de la Jamaïque, beaucoup de cuirs verds & de cuirs tannés, dont la préparation eſt ſupérieure à celle d'Angleterre. Au bout de ſix ſemaines, ils ſont en état d'être employés. On rencontre dans les bois, des troupes ſans nombre de chevaux, d'ânes & de bêtes fauves, qui ſe préſentent, pour ainſi dire, ſous le fuſil du chaſſeur. On cultive auſſi du tabac ; mais il eſt de médiocre qualité, & ne ſert que pour les negres. Les forêts fourniſſent des bois propres pour la teinture & la marqueterie. Les rivieres & les côtes abondent en poiſſons ; la tortue l'emporte ſur tous ceux que l'on y pêche, par la délicateſſe & l'excellence de ſa chair. On en envoie beaucoup en préſent en Angleterre. Trois grands marais ſalés mettent les habitans à portée de faire juſqu'à cent mille boiſſeaux de ſel dans une année ; on pouroit même en fabriquer une aſſez grande quantité, pour en fournir à toutes les iſles voiſines.

Mais un des principaux articles du

commerce de ces inſulaires, eſt le bois de campêche, qui ſe tire du Mexique & de Terre-Ferme. Ce bois, & la contrebande qu'on en fait, ont occaſionné entre les Cours de Madrid & de Londres, beaucoup de diſputes, qui ont enfin cauſé une guerre ouverte. Les Anglois le coupoient autrefois dans la baie de Campêche, dont il a pris le nom; mais les Eſpagnols, après les en avoir chaſſés, s'y ſont établis, & y ont bâti des forts, pour empêcher que d'autres n'y retournaſſent. Ces difficultés ont porté les Anglois à s'en procurer de force. Quand leurs vaiſſeaux y viennent trafiquer, ils tirent un coup de canon pour faire connoître leur arrivée. Les coupeurs de bois ſe préſentent pour troquer leurs bûches contre des liqueurs fortes, du vin de Madere, des toiles, des chapeaux, des ſouliers, &c. Les matelots ſe détachent quelquefois, & vont chercher eux-mêmes le bois dans des eſquifs, en remontant l'eſpace de trente mille, une riviere qui ſe décharge dans la baie des Honduras, où eſt actuellement le centre de ce négoce. Les gardes-côtes Eſpagnols viennent ſou-

vent pour le troubler, mais ils ne ſont pas toujours les plus forts ; & il continuera malgré les difficultés qui en ſeront inſéparables, tant que les officiers commis pour l'empêcher, ſe laiſſeront gagner par des préſens, & que la côte ne ſera habitée que par des vagabonds. Ce ſont les vaiſſeaux de la Nouvelle-Angleterre, qui font le commerce du bois de Campêche ; ils le portent à la Jamaïque, & y prennent en échange du ſucre, de l'indigo, du piment, du rum, &c.

Cette iſle fait un autre trafic de contrebande, qui n'a pas occaſionné moins de querelles entre les deux Cours. Un vaiſſeau chargé de negres, ou d'autres marchandiſes, ſe rend dans un port, à quatre mille de Porto-Bello, d'où il députe quelqu'un qui ſait l'eſpagnol, pour donner avis de ſon arrivée. Auſſi-tôt les marchands aſſignent le lieu & le jour, où l'on doit leur envoyer la chaloupe ; & ils ne manquent jamais eux-mêmes de s'y trouver. Etant convenus de prix, ſoit pour les negres, ſoit pour d'autres effets, ils retournent à la ville chercher leur argent, reviennent payer, & emportent leurs em-

plettes. Un navire eſt quelquefois cinq ou ſix ſemaines ſur la côte ; & dans le cas où il ne puiſſe point ſe défaire de toute ſa cargaiſon, il s'avance dans les environs de Panama ou de Carthagene, & trouve bientôt à débiter ce qui lui reſte. Parmi les marchands, il en vient de fort loin, déguiſés en payſans, montés ſur des mules, cachant leur argent dans des cruches remplies de farine, qu'ils feignent d'aller vendre dans les villes voiſines. Malgré ce déguiſement, la crainte d'être découverts les oblige à marcher par des chemins détournés. Quand ils ont payé les marchandiſes qu'ils ont priſes, ils les partagent en petits paquets, en chargent les negres qu'ils viennent d'acheter, ſe muniſſent de proviſions, & regagnent leurs demeures, en évitant toujours les grandes routes, de peur de rencontrer les officiers du fiſc.

Ce commerce, en tems de paix, joint aux captures que l'on fait pendant la guerre, jette dans la Jamaïque, des ſommes immenſes. Auſſi y fait-on des fortunes rapides, quoique les habitans y vivent dans un luxe, qui partout ailleurs les conduiroit bientôt à

une ruine totale. Les habits, les meubles, la table, les équipages, tout porte ici les marques de la plus grande opulence & d'une exceſſive prodigalité : auſſi l'argent ne reſte-t-il pas long-tems dans le pays ; car tous ces tréſors, avec les productions de l'iſle, ſuffiſent à peine pour fournir aux frais de ce qui ſe tire d'Europe & de l'Amérique ſeptentrionale. Les marchandiſes que l'on porte dans cette colonie, ſont des toiles, des dentelles, des draps, des étoffes de ſoie, des mouſſelines, du vin, des clincailleries, & généralement tout ce qui peut être l'objet d'un commerce de luxe & d'économie. Il y a des années où cette iſle envoie plus de quatre cens mille piaſtres dans la Grande-Bretagne. Sa ſituation la rend infiniment précieuſe aux Anglois ; les galions & la flotte qui ſe raſſemblent à la Havane, ſont obligés de paſſer à ſa vue ; & ſes ports offrent une retraite commode aux armateurs qui, en tems de guerre avec l'Eſpagne, viennent croiſer à la hauteur des côtes du Mexique.

La Jamaïque eſt diviſée en dix-neuf diſtricts ou paroiſſes, qui ſont le tour

de l'iſle. Les Anglois, après s'en être emparés, y bâtirent Port Royal, qui en devint la capitale. Cette ville étoit ſituée à l'extrêmité d'une longue pointe de terre, qui, du côté de la mer formoit un des meilleurs ports de l'Amérique. Mille gros vaiſſeaux pouvoient y entrer fort à l'aiſe; & l'eau y étoit ſi profonde, même auprès des quais, qu'on les chargeoit & déchargeoit avec auſſi peu de frais que d'embarras. Cette ſituation, jointe à l'affluence des pirates qui y arrivoient de toutes parts, rendit en peu de tems cette ville très-floriſſante, quoique le terrein des environs fût ſec & ſabloneux; qu'elle ne produiſît aucune des choſes néceſſaires à la vie, & qu'on y manquât même d'eau douce.

Port-Royal contenoit plus de deux mille maiſons parfaitement bien bâties, & qui ſe louoient auſſi cher qu'à Londres. On y voyoit une ſi grande quantité de monde, qu'on l'eût priſe pour une foire, quoique, trente ans auparavant, il n'y eût pas ſeulement une cabane. En un mot, peu de villes dans le monde égaloient celle-ci pour le commerce, l'opulence, le luxe &

la corruption des mœurs. Elle reſta dans cet état juſqu'à l'an 1692, qu'un tremblement de terre la renverſa de fond en comble, & n'y laiſſa pas une maiſon entiere. Un accident ſi funeſte mérite d'être rapporté avec une partie de ſes circonſtances ; voici une des relations qui furent imprimées alors & que je copie ſans y faire de changement, pour ne rien diminuer de l'horreur de ce tableau. L'auteur avoit été lui-même témoin de ce terrible & épouvantable événement.

« Le 7 Juin, entre onze heures & » midi, nous ſentîmes trembler la mai- » ſon où j'étois ; & nous vîmes le pa- » vé de la chambre qui ſe ſoulevoit. » Au même inſtant nous entendîmes » pouſſer des cris lamentables ; & nous » hâtant de ſortir, nous eûmes le tou- » chant ſpectacle d'une foule de peuple » qui levoit les mains, en implorant » le ſecours du ciel. Nous continuâmes » de marcher dans la rue, où, des » deux côtés, nous vîmes tomber des » maiſons, & d'autres s'enfoncer ſous » la terre. Le ſable s'enfloit ſous nos » pieds, comme les vagues de la mer, » juſqu'à ſoulever ceux qui étoient deſ-

» ſus ; enſuite il s'ouvrit en profonds
» abîmes. Bientôt un déluge d'eau ſur-
» vint, & fit rouler de côté & d'autre,
» quantité de malheureux, qui ſaiſiſ-
» ſoient inutilement les ſolives des mai-
» ſons renverſées, pour ſe ſoutenir.
» D'autres ſe trouverent enterrés dans
» le ſable, d'où l'on ne voyoit ſortir
» que leurs bras. Je m'étois heureuſe-
» ment placé, avec quinze ou ſeize
» perſonnes, ſur un terrein qui de-
» meura ferme.

» Auſſi-tôt que cette violente ſe-
» couſſe eut ceſſé, chacun ne penſa
» qu'à s'aſſurer s'il lui reſtoit quelque
» choſe de ſa maiſon & de ſa famille.
» Je m'efforçai de me rendre chez moi,
» par-deſſus les ruines des édifices,
» dont une partie flottoit ſur l'eau ;
» mais toutes mes peines furent inuti-
» les. Enfin je pris un canot ; & me ha-
» ſardant ſur la mer même, pour m'a-
» vancer à la rame vers mon logis,
» je rencontrai des hommes & des
» femmes qui flottoient ſur divers ma-
» tériaux. Je pris avec moi autant de
» monde, que mon canot put en con-
» tenir ; & je continuai à ramer juſ-
» qu'à l'endroit où je croyois trouver

» ma maiſon; mais je n'y vis que des
» ruines ; & je ne pus me procurer
» aucun éclairciſſement ſur le ſort de
» ma famille. J'allois de vaiſſeau en vaiſ-
» ſeau pour m'en informer ; & enfin je
» retrouvai ma femme, avec deux de
» mes negres. Elle me raconta qu'étant
» ſortie, en ordonnant à tout ſon
» monde de la ſuivre, elle étoit tombée
» dans une ouverture, d'où l'eau, qui
» étoit ſurvenue à l'inſtant, l'avoit re-
» tirée ; que pendant quelque tems,
» elle avoit été le jouet des flots ; &
» qu'enfin elle avoit attrapé une pou-
» tre, à laquelle elle s'étoit tenue at-
» tachée, juſqu'à ce qu'une chaloupe
» vînt la prendre, avec les deux negres
» qui ne l'avoient pas abandonnée.

» Pendant ce récit, nous vîmes tous
» les quais s'abîmer à la fois ; pluſieurs
» marchands furent engloutis avec
» leurs familles & leurs effets. Ce quar-
» tier fut totalement inondé ; & dans
» celui de l'égliſe, où étoit ma maiſon,
» l'eau montoit juſqu'au toît des édifi-
» ces qui ſubſiſtoient encore. La terre
» s'ouvrant en pluſieurs endroits, a dé-
» voré un grand nombre d'habitans,
» qu'elle a vomis dans d'autres lieux,

» Plus de mille acres de terre ſe ſont
» enfoncés. Il ne reſte pas une maiſon
» ſur pied dans la preſqu'iſle. Les deux
» grandes montagnes qui étoient à l'en-
» trée, ſont tombées dans l'eſpace qui
» les ſéparoit; & s'étant jointes enſem-
» ble, elles ont arrêté le cours de la
» riviere, qui eſt demeurée à ſec pen-
» dant plus d'un jour; on y a pris une
» quantité prodigieuſe de poiſſons; &
» ce ſecours a ſervi du moins au ſou-
» lagement des malheureux. Une autre
» montagne s'eſt fendue, & tombant
» ſur les terres voiſines, a couvert
» pluſieurs établiſſemens, & détruit un
» grand nombre de colons. Il y a des
» plantations qui ſe trouvent éloignées
» d'un demi-quart de lieue de leur pre-
» miere ſituation. L'eau de tous les
» puits monta juſqu'au ſommet de l'ou-
» verture; pluſieurs vaiſſeaux furent
» mis en pieces, & d'autres coulés à
» fond. Une frégate fut pouſſée, par
» l'étrange mouvement des eaux, &
» par l'affaiſſement du quai, ſur le ſom-
» met de quelques maiſons abîmées, où
» ayant été arrêtée par les inégalités
» des toîts, elle ſauva beaucoup de
» monde.

» Pendant ce tems-là, le miniſtre » exhortoit le peuple à ſe mettre en » prieres; & l'on remarqua que plu- » ſieurs juifs, non-ſeulement ſe mirent » à genoux, pour ſuivre l'exemple des » chrétiens, mais que dans l'excès de » leur conſternation, ils invoquerent » hautement le nom de Jeſus-Chriſt.

» Un bruit lugubre, qui ſe fit en- » tendre dans les montagnes, cauſa » tant de frayeur aux déſerteurs ne- » gres, qu'ils revinrent demander grace » à leurs maîtres. Mais tandis que les uns » donnoient des marques de conver- » ſion, d'autres pilloient les maiſons » qui étoient entieres, quoique ſub- » mergées juſqu'aux balcons. Il eſt vrai » qu'un ſecond tremblement de terre » les fit tous périr. Il ſe fit, en divers » endroits, de prodigieuſes ouvertu- » res, dont la plupart ſe refermerent » preſque auſſi-tôt. Dans les unes on » vit tomber une infinité de perſonnes » qui n'ont plus reparu. Dans d'autres » l'eau ſortant à grands flots, rendit au » jour pluſieurs cadavres qui avoient » été engloutis. Ici des hommes pris » dans les fentes par le milieu du corps, » étoient ſerrés mortellement; là, on

» ne leur voyoit que la tête ; & pen-
» dant que la nature étoit dans ces af-
» freuſes convulſions, les habitans
» couroient au haſard, pâles & trem-
» blans, comme autant de fantômes,
» dans l'idée que la forme générale du
» monde étoit menacée de ſa diſſolu-
» tion. Perſonne n'eut aſſez de liberté
» & de préſence d'eſprit, pour comp-
» ter le nombre de ces ſecouſſes, com-
» me, à force d'expériences, les Péru-
» viens en ont pris l'uſage ; mais il eſt
» certain qu'elles durerent plus d'un
» mois dans toute l'étendue de l'iſle.
» Un grand nombre de plantations,
» d'habitans, d'arbres, de maiſons,
» furent entraînés dans le même trou.
» On eſt perſuadé que toutes les mon-
» tagnes ſe ſont abaiſſées, & que leur
» beauté n'eſt plus la même. Tant de
» mouvemens ont déraciné une partie
» des arbres, dont on a vu des millions
» flotter enſuite dans les mers d'alen-
» tour, ſoient qu'ils y aient été portés
» par les vents, ou jettés par les agita-
» tions de la terre.

» On fait monter à plus de ſix mille
» perſonnes, le nombre des malheu-
» reux qui périrent dans ce déſaſtre.

» Après la grande ſecouſſe, la plupart » de ceux qui échapperent à la ruine de » Port-Royal, prirent le parti de ſe » retirer ſur les vaiſſeaux qui ſe trou- » verent dans le port; & juſqu'à la » fin des tremblemens, ils ne quitterent » point cette retraite ».

Ainſi périt une des plus belles villes de l'Amérique, & des plus riches de l'univers. Dix ans après qu'elle eut été rebâtie, elle fut détruite une ſeconde fois, par un accident qui la réduiſit en cendres. Malgré ces malheurs, les habitans, ſéduits par la commodité de ſon port, la releverent de nouveau; mais un ouragan furieux la ruina une troiſieme fois; & dès-lors cet endroit fut regardé comme un lieu de malédiction. Le Conſeil défendit d'y reconſtruire l'ancienne ville, & d'y tenir à l'avenir aucun marché. Les habitans allerent s'établir de l'autre côté de la baie, où ils éleverent une nouvelle cité appellée Kingſton. Cette place eſt devenue conſidérable; on y compte onze à douze cens maiſons bien bâties, quoique fort baſſes. Elles ſont ornées de portiques, & ont toutes les commodités convenables dans un climat chaud.

Quoique Port-Royal ne ſubſiſte plus dans ſon premier état, il forme cependant encore une petite ville aſſez jolie, défendue par le fort Charles, dont on vante les ouvrages, & munie de ſoixante pieces de canons. On y voit une très-belle égliſe, un hôpital pour les matelots hors de ſervice, un arſenal & des magaſins. Le port n'a pas ceſſé d'être un des plus beaux & des plus ſûrs du monde, où mille vaiſſeaux, comme je l'ai dit, peuvent mouiller à couvert de toutes ſortes de diſgraces. Il eſt vrai qu'on ne peut y aborder que de jour, ni en ſortir que pendant la nuit, parce que les vents de terre ne s'élevent que quand le ſoleil eſt couché, & qu'au contraire, tant qu'il eſt levé, il regne continuellement des briſes, qui pouſſent la mer contre les côtes.

Sant'-Yago de la Vega, appellée auſſi Spanish-Town, quoiqu'inférieure à Kingſton par ſa grandeur & ſon diſtrict, eſt aujourd'hui la capitale de l'iſle, comme elle l'étoit du tems des Eſpagnols. Elle eſt habitée par quantité de perſonnes opulentes, qui y font beaucoup de dépenſes. C'eſt le ſéjour du gouverneur, & de la plupart des offi-

ciers militaires. Il y a une ſalle de ſpectacle, une troupe de comédiens, & même des auteurs qui compoſent, dit-on, d'aſſez bonnes pieces de théâtre. L'aſſemblée générale, & les cours ſouveraines de judicature y tiennent leurs ſéances. Ces inſulaires ſe diſtinguent par le luxe des habits & la bonne chere. On y voit un grand nombre d'équipages, & tout ce qui peut contribuer à rendre une ville brillante & agréable. Les aſſemblées & les bals ſont auſſi fréquens ici qu'à Londres; & l'on y mene une vie auſſi gracieuſe, que ſi l'on étoit dans le voiſinage de la Cour d'Angleterre. Le palais du gouverneur borde la grande place, & conſiſte en pluſieurs beaux bâtimens, dont une partie eſt à double étage. Il eſt accompagné d'un fort beau jardin; quoique dans un pays où le printems eſt perpétuel, on s'attache peu aux agrémens de cette nature. En général, les plus belles maiſons de Spanish-Town ſont baſſes & d'un ſeul étage, par la crainte des ouragans; mais elles ſont lambriſſées des bois les plus précieux. Chacune a ſon perron, où l'on monte par quelques degrés, & qui ſert d'abri

contre la chaleur du jour, & le ſoir, à prendre le frais. En général, ce n'eſt point ici qu'il faut chercher des beautés dans l'architecture ; les bâtimens publics ont un air de propreté, mais rien d'élégant. Les égliſes ſont conſtruites en forme de croix, avec un petit dôme pour clocher. Elles ont des murailles fort hautes, ſont pavées en dedans, & ſimplement ornées. Le clergé ne les fréquente guere ; & les portes en ſont rarement ouvertes.

Les autres villes de la Jamaïque méritent peu d'attention ; les colons en général ſe plaiſent à vivre ſéparément à la campagne. On diviſe en trois claſſes les habitans de l'iſle : les maîtres, les domeſtiques, & les eſclaves. On pourroit en faire une quatrieme des matelots & armateurs, qui parcourent ſans ceſſe les côtes, ſoit pour tranſporter des marchandiſes d'un lieu à un autre, ſoit pour faire des priſes, en tems de guerre ſur les ennemis. A conſidérer les avantages qu'ils procurent à la colonie, cette eſpece de gens ne contribue pas moins à ſa force, qu'à ſon opulence.

Les chefs de plantations vivent

non-ſeulement dans l'abondance, mais dans une pompe égale à celle des plus grands ſeigneurs d'Europe. Ils ont des carroſſes à ſix chevaux, précédés & ſuivis d'une nombreuſe livrée, ſans y comprendre les negres qu'ils font courir devant eux. En un mot, ils l'emportent ſur toutes les autres colonies, par le luxe & la magnificence. Si j'en crois M. Shirley, il ſe trouve d'anciens colons qui peuvent paſſer pour les plus riches particuliers du monde. On nomme un M. Beikfort, qui poſſede vingt-deux plantations, dans leſquelles on compte plus de douze cens eſclaves; & ſon argent en banque, ou diverſement placé, monte à plus de quinze cens mille guinées.

Ce que j'ai dit du faſte de ces inſulaires dans les habits, ne regarde que les jours de fête ou d'aſſemblée; car les vêtemens ordinaires ſont peu parans. Des bas de fil, des caleçons de toile, une veſte de même, un mouchoir lié autour de la tête, & un chapeau par-deſſus, voilà ce que la chaleur permet de ſupporter. On réſerve la perruque & la ſoie pour le dimanche. Les negres vont nuds, excepté ceux qui

accompagnent leurs maîtres : ils ſont alors vêtus de livrée; & c'eſt la plus grande peine qu'on puiſſe leur faire. Les femmes ſont auſſi bien miſes qu'en Europe. On oblige les négreſſes à ſe couvrir d'un jupon, dans les villes ſeulement; car à la campagne, elles paroiſſoient étonnées, quand je détournois la vue à leur rencontre, quelquefois par modeſtie, le plus ſouvent par dégoût.

Les boiſſons les plus communes à la Jamaïque, ſont le vin de Madere & le punch. Le premier, mêlé avec de l'eau, n'eſt que pour les honnêtes gens. Le peuple & les domeſtiques uſent beaucoup de l'autre; ils le nomment kill-devil (tue diable), & ce nom lui convient d'autant mieux, qu'il n'y a pas d'année, qu'il ne faſſe périr une infinité de perſonnes. Cette liqueur ſe fait avec deux parties de rum, ou eau de-vie de ſucre, ſur une d'eau. On y met de la canelle & du giroffle en poudre, du citron, beaucoup de muſcade, une croûte de pain rôtie, & des jaunes d'œufs, qui la rendent épaiſſe comme du brouet. Souvent, au lieu d'eau, on y mêle du lait; & c'eſt la plus eſtimée.

Cette boiſſon échauffe le ſang, & cauſe bientôt une fievre, qui, en peu d'heures, vous met au tombeau. On dit cependant que c'eſt une choſe excellente pour la poitrine, quand on eſt fait à l'air du pays; mais elle eſt mortelle aux nouveaux débarqués qui en prennent avec excès; & le plus ſage eſt de s'en abſtenir entiérement.

Quoiqu'on tire beaucoup de farine de la Nouvelle Angleterre, & que chaque maiſon ait un four pour ſon uſage particulier, cependant le pain que l'on mange ici le plus communément, eſt fait de manioc, ou de différentes eſpeces de racines, & les habitans le préferent au pain ordinaire. La viande de bœuf ne vaut pas la nôtre, & n'eſt guere bonne qu'à faire de la ſoupe. Celle du cochon eſt d'une délicateſſe qui l'emporte ſur toute autre; le mouton & l'agneau ſont paſſables. On ne donne aux domeſtiques, que du bœuf ſalé d'Irlande; & il eſt ſouvent très-mauvais. Les negres vivent de harangs & de poiſſon ſec, qui eſt à ſi bas prix, que cent livres peſant ne coûtent quelquefois pas dix ſols de notre monnoie. Un autre ragoût, très-délicat pour

eux, ce ſont les rats. L'iſle en eſt couverte ; & vous ne ſauriez croire le dégât qu'ils font aux plantations. Ils ont leurs nids auprès des cannes de ſucre, dont le ſuc leur ſert de nourriture. Pour encourager les eſclaves à les détruire, on leur donne deux bouteilles de rum pour chaque cent qu'ils ont tué ou pris dans des piéges. Quand ils en ont attrapé, ils les font cuire, & les mangent avec délice. Ce mets eſt pour eux, ainſi que les chats, tout ce ce qu'il y a de plus délicat. Ils ne croient pas avoir fait bonne chere, lorſqu'il n'y en a pas dans leurs fricaſſées.

On ne cultive ici ni les ſciences ni les arts ; il n'y a pas même d'école publique dans toute l'iſle. Pluſieurs donations conſidérables ont été faites à deſſein d'y en établir, & toujours ſans effet. L'emploi de maître d'école, de profeſſeur ou de régent, eſt regardé comme mépriſable ; & l'on ne voudroit pas fréquenter ceux qui oſeroient l'exercer. Les perſonnes riches envoient leurs enfans en Angleterre, pour y recevoir une éducation conforme à leur état ; les autres manquent abſolument d'éducation. Un enfant, juſqu'à l'âge

de

de huit ans, paſſe ſon tems avec les negres, prend leur langage, leur maniere de vivre, & tous les vices que peut produire la fréquentation de ces êtres groſſiers, ignorans & brutaux. Quand il ſait un peu lire, on le croit aſſez inſtruit, & on le laiſſe ſe divertir avec les jeunes gens de ſon âge.

Il n'y a peut être pas d'endroit dans le monde, où l'argent ſoit auſſi commun qu'à la Jamaïque : on n'y voit point de monnoie de cuivre ; & la moindre piece eſt de huit ſols. Il n'y a d'argent courant, que les pieces d'Eſpagne ; on n'en voit de celles de la Grande Bretagne, que dans les cabinets des curieux.

La vie eſt d'une cherté exceſſive ; on ne trouve à dîner nulle part, à moins de ſix francs par tête ; & le prix ordinaire des penſions par ſemaine, eſt de trois livres ſterlings, qui en valent quatre à la Jamaïque ; on a hauſſé du quart le prix des eſpeces, pour empêcher leur tranſport hors de l'iſle.

Le gouvernement politique, civil, militaire & eccléſiaſtique de ce pays, eſt une image de celui des iſles Britanniques, & en général de toutes les

autres colonies qui dépendent immédiatement du roi d'Angleterre. Le gouverneur repréſente le Monarque ; le Conſeil, la Cour des Pairs ; l'aſſemblée générale, la Chambre des Communes. Cette aſſemblée dreſſe les loix & les propoſe, établit les impôts, regle la maniere de les percevoir, & a droit d'appeller devant elle tous les Officiers de l'iſle, pour y rendre compte de leur adminiſtration. Le gouverneur eſt chargé de tenir la main à l'exécution des réglemens & arrêts de l'aſſemblée. Dans les affaires majeures, inopinées, & ſur leſquelles l'aſſemblée n'a rien ſtatué, il ordonne proviſoirement ; mais il eſt obligé de conſulter le Conſeil, & de ſe conformer à l'avis de la pluralité. Comme il nomme les membres de cette compagnie, & qu'il lui eſt facile de les faire deſtituer, il dirige leur voix ſuivant ſon opinion.

La Cour ſouveraine qui connoît de toutes ſortes de procès civils & criminels, ne s'aſſemble que trois fois l'an ; & chacune de ſes ſéances eſt limitée à vingt un jours. Il eſt étonnant combien d'affaires elle expédie en ſi peu de tems. La milice eſt ſubordonnée à des offi-

ciers nommés par le gouverneur. Tout homme, depuis quinze ans juſqu'à ſoixante, eſt obligé de s'enrôler pour ſervir à pied ou à cheval. Le fantaſſin doit ſe pourvoir d'un fuſil en bon état, d'une épée, d'un piſtolet, & d'une certaine quantité de poudre & de plomb. Le cavalier eſt tenu de ſe préſenter avec un cheval, des armes, & tout le reſte de l'équipage. Aucune perſonne enrôlée ne doit s'éloigner ſans permiſſion de ſon capitaine; & celui-ci ne peut refuſer un congé par écrit, au ſoldat qui va s'établir hors de ſa paroiſſe.

Dans un tems où il y a craindre quelques hoſtilités, le commandant regle tout pour la défenſe de l'iſle, avec plein pouvoir & autorité entiere, de l'avis cependant du Conſeil de guerre. Mais dès qu'on a mis bas les armes, les réglemens militaires ceſſent d'avoir lieu; & les loix communes commencent à revivre. Les bleſſés ſont penſés, & les eſtropiés entretenus ſur les revenus publics. Tous les dommages ſoufferts à l'occaſion de quelque attaque de l'ennemi, ſont évalués ſur

les ordres du gouverneur ou du Conſeil, & payés ſur le champ.

Les aſſemblées des ſacriſties levent, ſur les paroiſſes, les taxes néceſſaires pour l'entretien des miniſtres, le ſoulagement des pauvres, & la fabrique des égliſes. Toutes les colonies Angloiſes de l'Amérique ſont ſoumiſes, pour le ſpirituel, à l'autorité de l'évêque de Londres; mais on n'envoie guere à la Jamaïque, que des eccléſiaſtiques ſans ſcience & ſans mœurs, qui donnent les premiers, aux peuples qu'ils viennent inſtruire, l'exemple du libertinage & de la débauche.

Les domeſtiques qui font leur devoir, ſont conſidérés & favoriſés. J'en ai vu qui étoient nourris & vêtus comme leurs maîtres, avec un cheval entretenu, & un negre pour les ſervir. Il y en a, qui après avoir rempli le tems de leur engagement, ſont devenus eux-mêmes chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations. On traite les autres avec beaucoup de ſévérité; pour la moindre faute, ils ſont chargés de fers. Les vivres leur ſont donnés au poids, & en petite quantité. Ce qui perd le plus

ſouvent cette eſpece de gens, c'eſt leur trop grande intimité avec les negres, qui les engagent quelquefois à trahir leur devoir. Au reſte leurs fonctions ſont moins pénibles que celles de nos journaliers en Europe. Ils s'obligent de ſervir pendant trois ou quatre ans. On les appelle les *trente-ſix mois*, parce que leur engagement eſt au moins de ce terme. Il en vient beaucoup d'Angleterre; & ce ſont preſque toujours des gens ſans reſſource, que la miſere ou des crimes obligent de paſſer dans les iſles.

Dès qu'il arrive un vaiſſeau chargé de marchandiſe, les maîtres des plantations accourent ſur le rivage, pour paſſer contrat avec eux. C'eſt quelque choſe de touchant, de voir ces malheureux paſſer en revue devant leurs futurs tyrans, qui les épluchent & les examinent à peu près comme nous faiſons un cheval. Chacun choiſit ceux qui lui plaiſent davantage. Quand ils ont été bien nourris & bien traités durant la traverſée, ils ont un air de vigueur, de ſanté & de fraîcheur, qui les fait prendre au premier aſpect. D'autres ſont exténués, & ſemblables à des

ſquelettes. On peut lire dans leur contenance ſombre & abattue les mauvais traitemens qu'ils viennent d'eſſuyer ſur mer. Il eſt horrible à raconter toutes les barbaries qu'on exerce quelquefois contre eux pendant la route. Un mot, un regard équivoque paſſe pour un deſſein de mutinerie, & eſt puni par un jeûne ſévere, les menotes, la fuſtigation, ou autres châtimens de ce genre. Les colons ſont tenus, ſous peine d'amende, d'inſtruire le commiſſaire du nombre de domeſtiques & d'eſclaves qu'ils ont ſous leurs ordres; & celui-ci eſt obligé ſous la même peine, de s'en faire rendre compte tous les ſix mois, pour en inſtruire la premiere aſſemblée de juges, qui ſe tiendra dans la paroiſſe. Quiconque trafique avec des domeſtiques ou des eſclaves, ſans le conſentement de leur maître, doit payer à celui-ci dix livres ſterlings, & le triple de la valeur des effets achetés. Un domeſtique qui oſe frapper ſon maître, ou ſon inſpecteur, doit ſervir ſans gage pendant un an.

Si un eſclave negre tombe dans la même faute, il eſt condamné, la premiere fois à être fuſtigé; la ſeconde,

fouetté, marqué de feu au viſage, & à avoir le nez fendu; & la troiſieme, à la mort. Il n'y a point de pays où ils ſoient punis avec tant de barbarie, & où on les faſſe périr plus cruellement. Un negre rebelle, qui aura battu trois fois un blanc, eſt brûlé vif, & expire dans des tourmens inouis. On le conduit au lieu de l'exécution; on le couche ſur le ventre, attaché avec des chaînes, les bras & les jambes étendus, enſuite on lui met le feu aux pieds: & la chaleur gagne ainſi peu à peu, juſqu'aux parties ſupérieures. Quelquefois on les fait mourir de faim; & pour rendre ſon ſupplice plus cruel, on met devant lui un pain auquel il ne peut atteindre, mais qu'il a perpétuellement ſous les yeux. On a vu de ces malheureux ſe manger les bras, & expirer dans des douleurs terribles. L'état de ce pays peut ſeul excuſer ces traitemens inhumains; car il ne ſeroit pas poſſible de vivre en ſûreté au milieu d'une multitude d'eſclaves, ſi on ne les contenoit dans le devoir avec la plus grande ſévérité. Leur nombre excede de moitié celui des autres habitans. Il y a dans l'iſle ſoixante mille

blancs & cent vingt mille negres. Mais j'aurai encore occaſion de vous parler d'eux plus d'une fois, lorſqu'après mon voyage de la Louiſiane, où M. Shirley veut bien avoir la complaiſance de m'accompagner, nous reviendrons enſemble, par le Mexique, dans les autres iſles du golphe de ce nom.

Je ſuis, &c.

A la Jamaïque, ce 30 Juin 1749.

Fin du tome IX.

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans ce Volume.

LETTRE CI.

Le Canada.

La Gaſpaſie.
La ville de Quebec, ...
Premiers établiſſemens ...
Lacs du Canada, ...
La ville de Montréal, ...
La caſcade de Niagara ...
Langue Huronne & ...
Les Iroquois, peuple ...
Leur gouvernement, ...
Leur habillement. ...
Leurs mariages. ...
Leurs armes, leurs guerres. ...

Leur maniere de combattre. 35
Leurs priſonniers de guerre. 36
Leur cruauté dans les tourmens. 39
Exemple de force & de courage. 41
Leurs traités de paix. 44
Leur éloquence, leurs harangues. *ibid.*
Leur commerce avec les Européens. 51
Leur religion. *ibid.*
Leur puiſſance. 53

LETTRE CII.

SUITE DU CANADA

RIGUEURS des ſaiſons dans le Canada. 56
Les Hurons, peuple du Canada. 57
Maniere dont ils font la guerre. *ibid.*
Arrivée des vainqueurs 59
L'enlévement des chevelures. 62
De la diſtribution des priſonniers. 63
Préparation a la guerre. 67
Comment ils attaquent l'ennemi. 68
Diſcours, feſtins, danſes militaires. 73
Départ pour la guerre. 79
Le okki ou manitou. 81
Les jongleurs du Canada. 84
Maniere de vivre pendant la guerre. 86
Comment ils gardent leurs priſonniers. 89
Maniere de combattre. 90

LETTRE CIII.

SUITE DU CANADA.

MARIAGES des Hurons. 94
Du divorce. 100
Exemple ſingulier de vengeance. 102
Groſſeſſe des Huronnes. 105
Leur attachement pour leurs enfans. 107
Education des enfans chez les Hurons. 108
Noms qu'ils reçoivent. 112
Amitiés particulieres chez ces peuples. 115
Exemple remarquable de ces amitiés. 118
Portrait des ſauvages Canadiens. 119
Leurs habillemens. 121
Comment ſe préparent les pelleteries. 124
Les figures gravées ſur le corps. 125
Caractere des ſauvages. 129
Inſenſibilité des enfans pour leurs peres. 130
Nobleſſe & égalité d'ame de ce peuple. 132
Honnêteté & déference mutuelle. 134

LETTRE CV.

SUITE DU CANADA.

DIFFÉRENTES claſſes de Hurons. 136
Ordre des ſucceſſions. 138

Gouvernement de ce peuple. 135
Sa maniere de négocier. 143
Punition des coupables. 144
Religion des Hurons. 150
Ils admettent l'immortalité de l'ame. 155
Les ſonges. 157
Ce que c'eſt que la fête des ſonges. 161
Les jongleurs ſont leurs médecins. 164
Comment ils traitent leurs malades. 166

LETTRE CV.

SUITE DU CANADA.

SEPULTURE & funérailles des Hurons. 173
Auſtérité des loix du deuil. 178
Fêtes des morts chez les Hurons. 180
Affection de ce peuple envers les morts. 184
Des principales danſes des ſauvages. 185
La danſe du calumet. 186
La danſe de la découverte. 189
Danſes ſatyriques. 191
Danſes pour la guériſon des malades. 192
Des principaux feſtins des Hurons. 194
Feſtin où tout ſe mange. 195
Feſtin à chanter. 196
Jeux des ſauvages. 198
La chaſſe de l'ours. 203
Le retour de cette chaſſe. 207
Combien on eſtime un bon chaſſeur. 208
La chaſſe de l'orignal, ſa deſcription, *ibid.*
Le carcajou, ennemi de l'orignal. 211

LETTRE CVI.

SUITE DU CANAD.

Traités chez les Hurons. 215
Traités de commerce. 217
Colliers de porcelaine. 218
Les bateaux des Hurons. 221
Dangers de ces bâtimens. 224
Idée d'un conſeil tenu par les Hurons. 228
Ces peuples connoiſſent l'aſtronomie. 230
Leurs campemens. 231
Perſécution des chiens chez les ſauvages. 233
Les Hurons ſupportent la faim. 234
Perſécution des moucherons. 235
Bœufs ſauvages du Canada. 236
Chaſſe de ces animaux. 237
Chevreuils du Canada. 238
Chaſſe que font les renards. 239
Villages des Hurons. 240
Comment ils conſtruiſent leurs cabanes. 241
Comment ils cultivent la terre. 244
Ces travaux regardent les femmes. 245
Comment elles ſement le maïs. 246
Le travail des champs ſe fait en commun. 247
Comment on conſerve le maïs. 248
Ce que c'eſt que la ſagamité. 249
Le peu de prévoyance des ſauvages. 250
Leur peu de délicateſſe. 251
Diverſes productions du pays des Hurons, 253
Boiſſons qu'ils tirent de l'érable. 256

L'herbe à la puce. 255
Le gin-ſeng. 256

LETTRE CVII.

SUITE DU CANADA.

Le village de Lorette au Canada. 257
Mœurs des habitans de ce village. *ibid.*
Difficulté de convertir les ſauvages. 260
Singularité de leurs raiſonnemens. 261
D'où vient le nom de Huron. 263
Préjugés détruits par les miſſionnaires. 265
La France s'intéreſſe à leur converſion. 266
Arrivée des Urſulines à Quebec. 267
La ville des Trois-Rivieres. 270
Excès des Hurons pour l'eau-de-vie. 272
Intrépidité de deux Canadiennes. 273
Les ſeigneurs de paroiſſes dans ce pays. 276
Les François Canadiens. 277
Caractere des Créoles. 279
Gouvernement du Canada. 282
Les colonies du Canada. 290

LETTRE CVIII.

COLONIES ANGLOISES.

Colonie de la nouvelle Angleterre. 292
A quoi elle doit ſon établiſſement. 293

Gouvernement actuel de cette colonie. 296
Ses miſſionnaires. 298
Intolérance des premiers habitans. 299
Procès criminel contre les ſorciers. 300
Autres perſécutions. 304
La ville de Boſton. 310
Deſcription du port de Boſton. *ibid.*
Mœurs des habitans de cette capitale. 313
Secte particuliere de Rhode-Iſland. *ibid.*
Commerce de la Nouvelle-Angleterre. 315
Adminiſtration de cette colonie. 318
Extrait des loix pénales. 319
La Nouvelle Yorck. 320
Situation de ſa capitale & ſa deſcription. 321
Gouvernement de cette colonie. 323
La ville d'Albanie. 325
Habitans de la Nouvelle-Yorck. 326

LETTRE CIX.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

Hiſtoire de la Penſylvanie. 328
Deſcription de Philadelphie. *ibid.*
La ſecte des Dunkards. 331
Réglemens pour la Penſylvanie. 334
Le fondateur de cette colonie. 335
Gens de guerre en Penſylvanie. 337
Liberté des Penſylvaniens.
Mœurs des Penſylvaniens.
Affaires criminelles ; trait plaiſant.
En quoi conſiſte la monnoie courante.

Trait d'un Indien ſur les Quakers. 344
Productions de la Penſylvanie. *ibid.*
Serpens à ſonnettes. 343
Deſcription de ce reptile. 347
Antidote contre ſes morſures. 348

LETTRE CX.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

La Virginie, & le chevalier Raleigh. 350
Pocahontas, fille d'un chef Indien. 351
La baie de Cheſeapeak, Williamsbourg. 356
Le principal commerce de la Virginie. 357
Gouvernement de la Virginie. 360
Ordre établi pour les domeſtiques. 362
Comment s'eſt peuplée cette colonie. 363
Fertilité de ce pays; ſes productions. 367
Indiens naturels, leurs chefs. 370
Le Maryland, ſon hiſtoire. 372
Façon de vivre de ſes habitans. 375
Hiſtoire de la Caroline. 376
Charles-Town, capitale de la Caroline. 379
Productions du pays. *ibid.*
La Georgie, ſon gouvernement. 380
Ses productions naturelles. 382
Colonies Angloiſes & Françoiſes. 383

LETTRE CXI.

LA FLORIDE.

Découverte de la Floride. 391
Idées romanesques sur ce pays. *ibid.*
Perfidie d'un capitaine Espagnol. 393
Espagnol pris par des Indiens. 396
Princesse du pays. 398
Colonie de huguenots en Floride. 402
On ne trouve point d'or dans ce pays. 403
Exemple terrible de famine. 404
Les Espagnols détruisent les François. 407
Vengeance d'un gentilhomme François. 409
Mœurs & coutumes des Floridiens. 410
Leurs guerres. 412
Education qu'on donne aux enfans. 414
Le fort de Saint-Marc dans la Floride. 415
Le fort de Saint Joseph. 416
Capitale de la Floride Espagnole. 417
Les isles Lucayes *ibid.*
L'isle de la Providence. 419
L'isle de Cuba, la ville de la Havane. 421
L'embarquement des piastres. 422
Etablissement des Espagnols à Cuba. 423
Cruauté des Espagnols. 425
Division de l'isle de Cuba. 426

LETTRE CXII.

LA JAMAÏQUE.

L'ISLE de la Jamaïque. 428
Etabliſſemens des Eſpagnols. 430
Leur indolence. 432
Ils abandonnent cette iſle aux Anglois. 433
Leurs eſclaves de la Jamaïque. *ibid.*
Progrès de cette colonie. 434
Les Flibuſtiers. 435
Commencemens de cette milice. 436
Les loix qu'ils établiſſent entre eux. 438
Leur haine contre les Eſpagnols. 439
Leur ardeur dans les combats. 441
Comment ils en uſoient après la victoire. 442
Leur religion & leur bonne foi. 443
Vaiſſeaux qu'ils attaquoient le plus volontiers. *ibid.*
Noms & actions de pluſieurs Flibuſtiers. 444
Le célebre Morgan, Flibuſtier Anglois. Ses expéditions inouies. 446
Il attaque Porto-Bello, s'en rend maître. 448
Violence de ces corſaires. 449
Saccagement de Panama. 450
Fortune de Morgan. 452
Il eſt envoyé dans les priſons d'Angleterre. 453
Cruauté des Eſpagnols. 454
Hiſtoire tragique à ce ſujet. *ibid.*
Colonie de Surinam à la Jamaïque. 456

uctions naturelles de cette iſle. 457
iment. *ibid.*
im ou tafiat. 459
es productions. 460
merce du bois de campêche. 462
rebande faite par les Jamaïcains. *ibid.*
: exceſſif de ces inſulaires. 464
ille de Port-Royal à la Jamaïque. 466
verſée par un tremblement de terre. 467
itie & détruite eun ſeconde fois. 473
Yago de la Vega, ou Spanish-Town. 474
rentes claſſes des habitans. 476
s habillemens. 477
ons dont uſent ces inſulaires. 478
nourriture. 479
ucation de la jeuneſſe. 480
ve nement de l'iſle. 482
ment on y traite les domeſtiques. 485

Fin de la table des matieres.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé le ſieur Abbé DE LA PORTE, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage de ſa compoſition, qui a pour titre, *Le Voyageur François*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ſudit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit

de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers a l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers au lit Expoſant ou a ceux qui auront droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, & attachée pour modele ſous le contreſcel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON ; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit ſieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le ſieur DE MEAUPOU ; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun

trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou a la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'iceiles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte Normande, & lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le douzieme jour du mois de Décembre, l'an mil ſept cent ſoixante-quatre, & de notre regne le cinquantieme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré le préſent Privilege enſemble la Ceſſion, ſur le Regiſtre XVI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 121, folio 249, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 5 Février 1765.
Signé, LE BRETON, *Syndic.*

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT
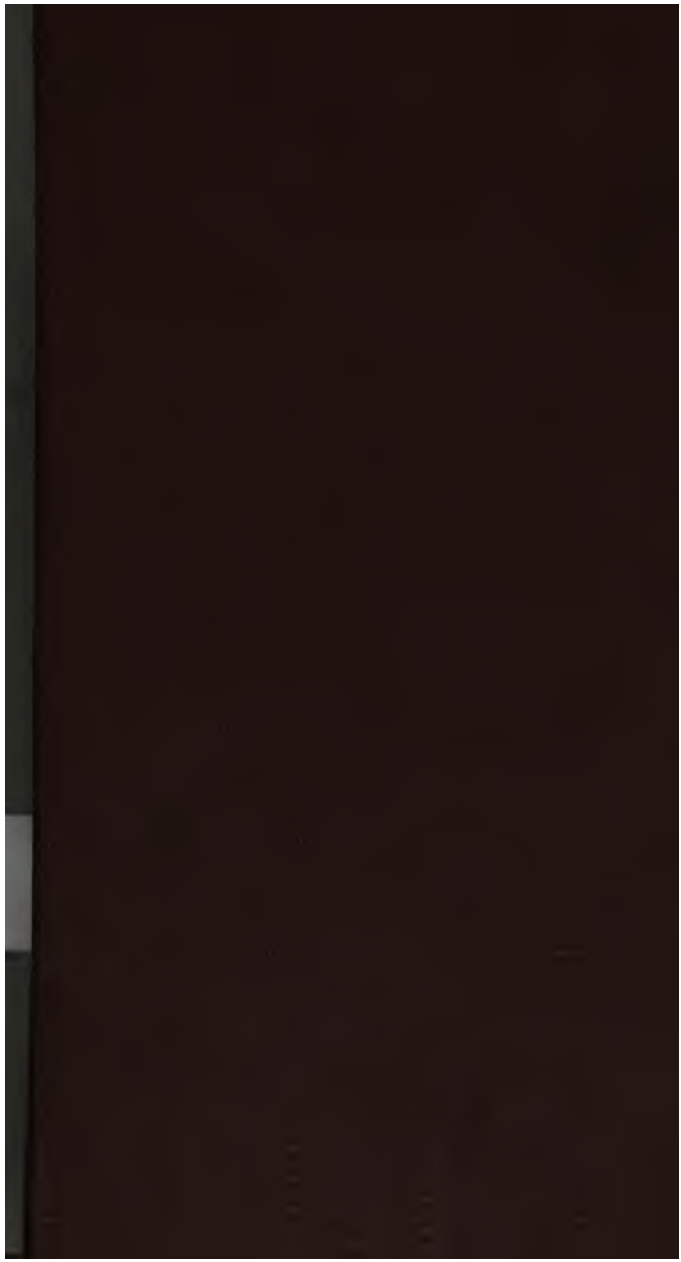
his book is under no circumstances to b
taken from the Building